

Annick VALLEAU

LUTTER CONTRE LE TERRORISME AU NOM DE L'« ESPRIT DE SHANGHAI »

QUELS PARADOXES POUR LA
SOCIÉTÉ CIVILE EN RUSSIE ?

L'après-11 septembre 2001 marque le développement d'une nouvelle approche globale et inclusive de l'antiterrorisme consistant à mobiliser des instruments coercitifs pour réprimer et non-coercitifs pour prévenir. La société civile se situe alors au cœur de politiques étatiques qui la perçoivent, d'une part, comme une menace sécuritaire, et d'autre part, comme une pourvoyeuse de sécurité œuvrant à la prévention des idéologies terroristes. Comment se décline ce paradoxe au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et de l'un de ses États membres fondateurs, la Russie ?

Fondée quelques mois avant les attentats du 11 septembre, l'OCS déclare, au nom de ses valeurs fondamentales regroupées sous l'« esprit de Shanghai », sa lutte contre les « trois fléaux » : le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme. C'est ainsi qu'elle dessine sa propre voie visant à renforcer une nouvelle vision sécuritaire commune tout en défendant la souveraineté et stabilité de ses États membres. En Russie, l'auteure a exploré les ajustements de la lutte contre les « trois fléaux » à l'échelle nationale. Pour ce faire, elle s'est intéressée à l'action d'associations mobilisées par l'État dans la prévention du terrorisme et aux projets citoyens nés pour en contester les « répressions politiques ».

Issu d'une thèse de doctorat, ce livre interroge l'interprétation, au sein de l'administration russe, du terrorisme comme une « idéologie de la violence » et en souligne le lien avec la doctrine des « trois fléaux ». En écoutant la voix de multiples acteurs rencontrés sur le terrain, le lecteur est ainsi invité à découvrir dans quelle mesure lutter contre le terrorisme au nom de l'« esprit de Shanghai » produit des effets surprenants, voire tragiques, sur les acteurs de la société civile en Russie.

Docteure en Études russes de l'Université de Genève en codirection avec le CERCEC-EHESS de Paris, **Annick VALLEAU** est chercheuse multilingue et enquêtrice de terrain, spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et son impact sur la sauvegarde des droits humains. La thèse dont ce livre est issu a reçu le prestigieux Prix Latsis Universitaire 2021.

Peter Lang
Bruxelles

Lutter contre le terrorisme au nom de l'« esprit de Shanghai »



PETER LANG

Bruxelles | Bern | Berlin | New York | Oxford | Wien

Annick VALLEAU

Lutter contre le terrorisme au nom de l'« esprit de Shanghai »

**Quels paradoxes pour la société
civile en Russie ?**

**New International Insights
Volume 15**

L'étape de la préresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.



Open Access: Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0. Pour consulter une copie de cette licence, visitez le site internet <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

© Annick Valleau, 2022
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique www.peterlang.com
ISSN 1780-5414
ISBN 978-2-87574-490-6
ePDF 978-2-87574-491-3
ePUB 978-2-87574-492-0
DOI 10.3726/b19312
D/2021/5678/88

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.ddb.de>>.

Préface

En juin 2001, quelques mois avant les attentats du 11 septembre, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan créèrent l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), à la vocation sécuritaire. La création de l'OCS marque l'essor de la doctrine des « trois fléaux » dans son droit international : il s'agit du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme. Le développement d'une approche globale et inclusive de l'antiterrorisme au sein de l'OCS s'inscrit dans le contexte de l'évolution des stratégies antiterroristes aux niveaux international et national, qui allient des techniques d'endigement et de cooptation vis-à-vis des acteurs non étatiques. Il en résulte le paradoxe suivant : la société civile endosse à la fois le rôle d'acteur dans le domaine de la prévention des « idéologies terroristes » et de cible potentielle des politiques étatiques visant la répression du terrorisme. Dans ce cadre, l'OCS fait office de plateforme de dialogue apte à promouvoir et légitimer les politiques inclusives et les pratiques répressives de ses États membres fondateurs à l'égard de leurs sociétés civiles. Quelle est la singularité de la vision de la sécurité de l'OCS et de sa lutte contre les « trois fléaux » ? L'OCS se positionne-t-elle, au nom de l'« esprit de Shanghai », comme un nouveau type de régionalisme offrant à ses États membres une alternative à l'universalité des droits humains ? L'étude de l'échelle transnationale qu'incarne l'OCS livre des clés d'analyse saisissantes pour explorer les ajustements de la lutte contre les « trois fléaux » qu'opère la Fédération de Russie dans ses politiques antiterroristes nationales.

Alors que la lutte contre le terrorisme relève des politiques publiques régaliennes des États, comment se fait-il qu'elle soit distribuée à des acteurs issus de la société civile ? L'hypothèse est que l'inclusion des acteurs associatifs dans la lutte contre le terrorisme n'est pas destinée à produire des résultats sécuritaires objectifs (qui restent la mission des services de sécurité), mais à produire d'autres effets que nous tenterons de découvrir. Le rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme en Russie est un sujet d'étude fascinant. Il s'agit également d'une réalité complexe et mouvante que j'ai explorée pendant un an, en

2018, à Moscou et Saint-Pétersbourg. Afin d'éclairer l'impact de l'antiterrorisme russe sur les relations entre acteurs institutionnels et non étatiques, j'ai été guidée par un double questionnement : comment le « partenariat social » entre l'administration russe et la société civile se réalise-t-il dans la sphère de la prévention du terrorisme par la culture et l'éducation ? La répression du terrorisme agit-elle comme un catalyseur de projets citoyens qui contestent les « répressions politiques » au nom de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en Russie ? Pour y répondre, j'ai analysé le fonctionnement de plusieurs associations partenaires du pouvoir et établissements de l'enseignement, ainsi que les principales organisations de défense des droits humains et mouvements citoyens de contestation à Moscou et Saint-Pétersbourg.

La conceptualisation du sujet de ce livre est née de l'observation de l'évolution des stratégies antiterroristes à l'échelle nationale, transnationale et internationale de l'après-11 septembre. Celles-ci tendent de plus en plus à durcir la répression du terrorisme et, en parallèle, à humaniser la sphère de sa prévention en faisant appel au concours de certains acteurs de la société civile. Dans le cadre de la lutte à la fois répressive et inclusive contre les « trois fléaux », l'OCS souhaite s'affirmer en tant qu'alternative sécuritaire dans les relations internationales, d'où l'intérêt de considérer ses développements.

« Au fait, est-ce que tout cela ne serait pas vraiment la conséquence d'un malentendu ? Est-ce qu'on ne pourrait pas s'arranger pour garantir à tous ces fonctionnaires leurs traitements et même pour leur offrir une prime, à la condition qu'ils s'abstinsent désormais de ces néfastes besognes que les malheureux se croient tenus d'accomplir pour gagner leur argent ? »
Ainsi songeait Nekhludov ; et c'est au milieu de ces songeries que le sommeil vint enfin le prendre, au petit jour, en dépit des punaises qui, depuis qu'il s'était couché, couraient autour de lui comme des fourmis dans une fourmilière »¹.

¹ Léon Tolstoï, *Résurrection*, traduction de Teodor de Wyzewa, Paris, Perrin, 1990, p. 543.

Aux liens qui unissent parents et enfants.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce livre. J'adresse avant tout mes remerciements à Korine Amacher, qui a garanti un soutien scientifique et humain sans faille à tous mes projets de recherche et de carrière. Mes remerciements vont également à Françoise Daucé, qui m'a guidée dans la recherche de la problématique de mon travail et des paradoxes de la société civile en Russie ; à Anne Le Huérou, Frédéric Bernard, Jean-Robert Raviot, Jean-Philippe Jaccard pour leurs conseils précieux.

Je suis infiniment reconnaissante envers mes relecteurs et mes relectrices pour leurs regards vivifiants et leur solidarité : Iacopo Adda, Muriel Denèfle, Salomé Donnet, Rodolphe Droalin, Jasmin Gut, Yuliya Kaspiarovich, Mathilde Matras, Annick Morard, Léa Moreau Shmatenko, Cécile Petitdemange et Flore Vanackere. J'adresse également mes remerciements les plus chaleureux à Miguel D. Norambuena de m'avoir transmis la passion des rhizomes, à Chen Jiang pour sa sagesse et son regard éclairé sur la « puissance douce » en Chine, à Elizaveta Azarenok pour les retranscriptions de mes entretiens.

J'exprime aussi toute ma reconnaissance envers Rodolphe Droalin pour son soutien amical et nos innombrables échanges sur nos sujets de recherche fort complémentaires. Pour la réalisation pratique de mon enquête de terrain, j'adresse mes plus profonds remerciements à Aleksandr Tokarev de m'avoir accompagnée dans cette aventure et suivi de près l'évolution de mon enquête de terrain. Que mes interviewés soient également remerciés de leur confiance et sincérité.

Je tiens enfin à remercier le Fonds national suisse de m'avoir permis de conduire ma recherche en Russie, la Fondation Latsis d'avoir récompensé mes efforts, les directeurs de la série « Nouveaux regards sur l'international » et les éditions Peter Lang, en particulier Pierre Chabal, Brigitte Vassort-Rousset et Thierry Waser, pour la publication de cet ouvrage. L'enthousiasme et la joie de vivre de mes deux sœurs ont été le moteur de ce travail.

Liste des acronymes, sigles et abréviations

APPO	Académie de l'éducation pédagogique post-diplôme (APPO) [Sankt-Peterburgskaja Akademija postdiplomnogo pedagogičeskogo obrazovanija « АПППО »]
ASEAN	Association des nations d'Asie du Sud-Est
CEI	Communauté des États indépendants [Sodruženstvo Nezavisimyh Gosudarstv (SNG)]
CP FR	Code pénal de la Fédération de Russie [Ugolovnyj kodeks Rossijskoj Federacii (UK RF)]
FSB	Service fédéral de sécurité [Federal'naja služba bezopasnosti]
FSO	Service de protection des hautes personnalités [Federal'naja služba ohrany]
KONTAKT	Centre municipal pour les programmes sociaux et la prévention des phénomènes antisociaux chez les jeunes (KONTAKT) [Gorodskoj centr social'nyh programm i profilaktiki asocial'nyh javlenij sredi molodeži « KONTAKT »].
MIO	Mouvement islamique d'Ouzbékistan
MOST	Jeune société des étudiants du Tadjikistan [Molodežnoe Obščestvo Studentov Tadžikistana]
MVD	Ministère de l'Intérieur [Ministerstvo vnutrennyh del]
NAK	Comité national de lutte contre le terrorisme [Nacional'nyj antiterrorističeskij komitet]
NCPTI	Centre national de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la sphère virtuelle et de l'éducation [Nacional'nyj centr informacionnogo protivodejstvija terrorizmu i ěkstremizmu v obrazovatel'noj srede i seti Internet]

OCS	Organisation de coopération de Shanghai [Šanhajskaja organizacija sotrudničestva (ŠOS)]
ONC	Organisation non commerciale [nekommerčeskaja organizacija (NKO)]
ONU	Organisation des Nations unies
OTSC	Organisation du traité de sécurité collective [organizacija Dogovora o kolektivnoj bezopasnosti (ODKB)]
RSM	L'Union panrusse de jeunesse [Rossijskij Sojuz Molodeži]
Rosfinmonitoring	Service de surveillance financier fédéral [Federal'naja služba po finansovomu monitoringu]
SRAT	Structure régionale antiterroriste [Regional'naja antiterrorističeskaja struktura]
UE	Union européenne
VMSM	Union internationale panrusse de jeunesse [Vseros-sijskij mežnacional'nyj sojuz molodeži]

Table des matières

Liste des figures	21
Introduction	23
Entre biopolitique et rhizomes	25
Terrorisme et société civile	27
Russie 2018 : mon enquête de terrain	29

Partie I

Comment la lutte contre les « trois fléaux » est devenue l'affaire de la société civile

Chapitre 1

L'OCS : une plateforme de dialogue non contraignante	39
L'OCS, un « nouveau régionalisme »	41
L'histoire de l'OCS	43
Les « Cinq de Shanghai »	44
« Cinq pays – cinq négociateurs souverains »	45
L'OCS à l'épreuve de bouleversements géopolitiques	49
Une structure institutionnelle souveraine	50
La lutte contre les « trois fléaux »	52

Chapitre 2

De la « Terreur » aux « trois fléaux »	55
Le terrorisme dans le droit de l'ONU	56
La diplomatie antiterroriste de l'OCS	58
Les « trois fléaux » : des crimes hybrides contre l'État	59
L'« idéologie de la violence »	61

Des menaces perçues comme des actes	62
L'art de l'imitation législative	63

Chapitre 3

La lutte « souple » contre les « trois fléaux »	67
Le rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme	69
La « force souple » de l'OCS	70
Un mécanisme transnational d'extradition	73
La pratique des refoulements dans le cadre normatif de l'OCS	74
Les pays demandeurs de « terroristes »	76
L'OCS, une échappatoire aux jugements	78

Chapitre 4

Les plateformes civiles de l'OCS	81
Les outils idéologiques de l'antiterrorisme « doux »	82
L'Université de l'OCS, une « commande » du ministère	84
La Conseil des Jeunes de l'OCS	86
Les délégations nationales du Conseil des Jeunes	88
Ensemble mais séparément	90
La « Carte Jeunes OCS »	91
L'Appel à la jeunesse	92
Les jeunes de l'OCS contre le terrorisme et l'extrémisme	94
Tadjikistan 2018 : le festival international de la jeunesse	96
Un activisme apolitique	98

Partie II

Prévenir l'« idéologie du terrorisme »

Chapitre 5

Les dispositifs de l'antiterrorisme « doux »	105
La ressource « civilisationnelle »	106
La société civile comme levier	109

Au nom de l'« unité civique » de la « nation panrusse »	111
La « multinationalité » et pas le « multiculturalisme »	112
Entre patriotisme « civique » et patriotisme « défensif »	115
Vers une « identité civique »	116
L'« harmonie interethnique » à l'épreuve de la « tolérance »	117
Entre politique nationale et sécurité nationale	120
Le FSB à la quête de la dimension « douce » de l'antiterrorisme	126

Chapitre 6

La prévention du terrorisme par l'éducation	131
Une prévention événementielle	134
« Je suis le chef, tu es un imbécile »	135
Autour de tables rondes	137
Cinq centres de formation	138
Le Centre pour la tolérance du musée juif	138
Le Centre de prévention de l'extrémisme religieux et ethnique	141
L'Académie APPO : « je ne vais pas détruire l'État car je l'aime »	144
Le Centre KONTAKT	145
L'Institut islamique de Moscou	147
Le « maintien de l'ordre » : une pratique antiterroriste ?	151
Les « cyber-patrouilles civiles »	151
Le mouvement de jeunesse des douze	154

Chapitre 7

La société civile dans la lutte « douce » contre le terrorisme	159
Prévenir l'« idéologie du terrorisme » de manière directe	161
La ligne d'urgence de la Chambre sociale	162
Du coercitif au non coercitif, du FSB aux ONC	163
Prévenir l'extrémisme de manière indirecte	166
« Assister » le pouvoir	167
Une collaboration infidèle ?	170
Les ONC militaro-patriotiques russes	173
Le Collège des jeunes, une plateforme de dialogue	178

Les ONG du Caucase du Nord et la prévention de l'extrémisme	181
Le Congrès	181
La VMSM	183
Défendre les intérêts des « compatriotes »	184
Promouvoir sa culture, prévenir l'extrémisme	186
Saint-Petersbourg, « territoire de l'harmonie nationale »	187

Partie III

De la lutte contre le terrorisme aux mobilisations civiles

Chapitre 8

La société civile à l'épreuve de l'antiterrorisme « dur »	197
2002 : La loi n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes	198
2006 : La loi n° 35 sur la lutte contre le terrorisme	200
L'amalgame entre extrémisme et terrorisme	203
Opposition et extrémisme	204
Les « révolutions de couleur », l'œuvre d'« agents étrangers » ?	207
Le réseau des ONG de défense des droits humains	210
L'Espace ouvert, plateforme de « projets à long terme »	212
Influencer les politiques publiques	213
Les « organisations indésirables »	216
L'article 282 : la criminalisation de la contestation	217
Les « prisonniers politiques »	220

Chapitre 9

Des pratiques judiciaires paradoxales	223
Des organisations « extrémistes » ou « terroristes » ?	225
La menace du « terrorisme » en chiffres	227
La fabrique du terrorisme et de l'extrémisme en Russie	229
La lutte contre les groupes « non traditionnels »	233

L'extrême droite : de l'extrémisme au terrorisme	234
L'extrême gauche, une menace révolutionnaire	236
Les concurrents « non traditionnels » de l'Église orthodoxe russe ...	238
Les Témoins de Jéhovah	238
L'Église de Scientologie	239
Les musulmans à l'épreuve de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme	241
Pour qui est-il dangereux de lire Saïd Nursi ?	242
Du « porte-à-porte » à l'« extrémisme »	243
Hizb ut-Tahrir : le devenir de « terroristes sans terrorisme »	244
La CEDH face à l'interdiction de Hizb ut-Tahrir	246

Chapitre 10

Terroristes sans terrorisme	249
L'extrême gauche à l'épreuve de la « fabrication » d'affaires criminelles	249
La « Nouvelle grandeur » : une création du MVD ?	249
Tisser un « Réseau » terroriste	253
Des tortures et des « provocateurs »	254
De la répression au militantisme	258
Entre solidarité et indifférence	260
Hizb ut-Tahrir sur les vagues de l'antiterrorisme	262
Une « organisation extrémiste » ou « terroriste » ?	264
Tcheliabinsk 2013 : la transition de l'« extrémisme » au « terrorisme »	266
L'article 205.5 : une nouvelle vague de répression	268
Une cible pratique pour « fabriquer des affaires criminelles »	269
« Oufa 20 » : « nos enfants ne sont pas des terroristes »	271
Des vices de procédure	272
Défendre les « prisonniers politiques » de Hizb ut-Tahrir : quel dilemme ?	276
Être musulman et militant pour les droits humains	279

Conclusion	285
La lutte « douce » contre le terrorisme	286
La lutte « dure » contre le terrorisme	289
La lutte « souple » contre le terrorisme	293
Bibliographie	297
1. Sources primaires	297
1.1. Sources juridiques en ligne en français et anglais	297
1.2. Sources juridiques en ligne en russe	297
1.3. Liste des entretiens	302
1.3.1. <i>Événements enregistrés et correspondances</i>	305
1.3.2. <i>Sources primaires transmises par nos interviewés</i>	305
2. Sources secondaires	306
2.1. Ouvrages en français et en anglais	306
2.2. Chapitres d'ouvrage en français et en anglais	308
2.3. Articles en français et en anglais	310
2.3.1. <i>Articles en ligne en français et en anglais</i>	312
2.4. Ouvrages et articles en russe	315
2.4.1. <i>Articles et ouvrages en ligne en russe</i>	317
2.5. Rapports	319
2.5.1. <i>Rapports en ligne</i>	321
3. Ressources en ligne	321
3.1. Ressources en ligne en français et en anglais	321
3.2. Ressources en ligne en russe	322

Liste des figures

Figure 1. Lutte contre les « trois fléaux » au sein de l'OCS	34
Figure 2. Lutte « douce » contre le terrorisme en Russie	102
Figure 3. Prévenir l'extrémisme de manière indirecte	166
Figure 4. Lutte « dure » contre le terrorisme en Russie	192

Introduction

Héritière des « Cinq de Shanghai », un mécanisme de coopération établi en 1996 pour résoudre les questions frontalières entre la Chine et les Républiques centrasiatiques avec la coopération de la Russie, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) a été fondée en juin 2001. Cinq de ses six États membres fondateurs sont issus de l'espace post-soviétique : la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ; la Chine étant le sixième État membre fondateur. Inaugurée quelques mois avant les attentats du 11 septembre 2001, l'OCS se fixe pour mission principale la lutte contre les « trois fléaux », à savoir le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme au sein de ses États membres fondateurs. Parmi les États membres fondateurs de l'OCS, la Russie et la Chine sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Dans le discours officiel de l'OCS, l'ONU est par ailleurs dépeinte comme la « garante de la sécurité internationale, de la stabilité et de la paix »² sur la scène internationale.

Inciter les acteurs non étatiques à prêter main-forte aux acteurs institutionnels dans la sphère de la prévention du terrorisme est une idée développée au niveau international dans les années 2000. Les conventions et déclarations de l'OCS témoignent de la conception d'une approche globale et inclusive de l'antiterrorisme³ dès 2005. Un an plus tard, la *Stratégie antiterroriste mondiale de 2006* de l'ONU encourage la mise en place de mesures de prévention visant à éliminer les « conditions propices à la propagation du terrorisme ». Elle invite par ce biais « la société civile à s'associer à la campagne mondiale de prévention et de condamnation du terrorisme ». Plus récemment, si l'ONU a adopté en 2015 la résolution

² Рашид Алимов, *Шанхайская организация сотрудничества: становление, развитие, перспективы*, М., Издательство «Весь мир», 2017, p. 79.

³ L'expression « approche globale et inclusive » se réfère ici à la lutte contre le terrorisme qui résulte de l'emploi simultané d'instruments coercitifs et non coercitifs. L'adjectif « inclusif » renvoie, par ailleurs, au projet d'inclure des acteurs non étatiques dans la dimension de la prévention du terrorisme.

2250 sur la participation des jeunes, notamment dans l'effort de prévenir « les causes et les facteurs susceptibles de conduire au terrorisme », les chefs d'État de l'OCS ont entériné un Appel conjoint à la jeunesse en 2018. Cet appel encourage les jeunes à participer à la prévention des « idéologies radicales et destructrices au sein des jeunes générations », en particulier « la propagande du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme ».

Si l'approche sécuritaire de la lutte contre les « trois fléaux » évolue en tenant compte des politiques antiterroristes de l'ONU, le contexte géopolitique dans lequel se situe le développement de l'OCS marque une prise de distance de ses États membres fondateurs par rapport au modèle de développement qu'ils associent aux États-Unis et aux pays de l'Europe occidentale. Le sommet de l'OCS de 2005, qui s'inscrit dans le contexte des révolutions de couleur⁴ et des événements d'Andijan⁵, inaugure ainsi un refroidissement des relations entre les États membres fondateurs de l'OCS et les États-Unis.

Il en résulte une complexification de la perception de la Russie, de la Chine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan face à leur sécurité nationale : les tentatives d'exportation de « valeurs étrangères » en provenance de l'Occident qu'ils redoutent sont dépeintes comme des menaces sécuritaires. L'opposition que dressent les États membres fondateurs de l'OCS à partir de 2005 entre un ordre mondial

⁴ Les « révolutions de couleur » est une expression qui renvoie aux soulèvements populaires pour contester des élections jugées truquées dans l'espace postsoviétique. Par exemple, la « révolution des roses » en Géorgie (2003), la « révolution orange » en Ukraine (2004) et la « révolution des tulipes » au Kirghizstan (2005). L'avènement des « révolutions de couleur » a été perçu par les élites politiques russes, chinoises et centrasiatiques comme étant le résultat de l'ingérence des pays occidentaux, et tout particulièrement de Washington, dans leurs affaires intérieures. Секретариат Шанхайской организации сотрудничества, « Генеральный секретарь отвечает на ваши вопросы », 2016 <<http://rus.sectesco.org/news/20160917/130480.html>> (consulté en ligne le 5 novembre 2019).

⁵ Selon l'administration de l'ancien président ouzbèk Islam Karimov, les événements d'Andijan de 2005 ont été marqués par des actions terroristes dirigées contre des bâtiments gouvernementaux. Selon de nombreux observateurs, notamment occidentaux, qui emploient l'expression du « massacre d'Andijan », il s'agirait, en réalité, de la répression sanglante d'une manifestation pacifique. Fardhod Tolipov, « Multilateralism, Bilateralism and Unilateralism in "Fighting Terrorism in the SCO Area" », *China and Eurasia Forum Quarterly*, 4/2, 2006 ; Sébastien Peyrouse, « Le tournant ouzbek de 2005. Éléments d'interprétation de l'insurrection d'Andijan », *Revue internationale et stratégique*, n° 64, 2006.

vu comme unipolaire et dominé par les États-Unis, et la défense d'un ordre mondial multipolaire « juste et équitable » reposant sur l'« esprit de Shanghai »⁶ reconfigure ainsi la mécanique discursive de l'OCS. Celle-ci renforce par effet de miroir sa « nouvelle forme de régionalisme », fondée sur la défense aussi bien de l'ordre constitutionnel que de l'intégrité territoriale de ses États membres fondateurs.

Entre biopolitique et rhizomes

La théorie de la biopolitique de Michel Foucault et le concept du rhizome élaboré par Gilles Deleuze et Felix Guattari sont des outils conceptuels utiles à l'analyse du rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme au sein de l'OCS et de la Fédération de Russie. Le fait de rapprocher des théories aussi différentes que celles de la biopolitique et du rhizome peut sembler contradictoire, mais c'est précisément la recherche du paradoxe qui a motivé mon choix. En effet, ce livre a pour vocation d'interroger, d'une part, l'élaboration et la mise en place centralisatrice de dispositifs de sécurité à l'instar de lois et de discours antiterroristes au sein des États membres fondateurs de l'OCS. D'autre part, il vise à éclairer les réappropriations ou les remises en cause dynamiques, voire rhizomiques de ces mêmes dispositifs chez des acteurs pluriels.

La biopolitique est un néologisme de Michel Foucault, qu'il formalise dans le cours devenu livre *Naissance de la biopolitique* (1978–1979), et qui désigne l'ensemble des techniques auxquelles l'État a recours à des fins de contrôle social⁷. La notion de biopolitique chez Michel Foucault apparaît de manière croissante dans le domaine des études sécuritaires. Dans le contexte de l'antiterrorisme, les lois peuvent être perçues comme des dispositifs de sécurité et des technologies gouvernementales.

Cela étant, le biopouvoir mobilise des dispositifs à la fois coercitifs et non coercitifs afin de se légitimer. C'est ainsi, par exemple, que la rhétorique de l'État peut prohiber ou stigmatiser certains comportements, et

⁶ L'« esprit de Shanghai » désigne les valeurs fondamentales de l'OCS, à savoir la confiance mutuelle, les avantages réciproques, l'égalité, les consultations réciproques, le respect pour la diversité culturelle et l'aspiration au développement conjoint. Пан Гуан, « Что такое шанхайский дух », *Infoshos.ru*, 2008 (consulté en ligne le 2 novembre 2019).

⁷ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Cours au Collège de France (1978–1979), Paris, Gallimard-Seuil, 2004, p. 48.

conjointement, inciter les individus à se distancier de manière autonome de ces comportements. De manière analogue, l'entreprise de mobilisation de la société civile et des institutions de l'éducation autour du projet de la prévention des récits terroristes et extrémistes peut être pensée comme un processus de légitimation des États membres fondateurs de l'OCS, de défense et de promotion de l'« unité nationale » [nacional'noe edinstvo].

Dans la *Naissance de la biopolitique*, Foucault écrit que « la bonne pratique pénale ne vise aucunement à une extinction du crime, mais à un équilibre entre des courbes d'offre de crime et de demande négative »⁸. Je mobiliserai cette réflexion sur la pénalité calculée pour présenter les pratiques judiciaires paradoxales de la Fédération de Russie dans la sphère de l'antiterrorisme et le phénomène de la « fabrication » d'affaires pénales dénoncé par mes interlocuteurs.

Le principe philosophique du rhizome est illustré en 1980 par le philosophe Gilles Deleuze et le psychanalyste Felix Guattari dans le second volume de *Capitalisme et schizophrénie* intitulé *Mille Plateaux*. Dans l'esprit de la philosophie de Deleuze et Guattari, le rhizome, une structure mouvante, évolutive, horizontale et immanente, s'oppose au paradigme « arborescent » qui, selon eux, a modelé la pensée occidentale.

La lutte contre les « trois fléaux » au sein de l'OCS est un programme politique qui aspire à faire converger les intérêts et les ressources de nombreux acteurs diversifiés. En effaçant les frontières entre les espaces public et civil, l'antiterrorisme, comme projet transnational au sein de l'OCS, ouvre une nouvelle dimension mouvante d'alignements et de coordination rhizomique : la fluctuation des acteurs et des discours forme sa trame évolutive.

L'interprétation des relations entre les acteurs de l'antiterrorisme au sein de la Fédération de Russie comme une trame rhizomique ouvre un champ d'analyse intéressant en ce qu'elle permet d'étudier les rôles multiples qu'endossent les acteurs et de mettre en évidence les synergies qui adviennent de façon spontanée et « acentrée »⁹ entre ceux et celles qui, tour à tour, préviennent l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » ou dénoncent les abus de pouvoir découlant de la mise en œuvre coercitive de l'antiterrorisme.

⁸ *Ibidem*.

⁹ L'adjectif « acentrée » est employé par Deleuze et Guattari pour décrire le rhizome qui, d'après eux, s'oppose à toute logique centralisatrice, arborescente et verticale.

La notion d'« évolution parallèle » qui intervient entre les principes de la cartographie et de la décalcomanie du rhizome enrichira également mes réflexions. Pour Deleuze et Guattari, la « logique de l'arbre » est une « logique du calque et de la reproduction ». En revanche, la « carte » est un processus, un devenir ; elle se construit et fait partie du rhizome¹⁰. Cela signifie que l'opération de reporter le « calque » sur la « carte » n'implique pas une symétrie, d'où la présence inévitable d'écarts entre les deux. Dans ce livre, j'explorerai les écarts entre le « calque » des stratégies antiterroristes des États membres fondateurs de l'OCS et leur réalisation sur le terrain par des acteurs non étatiques, la « carte ».

Terrorisme et société civile

Ce livre vise à éclairer la manière dont s'enchaînent deux notions sans lien apparent – terrorisme et société civile – dans la mise au point des politiques sécuritaires des États membres fondateurs de l'OCS, et en particulier de la Fédération de Russie. La société civile et le terrorisme sont des notions sujettes à des interprétations multiples dont la signification fluctue selon le contexte historique et national dans lequel nous les situons.

Pour l'OCS, le terrorisme constitue l'un des « trois fléaux » défini en 2001 dans la doctrine du même nom. Je montrerai la manière dont les notions de séparatisme et d'extrémisme interagissent, s'entremêlent et se recoupent avec le concept de terrorisme dans l'espace de l'OCS. D'un côté, les vocables « terrorisme » et « extrémisme » sont employés comme des synonymes pour désigner la sphère de leur prévention dans le discours officiel de l'OCS et de l'administration russe. De l'autre, le « terrorisme » résulte d'un amalgame très singulier entre l'extrémisme et le séparatisme dans les actes normatifs de l'OCS et dans la pratique judiciaire russe. D'ailleurs, selon son appréciation normative au sein de l'OCS et de la Fédération de Russie, le terrorisme ne sous-tend pas nécessairement la réalisation d'actions violentes.

Dans l'espace de l'OCS, la prévention des discours terroristes est fondée sur des dispositifs publics qui brouillent les frontières entre organisations à but non lucratif et institutions scolaires, entre organisations gouvernementales et non

¹⁰ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 20.

gouvernementales¹¹. Par conséquent, j'éviterai d'employer l'expression « organisation non gouvernementale » (ONG) en dehors de son contexte occidental. Mon point d'observation central étant l'espace de l'OCS, et en particulier la Russie – les pays d'Asie centrale, sans être négligés, ne sont pas au cœur de ce livre –, j'utiliserai le terme plus fréquemment utilisé par les acteurs institutionnels et non étatiques de cet espace, à savoir « organisation non commerciale » (ONC).

Le modèle de société civile promu par les États membres fondateurs de l'OCS est paradoxal en ce qu'il repose à la fois sur la répression des associations critiques du pouvoir et sur le développement d'une « société civile nationale », placée sous le contrôle des autorités. Afin de tenir compte de ces spécificités, la définition de « société civile » qui s'ajuste à mon analyse est la suivante : l'espace de l'action civile entre l'individu et l'État issu de la collaboration avec l'État ou de l'opposition à celui-ci. *L'espace issu de la collaboration avec l'État* désigne ici les ONC partenaires des États membres fondateurs de l'OCS et les organisations de l'enseignement qui participent à la prévention des discours terroristes et extrémistes dans l'espace public.

L'espace issu de l'opposition à l'État correspond, en revanche, aux éléments critiques de la société civile, notamment les organisations de défense des droits humains. Pour désigner leurs membres, je ferai usage du terme générique de « défenseur des droits humains » [pravozaščitnik]. En deuxième lieu, *en opposition à l'État* se référera à des mouvements citoyens, nés pour contester la répression de certains membres présumés de groupes politiques et religieux interdits en tant qu'« organisations terroristes » ou « extrémistes ». Dans ce contexte, de nombreux détenus et condamnés d'extrémisme et de terrorisme sont communément appelés des « prisonniers politiques » [politzačljučennye] par les organisations de défense des droits humains.

¹¹ La configuration des sociétés civiles dans l'espace de l'OCS au cours des années 2000 témoigne de l'omniprésence des gouvernements : si les pouvoirs russe et chinois cherchent, nous le verrons, à « créer » des sociétés civiles placées sous leur contrôle, les administrations des républiques d'Asie centrale membres de l'OCS laissent peu de marge d'autonomie aux associations nationales. De ce fait, le sigle « ONG », qui sous-tend la négation des relations entre la société civile et les institutions gouvernementales, ne figure pas dans le droit civil des États membres fondateurs de l'OCS.

Étudier la société civile « dans son rapport à l'État » et non pas en qualité d'« antipode de l'État », comme le dit Jean-François Bayart, permet de saisir les modes d'intervention des associations de la société civile au sein des gouvernements autoritaires, à l'instar des États membres fondateurs de l'OCS. Pour le politologue, « la résistance, l'escapisme, le contournement, la réappropriation, la disqualification, l'adhésion sont autant de lignes de positionnement par rapport au pouvoir, que l'on retrouve, nonobstant la diversité des situations historiques »¹². Dans ce livre, la notion de lignes de positionnement éclairera les logiques d'action individuelle qui orientent le parcours des acteurs associatifs des plateformes civiles de l'OCS et des organisations de société civile en Russie dans la sphère sécuritaire.

Russie 2018 : mon enquête de terrain

En 2018¹³, j'ai exploré sur le terrain au cours d'un an les effets à la fois coercitifs et inclusifs de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme sur les relations entre acteurs institutionnels et civils en Russie en me focalisant sur deux catégories d'organisations. En premier lieu, les organisations russes de défense des droits humains qui contestent l'action antiterroriste des forces de l'ordre à la lumière d'affaires criminelles qu'elles considèrent comme « fabriquées ». En deuxième lieu, les entités « civiles » issues des services de renseignement, les ONG et les organisations de l'enseignement qui déclarent collaborer avec l'administration russe dans le domaine de la prévention de l'extrémisme et du terrorisme.

Compte tenu du fait que mon terrain était exploratoire et difficile d'accès, j'ai sélectionné une approche qualitative pour conduire ma recherche. Ma principale démarche de récolte des données s'est fondée sur la conduite d'entretiens semi-directifs¹⁴ à laquelle j'ai pu ajouter un

¹² Jean-François Bayart, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, n° 3, 1985, p. 344.

¹³ Bourse de mobilité octroyée par le Fonds national suisse (FNS) pour le projet « Le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme », n° 178160 <<http://p3.snf.ch/project-178160>>.

¹⁴ Pour réaliser mes entretiens, j'ai suivi la démarche de « l'entretien compréhensif » telle qu'avancée par le sociologue français Jean-Claude Kaufmann. Il s'agit d'une méthode qui emprunte des éléments à la recherche qualitative et à la technique habituelle de l'entretien semi-directif. Ainsi, j'ai sollicité les représentations sociales de mes interviewés en donnant la place à leur « expérience du vécu ». Alain Blanchet

volet d'observation participante¹⁵. J'ai mené plus de cent entretiens¹⁶ auprès d'une large palette d'acteurs à Saint-Pétersbourg et Moscou ainsi que lors de ma participation au Festival international de la jeunesse de la CEI et de l'OCS au Tadjikistan qui s'est tenu à l'été 2018.

En raison de la difficulté à trouver des acteurs associatifs impliqués dans des programmes de prévention du terrorisme en Russie, j'ai eu recours à la méthode d'échantillonnage dite de « boule de neige », souvent utilisée par les sociologues quand il se révèle impossible de construire un cadre d'échantillonnage à l'avance¹⁷. Selon cette approche, j'ai demandé à mes premiers interviewés, appelés « germes »¹⁸ dans le lexique de cette méthode d'échantillonnage, de m'indiquer des noms de contacts. Cette méthode est répliquée lors de chaque nouvel entretien, ce qui permet ainsi de constituer un échantillon solide¹⁹.

Ainsi, mes contacts à l'université de Saint-Pétersbourg m'ont ouvert l'accès aux organisations de défense des droits humains à Moscou et

et Anne Gotman, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 20. La méthode de l'« entretien compréhensif » m'a permis d'instaurer un lien proche avec mes interviewés en donnant l'impression de les « connaître intimement ». Cette impression a par ailleurs été renforcée par le fait que j'ai mené au minimum deux entretiens avec chacun de mes interlocuteurs. Pour traiter les données de mes entretiens, j'ai croisé deux types d'analyse en sciences humaines et sociales : l'approche phénoménologique et l'approche thématique. L'analyse phénoménologique est fondée sur l'exigence de conserver « un certain silence intérieur et une disponibilité à ce qui est, à ce qui se présente à soi ». L'analyse thématique que j'ai choisi de combiner à l'analyse phénoménologique m'a permis, en revanche, de sélectionner les passages thématiques les plus pertinents pour présenter mes résultats de recherche.

¹⁵ Mon observation participante en Russie a porté sur le mode d'action et le rôle de mes interviewés à la fois dans la prévention de l'« idéologie du terrorisme et de l'extrémisme » et dans la dénonciation des abus de pouvoir qui en découlent. Lors de ma participation à plus de vingt événements en lien avec mon objet d'étude, j'ai noté mes observations dans un journal de terrain.

¹⁶ J'ai sélectionné, parmi mes données de terrain, plus de soixante-dix entretiens pour rédiger ce livre.

¹⁷ Julian Kirchherr et Katrina Charles, « Enhancing the sample diversity of snowball samples : Recommendations from a research project on anti-dam movements in Southeast Asia », *PLoS ONE*, 13/8, 2018, p. 2 <<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0201710>> (consulté en ligne le 10 janvier 2020).

¹⁸ Les « germes » sont les individus qui engendrent un échantillon.

¹⁹ Pour en savoir plus sur le cadre méthodologique de cette recherche, voir : Annick Valteau, *Le rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme en Russie : entre politiques inclusives et pratiques répressives au nom de « l'esprit de Shanghai »*, Université de Genève, 11 septembre 2020.

Saint-Pétersbourg et m'ont permis de repérer les représentants de l'Université de l'OCS à Moscou. Concernant les ONG encadrées par l'administration russe qui participent à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme, j'ai repéré à Saint-Pétersbourg des représentants issus à la fois du domaine académique et de l'espace associatif. Cette démarche s'est révélée fructueuse dans la mesure où, grâce à ces derniers contacts, ma recherche sur le terrain a pu bifurquer vers l'étude de la société civile administrée par le pouvoir russe qui était, pour moi, le groupe le plus difficile d'accès. Si la méthode d'échantillonnage par « boule de neige » comporte le risque d'avoir un échantillon trop « homogène », j'estime avoir su déjouer cet écueil méthodologique : en effet, grâce aux contacts variés de mes « germes », j'ai eu accès à de nombreuses ONG différentes aussi bien parmi les associations partenaires du gouvernement russe qu'au sein de la communauté des défenseurs des droits humains.

Le choix de Moscou et Saint-Pétersbourg pour mon enquête de terrain n'est pas anodin. Selon les données du ministère de la Justice de la Fédération de Russie, il existe 214 172 ONG réparties sur le territoire russe en 2020 : 44 061 se trouvent à Moscou et dans l'*oblast* de Moscou alors que 11 304 sont à Saint-Pétersbourg et dans l'*oblast* de Leningrad. 25 % des ONG enregistrées par l'administration russe opèrent ainsi dans les *oblast* des villes de mon cas d'étude. De plus, le ministère de la Justice de la Fédération de Russie enregistre 70 associations qualifiées d'« agents étrangers »²⁰ en 2020 : 24 à Moscou et 9 à Saint-Pétersbourg, soit près de 50 % de la moyenne à l'échelle fédérale²¹. Moscou et Saint-Pétersbourg ont ainsi représenté des laboratoires d'étude propices pour se questionner sur la place des ONG tant dans les politiques inclusives que dans les pratiques répressives du pouvoir russe dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Dans ce livre, j'ai anonymisé la majorité de mes interlocuteurs afin d'en garantir la sécurité et cela, malgré le fait qu'ils avaient accepté d'être

²⁰ De nombreuses organisations russes de défense des droits humains sont considérées par le pouvoir russe comme des « agents étrangers ».

²¹ Министерство Юстиции Российской Федерации, « Информация о зарегистрированных некоммерческих организациях », 2019 <<http://unro.minjust.ru/NKO.aspx>> ; Министерство Юстиции Российской Федерации, « Сведения реестра НКО, выполняющих функции иностранного агента », 2019 <<http://unro.minjust.ru/NKOForeignAgent.aspx>> (consulté en ligne le 16 avril 2020).

cités dans mon travail à l'exception d'une personne. Je lève l'anonymat des défenseurs des droits humains qui s'expriment publiquement sur les questions évoquées dans cette analyse, des figures publiques parmi les représentants des plateformes civiles de l'OCS et de l'administration russe ainsi que des « prisonniers politiques » et de leurs proches ayant demandé explicitement que leurs noms apparaissent dans ce livre. Toutes les traductions du russe vers le français d'extraits d'entretiens et de citations de références russes ont été réalisées par l'auteure.

L'actualité étant au cœur de cette recherche, j'analyserai la période qui s'étale de 2001, l'année de création de l'OCS, à 2019. Dans ce cadre, je me focaliserai en particulier sur les évolutions de trois affaires criminelles liées à l'extrémisme et au terrorisme lors de la période qui recouvre la réalisation de ma recherche de terrain en Russie (2018–2019) en intégrant leurs derniers développements jusqu'en 2020–2021.



Figure 1. Lutte contre les « trois fléaux » au sein de l'OCS. Cette représentation graphique, créée par l'auteure, réunit les mots clés de la première partie de ce livre et en présente visuellement la fréquence grâce à l'unité de taille attribuée.

Partie I

COMMENT LA LUTTE CONTRE LES « TROIS FLÉAUX » EST DEVENUE L'AFFAIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Créée quelques mois avant les attentats du 11 septembre 2001, l'OCS et ses États membres fondateurs ont su tirer profit de « la guerre globale contre le terrorisme » déclarée par l'ancien président des États-Unis, George W. Bush de plusieurs façons. D'une part, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan étiquettent comme « terroristes » les menaces qu'ils perçoivent à l'encontre de l'ordre constitutionnel et à l'intégrité territoriale de l'État. D'autre part, ils participent au développement d'une structure de coopération ouverte et non contraignante, l'OCS, pour produire une nouvelle vision de la sécurité au niveau transnational. Selon cette vision, la société civile se situe au cœur de politiques régaliennes visant à la fois l'endiguement et l'engagement des acteurs associatifs dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Des raisons historiques et sécuritaires éclairent le paradoxe des relations entre les États membres fondateurs de l'OCS et leurs sociétés civiles. La dissolution de l'URSS a constitué un moment historique unique pour les sociétés civiles en Russie et en Asie centrale : dans le cadre de l'aide internationale à la « transition démocratique » des pays postsoviétiques, des fonds sont octroyés au développement d'ONG russes et centrasiatiques. Compte tenu que la tranche la plus considérable de l'aide étrangère provenait des États-Unis et de l'Union européenne²², la version occidentale du concept de la société civile a fini par modeler les missions et les activités des associations nationales, bénéficiaires de financements étrangers. De fait, elles devaient agir dans les limites de l'agenda

²² Parmi les bailleurs de fonds nous pouvons citer la MacArthur Foundation, USAID, la Commission européenne, la Ford Foundation (USA), National Endowment for Democracy (NED) et la Westminster Foundation for Democracy (UK).

politique de leurs donateurs, à savoir la promotion de la démocratie²³. La prolifération d'ONG dans les années 1990 témoigne incontestablement de la majeure liberté dont elles jouissaient suite au démantèlement de l'URSS. Cependant, ce regain de liberté n'a pas eu pour conséquence l'organisation de sociétés civiles indépendantes de l'État en Russie, au Kazakhstan, au Kirghizstan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Contrairement à ses partenaires de l'OCS, la Chine autorise les activités d'organisations humanitaires occidentales en son sein suite à son admission en tant qu'État membre au sein des Nations unies en 1971²⁴. Cependant, dans les années 1990, le gouvernement chinois oriente et fixe des limites nettes à la sphère d'intervention des ONG étrangères sur son territoire afin que celles-ci résolvent des questions d'ordre social et renoncent, en revanche, à l'aspiration de promouvoir la défense des droits humains en Chine.

En Russie et au sein des Républiques centrasiatiques, en revanche, c'est en particulier au cours des années 2000 que les pouvoirs en place s'attellent à réglementer et restreindre la sphère d'action des associations de défense des droits humains. Le contexte géopolitique est celui des « révolutions de couleur » dans l'espace postsoviétique, perçues par les élites politiques russes, chinoises et centrasiatiques comme étant le résultat de l'ingérence des pays occidentaux dans les affaires intérieures de l'État. En particulier, les ONG financées par des bailleurs de fonds étrangers sont soupçonnées d'inciter aux mobilisations citoyennes. Ainsi, la Fédération de Russie renforce, par le biais législatif, ses politiques répressives visant à museler l'opposition politique et à entraver les activités des ONG qui critiquent le pouvoir. Comme dans le cas de la Russie, les gouvernements du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan limitent l'afflux de fonds étrangers aux ONG nationales et verrouillent l'espace associatif en leur sein de façon plus ou moins complète selon les républiques²⁵. La Chine, comme ses partenaires de l'OCS, a aussi été particulièrement attentive à l'évolution des « révolutions de couleur »

²³ Lisa McIntosh Sundstrom, « Funding civil society : foreign assistance and NGO development in Russia », *The Journal of Power Institutions in Post-soviet Societies*, n° 9, 2009, p. 37.

²⁴ Dora Martins, « The Influence of International Civil Society in China », *Inter Asia Papers*, n° 37, 2014 <<http://www.raco.cat/index.php/interasiapapers/article/view/297206/386182>> (consulté en ligne le 3 février 2017).

²⁵ *Ibidem*.

dans l'espace postsoviétique et a réagi à ces événements en muselant les ONG chinoises qui travaillaient sur des domaines sensibles, notamment la liberté de culte et la question tibétaine²⁶.

Dans les années 2000, la situation paradoxale des sociétés civiles russe, chinoise, kazakhe, kirghize, tadjike et ouzbèke tient au fait que les États membres fondateurs de l'OCS visent simultanément à endiguer l'action des associations de défense des droits humains et à soutenir le développement d'ONG qui leur sont loyales. Cette dernière stratégie en Russie et en Chine peut être synthétisée par l'expression « État fort – société civile forte ». En particulier, l'administration russe sous Vladimir Poutine prône le renforcement du paradigme « État fort – société civile forte » en finançant le développement d'ONG qu'elle encadre et en promouvant les sphères d'action telles que l'aide sociale au citoyen, la sauvegarde de la mémoire historique et le renforcement de l'« harmonie interethnique »²⁷. À l'instar de l'impératif politique de Vladimir Poutine un « État fort – une société civile forte », le président chinois Xi Jinping a manifesté dès son arrivée au pouvoir en 2013 l'intention de promouvoir le développement en Chine d'une « société civile nationale », incarnant les valeurs chinoises, notamment le patriotisme et l'« harmonie interethnique », par opposition à celles des États-Unis et de l'Europe occidentale, centrées sur les libertés et les droits individuels²⁸. Si, dans les années 2000, les pouvoirs russe et chinois cherchent à « créer » des sociétés civiles placées sous leur contrôle, les administrations des républiques d'Asie centrale membres de l'OCS laissent peu de marge d'autonomie aux associations nationales. S'agissant du projet d'inclure la société civile dans la lutte contre les « trois fléaux », celui-ci est destiné aux ONG partenaires des États membres fondateurs de l'OCS dont certaines, j'y reviendrai, participent à ses plateformes civiles.

La double dimension, coercitive et non coercitive, de l'antiterrorisme au sein de l'OCS ainsi que de la Russie, de la Chine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan dans les années 2000 a

²⁶ Melissa Hooper, « Russia's Bad Example », *Democracy Digest*, 2016 <<https://www.demdigest.org/russias-bad-example/>> (consulté en ligne le 5 décembre 2019).

²⁷ М. С. Тимофеев, « Развитие правовых основ системы общественного контроля как фактор формирования сильного российского государство », *Вестник Российского университета кооперации*, 4/14, 2013, p. 80.

²⁸ Melissa Hooper, « Russia's Bad Example », *Democracy Digest*, 2016 <<https://www.demdigest.org/russias-bad-example/>> (consulté en ligne le 3 février 2017).

un impact paradoxal sur les relations entre les États membres fondateurs de l'OCS et leurs sociétés civiles. Pour mieux comprendre ce paradoxe, je retracerai les phases de l'évolution historique de l'OCS en explicitant le lien entre son action sécuritaire et le contexte géopolitique qui l'entoure. Suivra l'étude de la doctrine des « trois fléaux » et des écarts entre la définition de terrorisme qu'avance l'OCS et ses tentatives de conceptualisation au sein de l'ONU. En explorant les « trois fléaux » dans le cadre normatif de l'OCS, je présenterai l'élargissement progressif de la notion de terrorisme vers un concept hybride et incertain. Puis, en étudiant les usages terminologiques en chinois et en russe qui rejoignent la notion américaine de « smart power » appliquée à la sphère de l'antiterrorisme, j'avancerai la formule « force souple », que je présenterai comme la synthèse entre les dimensions coercitive (« dure ») et non coercitive (« douce ») de la lutte contre les « trois fléaux ».

L'examen de la dimension « dure » de la lutte contre les « trois fléaux » au sein de l'OCS se fera à l'aide de l'exemple de la pratique transnationale des refoulements d'individus soupçonnés de terrorisme, de séparatisme ou d'extrémisme au niveau transnational. Je mobiliserai ici les entretiens que j'ai réalisés avec des défenseurs des droits humains en Russie. Pour découvrir en revanche la dimension « douce » contre les « trois fléaux » de l'OCS, je montrerai comment les plateformes civiles de l'OCS, son Université et son Conseil des Jeunes, préviennent les idées du terrorisme, de l'extrémisme et du séparatisme par la culture et l'éducation. Les entretiens que j'ai conduits en Russie et au Tadjikistan en 2018 avec des acteurs de l'Université de l'OCS et du Conseil des Jeunes de l'OCS serviront de base à cette analyse.

Chapitre 1

L'OCS : une plateforme de dialogue non contraignante

Peu d'analyses approfondies existent sur l'OCS qui demeure, de ce fait, assez méconnue et souvent incomprise. L'étude de l'OCS se situe ainsi sur la toile de fond de la multiplicité des masques qu'elle est amenée à porter en fonction du regard de l'observateur. Le chercheur Timur Dadabaev déduit de l'étude de la littérature existante sur l'OCS que deux images principales de l'organisation sont projetées par les experts²⁹. D'une part, l'OCS apparaît comme un partenariat multilatéral qui répond aux intérêts géostatiques de la Chine. D'autre part, l'OCS est perçue comme un mécanisme régional qui favorise l'alliance stratégique entre la Chine et la Russie avec la forte emprise politique de cette dernière sur le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan³⁰.

Les analyses de certains chercheurs occidentaux présentent en revanche l'OCS comme un bloc militaire antagoniste dont l'action est dirigée contre les États-Unis et l'Europe occidentale. L'OCS en ressort de telle sorte comme un outil géostratégique russo-chinois³¹, comme une nouvelle « OTAN de l'Est », conçue pour étouffer les intérêts, notamment des États-Unis, dans la région centrasiatique³². Cette perspective place l'accent sur les deux grandes puissances de l'organisation, la Russie et la Chine, qui agiraient comme contrepoids aux intérêts de Washington au sein d'une alliance stratégique.

²⁹ Timur Dadabaev, « Shanghai Cooperation Organization (SCO), Regional Identity Formation from the Perspective of the Central Asia States », *Journal of Contemporary China*, 23/85, 2014, pp. 102–103.

³⁰ Stephan Aris, « A new model of Asian regionalism : Does the Shanghai Cooperation Organisation have more potential than ASEAN ? », *Cambridge Review of International Affairs*, 22/3, 2009, p. 460.

³¹ *Idem*, « The Shanghai Cooperation Organisation : “Tackling the Three Evils”, A Regional Response to Non-traditional Security Challenges or an Anti-Western Bloc ? », *Europe-Asia Studies*, 61/3, 2009, p. 458.

³² Timur Dadabaev, « Shanghai Cooperation Organization (SCO), Regional Identity Formation from the Perspective of the Central Asia States », *op. cit.*, p. 103.

Le politologue Pierre Chabal estime que la vision qui présente l'OCS comme une « OTAN de l'Est » est « occidental-centriste ». En alternative, il propose une grille d'analyse « asie-centriste »³³. Celle-ci consiste à étudier l'organisation « de l'intérieur »³⁴.

L'image que l'OCS cherche en effet à brosser d'elle-même est éloignée de celle d'une « alliance antioccidentale ». De fait, les communiqués officiels de l'OCS ne cessent de souligner la vocation d'ouverture de l'organisation en réfutant l'idée qu'elle soit un bloc militaire ou une « alliance dirigée contre des États tiers ». En 2017, le secrétaire général de l'OCS, Rashid Alimov, réitère cette idée dans son ouvrage consacré à l'OCS³⁵. Cela étant, certains propos contenus dans les actes normatifs de l'OCS renforcent son image anti-occidentale. Par exemple, le principe de « non-ingérence » dans les affaires intérieures des États que développe le cadre normatif de l'OCS incarne le rejet de ses États membres du rôle présumé de Washington dans le contexte des « révolutions de couleur » dans l'« étranger proche » de la Russie, et plus récemment, dans le cadre des manifestations à Hong Kong.

De plus, l'OCS n'hésite pas à pointer du doigt la « double morale » notamment des États-Unis qui, selon elle, critiquent ouvertement la situation des droits humains au sein de la Chine, de la Russie, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan tout en violant le principe de la souveraineté nationale de pays tiers à l'instar du Kosovo et de l'Irak. Bien que l'OCS déclare qu'elle n'est pas une « union politique » et que « ses actions ne sont pas dirigées contre d'autres pays et d'autres régions »³⁶, l'organisation a été créée et opère sous une double pression. D'une part, l'OCS réagit à « la contrainte d'une structure internationale unipolaire », à savoir l'hégémonie américaine³⁷. D'autre part, elle évolue

³³ Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, p. 21. Pierre Chabal, *La coopération de Shanghai : conceptualiser la nouvelle Asie*, Liège, Presses de l'Université de Liège, 2019.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ Рашид Алимов, *Шанхайская организация сотрудничества...*, *op. cit.*, p. 136.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ Wei-Guang Wang, « Au-delà de la lutte contre le terrorisme : le rôle de l'OCS dans la construction de la sécurité régionale », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, *op. cit.*, pp. 154–156.

conformément à la volonté politique déclarée de bâtir un « ordre mondial multipolaire »³⁸ sous la coordination de l'ONU.

Si l'OCS s'oppose à la domination des États-Unis dans les relations internationales, son rayon d'action est axé sur la sécurité dite non traditionnelle³⁹. En effet, l'OCS apparaît comme un système coopératif dirigé vers l'éradication des menaces envers la sécurité nationale de ses États membres fondateurs, au moyen d'instruments non militaires⁴⁰, notamment l'harmonisation de la lutte contre les « trois fléaux » à l'échelle transnationale. Reste à souligner que l'OCS n'a pas une approche globale mais régionale de l'antiterrorisme, dans la mesure où elle répond à l'objectif premier de défendre la stabilité, l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale de ses États membres fondateurs.

L'OCS, un « nouveau régionalisme »

La littérature contemporaine consacrée à la notion d'« institutionnalisme régional » se réfère avant tout à l'Union européenne (UE) comme modèle d'intégration. Il va sans dire que l'OCS s'écarte du modèle européen de l'institutionnalisme régional. Premièrement, le modèle de coopération de l'OCS repose sur une collaboration intergouvernementale qui rejette le principe de supranationalité, caractéristique de l'UE. Deuxièmement, elle réunit des États aux tendances autoritaires. À l'instar de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'OCS se présente comme un nouveau type de mécanisme coopératif, certes peu démocratique, mais

³⁸ Mara Gubaidullina et Aigerim Yelibayeva, « L'impact de l'Organisation de coopération de Shanghai. Des bilatéralismes à la multilatéralisation des relations diplomatiques parmi ses pays-membres et ses pays-observateurs », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, *op. cit.*, p. 426.

³⁹ La catégorie « non traditionnelle » touche aux questions de sécurité en dehors de conflits armés. Elle « réunit en priorité toute une série d'activités opérées dans les interstices du contrôle étatique : terrorisme international, piraterie maritime, migration clandestine, contrebande, etc. ». Stéphanie Martel, « Lutte anti-traffic transfrontalière en Asie du Sud-Est : la coopération subrégionale comme tremplin pour le régionalisme en matière de sécurité », *L'Espace politique*, 24/3, 2014 <<http://lespacepolitique.revues.org/3181>> (consulté en ligne le 9 octobre 2017).

⁴⁰ Stephen Aris, « The Shanghai Cooperation Organisation : “Tackling the Three Evils”, A Regional Response to Non-traditional Security Challenges or an Anti-Western Bloc ? », *op. cit.*, p. 467.

qui a tout de même su développer ses domaines de collaboration et perdurer dans le temps⁴¹, en faisant office d'instrument de coordination et de dialogue. Le chercheur Stefen Aris formule en la matière l'idée d'une « voie ASEAN », c'est-à-dire d'un nouveau modèle d'organisations régionales asiatiques, caractérisé par l'informalité des négociations, la prise de décision par consensus et un cadre législatif peu institutionnalisé⁴².

Le paradigme d'un « nouveau régionalisme » est étroitement lié à l'« esprit de Shanghai », une expression qui renvoie au socle des « valeurs fondamentales » de l'OCS. Pan Guang, directeur du centre d'analyse de l'OCS auprès de l'Académie des Sciences Sociales de Shanghai, explique que l'« esprit de Shanghai » renvoie à la « confiance mutuelle », aux « avantages réciproques », à l'« égalité », aux « consultations réciproques », au « respect pour la diversité culturelle » et à l'« aspiration au développement conjoint »⁴³. Pour Aleksandr Lukin, l'« esprit de Shanghai » unit les États membres fondateurs de l'OCS autour d'un projet politique commun et renforce leur vision partagée d'un « nouvel ordre mondial juste, équitable et multipolaire »⁴⁴. Mon interlocuteur Taalajbek Dajyrbekov, président du Conseil des Jeunes de l'OCS en 2018, explique la provenance de l'expression « esprit de Shanghai ». Communément appelé le « Paris » de l'Orient, Shanghai est la ville où l'OCS a été fondée en 2001. La diversité des cultures de cette ville est un symbole fort pour les États membres fondateurs de l'OCS : un rappel constant, selon Taalajbek Dajyrbekov, que de nombreux objectifs peuvent être atteints ensemble, y compris l'éradication des « trois fléaux »⁴⁵.

Fondée par deux puissances mondiales, la Chine et la Russie, une puissance « moyenne large », le Kazakhstan et trois États « relativement petits et faibles », le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, l'OCS est une organisation « politiquement asymétrique »⁴⁶. Bien qu'elle repose

⁴¹ *Idem.*, « A new model of Asian regionalism : Does the Shanghai Cooperation Organisation have more potential than ASEAN ? », *op. cit.*, p. 463.

⁴² *Ibidem.*, p. 457.

⁴³ Пан Гуан, « Что такое... », *op. cit.*

⁴⁴ Alexander Lukin, « The Shanghai Cooperation : What Next ? », *Russia in Global Affairs*, 5/3, 2007, p. 140.

⁴⁵ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, Tadjikistan, 31 août 2018.

⁴⁶ Farkhod Tolipov, « Organisations internationales “contre” organisations régionales en Asie centrale ? », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, *op. cit.*, p. 121.

sur le principe de l'« égalité » de ses membres, il est incontestable que la Chine domine sur le plan économique tandis que la Russie prime dans le domaine sécuritaire. Or, comme le souligne Pierre Chabal, « l'élément nouveau est qu'aucune des deux puissances ne peut dominer la région, même dans son domaine, de manière verticale, comme avant »⁴⁷. Ainsi, l'OCS se présente comme un mécanisme de coopération qui « associe les nations pour s'affirmer », en offrant un mécanisme de coopération du « bas vers le haut » et en s'érigeant en exemple de « coexistence pacifique entre diverses nationalités, divers peuples, religions différentes, civilisations et cultures distinctes »⁴⁸.

Enfin, l'OCS fonctionne comme un réseau d'États qui, de manière multilatérale, promeut des intérêts nationaux multiples mais convergents en incarnant un « nouveau régionalisme ». La participation des États à l'OCS n'implique aucun abandon de souveraineté et donc de pouvoir au niveau transnational. La coopération sécuritaire au sein de l'OCS repose ainsi sur la distribution horizontale des relations entre ses États membres fondateurs, faisant converger la multiplicité des intérêts nationaux vers une vision commune de la sécurité. Cela étant, chaque État membre de l'OCS maintient sa hiérarchie interne au sein du réseau de l'organisation ainsi que sa conception centralisatrice du pouvoir politique au niveau national.

L'histoire de l'OCS

L'OCS comprend, depuis 2017, deux nouveaux États membres, l'Inde et le Pakistan, ainsi que quatre pays observateurs : l'Iran [2005], la Mongolie [2004], l'Afghanistan [2012] et la Biélorussie [2017]. Le Sri Lanka [2009], la Turquie [2012], l'Azerbaïdjan [2017], l'Arménie [2017], le Cambodge [2017] et le Népal [2017] sont les six partenaires de dialogue de l'OCS, tandis que le Turkménistan a obtenu, en 2012, le statut d'invité de l'organisation⁴⁹. Depuis l'admission de l'Inde et du Pakistan

⁴⁷ Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, op. cit., p. 40.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 64.

⁴⁹ Anatoliy A. Rozanov, *The Shanghai Cooperation Organisation and Central Asia's Security Challenges*, The Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces, p. 11, 2013 <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_RP16_SCO.pdf> (consulté le 12 janvier 2019).

en tant qu'États membres de l'organisation en 2017, l'OCS recouvre un potentiel démographique global de 45 % de la population mondiale⁵⁰. Par ailleurs, en 2015, l'OCS représentait 27,1 % de l'économie mondiale⁵¹.

Les « Cinq de Shanghai »

L'histoire de l'OCS peut être découpée en trois phases. La première étape remonte au début des années 1990 et à l'instauration d'un cadre pour résoudre les questions frontalières entre la Chine, le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Kirghizstan avec la coopération de la Russie. L'OCS plonge ainsi ses racines dans l'après-guerre froide, bien que le dialogue sino-soviétique sur les questions frontalières débute en 1989⁵². Durant la deuxième moitié des années 1990, le rapprochement russo-chinois est soutenu par la doctrine de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Evgenij Primakov, promouvant l'instauration d'un « monde multipolaire ».

À son stade embryonnaire, l'OCS fait surface sous forme de forum de négociations bilatérales pour combler le « vide stratégique » et sécuritaire qui se creuse après l'éclatement de l'Union soviétique⁵³. C'est en novembre 1992 que commencent les négociations afin d'apaiser les tensions pouvant surgir à l'issue de la guerre froide aux frontières entre la Chine, le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Kirghizstan⁵⁴. Un traité d'amitié entre la Russie et la Chine est signé la même année fixant, par ailleurs, la délimitation des frontières. Le champ de collaboration est vite élargi et donne l'impulsion à un mécanisme, caractérisé par des réunions inter-tatiques informelles, connu sous le nom des « Cinq de Shanghai » ou du « Forum de Shanghai ».

⁵⁰ Рашид Алимов, *Шанхайская организация сотрудничества...*, p. 178.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² Kuralay Baizakova, « L'Organisation de coopération de Shanghai dans la dynamique de l'histoire », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, op. cit., p. 47.

⁵³ Boris Eisenbaum, « Négociation, coopération régionale et jeu d'influences en Asie centrale : l'Organisation de coopération de Shanghai », *Politique étrangère*, 75/1, 2010, pp. 125–134.

⁵⁴ Marcel de Haas et Frans-Paul van der Putten, *The Shanghai Cooperation Organisation : Towards a full-grown security alliance ?*, The Hague, Netherlands Institute of International Relations, 2007, p. 7.

Dès la naissance du Forum de négociations de Shanghai, les faiblesses structurelles de ce qui deviendra plus tard l'OCS apparaissent clairement. D'une part, l'incapacité de la jeune Fédération de Russie à garantir la stabilité sur son propre territoire dans le cadre de la première guerre de Tchétchénie (1994–1996) fait perdre toute crédibilité à son rôle de pourvoyeuse de sécurité régionale. D'autre part, la montée en flèche de l'économie chinoise dans le contexte de la crise sociale et économique que connaît l'espace postsoviétique dans les années 1990 met à nu un décalage profond entre les « Cinq de Shanghai ». Un décalage qui, d'ailleurs, alimente déjà à l'époque la crainte de Moscou de voir la Chine étendre son hégémonie économique sur l'Asie centrale.

« Cinq pays – cinq négociateurs souverains »

Les Sommets d'Almaty en 1998, de Bichkek en 1999 et de Douchanbé en 2000 marquent le passage de l'ancienne formule « Cinq pays – deux parties de négociations », vers le principe de l'égalité des parties « Cinq pays – cinq négociateurs souverains ». En 2001, l'Ouzbékistan rejoint le mécanisme des « Cinq de Shanghai ». C'est ainsi qu'est fondée l'OCS par ses États membres fondateurs, la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Le 15 juin 2001, les représentants des six pays en question signent la *Déclaration de coopération de Shanghai* qui marque le début d'une nouvelle coopération sécuritaire, économique, énergétique, culturelle et humanitaire. Le même jour, soit trois mois avant les attentats du 11 septembre 2001, la *Convention de l'OCS sur la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme* (les « trois fléaux ») est signée. Dès le jour de sa création, la lutte contre les « trois fléaux » devient la clé de voûte de l'OCS qui entre dans la seconde phase de son développement, consacrée à la sécurité non traditionnelle.

Le 11 septembre 2001 fait basculer l'équilibre géostratégique en Asie centrale : l'administration américaine sous George W. Bush déclare la « guerre globale contre le terrorisme » en Afghanistan et ouvre des bases militaires américaines en Ouzbékistan et au Kirghizstan avec l'assentiment de la Russie. C'est dans ce nouveau contexte géopolitique en plein mouvement que l'OCS s'institutionnalise pour renforcer la coopération sécuritaire : en 2004, son cadre institutionnel est établi à travers la création de deux organes permanents, le Secrétariat à Pékin et la Structure régionale antiterroriste (SRAT) à Bishkek (2004) puis déplacée à Tachkent (2005). Outre le Secrétariat et la SRAT, la structure institutionnelle

de l'OCS comprend quatre conseils non permanents. Le Conseil des chefs d'État, à savoir des présidents des États membres, est l'organe décisionnel suprême de l'OCS. Il se réunit une fois par année lors des Sommets de l'OCS. Des réunions sans fréquence fixe sont prévues, au sein des trois autres conseils, entre d'autres fonctionnaires des États membres de l'OCS, notamment les Premiers ministres et les ministres des Affaires étrangères.

L'institutionnalisation de l'OCS au début des années 2000 répond à l'objectif de coordonner la lutte contre les « trois fléaux », dirigée en particulier contre les mouvements que les États membres fondateurs de l'OCS associent à des menaces terroristes. L'Émirat du Caucase, le mouvement islamique du Turkestan oriental, le mouvement islamique d'Ouzbékistan, Hizb-ut-Tahrir et Tablighi Jamaat sont les groupes transnationaux les plus connus parmi les organisations interdites par l'OCS⁵⁵.

L'Émirat du Caucase⁵⁶ et le mouvement islamique du Turkestan oriental⁵⁷ renvoient respectivement au dilemme tchéchène pour la Russie et

⁵⁵ Darya Pushkina et Helen Zincavage, « Maintenir, construire ou renforcer la paix ? L'impact de l'OCS entre héritages multilatéraux et innovations multifonctionnelles après le retrait des forces occidentales d'Afghanistan », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, op. cit., p. 95.

⁵⁶ Fondé en 2007 par Dokou Oumarov, l'Émirat du Caucase se démarque parmi les groupes dits islamistes du Caucase du Nord. Issu en partie du mouvement pour un État tchéchène indépendant développé à l'occasion de la seconde guerre de Tchétchénie, l'Émirat du Caucase est une organisation interdite en tant qu'organisation terroriste par la Fédération de Russie depuis les attentats de 2010. Dans le contexte de la guerre en Syrie (en cours depuis 2011), l'Émirat du Caucase subit un processus de déterritorialisation et de globalisation. Le terrorisme en Russie passe ainsi d'une question intérieure liée notamment à l'Émirat du Caucase à une menace transnationale s'inscrivant dans le projet du « djihad global ». Joshua Sinai, « The terrorist threats against Russia and its counterterrorism response measures », *Connections*, 14/4, 2015. Mariya Omelicheva et Lawrence Markowitz, « The Nature and Sources of Terrorist Threat in an "Armed Underground" or ISIL ? », *Ponars Eurasia*, 2018 <<http://www.ponarseurasia.org/memo/armed-underground-or-isis-nature-sources-terrorist-threat-russia>> (consulté en ligne le 14 novembre 2019).

⁵⁷ Les « insurrections séparatistes » et les tensions interethniques entre les Hans et les Ouïgours ponctuent l'histoire « tumultueuse » du Xinjiang. Un rapport de janvier 2002 du Conseil des affaires d'État de Chine dénonce les liens, à partir de 1999, entre le Mouvement islamique du Turkestan oriental, un « groupuscule jusqu'alors isolé et inconnu », et Al-Qaïda. Le mouvement est soupçonné par les autorités chinoises d'avoir planifié des attentats-suicides notamment à Urumqi, capitale du Xinjiang, ainsi que dans d'autres villes à l'occasion des Jeux olympiques en 2008. Plus récemment, la liste de combattants de l'organisation de l'État

ouïgour pour la Chine. Dans les deux cas, l'antiterrorisme de la Russie et de la Chine à l'échelle nationale est dirigé contre des menaces d'indépendantisme intérieures. Suite aux attentats du 11 septembre 2001, le pouvoir russe s'approprie le « prisme islamiste » pour décrire le conflit en cours et devient « membre à part entière de la coalition antiterroriste qui unit les pays occidentaux et leurs alliés contre un nouvel “axe du mal” »⁵⁸. De même, le prétexte de la « guerre globale contre le terrorisme » permet au gouvernement chinois de « placer la répression de l'ensemble de l'opposition ouïgoure dans le cadre de la lutte internationale contre les réseaux terroristes islamistes »⁵⁹.

Pan Guang, directeur du centre d'analyse de l'OCS auprès de l'Académie de sciences sociales de Shanghai, suggère que l'OCS situe avant tout la menace du terrorisme islamiste en Asie centrale⁶⁰. Malgré la diffusion d'un discours politique consistant à dépeindre l'Asie centrale comme une véritable poudrière qui pourrait exploser à tout moment, le nombre d'incidents terroristes en Asie centrale reste plutôt faible par rapport à d'autres régions du monde. Cela étant, la Russie et la Chine attachent une importance particulière à la rhétorique de la menace terroriste en Asie centrale et cherchent ainsi à la contenir, afin qu'elle ne déborde pas sur leur territoire national⁶¹.

islamique incluait près de 200 militants ouïgours. Mathieu Duchâtel, « Terror overseas : understanding china's evolving counter-terror strategy », *ECFR*, n° 193, 2016, p. 4 <<http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/resources/docs/ECFR-Terror%20Overseas.pdf>> ; Rémi Castets, « Opposition politique, nationalisme et islam chez les Ouïgours du Xinjiang », *Les Études du CERI*, 2004 <<https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude110.pdf>> (consulté en ligne le 13 mars 2019).

⁵⁸ Anne Le Huérou, « Fédération de Russie : l'antiterrorisme comme instrument de pouvoir », in Didier Bigo, Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe, *Au nom du 11 septembre. Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, p. 260.

⁵⁹ Rémi Castets, « Opposition politique, nationalisme et islam chez les Ouïgours du Xinjiang », *op. cit.*, p. 38.

⁶⁰ Pan Guang, « The Spirit of the Silk Road : The SCO and China's Relations with Central Asia », in Michael Fredholm, *The Shanghai Cooperation Organisation and Eurasian geopolitics : New Directions, Perspectives, and Challenges*, Denmark, NIAS Press, 2013, p. 25.

⁶¹ Saferworld, « Центральная Азия на перепутье », 2015, p. 3 <<https://www.saferworld.org.uk/resources-ru/publications/979-nnnn-n-nnnn>> (consulté en ligne le 5 avril 2019).

Le mouvement islamique d'Ouzbékistan, Hizb-ut-Tahrir et Tablighi Jamaat sont des groupes transnationaux qui se développent en Asie centrale suite à l'éclatement de l'URSS. Pendant les années 1990, de nombreux mouvements d'Asie centrale sont associés, notamment par l'administration ouzbèke sous Islam Karimov, au terrorisme islamiste. Créé en 1999, le mouvement islamique d'Ouzbékistan est issu du groupe appelé Adolat (Justice) dont la mission était d'instaurer la charia à Namangan, une ville ouzbèke située sur la bordure nord de la vallée de Fergana⁶². Brutalement réprimé par l'administration sous Islam Karimov, le mouvement participe à la guerre civile tadjike (1992–1997) et finit par opérer, dès 2000, le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan⁶³.

Contrairement au mouvement islamique d'Ouzbékistan qui a eu recours à des actions violentes, Hizb ut-Tahrir⁶⁴ se positionne dans les années 1990 comme une alternative communautaire, non violente et spirituelle aux régimes autoritaires d'Asie centrale. Sa stratégie politique vise à combler le vide idéologique issu de l'effondrement de l'URSS par une rhétorique religieuse axée à la fois sur des questions spirituelles et socio-économiques. L'administration ouzbèke commence à persécuter les membres de Hizb ut-Tahrir suite à la tentative d'assassinat contre le président Islam Karimov, en février 1999. Puis, Islam Karimov attribue la responsabilité des attentats de 2004 à Tachkent et Boukhara à Hizb ut-Tahrir. Un an plus tard, c'est la ville ouzbèke d'Andijan qui devient le théâtre à la fois d'un soulèvement populaire et d'actions terroristes dirigées contre des bâtiments gouvernementaux. Dans ce cadre, Islam Karimov accuse à nouveau Hizb ut-Tahrir d'« inciter à la violence »⁶⁵. À l'inverse de Hizb ut-Tahrir, le mouvement transnational Tablighi Jamaat⁶⁶, en français « Association pour la prédication », évite la politique et concentre ses

⁶² Igor Rotar, « The Islamic Movement Of Uzbekistan : A Resurgent Imu ? », *Terrorism Monitor*, 1/8, 2003 <<https://jamestown.org/program/the-islamic-movement-of-uzbekistan-a-resurgent-imu-2/>> (consulté en ligne le 17 novembre 2019).

⁶³ *Ibidem*.

⁶⁴ En arabe, Hizb ut-Tahrir signifie « parti de la libération ». Il s'agit d'un mouvement musulman transnational, créé en 1953 à Jérusalem Est.

⁶⁵ Fardhod Tolipov, « Multilateralism, Bilateralism and Unilateralism in Fighting Terrorism in the SCO Area », *op. cit.*, p. 166 ; Emmanuel Karagiannis, « Political Islam in Uzbekistan : Hizb ut-Tahrir al-Islam », *Europe-Asia Studies*, 28/2, 2006, p. 265.

⁶⁶ Tablighi Jamaat est fondé à la fin des années 1920 en Inde.

efforts sur le renforcement de la foi auprès des musulmans en promouvant un renouveau de la piété islamique par le biais d'activités missionnaires. Tablighi Jamaat est considéré comme extrémiste par tous les États membres fondateurs de l'OCS à l'exception du Kirghizstan.

En octobre 2004, l'OCS établit une liste des organisations et des individus qu'elle considère comme terroristes, séparatistes ou extrémistes. Mon répondant de l'organisation Memorial, Vitalij Ponomarev, note que la liste de l'OCS incluait, en novembre 2005, trente-six organisations dont Hizb ut-Tahrir, reconnu comme terroriste par tous les États membres fondateurs de l'organisation. La liste de l'OCS est accessible uniquement aux services de renseignement et aux parquets de ses États membres⁶⁷ et n'a pas mené à l'interdiction des organisations qu'elle cite dans tous les États membres de l'OCS tel que le confirme le cas du mouvement Tablighi Jamaat⁶⁸.

L'OCS à l'épreuve de bouleversements géopolitiques

Les désaccords autour de la guerre en Irak (2003–2011), l'élargissement de l'UE au pays d'Europe de l'Est entre 2004 et 2007, la perspective de l'élargissement de l'OTAN à l'Ukraine et à la Géorgie ainsi que la perception d'une ingérence de Washington et d'ONG internationales dans le contexte des « révolutions de couleur » en Géorgie (2003), Ukraine (2004) et Kirghizstan (2005) sont les éléments décisifs qui conduisent à un changement de stratégie politique au sein de l'OCS dès 2005. Les tensions avec les États-Unis et l'Europe occidentale se multiplient également suite aux événements d'Andijan en mai 2005 qui suscitent de vives critiques et sanctions envers le gouvernement ouzbek, notamment au sein de l'ONU⁶⁹.

⁶⁷ Amnesty International, « Возвращение к пыткам, экстрадиция, принудительное возвращение и выдворение лиц в страны Центральной Азии », 2013, p. 19 <<https://www.amnesty.org/download/Documents/12000/eur040012013ru.pdf>> (consulté en ligne le 19 mai 2019).

⁶⁸ Виталий Пономарев, « Беженцы из Узбекистана в странах СНГ : угроза экстрадиции (май 2005 г. – август 2007 г.) », p. 11, *Мемориал* <https://memo.hrc.org/uploads/files/283_source.pdf> (consulté en ligne le 5 mars 2020).

⁶⁹ ONU Info, « Ouzbékistan : la répression d'Andijan s'apparenterait à un "massacre" », 2005 <<https://news.un.org/fr/story/2005/07/76192>> (consulté en ligne le 18 octobre 2017).

La vitrine du tournant décisif dans la diplomatie de l'OCS est le sommet de juillet 2005 à Astana, qui a rencontré un large écho international et qui scelle le refroidissement des relations entre les États membres fondateurs de l'organisation et Washington. Lors du sommet, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dénoncent ce qu'ils considèrent comme un ordre mondial unipolaire et déclarent leur intention de procéder au retrait des bases militaires américaines d'Asie centrale. La déclaration de l'OCS sur la durée de stationnement des bases américaines en Asie centrale initiée par la Russie couronne ce revirement⁷⁰.

Dans ce contexte, le focus régional se déplace progressivement vers la coopération internationale. La résolution 59/48 du 2 décembre 2004, qui octroie à l'OCS le statut d'observateur auprès de l'ONU, témoigne de l'ouverture de l'organisation à l'international⁷¹. Avec ses deux membres permanents au sein du Conseil de sécurité (Chine, Russie) et son statut d'observateur auprès de l'ONU dès 2004, l'influence de l'OCS au sein de l'architecture internationale de la lutte contre le terrorisme grandit considérablement.

Une structure institutionnelle souveraine

Depuis sa fondation en 2001, l'OCS s'est institutionnalisée, s'est bureaucratisée et a renforcé ses domaines de coopération. Or, elle est restée étrangère à tout principe de supranationalité. En effet, l'OCS n'est pas dotée d'une structure institutionnelle aboutie et son pouvoir décisionnel est ainsi très limité. Pour éclairer cette spécificité, Philippe Guillot souligne que « la logique de l'esprit de Shanghai est confédérale et non fédéralisante, comme le prouve la structure institutionnelle »⁷².

⁷⁰ Bobo Lo, « La Russie a-t-elle une stratégie en Asie centrale ? », *Russie.Nei.Visions*, n° 82, 2015, p. 12 <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ifri_rnv_82_central_asia_bobolo_fra_janvier_2015_0.p> (consulté en ligne le 18 octobre 2017).

⁷¹ Assemblée des Nations unies, Liste des États non membres, des entités et des organisations ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale, 2017 <<http://undocs.org/fr/A/INF/71/5>> (consulté en ligne le 17 octobre 2017).

⁷² Philippe Guillot, « Coopérer entre souverains. L'institutionnalisation de "l'esprit de Shanghai" aspects politiques et juridiques », in Pierre Chabal (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, op. cit., p. 443.

Le Secrétariat de l'OCS à Pékin, premier organe exécutif permanent de l'organisation créé en 2004, est *de facto* dépourvu de pouvoir décisionnel et législatif. Ses représentants remplissent exclusivement des fonctions administratives. Le deuxième organe exécutif permanent de l'OCS, créé comme le Secrétariat en 2004, est la Structure régionale antiterroriste (SRAT), chargée de l'exécution des stratégies antiterroristes de l'organisation. La SRAT collabore avec l'OSCE, la CEI, l'OTSC⁷³ et l'ASEAN. Elle coopère également avec des organes des Nations unies, notamment le Comité du Conseil de sécurité contre le terrorisme⁷⁴.

Comme le souligne pourtant mon interviewé Denis Tjurin, directeur du Conseil d'affaires de l'OCS, la SRAT est composée d'environ dix employés seulement, et recouvre d'abord et avant tout un rôle de coordination⁷⁵. En effet, les activités de la SRAT concernent la coordination d'opérations spéciales, la préparation d'exercices antiterroristes conjoints, la collecte et la diffusion d'informations ainsi que la mise à jour d'une base de données sur les organisations terroristes, séparatistes et extrémistes, leurs membres et sujets associés. En 2008, le chercheur Médéric Martin-Mazé constate qu'autour de la SRAT « se déploie un ensemble de relations formelles ou informelles, mêlant le multi et le bilatéral » et reliant des acteurs variés tels que les « agences de sécurité nationales, attachés militaires et policiers antiterroristes des ambassades occidentales en Ouzbékistan »⁷⁶.

La faible institutionnalisation de l'OCS s'explique à la lumière du constat suivant : le véritable moteur de l'OCS est constitué par ses élites politiques, qui s'engagent à reconnaître mutuellement, sur une plateforme ouverte de négociations, les menaces susceptibles d'empiéter sur leur souveraineté. Puis, ils établissent conjointement, de manière à la fois

⁷³ Le rapprochement entre l'OCS et l'OTSC ne s'effectue ainsi qu'à partir de 2007, en raison du refus de la Chine jusqu'à cette date de coopérer avec cette organisation militaire dominée par la Russie.

⁷⁴ В. И. Василенко, В. В. Василенко и А. Г. Потеенко, *Шанхайская организация сотрудничества в региональной системе безопасности*, М., Российская академия народного хозяйства и государственной службы при президенте РФ, 2017, p. 45.

⁷⁵ Entretien avec Denis Tjurin, Moscou, 2 novembre 2018.

⁷⁶ Médéric Martin-Mazé, « L'Organisation de coopération de Shanghai, nouvelle forme d'alliance sécuritaire ? », in Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe, *Au nom du 11 septembre. Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, op. cit., p. 277.

formelle et informelle, bilatérale ou multilatérale, les contours du cadre normatif régional visant à les éradiquer. Dépourvus de supranationalité et de pouvoir décisionnel, les organes de l'OCS – la SRAT et le Secrétariat – ne définissent donc pas les politiques sécuritaires de l'organisation.

De ce fait, l'OCS ne représente pas en soi un système « centré » et « arborescent » doté d'une substance propre. Elle s'apparente davantage à une plateforme rhizomique, circulaire et horizontale, qui permet de connecter la « multiplicité » des politiques antiterroristes des États membres fondateurs qui la composent. Ce sont ainsi les accords bilatéraux et multilatéraux qui remplissent le « corps » de l'OCS en confluant vers une vision commune mais non contraignante de la sécurité au niveau transnational.

La lutte contre les « trois fléaux »

Si l'OCS se veut un parapluie sécuritaire au niveau transnational, elle se focalise avant tout sur l'harmonisation des politiques et législations antiterroristes et le partage d'informations. En revanche, l'OCS ne prévoit ni de garanties militaires en cas de crise nationale ni de force d'intervention rapide en situation d'urgence⁷⁷. Sa participation en matière d'aide extérieure à la lutte contre le terrorisme reste, de surcroît, fort limitée. En situation de crise ou d'urgence, l'OCS se limite en effet à exprimer son soutien et ses inquiétudes sans intervenir directement. Par exemple, la réaction de l'OCS aux attentats terroristes de 2004 à Tachkent et Boukhara, aux événements d'Andijan de 2005 et à la guerre d'Afghanistan (2001–2014) a été plutôt molle⁷⁸. De plus, l'OCS n'a pas joué un rôle de médiatrice décisif, depuis sa création en 2001, dans la résolution des conflits entre les pays d'Asie centrale pour la gestion et la répartition des ressources hydriques de la région⁷⁹. L'inaction de l'OCS en la matière lui

⁷⁷ Marlène Laruelle et Sébastien Peyrouse, « Friendship with Moderation », in Michael Fredholm, *The Shanghai Cooperation Organisation and Eurasian geopolitics : New Directions, Perspectives, and Challenges*, Denmark, NIAS Press, 2013, p. 251.

⁷⁸ Fardhod Tolipov, « Multilateralism, Bilateralism and Unilateralism in Fighting Terrorism in the SCO Area », *op. cit.*, p. 160.

⁷⁹ Anna Kreikemeyer, « State, Criminality and Security in Central Asia : What do Eurasian Regional Organisations Contribute to Security and Peace ? », *Security and Human Rights*, n° 24, 2013, p. 179.

a valu de nombreuses critiques, notamment celle de « parler trop et de ne pas en faire assez »⁸⁰.

Le manque d'intervention de la part de l'OCS face aux menaces internes de ses États membres pourrait surprendre certains observateurs au vu de la vocation sécuritaire de l'organisation. C'est pourtant ce qui fait de l'OCS une « plateforme de dialogue » à la recherche de réponses « douces » aux menaces non traditionnelles qu'identifient ses États membres fondateurs. La position non interventionniste de l'OCS reflète d'ailleurs pleinement une de ses valeurs fondamentales : le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'État. Mon interlocuteur Konstantin, spécialiste de la région centrasiatique à l'Université d'État de Saint-Petersbourg, affirme dans ce contexte que la méfiance entre les États membres de l'OCS est « colossale »⁸¹. En ce sens, la coopération sécuritaire, et surtout le partage d'information entre les services de renseignement reste limité. De ce fait, selon lui, la coopération régionale que promeut l'OCS ne va pas au-delà de l'« intégration sur le papier » des politiques de ses États membres fondateurs⁸².

Au fil de son histoire et de son évolution, l'OCS se positionne comme un mécanisme non contraignant de coopération qui favorise, à l'échelle transnationale, l'affirmation des intérêts des élites politiques russes, chinoises, kazakhes, kirghizes, tadjikes et ouzbèkes face à des enjeux géostratégiques et sécuritaires changeants. L'« esprit de Shanghai » détermine ainsi la voie qu'emprunte l'OCS vers une forme de « nouveau régionalisme » qui, avec son degré très faible d'institutionnalisation, préserve la souveraineté de ses États membres fondateurs. L'OCS ne vise ainsi pas à guider l'action de ses États membres fondateurs dans la lutte contre les « trois fléaux », mais plutôt, à la légitimer. Dépourvue de tout élan interventionniste, l'OCS se limite en effet à déclarer son soutien aux politiques antiterroristes des pays qu'elle regroupe et à leur offrir une arène de négociations.

Malgré son apparence « politiquement asymétrique », l'OCS a su puiser sa légitimité dans le maintien d'un mécanisme de coopération du « bas vers le haut ». La manière dont les relations sont distribuées entre

⁸⁰ Marlène Laruelle et Sébastien Peyrouse, « Friendship with Moderation », *op. cit.*, p. 244.

⁸¹ Entretien avec Konstantin, Saint-Petersbourg, 12 mars 2018.

⁸² *Ibidem.*

les États membres fondateurs de l'OCS ressemble ainsi davantage à une structure rhizomique qu'à des liens figés et hiérarchiques. Le partenariat sécuritaire instauré par l'OCS conserve, de ce fait, les ingrédients de sa formule embryonnaire des « Cinq de Shanghai » : un lieu de dialogue ouvert au sein duquel se multiplient et circulent les acteurs et les échanges.

Chapitre 2

De la « Terreur » aux « trois fléaux »

Le « terrorisme » est une notion qui s'apparente à la « Terreur », précisément à un « superlatif de la peur »⁸³. Historiquement, le terme « Terreur » est employé pour désigner la période de la Révolution française qui va du 5 septembre 1793 au renversement de Robespierre le 28 juillet 1794. À l'origine, la « Terreur » renvoie ainsi aux violences d'État contre les « contre-révolutionnaires »⁸⁴. Un siècle plus tard, le mot « terrorisme » subit une profonde mutation sémantique en acquérant le sens de « stratégie violente principalement dirigée contre l'État au moyen d'assassinats et d'attentats visant à créer un climat de terreur ». Pour Raymond Martin, il en résulte que le terrorisme devient au XX^e siècle la lutte du « faible contre le fort »⁸⁵ différente de la « Terreur », comprise comme la violence exercée par l'État.

Loin de constituer un fait objectif, le terrorisme est fréquemment issu d'un « processus de labélisation » à travers lequel un groupe donné parvient à délégitimer le combat de son adversaire en lui apposant le label de « terroriste »⁸⁶. Le « terrorisme » est ainsi une construction politique ; une étiquette dotée d'une portée performative qui donne lieu à des réalités changeantes, notamment en droit. Comme l'affirme en effet Foucault, la mise en œuvre de l'acte d'interdiction qu'englobe la loi, à savoir sa « force réelle », produit des nouvelles « réalités politiques »⁸⁷. Compte tenu du fait que la notion de terrorisme s'inscrit dans des imaginaires politiques

⁸³ Raymond Martin, « Terreur et terrorisme », *Revue juridique de l'Ouest*, 2005, pp. 171–178.

⁸⁴ United Nations office on drugs and crime, « Introduction to International Terrorism », 2018 <https://www.unodc.org/documents/e4j/18-04932_CT_Mod_01_ebook_FINAL.pdf> (consulté en ligne le 31 octobre 2019).

⁸⁵ Raymond Martin, « Terreur et terrorisme », *op. cit.*, pp. 171–178.

⁸⁶ Denis Duez, « De la définition à la labellisation : le terrorisme comme construction sociale », in Karine Bannelier, Théodore Christakis, Olivier Corten et Barbara Delcourt, *Le droit international face au terrorisme. Après le 11 septembre 2001*, Paris, Pedone, 2004, p. 105.

⁸⁷ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique, op. cit.*, p. 259.

et sociaux qui diffèrent suivant les périodes et les contextes, son incarnation juridique en droit international, tant au niveau de l'ONU que de l'OCS, soulève de nombreux questionnements.

Le terrorisme dans le droit de l'ONU

La première définition en droit international de la notion d'« actes de terrorisme » est celle de la *Convention pour la prévention et la répression du terrorisme* de la Société des Nations, signée à Genève en novembre 1937. Il s'agit de la réponse politique de la Société des Nations aux assassinats à Marseille d'Alexandre I^{er}, roi de Yougoslavie, et de Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères de la France par Vlada Georguiev, membre de l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne en 1934. Bien que la *Convention de la Société des Nations* de 1937 évite d'élaborer une conceptualisation générique de la notion de terrorisme, elle définit les « actes de terrorisme » comme suit : « des faits criminels dirigés contre un État et dont le but ou la nature est de provoquer la terreur chez des personnalités déterminées, des groupes de personnes ou dans le public »⁸⁸. L'ONU élabore ses premières conventions en matière d'antiterrorisme dans les années 1960 et 1970. Ces productions normatives condamnent la pratique des détournements d'avion et les prises d'otages⁸⁹. De nouvelles définitions d'« actes de terrorisme » sont fixées par la *Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme* (1999) et la résolution 1566 du Conseil de sécurité (2004)⁹⁰. Elles sont désormais axées sur les concepts de « semer la terreur », d'« intimider la population » et de tuer ou de blesser des civils, comme en témoigne la résolution 1566 de 2004.

⁸⁸ Société des Nations, *Convention pour la prévention et la répression du terrorisme*, Genève, 1937 <[http://biblio-archiv.unog.ch/Dateien/CouncilMSD/C-546\(1\)-M-383\(1\)-1937-V_BI.pdf](http://biblio-archiv.unog.ch/Dateien/CouncilMSD/C-546(1)-M-383(1)-1937-V_BI.pdf)> (consulté en ligne le 27 janvier 2017).

⁸⁹ Par exemple, la *Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs*, signée à Tokyo le 14 septembre 1963 ; la *Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs*, signée à La Haye le 6 décembre 1970 ; la *Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile*, signée à Montréal, le 23 septembre 1971. Nations unies, « L'action de L'ONU contre le terrorisme » <<http://www.un.org/fr/counterterrorism/legal-instruments.shtml>> (consulté en ligne le 2 janvier 2017).

⁹⁰ Résolution 1566, Conseil de sécurité, 2004 <[https://www.undocs.org/fr/S/RES/1566\(2004\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/1566(2004))> (consulté en ligne le 31 octobre 2019).

Le professeur de droit international Ben Saul souligne les aspects récurrents qu'il retient des tentatives pour définir le concept de terrorisme en droit international. En premier lieu, il maintient que l'« acte de terrorisme » vise à créer un « état de terreur » auprès d'un individu, d'un groupe ou du grand public en « contraignant indûment un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de l'accomplir »⁹¹. Selon Ben Saul, l'« acte de terrorisme » aurait également l'objectif de provoquer la mort ou des lésions corporelles graves en dehors d'un conflit armé pour des raisons politiques, idéologiques, religieuses ou ethniques. Ce constat ouvre une problématique complexe : tracer une frontière entre deux catégories d'insurgés, c'est-à-dire les « terroristes » et les « combattants de la liberté ».

Déterminer si « une fin juste justifie des moyens atroces », notamment dans le cadre du droit des peuples à l'autodétermination, est en effet selon de nombreux juristes l'éternel écueil des tentatives pour élaborer une définition universelle de la notion de terrorisme à l'échelle internationale. Le fait est que les étiquettes « terroristes » ou « combattants de la liberté » sont apposées à des groupes sur la base de la légitimité et de la légalité que différents acteurs politiques confèrent à leur action. Il en résulte l'ambivalence, par exemple, du cas des Kurdes considérés comme des « combattants de la liberté » en Irak et comme des « terroristes » en Turquie⁹². À ce débat s'ajoute la réticence des États à percevoir la nature potentiellement « terroriste » de leurs propres actes. Une réticence qui, tout comme la porosité entre les notions de « terroristes » et de « combattants de la liberté », complexifie la tâche de définir le terrorisme en droit international⁹³.

La *Convention globale des Nations unies sur le terrorisme international*, qui demeure à l'état d'ébauche depuis 2005, obligerait les États parties à criminaliser les actes de terrorisme indépendamment de leurs motifs religieux, idéologiques et autre⁹⁴. Elle renforcerait également la coopération

⁹¹ Ben Saul, *Defining Terrorism in International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2006, pp. 65–66.

⁹² Joël Hubrecht, « Comment distinguer un “combattant de la liberté” d'un terroriste ? », *Esprit*, n° 281, 2002, p. 34.

⁹³ Ben Saul, *Defining Terrorism in International Law*, *op. cit.*, pp. 65–66.

⁹⁴ United Nations, *Draft comprehensive convention against international terrorism*, A/59/894 <<https://www.ilsa.org/jessup/jessup08/basicmats/unterrorism.pdf>> (consulté en ligne le 27 janvier 2017).

internationale en matière de poursuite d'infractions terroristes. Cependant, la question d'intégrer la lutte légitime des peuples pour l'autodétermination ou la responsabilité des États face aux actions potentiellement « terroristes » des forces armées régulières dans le corps de la Convention a suscité de vives controverses qui ont fini par entraver l'adoption⁹⁵.

La diplomatie antiterroriste de l'OCS

L'OCS, et en particulier la Fédération de Russie, soutiennent activement le projet de la *Convention globale des Nations unies sur le terrorisme international*. Les sphères de coopération sécuritaire que l'OCS cherche à développer au sein de l'ONU ont trait à la surveillance de l'espace numérique, la promotion de contre-narratifs antiterroristes et l'harmonisation des pratiques judiciaires. En 2011, les États membres de l'OCS ont présenté le *Code de conduite international pour la sécurité de l'information* à l'Assemblée générale de l'ONU. La Fédération internationale pour les droits humains souligne que ce document encourage la collaboration internationale dans la lutte contre l'information apte à inciter le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme, ainsi que contre les actions pouvant miner l'« environnement spirituel et culturel de l'État »⁹⁶. Révisé en 2015, le document encourage la définition de règles de comportement en ligne et propose d'étendre les notions de souveraineté et d'intégrité territoriale à la surveillance de la sphère virtuelle⁹⁷.

Les États membres fondateurs de l'OCS, et tout particulièrement la Fédération de Russie, sont aussi favorables à l'harmonisation des procédures d'extradition au sein de l'ONU ; principe entériné par l'OCS en 2005. Enfin, si l'OCS reconnaît un rôle directeur à l'ONU dans le maintien de la stabilité au niveau mondial, elle considère que la coopération internationale en matière de lutte antiterroriste devrait être renforcée à sa propre image.

⁹⁵ Thomas Weigend, « The Universal Terrorist : The International Community Grappling with a Definition », *Journal of International Criminal Justice*, 4/5, 2006, p. 912.

⁹⁶ FIDH, « Shanghai Cooperation Organisation : A Vehicle for Human Rights Violations », 2012, p. 11.

⁹⁷ Sarah McKune, « Will the SCO states' efforts to address "territorial disputes" in cyberspace determine the future of international human rights law ? », 2015 <<https://citizenlab.ca/2015/09/international-code-of-conduct/>> (consulté en ligne le 28 janvier 2017).

Les « trois fléaux » : des crimes hybrides contre l'État

Dans le discours officiel de l'OCS, l'organisation est célébrée pour avoir forgé le consensus de ses États membres fondateurs autour de la définition du concept de terrorisme. Le secrétaire de l'OCS, Rashid Alimov, affirme ainsi en 2016 que l'OCS est la seule organisation qui, à ce jour, ait élaboré et adopté de façon unanime une définition de terrorisme⁹⁸. Dans l'article premier de la *Convention de l'OCS sur la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme* de 2001, figure la première définition de terrorisme de l'organisation. Elle paraphrase les éléments caractéristiques des définitions de l'« acte de terrorisme » de l'ONU en mettant l'accent sur l'intention de l'acte de terrorisme (entraîner la mort), sur le but recherché (semer la terreur ou intimider la population) et sur les victimes innocentes de l'acte (les civils).

Or les experts de Human Rights in China relèvent que la définition de l'OCS élargit la portée de l'acte de terrorisme en incluant les crimes contre l'État. L'expression floue « perturber la sécurité publique » qui figure dans cette définition de 2001 semble confirmer cette hypothèse. Enfin, il n'est pas exclu que pour l'OCS le terrorisme puisse être dirigé contre l'État selon l'exemple de la définition des « actes de terrorisme » de la Société des Nations de 1937. Inclure l'État parmi les victimes potentielles du terrorisme n'est pas sans ambiguïté. Dans le droit de l'ONU, le terrorisme peut avoir l'effet de contraindre indûment un État à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte. Or les actes de terrorisme pour l'ONU sont dirigés contre les civils. Si l'État est inclus parmi les parties lésées par l'acte de terrorisme, alors il a la marge de manœuvre pour criminaliser les actions de ses opposants politiques ou des mouvements de lutte pour l'autodétermination en tant que « terroristes ».

Pour l'OCS, le terrorisme constitue avec le séparatisme et l'extrémisme un trépied qui sert de support à la doctrine des « trois fléaux ». Médéric Martin-Mazé met en avant que la doctrine des « trois fléaux » est une « véritable autoroute de l'amalgame » qui sert à contrôler ou criminaliser « toute opposition dérangeante »⁹⁹. Dans sa Convention de 2001, l'OCS

⁹⁸ Генеральный секретарь ШОС, « 15 лет ШОС : достижения и перспективы », 2016 <<http://rus.sectscso.org/news/20160504/87515.html>> (consulté en ligne le 28 janvier 2017).

⁹⁹ Médéric Martin-Mazé, « L'Organisation de coopération de Shanghai, nouvelle forme d'alliance sécuritaire ? », *op. cit.*, p. 275.

rattache la notion de séparatisme aux menaces à l'encontre de l'« intégrité territoriale » de ses États membres fondateurs¹⁰⁰. Le « changement violent de l'ordre constitutionnel » de l'État est, en revanche, le trait distinctif que l'OCS attribue au « fléau » de l'extrémisme¹⁰¹. En évoquant la « formation de groupes armés illégaux », l'« atteinte à la sécurité publique par la force » et le « changement violent de l'ordre constitutionnel » de l'État, la première définition de la notion d'extrémisme élaborée par l'OCS partage une frontière incertaine avec le concept de terrorisme. De surcroît, elle semble répondre à la stratégie politique de contenir le phénomène des « révolutions de couleur » et de sécuriser les pouvoirs en place.

L'emploi hybride des termes terrorisme, séparatisme et extrémisme ne contredit pas l'esprit des conventions de l'organisation. En effet, pour l'OCS, les « trois fléaux » sont trois crimes étroitement liés et de poids égal. Cela signifie que la perpétration de l'un de ces « trois fléaux » s'inscrit dans le même cadre légal de lutte antiterroriste¹⁰². Par conséquent, les États membres fondateurs de l'OCS sont appelés à prendre les mêmes mesures, à savoir l'extradition, pour punir de manière indifférenciée le terrorisme, le séparatisme ou l'extrémisme¹⁰³.

Le traitement interchangeable des « trois fléaux » dans les conventions de l'OCS ouvre la voie à des abus potentiels et à des nouvelles réalités politiques dans l'esprit de Foucault. En effet, le label « terroriste », doté d'une portée performative, est susceptible d'être étendu à des actions initialement qualifiées d'« extrémistes » ou de « séparatistes » en leur conférant une nouvelle appréciation au croisement entre les « trois fléaux ». Dans les instruments juridiques de l'ONU, en revanche, une limite claire est tracée entre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. L'ONU reconnaît que l'extrémisme peut faire office de catalyseur d'un acte terroriste. Cependant, en aucun cas l'extrémisme n'est soumis à la législation antiterroriste. Il en va de même pour le séparatisme.

Enfin, la lutte contre les « trois fléaux » que l'OCS déclare en 2001 donne de la légitimité aux usages hétérogènes du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme et, par conséquent, au jeu politique de ses

¹⁰⁰ Шанхайская конвенция о борьбе с терроризмом..., 2001, *op. cit.*

¹⁰¹ *Ibidem.*

¹⁰² Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights : The Impact of the Shanghai Cooperation Organization*, A Human Rights in China Whitepaper, New York, HRIC, 2011, p. 43.

¹⁰³ *Ibidem.*

États membres fondateurs consistant à jongler entre trois menaces pour défendre leurs intérêts nationaux.

L'« idéologie de la violence »

La *Convention sur la lutte contre le terrorisme* de l'OCS (2009) propose une nouvelle définition du concept de terrorisme, fortement calquée sur l'exemple de la loi fédérale russe n° 35 de 2006 sur laquelle je reviendrai. Le terrorisme y est défini comme une « idéologie de la violence »¹⁰⁴. Human Rights in China souligne que la définition du terrorisme ne devrait pas reposer sur le fondement d'une idéologie, car celle-ci ne confère pas en soi une nature « terroriste » à un acte¹⁰⁵. De même, la notion d'« idéologie de la violence » est pour Human Rights in China non seulement d'une imprécision frappante mais aussi d'une appréciation hautement subjective : une idéologie renvoie à des croyances et des valeurs qui ne sauraient être évaluées de façon objective et qui, par ailleurs, pourraient être associées aux libertés d'expression et de culte¹⁰⁶.

Pour l'OCS, l'« idéologie de la violence » ne caractérise pas uniquement le terrorisme. De fait, la *Convention de l'OCS sur la lutte contre l'extrémisme* de 2017 reformule la notion d'extrémisme en y intégrant une forte composante idéologique : « l'extrémisme est une idéologie et une pratique visant à résoudre les conflits politiques, sociaux, raciaux, nationaux et religieux par le biais d'actions violentes et autres actes anti-constitutionnels »¹⁰⁷. Enfin, comme le souligne mon interviewé Dmitriï Dubrovskij, militant pour les droits humains à Saint-Pétersbourg, les États membres de l'OCS partagent l'ambition commune de faire reconnaître parmi les « trois fléaux » tous les éléments qui, d'après eux, constituent des atteintes à la stabilité des élites gouvernementales :

¹⁰⁴ Конвенция Шанхайской организации сотрудничества против терроризма, Екатеринбург, 2009 <<http://nac.gov.ru/zakonodatelstvo/mezhdunarodnye-pravo-vye-akty/konvenciya-shanhayskoy-organizacii.html>> (consulté en ligne le 29 janvier 2017).

¹⁰⁵ Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights...*, *op. cit.*, pp. 46–47.

¹⁰⁶ *Ibidem*.

¹⁰⁷ Конвенция Шанхайской организации сотрудничества по противодействию экстремизму, Астана, 2017, <[http://ecrats.org/upload/iblock/349/Конвенция%20по%20экстремизму%20\(русский\).pdf](http://ecrats.org/upload/iblock/349/Конвенция%20по%20экстремизму%20(русский).pdf)> (consulté en ligne le 22 février 2018).

La lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et le séparatisme est perçue comme fondamentale car ce qu'ils appellent extrémisme, terrorisme et séparatisme sont les défis au système autoritaire, souvent provoqués par l'État lui-même. Ce qu'ils appellent séparatisme, ce qu'ils appellent extrémisme n'est qu'un défi à l'autoritarisme, simplement le défi d'une alternative politique¹⁰⁸.

L'« idéologie de la violence » que l'OCS place au cœur de ces définitions du terrorisme et de l'extrémisme soulève l'interrogation suivante : le terrorisme et l'extrémisme peuvent-ils être qualifiés en tant que tels en dehors de la réalisation d'actions violentes réelles ?

Des menaces perçues comme des actes

À l'instar de la loi fédérale russe n° 35 de 2006, la *Convention sur la lutte contre le terrorisme* de l'OCS de 2009 avance une définition d'« acte de terrorisme » qui jette un flou entre celui-ci et la « menace » de le commettre : « l'acte de terrorisme est un acte lié à l'intimidation de la population et à la mise en danger de la vie de la santé humaine [...] ou à la menace de ces actions »¹⁰⁹. Ainsi, les actes de terrorisme, pour l'OCS et la Fédération de Russie, peuvent-ils être considérés tels en dehors de leur réalisation et en l'absence du résultat de l'acte, que ce soit la mort ou les blessures corporelles graves occasionnées à des civils.

Dans un esprit similaire, la définition d'« actes d'extrémisme » fournie par la *Convention de l'OCS sur la lutte contre l'extrémisme* de 2017 englobe les éléments suivants : la « participation à une organisation extrémiste », la « détention ou la distribution de matériaux extrémistes visant la propagande de l'extrémisme » ainsi que l'« incitation à la haine ou à l'hostilité politique, sociale, raciale, nationale et religieuse »¹¹⁰. Ces « actes extrémistes » pourraient, en toute vraisemblance, se limiter à des idées politiques perçues comme menaçantes par les États membres fondateurs de l'OCS.

Enfin, l'étude des conventions de l'OCS suggère que les idéologies soi-disant terroristes ou extrémistes sont susceptibles d'être punies comme des actes de terrorisme ou d'extrémisme. Dans le cadre normatif

¹⁰⁸ Entretien avec Dmitrij Dubrovskij, Saint-Pétersbourg, 6 mars 2018.

¹⁰⁹ Конвенция Шанхайской организации сотрудничества по противодействию экстремизму..., *op. cit.*

¹¹⁰ *Ibidem.*

de l'OCS, le critère de la réalisation d'actions violentes est ainsi loin d'être essentiel pour criminaliser le terrorisme et l'extrémisme.

L'art de l'imitation législative

L'analyse des définitions de la notion de terrorisme dans le droit pénal des États membres fondateurs de l'OCS permet de déceler les signes d'une harmonisation des lois et des pratiques au niveau régional. Suite à l'étude du cas de la Russie et des républiques centrasiatiques, la politologue Mariya Omelicheva avance l'hypothèse que l'élaboration des politiques antiterroristes repose sur l'« art extraordinaire de l'imitation »¹¹¹.

Les législations antiterroristes des États membres centrasiatiques de l'OCS paraphrasent en grande partie soit la loi fédérale russe n° 35 de 2006, soit la *Convention sur la lutte contre le terrorisme de l'OCS de 2009*¹¹². La République du Kazakhstan est l'exemple le plus marquant. Le 8 janvier 2013, le président Nursultan Nazarbayev y adopte la loi n° 63-V qui, comme dans la *Convention sur la lutte contre le terrorisme de l'OCS de 2009*, évoque que le terrorisme est une « idéologie de la violence »¹¹³. Dans les codes pénaux du Kirghizstan et du Tadjikistan, tantôt l'« acte de terrorisme » tantôt le « terrorisme » incluent des références à la « violation de la sécurité publique » et à la « menace » de réaliser des actions violentes¹¹⁴. En revanche, le Code criminel de l'Ouzbékistan présente une définition du terrorisme qui est encore plus large que celle

¹¹¹ Mariya Y. Omelicheva, « Convergence of Counterterrorism Policies : A Case Study of Kyrgyzstan and Central Asia », *Studies in Conflict & Terrorism*, 32/10, 2009, pp. 894–895.

¹¹² *Ibidem*, pp. 902–903.

¹¹³ Закон Республики Казахстан № 63 от 08.01.2013 « О внесении изменений и дополнений в некоторые законодательные акты Республики Казахстан по вопросам противодействия терроризму » <http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=31318154#pos=0;0> (consulté en ligne le 5 février 2017).

¹¹⁴ Статья 226 Уголовный Кодекс Кыргызской Республики <https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=30222833&doc_id2=30222833#pos=1;-8&pos2=2490;0> ; Статья 179 Уголовный кодекс Республики Таджикистан <http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=30397325#pos=0;0> (consulté en ligne le 5 février 2017).

de ses voisins et comprend les atteintes notamment à la « souveraineté », l'« intégrité territoriale » et la « sécurité de l'État »¹¹⁵.

L'ambiguïté de la notion de terrorisme est encore plus frappante en Chine, comme le montre la première loi chinoise sur la lutte contre le terrorisme de 2015. Elle définit le terrorisme en tant que « toute proposition ou activité » visant, entre autres, à « porter atteinte à la sécurité publique » afin de réaliser des « buts politiques et idéologiques »¹¹⁶.

Si la Russie, la Chine et le Kazakhstan confèrent un contenu idéologique à la notion de terrorisme, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan définissent le terrorisme à travers la réalisation d'actes spécifiques. Par exemple, une explosion, un incendie criminel, ou encore, une attaque à l'arme à feu¹¹⁷. De tels actes n'ont pourtant pas besoin d'être commis pour être considérés comme « terroristes ». En effet, la « menace » fait déjà office d'élément déclencheur des dispositions nationales antiterroristes. Par ailleurs, les définitions de « terrorisme » ou d'« acte de terrorisme » qui figurent dans les droits pénaux des États membres de l'OCS se prêtent toutes à une appréciation large et subjective permettant, le cas échéant, de criminaliser des actes dirigés contre l'État sous l'angle de la législation antiterroriste. L'expression floue des atteintes à la « sécurité publique » renforce cette hypothèse.

Enfin, les définitions nationales de terrorisme que formulent les États membres fondateurs de l'OCS présentent une corrélation évidente. Elles partagent toutes un contenu vaporeux et incertain qui ne permet pas de déterminer les contours de la notion de terrorisme. Cependant, l'harmonisation des législations antiterroristes dans l'espace de l'OCS n'est pas un processus dicté par le haut. En d'autres termes, et conformément à l'« esprit de Shanghai », nous pouvons conclure avec le directeur du centre SOVA, Aleksandr Verhovskij : « Les États sont d'accord que, sur le plan juridique, l'extrémisme, le séparatisme et le terrorisme présentent des divergences, mais ils respectent leurs définitions respectives »¹¹⁸.

¹¹⁵ Статья 155 Уголовный Кодекс Республики Узбекистан <http://www.lex.uz/pages/getact.aspx?lact_id=111457> (consulté en ligne le 5 février 2017).

¹¹⁶ Abhishek Pratap Singh, « China's First Anti-Terrorism Law : An Analysis », *Institute for Defence Studies and Analyses*, 2016 <http://www.idsa.in/idsacomments/china-first-anti-terrorism-law_apsingh_290316> (consulté en ligne le 5 février 2017).

¹¹⁷ Article 226 du Code pénal de la République du Kirghizstan ; Article 155 du Code pénal de la République d'Ouzbékistan ; Article 179 du Code pénal de la République du Tadjikistan.

¹¹⁸ Entretien avec Aleksandr Verhovskij, Centre SOVA, Moscou, 16 avril 2018.

De la « Terreur » au « terrorisme » surgit une histoire de labélisation et de discréditation du combat des « faibles » contre les « forts » à l'échelle mondiale. La notion de terrorisme évolue ainsi en se façonnant à partir du regard des institutions qui le dénoncent. Dans le droit de l'ONU, l'absence d'une appréciation commune du mot « terrorisme » rend incertaine la « formulation de son interdiction ». L'OCS, en revanche, a su élargir la notion de terrorisme en l'insérant dans la doctrine des « trois fléaux » pour qu'elle s'ajuste avec souplesse aux exigences hétérogènes de ses États membres fondateurs en légitimant des législations antiterroristes nationales à la frontière du respect de l'État de droit.

L'usage hybride des notions de terrorisme, de séparatisme et d'extrémisme forme ainsi, dans une perspective foucauldienne, une chaîne d'« actes de langage » qui produit des réalités mouvantes selon la disposition de ses anneaux : non seulement la criminalisation d'actes de terrorisme, mais aussi la répression de mouvements indépendantistes, de l'opposition politique ou de mobilisations citoyennes dans l'espace public. Dans ce cadre, la lutte contre les « trois fléaux » tire sa force créatrice « réelle » de l'ambiguïté de ses fondements, le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, et s'insère dans l'harmonisation d'une vision de la sécurité commune au niveau transnational.

Chapitre 3

La lutte « souple » contre les « trois fléaux »

La « guerre globale contre le terrorisme » déclarée par l'ancien président américain George W. Bush en 2001 a dominé les discours de l'antiterrorisme à l'échelle internationale en y associant un modèle d'intervention dur et offensif¹¹⁹. Pourtant, cette « guerre globale » tente en parallèle d'humaniser et de civiliser son image répressive en mobilisant la société civile dans différents domaines, par exemple la prévention des récits terroristes, la réhabilitation des victimes de terrorisme et la réinsertion d'éléments radicalisés dans la société. La politologue Jude Howell en déduit que le système de sécurité mis en place après le 11 septembre 2001 fait usage à la fois de techniques de coercition et de cooptation¹²⁰.

La dimension non coercitive de la lutte antiterroriste peut être expliquée à la lumière du « soft power », une théorie américaine qui vit le jour à l'aube de l'éclatement de l'Union soviétique. Ancien sous-secrétaire d'État à l'époque de Carter, puis secrétaire adjoint à la Défense sous l'administration de Bill Clinton, le théoricien du « soft power » Joseph Nye formule la notion du « soft power » pour répondre à la reconfiguration de l'ordre mondial de l'après-guerre froide. Dans le contexte de la « guerre globale contre le terrorisme », Joseph Nye déclare le besoin de réajuster les politiques étatiques aux profondes mutations qu'il observe. C'est ainsi qu'il propose que le domaine de la sécurité de l'État puise dans les ressources du « soft power » : la culture, l'attraction, l'idéologie et les institutions internationales.

« Faire en sorte que les autres fassent ce que vous voulez »¹²¹ est le but vers lequel tendent les techniques « soft » chez Joseph Nye, rappelant ainsi l'« art de gouverner » foucaldien. En effet, le « soft power » est

¹¹⁹ Anne Aly, Anne-Marie Balbi et Carmen Jacques, « Rethinking countering violent extremism : implementing the role of civil society », *Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism*, 10/1, 2015, p. 6.

¹²⁰ Jude Howell et Jeremy Lind, *Counter-terrorism, aid, and civil society : before and after the war on terror*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, p. 3.

¹²¹ Joseph S. Nye, Jr., « Soft power », *Foreign Policy*, n° 80, 1990, p. 167.

un « pouvoir d'attraction » ou une « technologie gouvernementale » qui ne fait pas recours à la « menace de la force ». Il vient ainsi compléter le « hard power » qui renvoie aux mesures antiterroristes « traditionnelles ». Parmi les instruments coercitifs de l'antiterrorisme, nous pouvons mentionner : l'emploi de technologies de surveillance ; le dépistage de réseaux terroristes ; la collecte de renseignements y compris les fouilles et les interrogatoires mis en œuvre par la police ; le développement d'infrastructures et de technologies pour faire face aux attentats terroristes ; l'adoption de nouvelles lois antiterroristes¹²². L'objectif premier de la mise en place des mesures antiterroristes « hard » est la sécurité de l'État.

La synthèse entre le « soft power » et le « hard power » renvoie à une autre production du discours stratégique américain : le « smart power ». Cette expression apparaît sous la plume de Suzanne Nossel, défenseuse des droits humains et femme politique, dans son article « Smart Power », publié en 2004 dans *Foreign Affairs*. Le concept de « smart power » est présenté quelques années plus tard par Joseph Nye et l'homme politique américain Richard L. Armitage au comité sénatorial des relations étrangères des États-Unis en 2008. Le « smart power » est associé à la capacité de l'État de faire usage de sa force coercitive et militaire (« hard power ») et, parallèlement, d'exercer son influence sans recourir au « bâton et à la carotte » par le biais de moyens indirects de cooptation (« soft power »). Autrement dit : « smart power is neither hard nor soft – it is the skillful combination of both »¹²³. La professeure de relations internationales Pauline Eadie note que le « smart power » est une notion conçue sur mesure pour la « guerre globale contre le terrorisme » : « smart power has emerged as a strategy in response to the multi-dimensional challenges of the Global War on Terror. The Global War on Terror is an extra-territorial and asymmetric, material and ideological war »¹²⁴.

Pour contenir les menaces sécuritaires dont l'ancrage est non étatique et globalisant, l'antiterrorisme « smart » est conscient des limites des mesures « hard » et répressives, que celles-ci soient législatives ou militaires. Il aspire donc à vaincre non seulement sur le champ de bataille,

¹²² Basia Spalek and Doug Weeks, « Counterterrorism Measures », *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social Theory*, 2017.

¹²³ Richard L. Armitage and Joseph S. Nye, Jr., « CSIS Commission on Smart Power: a smarter and more secure America », 2007.

¹²⁴ Pauline Eadie, « Counter-terrorism, Smart Power and the United States », *Global Policy*, 7/3, 2016, p. 330.

mais aussi dans une arène de confrontation rhétorique. Joseph Nye le confirme : « success is the result not merely of whose army wins but also whose story wins »¹²⁵. Dans cet effort, les promoteurs de l'antiterrorisme élaborent et diffusent des contre-idéologies officielles visant la prévention des discours et des idées terroristes.

Le rôle paradoxal de la société civile dans la lutte contre le terrorisme

À l'époque de la guerre froide, le paradoxe des relations entre les acteurs institutionnels et non étatiques dans le domaine sécuritaire est inauguré par les États-Unis. D'une part, Washington soutient le développement d'ONG pro-occidentales pour renforcer sa politique étrangère anticomuniste. D'autre part, le gouvernement américain surveille et frappe les ONG favorables au communisme qu'il associe à des menaces sécuritaires. Le partenariat entre les États et leurs sociétés civiles dans la sphère sécuritaire continue d'être émaillé de contradictions au XXI^e siècle.

Dans l'imaginaire collectif, la lutte contre le terrorisme est conduite avant tout par les États et les organisations internationales. Or Jude Howell souligne que les lendemains du 11 septembre ont eu un effet catalyseur sur l'engagement des ONG dans les programmes sécuritaires, notamment des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Dans ce cadre, la chercheuse relève que l'approche des gouvernements qu'elle cite à l'égard de leurs sociétés civiles est bipartite. Perçues par ces derniers à la fois comme sources potentielles de menaces sécuritaires et comme pourvoyeuses de sécurité, les ONG font l'objet de stratégies antiterroristes qui réunissent des techniques d'endiguement et d'engagement¹²⁶. Acteurs d'insécurité à surveiller et endiguer, les ONG peuvent également jouer le rôle d'agents de sécurité dans la sphère de la prévention du terrorisme. L'antiterrorisme au XXI^e siècle a ainsi entraîné un processus de « sécurisation » qui sous-tend la collaboration entre les secteurs public et civil dans

¹²⁵ Inderjeet Parmar and Michael Cox, « The Future of Soft Power in US Foreign Policy », *op. cit.*, pp. 1–4.

¹²⁶ Jude Howell, « The securitisation of NGOs post-9/11 », *Conflict, Security & Development*, 14/2, 2014, pp. 152–153.

les programmes, les discours et les stratégies des agences de la sécurité nationale¹²⁷.

Certes, la collaboration entre institutions régaliennes et acteurs civils dans la lutte antiterroriste soulève des interrogations en matière d'auto-nomisation des initiatives et d'indépendance dans le choix des contre-propagandes à promouvoir. En effet, si les pays occidentaux entendent prévenir le terrorisme intérieur en promouvant des valeurs libérales démocratiques, les États membres fondateurs de l'OCS – j'y reviendrai – canalisent leurs efforts vers le renforcement de valeurs traditionnelles et conservatrices telles que le « patriotisme » et « l'harmonie interethnique ».

La « force souple » de l'OCS

L'ancien secrétaire général de l'OCS, Rashid Alimov, critique en 2016 l'emploi du terme « soft power ». D'après lui, l'expression renvoie aux tentatives d'« imposer implicitement des concepts » qui sont propres à certains États, en provoquant des « révolutions de couleur ». Puis, il souligne que pour l'OCS le « soft power » recouvre une « dimension politique et philosophique fondamentalement différente » :

Le « soft power » de l'OCS est en quelque sorte l'incarnation matérielle du principe de base de notre organisation – l'« esprit de Shanghai », qui sert de complément à la mise en œuvre de l'un de ses objectifs stratégiques, à savoir le maintien de la paix et de la stabilité dans l'espace de l'OCS, dans l'intérêt du développement de tous et de chacun, sans préjudice des intérêts des autres¹²⁸.

Si le « soft power » au sein de l'OCS incarne l'« esprit de Shanghai », il existe d'autres formules encore en Chine et en Russie. Le gouvernement chinois traduit pour la première fois le concept de « soft power » [ruǎn shílì] lors du 17^e Congrès du Parti communiste en 2007. Dans la traduction chinoise, le mot « puissance réelle » [shílì] fait référence au potentiel des forces militaires et de l'économie. « Shílì » renvoie également aux capacités d'un individu ou à la force dans le domaine de la physique¹²⁹.

¹²⁷ *Idem.*, « Commentary : Crises, Opportunities and the Elephant in the Room », *Journal of Civil Society*, 7/3, 2011, pp. 265–266.

¹²⁸ Секретариат Шанхайской организации сотрудничества, « Генеральный секретарь отвечает... », *op. cit.*

¹²⁹ Dictionnaire de chinois moderne.

Pour de nombreux chercheurs en Chine, l'expression « ruǎn shílì » renvoie à un pouvoir « intangible, non qualifiable, non matériel », à un pouvoir « spirituel », capable de persuader autrui à travers la « raison » et les « principes moraux »¹³⁰.

En 2007, l'ancien président Hu Jintao associe la « puissance réelle » au « développement culturel socialiste » et à la « créativité culturelle de la nation tout entière ». En Chine, la « puissance réelle » s'inscrit dans un projet de politique intérieure de l'élite dirigeante chinoise : la « réforme du système culturel ». Mise au point lors du seizième congrès du Parti communiste de 2002, cette réforme est axée sur le renforcement de la « cohésion nationale »¹³¹. Lors du dix-huitième congrès du Parti en 2014, le président Xi Jinping situe, en revanche, la « puissance réelle » dans le domaine de la politique étrangère chinoise pour « mieux communiquer le message de la Chine au monde entier »¹³². Contrairement au *soft power* américain, centré sur la mise en avant de la démocratie et des droits humains, la « puissance réelle » de la Chine vise ici à promouvoir sa culture traditionnelle et à mettre en valeur son modèle de développement économique¹³³.

Pour l'administration russe, le « soft power » [mjagkaja sila] est, comme en Chine, une stratégie de politique étrangère et de politique intérieure. Mon interlocuteur Nijazi, professeur à la faculté de relations internationales de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, explique comment l'expression anglaise « soft power » se traduit en russe :

Je dis toujours, la force douce, en Russie, c'est la force [sila]. Eh bien, vous avez étudié la physique à l'école [...] Si je veux vous pousser, c'est la force. En vous poussant, j'exerce la force peu importe si elle est douce ou dure. [...] Et

¹³⁰ Hongying Wang and Yeh-Chung Lu, « The Conception of Soft Power and its Policy Implications : A comparative study of China and Taiwan », *Journal of Contemporary China*, 17/56, 2008, 425–447.

¹³¹ Xu Ping and Wang Li, « The China Model vs. American Soft Power going Global and Peaceful », 2015, p. 160 <<https://dergipark.org.tr/en/download/article-file/89294>> (consulté en ligne le 2 novembre 2019).

¹³² Eleanor Albert, « China's Big Bet on Soft Power », *Council on Foreign Relations*, 2018 <<https://www.cfr.org/backgrounder/chinas-big-bet-soft-power>> (consulté en ligne le 5 novembre 2019).

¹³³ Hongying Wang and Yeh-Chung Lu, *op. cit.*

si je suis très fort et grand, vous me regarderez et penserez qu'il vaut mieux ne pas m'approcher alors cela sera le pouvoir – la force¹³⁴.

Il s'avère ainsi que la Fédération de Russie exerce dans ses politiques intérieures et extérieures de la « force », comme en physique, indépendamment de sa nature « douce » ou « dure ». On constate donc à ce propos que tant la formule russe de la « force » que la proposition chinoise de la « puissance réelle » laissent planer un doute sur le potentiel non coercitif de leur emploi. Néanmoins, je différencie ici, comme dans le cas de figure de la Chine, la « force douce » de la « force dure » pour qualifier tour à tour le « soft power » et le « hard power » des politiques antiterroristes de la Fédération de Russie.

Lors de la réunion des ambassadeurs et des représentants permanents de Russie en 2012, le président Vladimir Poutine évoque la « politique de la force douce » qu'il conçoit comme la promotion, dans les affaires internationales, des intérêts du pouvoir russe. Selon Vladimir Poutine, les techniques d'une telle politique sont la « persuasion » et l'« attraction » grâce aux « exploits » de la Fédération de Russie, en particulier dans le domaine intellectuel et la « culture spirituelle »¹³⁵. Dans la *Convention de la politique étrangère de la Fédération de Russie* de 2016, la « force douce » désigne, en revanche, les outils de communication que la société civile mobilise pour accomplir des objectifs de politique étrangère¹³⁶. L'historienne, sociologue et politologue Marlène Laruelle relève en la matière que « l'affirmation de la grande puissance russe et la volonté de modeler une société patriotique et conservatrice » constituent le socle idéologique du pouvoir russe sous Vladimir Poutine comme instrument de *soft power*. À cela s'ajoute le thème de la « contre-révolution internationale contre un ordre mondial vu comme unipolaire et dominé par les États-Unis »¹³⁷.

¹³⁴ Entretien avec Nijazi, Faculté de relations internationales de l'Université d'État de Saint-Petersbourg, 27 mars 2018.

¹³⁵ Президент России, « Совещание послов и постоянных представителей России », 2012 <<http://kremlin.ru/events/president/news/15902>> (consulté en ligne le 5 novembre 2019).

¹³⁶ Указ Президента Российской Федерации № 640 от 30.11.2016 г. « Об утверждении Концепции внешней политики Российской Федерации » <<http://kremlin.ru/acts/bank/41451>> (consulté en ligne le 3 novembre 2019).

¹³⁷ Marlène Laruelle, « L'idéologie comme instrument du soft power russe. Succès, échecs et incertitudes », *Hérodote*, 3–4, 2017, pp. 23–35.

Dans le domaine des études sécuritaires, certains chercheurs russophones emploient les expressions « force douce » pour qualifier la composante non coercitive de la lutte antiterroriste et « force dure » pour en désigner la dimension coercitive. En revanche, pour nommer les programmes, les stratégies et les plans antiterroristes qui font converger des éléments coercitifs et non coercitifs, les États membres fondateurs de l'OCS n'utilisent pas le qualificatif « smart » mais les adjectifs « kompleksnyj »¹³⁸ en russe ou « quán miàn »¹³⁹ en chinois, se référant à ce qui est « entier » ou « complet ». « Global » est, en la matière, le qualificatif français souvent employé dans le langage onusien en référence aux politiques antiterroristes qui incluent une dimension coercitive et non coercitive.

En reformulant la notion américaine de « smart power » afin qu'elle reflète mieux les spécificités terminologiques de l'espace de l'OCS, l'adjectif « souple » exprimera ici le caractère paradoxal et mouvant de la lutte à la fois « douce » et « dure » contre les « trois fléaux » de l'OCS et de ses États membres fondateurs.

Un mécanisme transnational d'extradition

La dimension traditionnelle de la lutte « souple » contre les « trois fléaux » de l'OCS, à savoir son volet « dur », s'incarne dans un mécanisme transnational d'extradition qui rappelle l'expérience de l'antiterrorisme américain. Peu après les attentats du 11 septembre 2001, Washington a créé un système de non-droit lui permettant de procéder à l'enlèvement immédiat de suspects pour terrorisme. En contournant toute contrainte juridique et sans faire de bruit dans la presse, les États-Unis ont signé des accords bilatéraux avec certains gouvernements du monde arabe. Le but poursuivi était d'ouvrir des prisons secrètes de la CIA pour la détention préventive de personnes arrêtées en Égypte, au Maroc, au Qatar et en Arabie saoudite. Quelques années plus tard, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan mirent

¹³⁸ Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2019–2023 годы <<http://nac.gov.ru/terrorizmu-net/kompleksnyy-plan-protivodeystviya-ideologii-terrorizma-v.html>> (consulté en ligne le 7 novembre 2019).

¹³⁹ 联合国安全理事会, 2011年8月17日安全理事会关于反恐怖主义的第1373(2001)号决议所设委员会主席给安全理事会主席的信。

en place leur propre mécanisme transnational d'extradition au sein de l'OCS dans le silence le plus complet.

L'interaction croissante entre les services de renseignement de la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dans la recherche et l'expulsion de personnes ayant fui la persécution politique ou religieuse est fondée sur des accords conclus dans le cadre de l'OCS. L'accord sur la création de la SRAT (2002) fixe la coopération dans la recherche transnationale des suspects de terrorisme, séparatisme et extrémisme¹⁴⁰. Bien que la SRAT opère dans le secret le plus total, elle ne perd pas l'occasion de vanter ses exploits en matière de répression des « trois fléaux ». Par exemple, le directeur adjoint de la SRAT affirme, lors d'une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU en 2018, que la coordination des activités antiterroristes des États membres fondateurs de l'OCS a permis, de 2013 à 2018, de réprimer au stade préparatoire 600 attentats terroristes et de neutraliser les activités de plus de 2 000 membres d'organisations terroristes internationales¹⁴¹.

La pratique des refoulements dans le cadre normatif de l'OCS

Le *Conception* de l'OCS de 2005 prévoit l'interdiction d'accorder l'asile aux individus soupçonnés d'avoir mené des activités terroristes, séparatistes ou extrémistes ainsi que l'exhortation à leur extradition à la demande de l'un des États membres fondateurs de l'OCS. Cette même *Conception* déclare l'intention des États membres fondateurs de l'OCS d'entériner le principe de « reconnaissance réciproque »¹⁴² des crimes de terrorisme, de séparatisme et d'extrémisme. Par ailleurs, la *Conception* de l'OCS de 2005 vise à créer et mettre à jour une liste uniforme de personnes recherchées pour des infractions de nature terroriste¹⁴³.

¹⁴⁰ Civic Assistance Committee, « Agreements of the SCO as the “legal” basis for the extradition of political refugees », 2008 <<https://hro.org/node/2933>> (consulté en ligne le 14 mai 2019).

¹⁴¹ Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations unies, « Intervention de A. Mukašev, directeur adjoint de la SRAT de l'OCS », New York, 2018 <<https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2018/07/SCO-RATS-02.07.18-NY-Russian.pdf>> (consulté en ligne le 16 mai 2019).

¹⁴² *Ibidem*.

¹⁴³ Civic Assistance Committee, « Agreements of the SCO as the “legal” basis for the extradition of political refugees », *op. cit.*

Si les actes normatifs de l'OCS revêtent uniquement un caractère de recommandations, la *Convention sur la lutte contre le terrorisme* de l'OCS de 2009 indique tout de même que la juridiction des États membres fondateurs ne se limite pas à l'étendue de leur territoire national¹⁴⁴. En revanche, elle couvre tout l'espace de l'OCS indépendamment du lieu où l'« acte de terrorisme » a été commis. Par ailleurs, selon la *Convention* de 2009, la juridiction d'un quelconque des États membres fondateurs de l'OCS s'exerce même en cas de simple soupçon de préparation d'un acte de terrorisme, d'extrémisme ou de séparatisme¹⁴⁵. Un scénario envisageable que décrit la Fédération internationale pour les droits humains pourrait ainsi être que la Chine invoque sa compétence sur des citoyens kazakhstaniens d'origine ouïgoure se trouvant au Kazakhstan, mais soupçonnés de planifier un acte de terrorisme en Chine¹⁴⁶. Mon interlocuteur Aleksandr Verhovskij, directeur du centre SOVA à Moscou, explique comment ce mécanisme fonctionne dans la pratique en Russie :

Voici comment ça marche : si les services de renseignement ouzbeks disent qu'un Ouzbek recherché pour extrémisme dans son pays se trouve sur le territoire de la Fédération de Russie, il sera renvoyé indépendamment de la qualification de son crime dans les lois russes. Voici l'essence même de la convention : s'il était accusé d'un crime relevant du droit commun, alors dans ce cas, en théorie, il faudrait d'abord vérifier si ce qu'il a fait ici est effectivement contre la loi. Or avec l'extrémisme, ce n'est jamais simple. Dans la pratique, même les extraditions officielles ne se produisent pas, ce sont les Ouzbeks qui font tout, ils arrivent dans le pays, viennent chercher la personne et la ramènent en Ouzbékistan sans aucune procédure légale. Cela se produit aussi suite à des procédures légales : on leur donne la personne recherchée, point final¹⁴⁷.

Le cadre normatif de l'OCS ne contient aucune mention du principe de non-refoulement, inscrit dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants¹⁴⁸. Il existe ainsi de nombreux obstacles à la défense des droits humains dans le cadre de la lutte contre les « trois fléaux » des États

¹⁴⁴ Конвенция Шанхайской организации сотрудничества против терроризма, *op. cit.*

¹⁴⁵ FIDH, « Shanghai Cooperation Organisation... », *op. cit.*, p. 14.

¹⁴⁶ *Ibidem.*

¹⁴⁷ Entretien avec Aleksandr Verhovskij, Centre SOVA, Moscou, 16 avril 2018.

¹⁴⁸ Amnesty International, « Возвращение к пыткам... », *op. cit.*

membres fondateurs de l'OCS. Dans ce contexte, la Fédération internationale pour les droits humains et le Comité d'assistance civique à Moscou mettent en avant que les services de renseignement des États membres fondateurs de l'OCS recourent à des méthodes illégales lors des extraditions. Par exemple : la falsification des accusations après la détention, l'annulation de la citoyenneté russe pour les immigrés naturalisés dans le but de lever les obstacles à leur extradition, l'enlèvement de personnes sur le territoire russe, y compris, comme dans l'exemple d'Aleksandr Verhovskij, avec la participation de services de renseignement étrangers¹⁴⁹.

Mon interviewé Hasni, ancien condamné comme membre de Hizb ut-Tahrir, précise à ce sujet que les enlèvements orchestrés par les services secrets ouzbeks et tadjiks sont fréquents en Russie, même à l'égard de prisonniers à peine relâchés et ayant purgé une peine de réclusion criminelle sur le territoire russe¹⁵⁰. Human Rights in China souligne en outre que les droits à une assistance juridique et à un interprète ne sont pas garantis aux inculpés d'actes de terrorisme, de séparatisme ou d'extrémisme lors des procédures d'extradition. L'OCS demeure aussi silencieuse quant aux preuves à fournir pour qu'un État membre procède à l'extradition d'un individu ou lui refuse une demande d'asile¹⁵¹.

Les pays demandeurs de « terroristes »

Au sein de l'espace de l'OCS, l'Ouzbékistan, suivi par la Chine, est le plus grand pays récepteur du retour forcé de ses nationaux. La Chine et le Tadjikistan sont, en revanche, les États membres qui affichent le taux d'extraditions le plus bas¹⁵². Sous l'égide de l'OCS, la Chine exploite les mesures visant à restreindre les mouvements transfrontaliers afin d'empêcher les activistes ouïghours de se réfugier dans les pays voisins d'Asie centrale. Dans ce contexte, ce sont en particulier les républiques centrasiatiques membres de l'OCS qui ont extradé de nombreux réfugiés recherchés par la Chine, dont certains ont été exécutés à leur retour.

¹⁴⁹ Civic Assistance Committee, « Agreements of the SCO as the “legal” basis for the extradition of political refugees », *op. cit.* ; FIDH, « Shanghai Cooperation Organisation... », *op. cit.*

¹⁵⁰ Entretiens avec Hasni, membre de Hizb ut-Tahrir et ancien condamné avec récidive, les 21 février 2019, 15 mars 2019 et 9 juin 2019.

¹⁵¹ Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights...*, *op. cit.*, p. 102.

¹⁵² *Ibidem.*, p. 282.

La Russie ne fait pas partie des « gagnants » des accords sur les extraditions. Le fait est que les membres d'organisations caucasiennes considérées comme terroristes par les autorités russes, à l'instar de l'Émirat du Caucase, ne se réfugient pas, en principe, dans les pays voisins de l'OCS. De plus, selon les rapports officiels du FSB, presque aucune détention de citoyens russes n'a été enregistrée dans les années 2000 au Tadjikistan, au Kirghizistan, au Kazakhstan ou en Chine¹⁵³. Cela étant, la Russie contribue de manière considérable aux pratiques de refoulement au niveau transnational en satisfaisant les demandes d'extradition de ses voisins. Hizb ut-Tahrir est un exemple particulièrement significatif pour illustrer l'harmonisation des pratiques antiterroristes et la participation de la Russie au mécanisme de renvois de l'OCS.

Lors d'une réunion de la SRAT en mars 2006, le premier directeur adjoint du FSB déclare que la Russie a procédé à l'extradition de 19 membres présumés de Hizb ut-Tahrir vers l'Ouzbékistan¹⁵⁴. La Russie a d'ailleurs renvoyé de force de nombreuses personnes recherchées par les autorités ouzbèkes, sans honorer ses obligations en matière de droit international. Par exemple, en octobre 2006 les autorités ouzbèkes ont demandé l'expulsion de Russie de Rustam Muminov, soupçonné de participer aux activités de Hizb ut-Tahrir. La Cour européenne des droits de l'homme s'était prononcée contre l'extradition de crainte que Muminov ne soit torturé ou exécuté en Ouzbékistan. Or la Russie a ignoré cet appel¹⁵⁵.

Déjà en 2008, le Comité d'assistance civique remarque que la tendance en Russie d'extrader des réfugiés vers leurs pays d'origine, notamment vers l'Ouzbékistan et la Chine, s'est fortement accentuée¹⁵⁶. Pour ce qui est des réfugiés ouzbeks en Russie, la situation s'est considérablement

¹⁵³ Ирина Бороган, « Россия открывает двери для спецслужб Китая, Узбекистана и других азиатских стран и разрешает им проводить спецоперации на своей территории », *Новая газета*, 2008 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2008/08/21/36840-gb-bez-granits>> (consulté en ligne le 15 avril 2020).

¹⁵⁴ *Ibidem*.

¹⁵⁵ Damian Murphy « The Shanghai Cooperation Organization : Threatening Human Rights or Providing Regional Cooperation and Stability ? », *Freedom House*, 2007 <https://freedomhouse.org/sites/default/files/inline_images/DMSCOTestimony.pdf> (consulté en ligne le 15 avril 2020).

¹⁵⁶ Civic Assistance Committee, « Agreements of the SCO as the “legal” basis for the extradition of political refugees », *op. cit.*

détériorée bien avant, à savoir suite à l'intensification de la coopération entre les services de renseignement russes et ouzbeks après 2005¹⁵⁷. Des soupçons planent en effet sur la Russie concernant l'extradition extrajudiciaire vers l'Ouzbékistan d'individus prétendument impliqués dans les événements d'Andijan de 2005¹⁵⁸.

En 2011, Human Rights in China écrit que les États membres de l'OCS ont renvoyé de force des centaines de personnes à travers leurs frontières depuis la création de l'organisation. Ces chiffres sont approximatifs, très probablement réducteurs et non vérifiables, étant donné que l'OCS ne publie pas de statistiques sur la question. Néanmoins, le directeur adjoint de la SRAT affirma au Conseil de sécurité de l'ONU en 2008 que, grâce à la banque de données de la SRAT, 150 personnes ont été extradées rien qu'en 2017¹⁵⁹. En 2017, le secrétaire général de l'OCS, Rashid Alimov, relève que 1 700 membres d'organisations terroristes ont été « liquidés » et que 213 personnes ont été extradées de 2011 à 2015 sous la coordination de la SRAT¹⁶⁰.

L'OCS, une échappatoire aux jugements

Dans les structures de coopération régionale où la souveraineté des États prime sur la supranationalité, l'antiterrorisme tend la main à la lutte contre l'opposition politique. Pour Human Rights in China, le type de coopération transnationale que représente l'OCS confirme la tendance de la Russie, de la Chine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan à mobiliser des structures diplomatiques non contraignantes pour contourner leurs obligations en matière de défense des droits humains¹⁶¹.

¹⁵⁷ Entre 2005 et 2007, de nombreux réfugiés ouzbeks ont en effet été détenus dans diverses régions de Russie, tous accusés par Tachkent d'être impliqués dans des activités terroristes ou extrémistes au sein de mouvements islamistes radicaux. Виталий Пономарев, « Беженцы из Узбекистана... », *op. cit.*

¹⁵⁸ Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights...*, *op. cit.*, p. 237.

¹⁵⁹ Контртеррористического комитета СБ ООН, « Выступление заместителя Директора ИК РАТС ШОС А. Мукашева », 2018 <<https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2018/07/SCO-RATS-02.07.18-NY-Russian.pdf>> (consulté en ligne le 7 mai 2020).

¹⁶⁰ Рашид Алимов, *Шанхайская организация сотрудничества...*, *op. cit.*, p. 28.

¹⁶¹ Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights...*, *op. cit.*, p. 105.

À ce propos, Dmitrij Doubrovskij affirme :

L'OCS est un exemple de la manière dont la Russie remplit ses obligations internationales. Il s'agit du fait que, de toute évidence, il n'est pas indispensable de suivre les directives du Conseil de l'Europe quand on peut suivre quelqu'un d'autre parmi les organisations internationales. Par exemple, l'OCS, un club de pays autoritaires¹⁶².

Ainsi, l'OCS se positionne comme une échappatoire aux jugements et aux contraintes des structures internationales telles que le Conseil de l'Europe et l'ONU. De plus, l'OCS permet à ses États membres fondateurs d'« échanger » librement sur leurs intérêts nationaux dans un esprit qui repose sur la non-ingérence et la défense des pouvoirs en place. Comme le résume Grigorij, membre de l'Institut russe de recherche sur les problèmes de sécurité et de développement durable, rattaché au FSB et au MVD : « Après tout, en quoi l'OCS est-elle merveilleuse ? Pour le fait que c'est une plateforme vers laquelle les pays sont venus consciemment. Et pourquoi ? Parce qu'il y avait des intérêts à réaliser quelque part »¹⁶³.

L'antiterrorisme « smart » dans le contexte de la « guerre globale contre le terrorisme » produit des dispositifs de sécurité innovants qui naviguent entre les lois et les discours en attirant à soi de nouveaux acteurs. La lutte « souple » contre les « trois fléaux » de l'OCS repose, tout comme « l'art de gouverner » foucaldien et le « smart power » américain, sur une approche binaire, à la fois coercitive et non coercitive. Il s'agit, d'une part, de réprimer les comportements décrétés terroristes, séparatistes et extrémistes et, d'autre part, de produire des discours afin que les individus se distancient de manière autonome des idéologies terroristes, séparatistes et extrémistes ou se joignent à l'effort de prévenir ces dernières.

L'OCS donne corps à la dimension « dure » de sa lutte contre les « trois fléaux » en développant un mécanisme de coopération transnationale qui favorise les extraditions extrajudiciaires entre la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, notamment de membres présumés de Hizb ut-Tahrir. Si le positionnement de l'OCS en tant que plateforme de dialogue dépourvue de supranationalité en limite la « force dure », l'organisation recouvre des fonctions de coordination, de promotion et de légitimation de l'antiterrorisme « dur » de ses États membres fondateurs.

¹⁶² Entretien avec Dmitrij Dubrovskij, Saint-Petersbourg, 6 mars 2018.

¹⁶³ Entretien Grigorij, Moscou, 17 avril 2018.

Chapitre 4

Les plateformes civiles de l'OCS

Hormis les débats scientifiques sur le rôle de la société civile dans la sphère sécuritaire, ce n'est que récemment que l'ONU a entériné une approche inclusive de la lutte antiterroriste dans ses actes normatifs. Dans sa *Stratégie antiterroriste mondiale*, adoptée par consensus sous forme de résolution le 8 septembre 2006, l'Assemblée générale affirme : « Nous nous efforcerons également de promouvoir la solidarité internationale avec les victimes et d'encourager la société civile à s'associer à la campagne mondiale de prévention et de condamnation du terrorisme »¹⁶⁴.

Parmi les mesures visant à « éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme », la *Stratégie* mentionne la promotion « d'une culture de paix, [...] de tolérance ethnique, nationale et religieuse ainsi que le respect pour toutes les religions, valeurs religieuses, croyances et cultures en instituant ou en encourageant selon le cas des programmes d'éducation et de sensibilisation s'adressant à tous les secteurs de la société »¹⁶⁵. La *Stratégie antiterroriste mondiale* de l'ONU élargit ainsi le champ de conception de la résolution des conflits en y incluant la participation des organisations de la société civile¹⁶⁶. De même, quand l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 2250 en 2015, elle encourage les États membres de l'ONU à mettre en place des mécanismes inclusifs au niveau national pour garantir la participation des jeunes à la prévention de « l'extrémisme violent pouvant mener au terrorisme »¹⁶⁷.

¹⁶⁴ Nations unies, *Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations unies*, 2008 <<https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/un-global-counter-terrorism-strategy>> (consulté en ligne le 22 décembre 2016).

¹⁶⁵ *Ibidem*.

¹⁶⁶ Anne Aly, « The policy response to home-grown terrorism : reconceptualising Prevent and Resilience as collective resistance », *Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism*, 8/1, 2013, pp. 3–4.

¹⁶⁷ Security Council, « Security Council Unanimously Adopting Resolution 2250 (2015), Urges Member States to Increase Representation of Youth in Decision-Making at All Levels », 2015 <<https://www.un.org/press/en/2015/sc12149.doc.htm>> (consulté en ligne le 18 janvier 2017).

L'OCS a embrassé à l'instar de l'ONU une approche globale et inclusive de l'antiterrorisme dans les années 2000. Ainsi, un mélange d'instruments préventifs et de mesures de contrôle irrigue la *Conception* de l'OCS sur la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme de 2005¹⁶⁸. En collaboration avec les acteurs de la société civile, la « force douce » de l'OCS s'exprime ici à travers l'appel à la prévention des « trois fléaux » par la culture¹⁶⁹. Pour poursuivre dans la même ligne, l'OCS déclara en 2009 son intention de promouvoir le « dialogue interethnique et interconfessionnel » dans la lutte contre « l'idéologie terroriste », notamment grâce à l'implication de la société civile, des institutions de l'éducation et des « leaders religieux »¹⁷⁰.

Quelques années plus tard, la Déclaration d'Oufa de l'OCS de 2015 place davantage l'accent sur la prévention de la propagation des « idées terroristes, séparatistes et extrémistes » dans les milieux de la jeunesse¹⁷¹. De manière complémentaire, l'Appel conjoint des chefs d'État de l'OCS de 2018 vient mobiliser les ressources de la jeunesse dans la prévention des « trois fléaux », en faisant écho à la résolution 2250 de l'ONU de 2015.

Les outils idéologiques de l'antiterrorisme « doux »

Comme les États membres fondateurs de l'OCS modèlent l'action de cette dernière et non l'inverse, il est important d'évoquer ici les constructions idéologiques et les acteurs que mobilisent la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Tadjikistan et l'Ouzbékistan dans la sphère de la prévention du terrorisme par l'éducation et la culture.

L'administration russe fait appel au concours – j'y reviendrai ultérieurement – de ses ONG partenaires et des institutions d'enseignement pour

¹⁶⁸ Концепция сотрудничества государств-членов Шанхайской организации сотрудничества в борьбе с терроризмом, сепаратизмом и экстремизмом, 2005 <<http://kremlin.ru/supplement/3667>> (consulté en ligne le 5 mars 2019).

¹⁶⁹ *Ibidem*.

¹⁷⁰ Декларация, « Заявление и План действий государств-членов ШОС и Исламской Республики Афганистан по проблемам борьбы с терроризмом, незаконным оборотом наркотиков и организованной преступностью », М., 2009 <https://www.un.org/ru/documents/decl_conv/declarations/afgan_dec.shtml> (consulté en ligne le 5 mars 2019).

¹⁷¹ Уфимская декларация глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества, 2015 <<http://static.kremlin.ru/media/events/files/ru/PyhhPKOjP2Lj5lJmFSa5CWlGaHxRrkA6.pd>> (consulté en ligne le 18 mars 2019).

prévenir l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » à travers la promotion du « dialogue interconfessionnel et interethnique » et du patriotisme, en particulier au sein de la jeunesse¹⁷². Comme en Russie, les autorités nationales des États d'Asie centrale membres fondateurs de l'OCS mettent l'accent sur les valeurs du patriotisme et de l'« harmonie interethnique », sur les « traditions culturelles » et l'« éducation spirituelle » de la jeunesse ainsi que sur le rôle de la société civile et des institutions d'enseignement dans leur promotion¹⁷³.

À l'instar de ses partenaires de l'OCS, l'administration chinoise s'attelle à renforcer le patriotisme et l'« harmonie interethnique » pour lutter contre le terrorisme. Or dans ce domaine elle mobilise non seulement les associations de la société civile mais aussi les citoyens de Chine au sens large¹⁷⁴. Par ailleurs, les instruments non coercitifs de prévention du terrorisme que le gouvernement chinois a mis en place à partir de la deuxième décennie des années 2000 sont en réalité très répressifs. Indiquant souhaiter lutter contre l'« extrémisme religieux » au Xinjiang, le gouvernement chinois a, en effet, ouvert en 2017 des camps dits de « rééducation »¹⁷⁵ afin d'« éduquer pour transformer »¹⁷⁶. En 2018, Amnesty

¹⁷² Security Council Counter-Terrorism Committee, « Briefing by Deputy Head of National Anti-terrorism Committee Central Office of the Russian Federation », 2016 <<https://www.un.org/sc/ctc/news/2016/11/11/briefing-by-deputy-head-of-national-anti-terrorism-committee-central-office-of-the-russian-federation/>> (consulté en ligne le 18 mars 2019).

¹⁷³ Государственная программа по противодействию религиозному экстремизму и терроризму в Республике Казахстан на 2018–2022 годы <<http://knb.gov.kz/ru/article/ob-utverzdenii-gosudarstvennoi-programmy-po-protivod-eistviu-religioznomu-ekstremizmu-i>> ; Программа Правительства Кыргызской Республики по противодействию экстремизму и терроризму на 2017–2022 годы <<http://cbd.minjust.gov.kg/act/view/ru-ru/100104>> ; Закон Республики Узбекистан №3РУ-489 « О противодействии экстремизму », 2018 <http://base.spinform.ru/show_doc.fwx?rgn=108616> (consultés en ligne le 2 février 2019).

¹⁷⁴ China Daily, « Central govt pledges better governance in Xinjiang », 2014 <http://www.chinadaily.com.cn/china/2014-05/30/content_17552753.htm> (consulté en ligne le 7 mars 2019).

¹⁷⁵ Zhou Zunyou, « Chinese Strategy for De-radicalization, Terrorism and Political Violence », *Terrorism and Political Violence*, 31/6, 2017, pp. 1187–1209.

¹⁷⁶ Amnesty International, « China : Families of up to one million detained in mass “re-education” drive demand answers », 2018 <<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/09/china-xinjiang-families-of-up-to-one-million-detained-demand-answers/>> (consulté en ligne le 8 mars 2019).

International affirme que le gouvernement chinois a arrêté et interné environ un million de personnes majoritairement musulmanes dans ces lieux¹⁷⁷.

Enfin, les États membres fondateurs de l'OCS promeuvent, à quelques différences près, les mêmes constructions idéologiques nationales pour prévenir le terrorisme et les mêmes acteurs. Reste à constater que la Chine se démarque de ses partenaires de l'OCS du fait qu'elle interprète la lutte « douce » contre le terrorisme de manière résolument coercitive. Il va sans dire que la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan poursuivent très certainement un but d'endoctrinement de leurs populations dans la conduite de leur lutte « douce » contre le terrorisme. Leurs politiques antiterroristes n'ont cependant pas encore conduit, en 2020, à l'instauration de camps de rééducation sur l'exemple chinois qui, malgré tout, reste un précédent très inquiétant dans l'espace de l'OCS.

L'Université de l'OCS, une « commande » du ministère

Au niveau national, les États membres fondateurs de l'OCS canalisent leurs efforts vers la prévention du terrorisme dans les domaines de l'éducation et de la culture. Au niveau transnational, l'OCS entend pour sa part prévenir les « trois fléaux » par la « coopération civile ». La prévention des « trois fléaux » à l'aide de l'éducation, l'art et la culture s'inscrit implicitement dans le rayon d'action des plateformes civiles de l'OCS, dont l'Université de l'OCS [Universitet ŠOS] et le Conseil des Jeunes de l'OCS [Molodežnyj sovet ŠOS].

L'Université de l'OCS est mise sur pied en 2009 sous forme de réseau universitaire¹⁷⁸ avec pour partenaires des universités des États membres fondateurs. La maison mère de l'Université de l'OCS, assumant des fonctions de coordination, est l'Université de l'Amitié des peuples de Russie à Moscou. Son représentant, mon interviewé Petr, souligne que la collaboration entre les universités partenaires se développe avant tout dans le cadre d'accords bilatéraux¹⁷⁹. Depuis sa création, l'Université de

¹⁷⁷ *Ibidem.*

¹⁷⁸ Kuralay Baizakova, « L'Organisation de coopération de Shanghai dans la dynamique de l'histoire », *op. cit.*, p. 57.

¹⁷⁹ Entretien avec Petr, Université de l'Amitié des Peuples, Moscou, 30 octobre 2018.

l'OCS n'a décerné que 453 diplômes. Les étudiants ayant participé aux deux seuls programmes « économie » et « pédagogie » de l'Université de l'OCS sont également peu nombreux. Même si la lutte contre les « trois fléaux » ne figure pas explicitement dans la mission de l'Université de l'OCS, il semblerait qu'elle y est fortement liée. Voici comment Petr explique la corrélation entre l'éducation et la lutte « douce » contre les « trois fléaux » : « Le travail préventif principal s'obtient à travers l'éducation, tout le reste est auxiliaire. La question n'est donc pas d'inscrire la prévention de l'extrémisme ou autre dans la mission de l'Université de l'OCS... »¹⁸⁰.

À Saint-Petersbourg, les universités partenaires de l'Université de l'OCS sont l'Université d'État en technologie de l'information, mécanique et optique de St-Petersbourg (ITMO) et l'Université électrotechnique de Saint-Petersbourg (LETI). D'après Marija, responsable des programmes d'échange auprès de l'ITMO, l'Université de l'OCS est une structure qui n'a pas vraiment de raison d'être. En effet, il existe déjà des partenariats entre les universités des États membres de l'OCS, et, en particulier, avec la Chine. Lors d'un entretien, elle précise : « Nous n'organisons rien sur l'Université de l'OCS. Nous acceptons uniquement ses étudiants, mais en fin de compte, cela nous importe peu qu'ils viennent de l'Université de l'OCS ou d'une autre filière »¹⁸¹.

L'Université de l'OCS semble ainsi se réduire à une étiquette que les universités partenaires apposent sur leurs accords bilatéraux préexistants en s'inscrivant dans une pratique bien répandue en Russie, à savoir le système des « commandes »¹⁸² du ministère. Tel que l'illustre la remarque suivante d'une professeure sur les BRICS :

La Russie dit que, oui, les BRICS sont très importants pour nous. Qu'est-ce que cela signifie pour la Russie ? Cela signifie que tous les cinq ans, ils s'en souviennent, que les BRICS sont très importants pour nous et font la chose suivante : ils ne vont pas mettre l'accent sur la coopération, rencontrer les ONG, discuter et octroyer des subventions, non, ils ne le font pas, ce sont les Européens qui font ce genre de choses. En Russie, ils font ça différemment : ils écrivent des lettres partout dans les bureaux administratifs... Tout

¹⁸⁰ *Ibidem.*

¹⁸¹ Entretien avec Marija, ITMO, Saint-Petersbourg, 23 mai 2018.

¹⁸² Il s'agit du terme russe « *zakaz* », très fréquemment employé par mes interlocuteurs pour décrire les projets imposés par l'administration russe aux universités.

le monde écrit : « Nous avons le thème des BRICS maintenant, donc prière d'organiser quelque chose en lien avec les BRICS ». Un document arrive à l'université : « Veuillez fournir un plan d'action au sujet des BRICS ». D'accord. Eh bien, nous invitons un Chinois à une conférence et nous écrivons que nous collaborons avec les BRICS. Tout le monde a complété son rapport, et a dit : « Regardez, nous travaillons avec les BRICS »¹⁸³.

À l'instar des conférences sur les BRICS, l'Université de l'OCS à Saint-Petersbourg est vraisemblablement une initiative qui repose sur la remise de rapports d'activité au ministère. Comment les étudiants réagissent-ils aux événements organisés sous la bannière de l'OCS ? Selon Daniil, membre du rectorat de l'Université LETI, l'imposition « par le haut » et sous le drapeau de l'OCS de manifestations sur l'« harmonie interethnique » rime avec le désintérêt complet des étudiants. Ces derniers préfèrent d'ailleurs s'investir dans des structures d'activisme autogérées tels des matchs de football contre le racisme ou des fêtes interculturelles organisées dans les résidences universitaires¹⁸⁴. Selon mon interlocuteur, vu que ces initiatives viennent « du bas », elles ont une efficacité majeure en termes de prévention de l'extrémisme, bien plus que les grands événements commandités par l'administration russe ou l'Université de l'OCS.

Enfin, l'exemple de l'Université de l'OCS donne un premier éclairage sur les faiblesses des plateformes civiles de l'OCS : l'imposition par le haut de « commandes » et leur contournement, la prévalence de formules unilatérales et bilatérales et le caractère déclaratoire de la coopération multilatérale.

La Conseil des Jeunes de l'OCS

Le Conseil des Jeunes de l'OCS est une plateforme civile, qui semble reproduire en miniature le Conseil des chefs d'État de l'OCS. Ses membres emploient les termes « les adultes » ou « les grands », en russe « *vzroslye* », pour se référer aux dirigeants des États membres fondateurs de l'OCS. C'est d'ailleurs un « grand » qui, en juin 2006, lance l'idée de créer un Conseil des Jeunes au sein de l'OCS : le président russe

¹⁸³ Entretien avec Galina, Saint-Petersbourg, 2 mars 2018.

¹⁸⁴ Entretien avec Daniil, Université LETI, Saint-Petersbourg, 21 juin 2018.

Vladimir Poutine. Arsenij, un ingénieur mécanique passionné par le tourisme, répond promptement à l'appel du président. Il deviendra par la suite un des fondateurs et représentants de la délégation russe du Conseil des Jeunes de l'OCS. Voici comment il évoque la naissance du Conseil :

Nous avons lu cette nouvelle dans les journaux. J'ai écrit personnellement une lettre au ministère russe des Affaires étrangères en expliquant que nous représentions telle et telle organisation et que nous étions prêts à créer cette aile jeunesse. Le ministère des Affaires étrangères nous a soutenu et, après quoi, le travail pratique a commencé¹⁸⁵.

L'année suivante à Pékin, les États membres de l'organisation signent la *Convention sur la création du Conseil des Jeunes de l'OCS*. Ce sont par la suite les ONG nationales de jeunesse qui donnent corps à l'initiative : le Congrès de jeunesse du Kazakhstan, l'aile jeunesse « Zhas Otan » du Parti Démocratique Populaire « Nur Otan », la Fédération de jeunesse de Chine, le Conseil social de jeunesse du Kirghizistan, l'Union panrusse de jeunesse, la Chambre sociale de jeunesse de Russie et l'Union des jeunes du Tadjikistan¹⁸⁶.

En 2009, le Conseil des Jeunes n'avait pas de délégation ouzbèke. Comme l'explique Taalajbek Dajyrbekov, président du Conseil des Jeunes de l'OCS en 2018 et directeur du Conseil social de jeunesse du Kirghizistan, le manque de soutien du côté de Tachkent a été un obstacle non négligeable au développement du Conseil des Jeunes. Compte tenu que toutes les décisions au sein de l'OCS sont prises par consensus, il n'était pas, par conséquent, reconnu officiellement par le Secrétariat de l'organisation¹⁸⁷. 2017 a marqué un tournant essentiel : le nouveau gouvernement ouzbek sous Shavkat Mirziyoyev a déclaré son soutien au Conseil des Jeunes de l'OCS et sa délégation nationale a été fondée, en 2018, par l'Union de jeunesse d'Ouzbékistan. Selon mes interlocuteurs, l'administration ouzbèke a d'ailleurs manifesté un grand intérêt à développer des programmes de prévention de l'« idéologie du terrorisme » au sein du Conseil des Jeunes.

¹⁸⁵ Entretien avec Arsenij, Moscou, 14 juin 2018.

¹⁸⁶ Молодежный Форум ШОС, « Молодёжный совет ШОС » <<http://forumsco.com/?lng=ru&module=pages&action=view&id=20>> (consulté en ligne le 22 janvier 2018).

¹⁸⁷ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

Denis Tjurin, directeur du Conseil d'Affaires de l'OCS et de la plateforme médiatique « InfoOCS » [InfoSos], souligne que la prévention des « idéologies extrémistes et terroristes » était censée être l'une des principales sphères d'activités du Conseil des Jeunes de l'OCS à l'heure de sa création. Le projet avait en effet été celui de créer un fonds commun pour examiner les propositions et les projets des mouvements de jeunesse portant sur la prévention des « trois fléaux ». Cependant, si la Russie et la Chine ont soutenu cette initiative, l'Ouzbékistan l'avait rejetée d'emblée. En outre, le Kirghizistan et le Tadjikistan étaient réticents à investir de l'argent dans de nouvelles structures même s'ils étaient, paradoxalement, explique Denis Tjurin, les pays qui auraient pu bénéficier le plus d'un fonds civil contre l'extrémisme et le terrorisme¹⁸⁸.

Pour des raisons de maintien du consensus, la participation des États membres au budget de l'OCS est égale¹⁸⁹ et ne tient pas compte de la disparité économique au sein de la zone OCS. Il en résulte que de nombreux projets restent à l'état d'ébauche. Par exemple, une proposition qui recevait un fort potentiel concernait la création d'un réseau régional dédié à la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue en provenance d'Afghanistan. Pour des questions budgétaires, cette initiative a pourtant échoué immédiatement après avoir quitté la table des négociations¹⁹⁰.

Les délégations nationales du Conseil des Jeunes

Pour représenter les délégations nationales du Conseil des Jeunes de l'OCS, les ONG intéressées doivent postuler auprès du ministère des Affaires étrangères de leur pays d'origine. Par la suite, le coordinateur national de l'OCS retient la candidature du plus grand mouvement de jeunesse enregistré sur le territoire de l'État en question. La désignation des associations se fait par cooptation. Comme le remarque Taalajbek Dajyrbekov :

Nous avons à présent commencé le dialogue avec le Pakistan et nous demanderons au coordinateur national : « Voilà, nous sommes en contact avec cette organisation civile de jeunesse, est-ce que vous êtes d'accord qu'elle

¹⁸⁸ Entretien avec Denis Tjurin, Moscou, 2 novembre 2018.

¹⁸⁹ *Ibidem*.

¹⁹⁰ В. И. Василенко, В. В. Василенко и А. Г. Потеенко, *Шанхайская организация сотрудничества в региональной системе безопасности*, *op. cit.* p. 127.

représente la jeunesse ? Ce ne sont pas des séparatistes, ni des terroristes, ni des extrémistes. Vous les connaissez ». Et il dira : « Oui, oui, oui, je sais, tout va bien ». C'est comme ça que nous trouvons un arrangement avec le coordinateur national¹⁹¹.

Toutes soutenues par leur gouvernement respectif, les ONC sélectionnées sont ainsi des associations encadrées par les administrations nationales. À leur tour, les ONC qui forment les délégations nationales du Conseil des Jeunes de l'OCS recourent à un mécanisme de sélection très élitiste de leurs membres, recrutés sur la base de leur réussite personnelle. Concernant par exemple les membres de la Chambre sociale de jeunesse de Russie, Arsenij précise :

Ce sont des jeunes leaders, âgés de moins de 35 ans, qui ont connu un succès impressionnant dans leur vie que nous sélectionnons. Il s'agit à la fois de jeunes politiciens, journalistes, entrepreneurs, médecins, enseignants... Les profils sont en général différents¹⁹².

La deuxième grande association russe qui a fondé, avec la Chambre sociale de jeunesse, la délégation russe du Conseil des Jeunes de l'OCS est l'Union panrusse de jeunesse (RSM). Un de ses membres, Egor, participe régulièrement aux événements du Conseil des Jeunes de l'OCS. Pour présenter l'organisation RSM, il affirme : « Nous sommes la plus grande association non politique et à but non lucratif. [...] Nous sommes les héritiers du Komsomol en Russie, mais nous ne partageons pas les valeurs ou les idées d'une idéologie en particulier »¹⁹³. L'exemple du Conseil social de jeunesse du Kirghizstan est aussi parlant. À l'instar de la Chambre sociale de jeunesse de Russie et de l'association RSM, ses membres sont des « leaders » de succès qui se disent apolitiques. Ils ont de surcroît de nombreux « followers », capables de « garantir le développement de la nation et d'avoir un impact sur son avenir » :

Notre Conseil social a pour tâche principale de consolider les jeunes dynamiques et créatifs. Nous voulons, autour de notre organisation, rassembler des *opinion makers* qui auront une influence sur l'avenir et le développement du pays. Des grands hommes d'affaires, des entrepreneurs, des politiciens, des fonctionnaires, voici le type de jeunes dynamiques que nous consolidons

¹⁹¹ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

¹⁹² Entretien avec Arsenij, *op. cit.*

¹⁹³ Entretien avec Egor, Moscou, 15 novembre 2018.

autour de nous. Ce n'est pas la quantité qui nous intéresse, car chacun de nos membres aura cent, voire mille activistes à lui qui le suivront¹⁹⁴.

Les caractéristiques du Conseil des Jeunes de l'OCS et des délégations nationales qui le composent rejoignent celles de nombreuses plateformes civiles administrées par le pouvoir russe dans les années 2000. Le Conseil des Jeunes de l'OCS se démarque toutefois par son action multilatérale et entrepreneuriale. En reflétant les caractéristiques et les tendances des ONG nationales qui le composent, ses membres se considèrent comme des jeunes « leaders » pouvant vanter soit une « carrière brillantissime », soit un « engagement citoyen d'exception ». Participer aux associations nationales qui représentent le Conseil des Jeunes de l'OCS comporte une dimension d'ascension sociale ainsi que de nombreux bénéfices : les jeunes activistes élargissent leurs contacts et peuvent solliciter le soutien des administrations nationales à leurs projets associatifs et de carrière.

Ensemble mais séparément

Selon mes observations sur le terrain, le mode de fonctionnement du Conseil des Jeunes de l'OCS reproduit les lacunes de l'OCS des « adultes » : une vision sécuritaire commune de la prévention des « trois fléaux » existe, mais l'essentiel du travail pratique est mené au niveau national. Ainsi, les ONG qui forment les délégations nationales du Conseil des Jeunes ne revendiquent leur appartenance à l'OCS que dans le cadre des événements qu'elle organise. Voici ce qu'affirme Taalajbek Dajyrbekov pour éclairer cette tendance :

Nous faisons de la publicité pour l'OCS uniquement dans le cadre de l'OCS. En gros, le Conseil social de jeunesse du Kirghizstan s'occupe de problèmes intérieurs, il étudie la situation au Kirghizstan, et ses activités sont menées exclusivement au nom national du Conseil de jeunesse¹⁹⁵.

En dehors de leur pays d'origine, les délégations nationales du Conseil des Jeunes à l'image des chefs d'État se réunissent sous le drapeau de l'OCS en participant à une « plateforme diplomatique ouverte » où l'échange au sujet des pratiques nationales occupe la place centrale.

¹⁹⁴ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Moscou, 19 novembre 2018.

¹⁹⁵ *Ibidem*.

Gavriil, membre de la délégation russe du Conseil des Jeunes, le confirme :

Nous discutons de questions davantage liées à la politique de jeunesse, à la collaboration entre les jeunes leaders politiques et les organisations civiles, et à l'échange de nos pratiques nationales. Autrement dit, nous nous considérons comme une plateforme citoyenne et diplomatique ouverte, capable de débattre même des problèmes les plus aigus¹⁹⁶.

Enfin, le Conseil des Jeunes fonctionne comme une « plateforme de dialogue » au sein de laquelle priment les intérêts nationaux des délégations représentées. À travers les échanges se dégage pourtant une vision commune de l'activisme de jeunesse et, comme nous verrons, de la prévention des « trois fléaux ».

La « Carte Jeunes OCS »

Dès sa création en 2009, le Conseil des Jeunes a centré ses activités sur la promotion du tourisme, de la culture et de l'entrepreneuriat dans l'espace de l'OCS¹⁹⁷ en multipliant les échanges entre ses délégations nationales lors de grands événements transnationaux. En 2018, Taalajbek Dajyrbekov affirme que les membres du Conseil des jeunes œuvrent à la résolution de problèmes nationaux en s'intéressant notamment à la lutte contre les « trois fléaux »¹⁹⁸ :

En général, les activités du Conseil des Jeunes de l'OCS ont pour objectif la consolidation des jeunes à travers l'espace OCS. Nous nous rencontrons, nous discutons, nous sommes amis, nous organisons de gros événements comme des festivals, des forums dans chacun des pays pour résoudre les problèmes qui nous concernent : la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et le trafic de drogue¹⁹⁹.

Les sphères de coopération promues par le Conseil des Jeunes de l'OCS sont ainsi conformes aux grands axes des politiques que les « adultes » mettent en place. Cependant, les membres du Conseil des Jeunes de l'OCS se réapproprient le discours officiel des « grands » sur la

¹⁹⁶ Entretien avec Gavriil, Moscou, 13 novembre 2018.

¹⁹⁷ Le Conseil des jeunes de l'OCS <http://rus.sectesco.org/about_sco/20190716/565283.html> (consulté en ligne le 8 mars 2019).

¹⁹⁸ Kuralay Baizakova, « L'Organisation de coopération de Shanghai dans la dynamique de l'histoire », *op. cit.*, p. 50.

¹⁹⁹ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

lutte contre les « trois fléaux » pour développer des projets qui vont dans le sens de leurs intérêts personnels. L'exemple de la « Carte Jeunes OCS » vient illustrer ces propos. Initié par les délégations kirghize et russe du Conseil des Jeunes de l'OCS, le projet de la « Carte Jeunes OCS » est une initiative bilatérale qui vise à favoriser la mobilité au niveau régional et les échanges d'étudiants. Né en 2011 dans le cadre du premier forum des jeunes de l'OCS au Kirghizstan²⁰⁰, le projet a obtenu le soutien de l'OCS lors du Sommet de ses États membres en 2015–2016. Arsenij, un des concepteurs de la « Carte Jeunes OCS », précise qu'il s'agit d'un « projet d'affaires » qui répond, entre autres, à l'objectif de « lutter préventivement contre l'extrémisme » :

Notre mission est celle de montrer la diversité culturelle, la structure et la culture de ces pays à travers le regard de leurs habitants. Lorsque les habitants eux-mêmes expliqueront aux touristes comment ils vivent, qu'ils parleront de la culture de leur pays et de leurs traditions, l'attitude de leurs pays voisins et de la société changera. Par conséquent, j'estime que de tels projets [comme celui de la Carte Jeunes OCS] sont la clé du succès dans la prévention de l'extrémisme considérant, par ailleurs, que des pays comme l'Afghanistan et la Syrie participent à l'OCS²⁰¹.

Cela dit, la « Carte Jeunes OCS » n'a pas été conçue en 2011 pour prévenir les « trois fléaux ». En revanche, elle rejoint l'aspiration des délégations russe et kirghize de développer un projet d'affaires bilatéral en lien avec le tourisme. L'insertion tardive d'une dimension de lutte « douce » contre les « fléaux » dans le projet de la « Carte Jeunes OCS » semble ainsi répondre à l'attention qu'accorde l'OCS à cette thématique suite à l'adoption de l'Appel conjoint des chefs d'État de l'OCS à la jeunesse de 2018.

L'Appel à la jeunesse

L'Appel conjoint des chefs d'État de l'OCS à la jeunesse, adopté lors du sommet de l'OCS à Qingdao le 10 juin 2018, incite pour la première fois son destinataire à participer à la « prévention des idéologies radicales et destructrices au sein des jeunes générations », en particulier contre la

²⁰⁰ Россия Уфа 2015, « SCO Youth Card позволит расширить контакты между странами ШОС », 2015 <<http://sco-russia.ru/commentaries/20150323/1013315832.html>> (consulté en ligne le 22 janvier 2018).

²⁰¹ Entretien avec Arsenij, *op. cit.*

« propagande du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme »²⁰². Bien que les États membres de l'OCS ne l'explicitent pas dans l'Appel, d'après Taalajbek Dajyrbekov, la « jeunesse » qu'ils mentionnent correspond essentiellement aux membres du Conseil des Jeunes de l'OCS²⁰³. Dans l'Appel, une hiérarchie des acteurs de la lutte contre la « propagande du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme » est établie : les États et leurs autorités compétentes, en collaboration étroite avec la SRAT, sont placés au premier rang. Puis, la « jeunesse », la société civile, les communautés religieuses et les institutions éducatives et scientifiques sont encouragées à « compléter les efforts des États »²⁰⁴. Leur rôle est donc actif mais secondaire.

L'Appel précise une série de mesures qu'il incombe notamment à la « jeunesse » de réaliser afin de contrer la « propagation » des « trois fléaux » : le développement d'une « culture de tolérance et d'humanisme », le renforcement de l'« harmonie interethnique et de la compréhension mutuelle », la « culture du patriotisme », etc.²⁰⁵. En guise de réponse à l'Appel, le Conseil des Jeunes a élaboré un plan d'action en juin 2018. Ce document repose sur quatre domaines de collaboration : la politique, les sciences et l'éducation, la culture, les technologies de l'information et de la communication²⁰⁶. Dans la sphère politique tout d'abord, le Conseil des Jeunes s'engage à proposer des « mesures pour améliorer les législations nationales des États membres de l'OCS en matière de prévention de la propagation des idéologies du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme ». Force est de noter ici que le Conseil des Jeunes transmet des recommandations au Conseil des chefs d'État de l'OCS par l'intermédiaire des autorités nationales et non directement. Sa participation à l'élaboration des politiques de l'OCS demeure ainsi indirecte et fort limitée.

²⁰² Совместное обращение глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества к молодежи, Циндао, 2018.

²⁰³ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Moscou, *op. cit.*

²⁰⁴ Совместное обращение глав государств-членов..., *op. cit.*

²⁰⁵ *Ibidem.*

²⁰⁶ Программа действий по реализации положений Совместного обращения глав государств-членов Шанхайской организации к молодежи, Утверждена решением Совета глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества №7 от 10 июня 2018 г.

Malgré cela, Arsenij remarque de manière enthousiaste :

Nous adressons nos recommandations à notre président en tant que partie nationale et, très souvent, le président, que ce soit dans ses discours ou dans la préparation des documents finaux, tient compte de nos souhaits et cela, pour nous, est une très grande victoire²⁰⁷.

S'agissant des sciences, de l'éducation et de la culture, différents événements sont organisés par le Conseil des jeunes tels que conférences annuelles, tables rondes, expositions, concours, festivals artistiques, sportifs et culturels. En ce qui concerne la coopération en matière de technologies de l'information et de la communication et afin de faire barrage aux « recrutements des jeunes dans des activités destructrices », le Conseil des Jeunes prévoit de produire des travaux de recherche, des documentaires et des guides explicatifs portant sur la « haine interethnique et interreligieuse »²⁰⁸.

Bien que le Conseil des Jeunes déclare sans hésitation soutenir les initiatives des « grands », il met également l'accent sur l'autonomie de ses activités. En commentant l'Appel à la jeunesse des chefs d'État de l'OCS Taalajbek Dajyrbekov souligne ainsi : « Nous ne sommes pas là pour que les adultes délibèrent et que nous exécutions. Bien sûr, nous nous renseignons et nous ne les contredisons pas »²⁰⁹. Enfin, le Conseil des Jeunes se réapproprie les discours du Conseil des chefs d'État sans les contredire, car cet arrangement lui permet de mettre en œuvre ses propres projets, à l'instar de la « Carte Jeunes OCS », en les réajustant dans la forme aux intérêts des « adultes ».

Les jeunes de l'OCS contre le terrorisme et l'extrémisme

La première assemblée de la « jeunesse » de l'OCS dans l'histoire de l'organisation s'est tenue à Dongfang (province de Hainan, Chine) du 8 au 12 novembre 2018 sous le titre « Les jeunes de l'OCS contre le terrorisme et l'extrémisme ». Organisée par le Secrétariat de l'OCS et la Ligue de jeunesse de l'OCS, une association placée sous les auspices du Secrétariat de l'OCS à Pékin, l'assemblée a réuni les membres des délégations

²⁰⁷ Entretien avec Arsenij, *op. cit.*

²⁰⁸ Программа действий по реализации..., *op. cit.*

²⁰⁹ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

nationales du Conseil des Jeunes de l'OCS ainsi que de nombreux fonctionnaires. L'organisatrice principale de l'événement, la Ligue de jeunesse de l'OCS, a été créée en 2018.

Selon Taalajbek Dajyrbekov, il s'agit d'un projet de l'ancien secrétaire général de l'organisation, Rashid Alimov : ce dernier semble avoir recruté des étudiants qui avaient suivi un programme sur l'OCS à Pékin et placé son fils parmi les principaux responsables de la Ligue. Le doublon « civil » de Rashid Alimov soulève ainsi la question du rôle des institutions de l'OCS dans la « participation » de la « jeunesse » à la lutte contre les « trois fléaux » en suggérant un jeu de concurrence entre les différentes instances. De fait, Taalajbek Dajyrbekov n'est pas très enthousiaste au sujet de la Ligue de jeunesse de l'OCS qui se présente, selon lui, comme un nouveau concurrent non institutionnalisé du Conseil des Jeunes :

Nous ne sommes pas particulièrement impressionnés par leurs activités. Enfin, il y a le Conseil des Jeunes de l'OCS, pourquoi une autre organisation ? Il y en a qui s'appellent eux-mêmes « la Ligue », mais ce n'est pas une division structurelle de l'OCS. C'est tout simplement une idée du Secrétariat²¹⁰.

La problématique de la concurrence entre différentes instances au sein des États autoritaires a déjà été étudiée. En commentant l'exemple de « régimes autoritaires » lors de l'époque coloniale, les chercheurs Michel Camau et Vincet Geisser relèvent que la « compétition sociale » n'était pas un enjeu visant le « contrôle de l'État » mais plutôt « l'obtention des faveurs de celui-ci »²¹¹. Dans notre cas d'étude, il est probable que la compétition entre le Conseil des Jeunes et la Ligue à l'assemblée de 2018 concernait l'obtention de la part du Secrétariat de la légitimité pour représenter la jeunesse de l'OCS et, par conséquent, pour mettre en œuvre l'Appel à la jeunesse du Conseil des chefs d'État.

Selon Taalajbek Dajyrbekov, la première assemblée de la jeunesse de l'OCS de 2018 est symboliquement le premier événement par le biais duquel le Secrétariat de l'OCS a conféré un rôle actif à la « jeunesse » dans la prévention des « idéologies terroristes, séparatistes et extrémistes »²¹². Suite à de nombreux exposés sur le thème « la jeunesse contre l'extrémisme et le terrorisme » lors de l'assemblée, aucun projet conjoint,

²¹⁰ *Ibidem.*

²¹¹ Michel Camau et Vincent Geisser, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 27–65

²¹² Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

bilatéral ou multilatéral, n'a toutefois été élaboré²¹³. Malgré cela, en 2018 Taalajbek Dajyrbekov nous confia l'intention du Conseil des Jeunes de contribuer à la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en organisant des événements de promotion artistique et touristique. D'après mon interlocuteur, le tourisme sert à montrer la « diversité culturelle » et à favoriser la « tolérance contre l'extrémisme », tandis que l'art véhicule des « valeurs humanistes »²¹⁴.

Dans le jeu politique de la prévention des « trois fléaux », les membres du Conseil des Jeunes adaptent ainsi l'Appel du Conseil des chefs d'État afin de définir eux-mêmes les modalités de l'action sociale de jeunesse. En citant Jean-François Bayart : « Un appareil de contrôle et de domination n'est pas seulement ce que le pouvoir en veut, mais aussi ce que le peuple en fait »²¹⁵. Enfin, nous pouvons relever un écart, ou dans les termes deleuziens et guattariens une « évolution parallèle », entre la volonté politique des États membres fondateurs de l'OCS que la « jeunesse » participe à la prévention des « trois fléaux » et les activités sociales que le Conseil des Jeunes de l'OCS promeut sur le terrain.

Tadjikistan 2018 : le festival international de la jeunesse

La diplomatie civile du Conseil des Jeunes de l'OCS se réalise dans la mise en place de grands événements internationaux, à l'instar de festivals d'envergure que les États membres fondateurs de l'OCS organisent par rotation²¹⁶. Un exemple est le festival international de la jeunesse des pays de la CEI et de l'OCS qui a eu lieu au Tadjikistan en 2018 et auquel j'ai participé, grâce à mes contacts à Moscou, en tant que membre de la délégation russe du Conseil des Jeunes de l'OCS. Étant donné que l'information sur les événements organisés des plateformes civiles de l'OCS circule dans des réseaux fermés, le seul moyen d'y participer est de connaître personnellement ses membres. Nurs, un doctorant tadjik se spécialisant sur la dimension sécuritaire de l'OCS que j'ai interviewé à

²¹³ Entretien avec Gavriil, Moscou, 13 novembre 2018.

²¹⁴ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

²¹⁵ Jean-François Bayart, « L'énociation du politique », *op. cit.*, p. 354.

²¹⁶ Рашид Алимов, *Шанхайская организация сотрудничества...*, *op. cit.*, p. 187.

Moscou, constate ainsi avec colère et regret qu'aucune procédure n'existe pour inviter les « jeunes experts » de l'OCS à ces événements :

Ils ont besoin de la jeunesse. Ils disent qu'ils ont adopté des conventions de la jeunesse contre l'extrémisme. Où sont les jeunes ? Est-ce que vous les cachez ? Il faut inviter des jeunes experts, pas seulement, veuillez m'excuser, des parasites. Ils viennent, prennent des photos, participent. Que des formalités²¹⁷.

Le festival international 2018 au Tadjikistan s'est déroulé en grande pompe et avec un niveau très élevé de sécurité. Accueillis comme des fonctionnaires d'État haut placés, nous avons traversé le pays de Douchanbé à Khoudjand dans un cortège de taxis encadré par la police et les ambulances. Dans chaque village que nous traversions, les habitants locaux nous accueillaient au son des *karnays*, avec des danses traditionnelles et un banquet de spécialités locales. Un très grand nombre de bénévoles tadjiks assuraient la logistique sur place. Afin de participer au festival, ils avaient dû se démarquer auprès de leur administration puis avaient été sélectionnés par le Comité national des Affaires de jeunesse, organisateur du festival.

Plus qu'une manifestation pour les jeunes organisée par les jeunes, le festival se présentait comme une promotion ostentatoire du pays par les autorités nationales pour y développer le tourisme. Avec un programme très chargé, nous commençons par une séance de sport à jeun à six heures du matin, visitons pendant la journée les beautés et richesses touristiques du pays et terminions vers minuit avec un concert de musique traditionnelle. De grands discours pompeux ont été prononcés lors de la cérémonie d'ouverture du festival pour célébrer, en particulier, l'adhésion de l'Ouzbékistan au Conseil des Jeunes. Ont suivi des tables rondes sur des sujets variés.

Lors de la séance « La jeunesse contre le terrorisme et l'extrémisme » du 30 août 2018, les jeunes « leaders » rattachés aux délégations nationales du Conseil des Jeunes de l'OCS ont débattu autour du sujet dans un format de dialogue libre et informel. Lors des échanges, une vision sécuritaire commune s'est dégagée. Parmi les outils de prévention des « trois fléaux », les participants ont évoqué de manière récurrente la promotion du patriotisme, de l'« islam traditionnel » et des valeurs traditionnelles.

²¹⁷ Entretien avec Nurs, Moscou, 7 novembre 2018.

Dans le même temps, ils ont souligné le besoin de rejeter les effets néfastes de la mondialisation, et en particulier les valeurs occidentales, telles que notamment les droits de la femme et des homosexuels. Les jeunes « leaders » ont, en effet, tracé un parallèle entre l'extrémisme et la « contamination des valeurs libérales » dans leur pays d'origine. Les arguments des participants étaient les suivants : selon eux, l'extrémisme, le terrorisme tout comme le mariage homosexuel sont des phénomènes issus de la globalisation et de l'imposition de valeurs libérales aux États membres fondateurs de l'OCS.

Le concept de « stabilité » a également occupé une place cruciale dans les débats. En particulier, les jeunes participants tadjiks ont exprimé leur reconnaissance envers l'administration de leur président, Enomali Rahmon, pour le fait qu'aucun État islamique n'ait été instauré au Tadjikistan suite au grand traumatisme de la guerre civile tadjike (1992–1997). Aussi, les jeunes activistes étaient d'accord sur l'idée que « l'engagement actif de la jeunesse dans la construction de l'avenir » de la patrie est préférable aux « critiques destructives » du pouvoir.

En fin de séance, les participants aux débats ont échangé des idées et des stratégies pour « attirer davantage l'attention » des administrations nationales. Dans ce cadre, il est pourtant apparu que les ONG présentes avaient l'impression de jouer un rôle de « prestataires de services » pour leurs gouvernements respectifs. Cela étant, Mirzo, membre de la délégation tadjike du festival et d'une association d'étudiants tadjiks à Moscou, estime que la société civile est un phénomène nouveau au Tadjikistan qui, à l'avenir, s'affranchira de sa dépendance de l'État grâce aux financements de sponsors externes²¹⁸.

Un activisme apolitique

La voie de l'activisme social au sein du Conseil des Jeunes de l'OCS signifie pour ses membres qu'ils se démarquent auprès des autorités nationales en tant que jeunes « leaders bénévoles et patriotes », tout en échappant, selon eux, aux contraintes de la politique. Si les « leaders » du Conseil des Jeunes ne se positionnent certainement pas comme un contrepoids démocratique aux États membres fondateurs de l'OCS, il serait naïf de croire qu'ils en partagent nécessairement les idéaux politiques.

²¹⁸ Entretien avec Mirzo, Moscou, 3 octobre 2018.

Par exemple, l'orientation politique d'Arsenij est profondément libérale : de fait, il rêve de créer un musée sur la liberté de la presse à Moscou. En participant au Conseil des Jeunes, Arsenij poursuit sa passion pour le tourisme et l'entrepreneuriat tout en conservant l'aspiration de pouvoir un jour faire partie d'une nouvelle génération de fonctionnaires libéraux en Russie. D'après l'entrepreneur Taalajbek Dajyrbekov, le Conseil des Jeunes de l'OCS constitue au même titre une alternative séduisante à la politique :

En fait moi je suis entrepreneur. J'ai toujours été dans le monde des affaires et j'ai occupé des postes de direction dans de grandes corporations, de grandes entreprises. Or mon instinct me disait que je ne devais pas seulement penser à mon bien-être personnel, mais que je devais faire quelque chose pour le Kirghizistan. Je ne voulais pas me lancer dans la politique au sens strict. Je ne voulais pas devenir député ou fonctionnaire de l'État comme mes amis, donc j'ai choisi un mouvement de jeunesse²¹⁹.

Que ce soit pour forger la génération démocratique de l'avenir ou pour continuer l'héritage conservateur du passé, les « leaders » du Conseil des Jeunes estiment incontestablement qu'ils jouent un rôle dans la construction de l'avenir de leur pays d'origine. Comme l'affirme en effet un jeune participant au festival : « Nous sommes comme des incubateurs, comme des forgerons des futurs leaders de toutes les organisations de jeunesse de ce pays »²²⁰.

Communauté de pays souverains, l'OCS apparaît comme un dispositif multilatéral que la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan mobilisent non pas pour consolider un mécanisme transnational de renforcement de la lutte contre les « trois fléaux », mais pour populariser une nouvelle vision de la sécurité à l'échelle internationale et sur leurs scènes intérieures. C'est précisément dans ce domaine que la prévention des idées terroristes, séparatistes et extrémistes devient l'affaire des plateformes civiles de l'OCS. Cependant, l'OCS ne fait pas appel à ses partenaires civils pour qu'ils préviennent réellement les « trois fléaux ». Sa mission politique semble, en effet, être autre : mobiliser le Conseil des Jeunes de l'OCS et l'Université

²¹⁹ Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, *op. cit.*

²²⁰ Session « La jeunesse contre le terrorisme et l'extrémisme », Festival international de la jeunesse des pays de la CEI et de l'OCS, Tadjikistan, 30 août 2018.

de l'OCS, et par ricochet, les ONG nationales de jeunesse et les universités partenaires pour qu'ils véhiculent de concert une vision commune de la sécurité aussi bien à l'échelle transnationale que nationale.

Dans cette arène de rhétorique, les mots d'ordre sont le patriotisme et l'« harmonie interethnique » au nom de l'« esprit de Shanghai » alors que le but ultime de leur emploi est de défendre puis de célébrer la stabilité des élites politiques des États membres fondateurs de l'OCS. Or en raison de sa nature assujettissante, floue et formaliste, la lutte « douce » contre les « trois fléaux » se prête à des réappropriations multiples. La complexité du mode opératoire des plateformes civiles de l'OCS tient au fait qu'elles transposent les outils et les discours officiels de la lutte « douce » contre les « trois fléaux » dans leur action sociale, tout en s'en distanciant. La lutte « douce » et inclusive contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme de l'OCS demeure ainsi un joli projet sur papier, toutefois victime de sa mise en œuvre à la fois rhizomique et déclaratoire.

L'étude de la tension entre les dimensions « douce » et « dure » de la lutte contre les « trois fléaux » dans l'espace de l'OCS soulève des interrogations au sujet de l'antiterrorisme « souple » russe. Dans la continuité des principes de lutte contre les « trois fléaux » tels que définis par l'OCS, le cas d'étude privilégié dans ce livre, celui de la Fédération de Russie, permettra d'explorer l'impact paradoxal de la lutte contre le terrorisme sur les relations entre le pouvoir russe et la société civile. Il dévoilera également les tactiques que mettent en œuvre les ONG russes soit pour contester les abus liés à la répression du terrorisme, soit pour contourner l'injonction à sa prévention.



Figure 2. Lutte « douce » contre le terrorisme en Russie. Créé par l’auteur, ce nuage de mots représente graphiquement les concepts clés de la deuxième partie de ce livre.

Partie II

PRÉVENIR L'« IDÉOLOGIE DU TERRORISME »

La Fédération de Russie est l'État qui, depuis la création de l'OCS en 2001, a le plus insisté sur le renforcement de la coopération sécuritaire. En déplaçant l'analyse de l'échelle transrégionale à l'échelle nationale, je me focaliserai ici sur la déclinaison de la vision commune de la lutte « douce » contre les « trois fléaux » au sein de l'État membre fondateur de l'OCS qui cherche, depuis 2001, à modeler les politiques antiterroristes de l'organisation à son image. Ainsi, je présenterai les dispositifs de l'administration russe visant la prévention des « idées de l'extrémisme et du terrorisme »²²¹ avec, en toile de fond, l'essor et le développement des ONG partenaires du pouvoir.

Comme au sein de l'OCS, les outils idéologiques pour prévenir les discours extrémistes et terroristes sont le « patriotisme civique » et l'« harmonisation des relations interethniques » auxquels le pouvoir russe oppose, nous le verrons, les valeurs qu'il associe aux États-Unis et aux pays européens, notamment la « tolérance » et le « multiculturalisme ». En examinant le regard que porte l'administration russe sur l'antiterrorisme, j'explicitierai les imbrications qui existent entre les *Stratégies de la politique nationale et de la politique de sécurité nationale* de la Fédération de Russie. Cela permettra de souligner le métissage qui en résulte, dans le discours officiel, entre les menaces intérieures et extérieures à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'État.

La configuration des liens entre acteurs institutionnels et associatifs dans le domaine de la prévention de l'extrémisme et du terrorisme en Russie est fortement hiérarchique. De ce fait, la contribution des organisations d'enseignement [obrazovatel'nye organizacii] et des ONG

²²¹ Dans les actes normatifs de la Fédération de Russie, les termes « extrémisme » et « terrorisme » sont employés de manière interchangeable dans la sphère de leur prévention par la culture et l'éducation.

administrées par le pouvoir à la lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme ne peut être comprise sans analyser le rôle de coordination des acteurs suivants : le Comité national de lutte contre le terrorisme (NAK), le ministère de l'Éducation et de la Science [Ministerstvo obrazovanija i nauki], l'agence fédérale de jeunesse [Rosmolodež'], l'agence fédérale des nationalités [Federal'noe agenstvo po delam nacional'nostej] et la Chambre sociale de la Fédération de Russie [Obščestvennaja palata Rossijskoj Federacii].

Alors que l'administration russe déclare avoir une approche globale et inclusive de l'antiterrorisme, la production et la coproduction de dispositifs « doux » dans ce domaine visent-elles réellement à prévenir et éradiquer le terrorisme ? Pour répondre à cette question, il s'agira de découvrir les mécanismes de cooptation que met en place le pouvoir russe dans la prévention de l'« idéologie du terrorisme et de l'extrémisme » et d'en interroger la finalité. En parallèle, j'examinerai la manière dont mes interlocuteurs réagissent aux injonctions du pouvoir de prévenir l'extrémisme et le terrorisme à l'aide des constructions idéologiques de l'État. Malgré la nature incontestablement centralisatrice de l'antiterrorisme russe, il n'est pas exclu, nous le verrons, que des trames rhizomiques serpentent à travers sa matrice « douce ».

Pour présenter le rôle des organisations d'enseignement et des associations proches du pouvoir dans la prévention de l'extrémisme et du terrorisme, je mobiliserai les entretiens que j'ai menés en 2018 à Moscou et Saint-Pétersbourg avec les acteurs suivants : des professeurs et étudiants d'universités et d'institutions pédagogiques à Moscou et Saint-Pétersbourg ; des membres d'organisations proches du FSB ; des activistes d'ONG militaro-patriotiques [voenno-patriotičeskie ob"edinenija] et d'associations civiles ethnoculturelles [ètnokul'turnye obščestvennye ob"edinenija] de jeunesse.

Chapitre 5

Les dispositifs de l'antiterrorisme « doux »

L'évolution de l'antiterrorisme russe vers une approche globale et inclusive est à situer dans le contexte des années 2000. Au niveau national, les événements déclencheurs de cette nouvelle approche sont les prises d'otages du théâtre de la Doubrovka à Moscou (2002) et de l'école de Beslan en Ossétie du Nord (2004), ainsi que les attentats terroristes à Nazran, en Ingouchie (2004) et à Naltchik, en Kabardino-Balkarie (2005), dans le Caucase du Nord. En particulier, l'opération antiterroriste de sauvetage de Beslan, connue pour avoir causé de très lourdes pertes civiles, et dont les victimes étaient majoritairement des enfants, symbolise, comme le relève Guylaine Saffrais, journaliste spécialiste de la Russie, « l'échec de l'État à garantir la sécurité de ses citoyens »²²².

L'administration russe semble avoir attribué l'échec de Beslan au transfert des responsabilités en matière d'opérations antiterroristes, y compris dans le Caucase du Nord, du FSB au MVD en 2003. Pour répondre aux dysfonctionnements ayant provoqué la tragédie humaine de Beslan, et comme l'affirme le NAK²²³, l'administration russe change de manière « cardinale » son approche de la lutte antiterroriste. Elle la dote, dans la théorie, d'un élan global et inclusif. Ainsi, le terme en russe « *kompleksnyj* » (global, complet ou total) est employé à la fois dans les textes normatifs et dans le discours officiel pour désigner la nouvelle approche de la lutte contre le terrorisme en Russie consistant à greffer des techniques préventives et participatives aux instruments coercitifs préexistants.

Comme l'affirme Vladimir Poutine en 2004, « la lutte contre le terrorisme devrait, à tous égards, devenir une affaire nationale et il est donc essentiel que toutes les institutions du système politique et l'ensemble de

²²² Guylaine Saffrais, « Russie : les « zones d'ombre » du massacre de Beslan », in Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe, *op. cit.*, pp. 350–362.

²²³ НАК, « Система противодействия терроризму сложилась в России под эгидой НАК », 2016 <<http://nac.gov.ru/publikacii/stati-knigi-broshyury/sistema-protivodeystviya-terrorizmu-slozhilas-v.html>> (consulté en ligne le 15 août 2019).

la société russe y participent activement »²²⁴. C'est également ainsi que la loi fédérale n° 35 sur la lutte contre le terrorisme (2006) prévoit la mise au point d'instruments antiterroristes « doux », à savoir de mesures « politiques, socio-économiques, juridiques » et de sensibilisation, en sollicitant l'expertise des « organisations civiles et religieuses ». Pourtant, la loi n° 35 durcit en parallèle la lutte antiterroriste. En effet, dès son entrée en vigueur, le FSB devient la principale agence de lutte contre le terrorisme, dotée, depuis février 2006, d'un organe supérieur de coordination : le NAK, accompagné de ses Commissions antiterroristes régionales²²⁵.

La ressource « civilisationnelle »

La transformation progressive de la lutte contre le terrorisme russe en une approche globale et inclusive s'accomplit par le croisement des politiques nationales et des objectifs sécuritaires de la Fédération de Russie. Héritière de l'Union soviétique, elle-même héritière de l'Empire russe, la Fédération de Russie se proclame État multinational [mnogonacional'noe gosudarstvo]²²⁶. Dans le discours politique russe des années

²²⁴ Президент России, « Вступительное слово на расширенном заседании Правительства с участием глав субъектов Российской Федерации », 2004 <<http://www.special.kremlin.ru/events/president/transcripts/22592>> (consulté en ligne le 15 août 2019).

²²⁵ Федеральный закон № 35 от 06.03.2006, « О противодействии терроризму » <<https://rg.ru/2006/03/10/borba-terrorizm.html>> (consulté en ligne le 15 août 2019).

²²⁶ La Fédération de Russie est composée de 85 sujets, incluant 22 républiques, neuf territoires, 46 régions, trois villes d'importance fédérale, un *oblast* autonome et quatre districts autonomes. Son peuple est, selon la Constitution de la Fédération de Russie, multinational [mnogonacional'nyj narod]. Selon le dernier recensement de la population conduit en 2010, plus de 180 nationalités [nacional'nost'] sont présentes en Russie. Les Russes représentent 80,90 % de la population. Suivent les Tatars (3,87 %), les Ukrainiens (1,41 %), les Bachkirs (1,58 million de personnes), les Tchouvaches (1,05 million de personnes), les Tchétchènes (1,04 million de personnes), les Arméniens (0,86 million de personnes) et les Avars (0,66 million de personnes). La population de la Fédération de Russie est multiconfessionnelle. La loi n° 125 de 1997 sur la liberté de conscience et les associations religieuses reconnaît « le rôle particulier de l'orthodoxie dans l'histoire de la Russie, dans l'émergence et le développement de sa spiritualité et de sa culture ». En outre, cette loi garantit le respect pour « le christianisme, l'islam, le bouddhisme, le judaïsme et les autres religions, qui font partie intégrante du patrimoine historique des peuples de Russie ». Федеральная налоговая служба, УФНС России

2000, les constructions idéologiques que sont la « multinationalité » [mnogonacional'nost'], le « patriotisme civique » [graždanskij patriotizm] et l'« harmonie interethnique » [mežètničeskoe soglasie] occupent une place importante.

Dès son premier mandat (2000–2004), Vladimir Poutine centralise et reconfigure le système administratif fédéral en créant, en mai 2000, de grands districts fédéraux regroupant provinces, républiques et districts autonomes. Des représentants plénipotentiaires désignés par le président russe sont placés à la direction des huit districts fédéraux qui redécoupent actuellement le territoire de la Fédération de Russie. Quand le président russe emploie l'expression « la démocratie est la dictature de la loi » en 2000, il se réfère à son intention d'assurer la transposition des lois fédérales au niveau régional²²⁷. Vingt ans plus tard, et après avoir proposé la refonte de la Constitution, Vladimir Poutine affirme : « La Russie avec son vaste territoire, sa multiconfessionnalité, son grand nombre de nations, de peuples et de nationalités a besoin d'un pouvoir présidentiel fort »²²⁸.

Ce pouvoir présidentiel fort, qui se traduit par une autorité centrale, se légitime par la promotion du patriotisme dans la société russe. Françoise Daucé, Myriam Désert, Marlène Laruelle, Anne Le Huérou et Kathy Rousselet soulignent à cet égard que « l'idée de patriotisme est fort utile à une autorité centrale [...] : elle permet d'éviter le débat public sur les rapports centre-périphérie »²²⁹. L'« unité civique » de la « nation panrusse » et l'« harmonie interethnique » sont encore d'autres

по субъектам Российской Федерации, 2020 <https://www.nalog.ru/gn77/about_fts/fts/structure_fts/ufns_rf/>; Конституция Российской Федерации, 1993 <<http://www.constitution.ru/>>; Федеральная служба государственной статистики, « Социально-демографический портрет России по итогам всероссийской переписи населения 2010 года », М., *Статистика России*, 2012 <https://www.gks.ru/free_doc/new_site/perepis2010/croc/Documents/portret-russia.pdf> ; Федеральный закон №125 от 1997 г. « О свободе совести и о религиозных объединениях » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=339214&fld=134&dst=1000000001,0&rnd=0.6457820354895852#0368433518600605>> (consultés en ligne le 5 avril 2020).

²²⁷ Katlijn Malfliet et Stephan Parmentier, *Russia and the Council of Europe : 10 years after*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, p. 94.

²²⁸ Интерфакс, « Путин счел нецелесообразным переход России на парламентскую форму правления », 2020 <<https://www.interfax.ru/russia/692229>> (consulté en ligne le 22 janvier 2020).

²²⁹ Françoise Daucé, Myriam Désert, Marlène Laruelle, Anne Le Huérou et Kathy Rousselet, « Les usages pratiques du patriotisme en Russie », *Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po*, Questions de Recherche n° 32, 2010,

constructions idéologiques que mobilise l'administration russe. Ces dernières, avec le « patriotisme civique », servent non seulement à contourner la question du fédéralisme et des conflits interethniques, mais elles permettent également de promouvoir et défendre la souveraineté de l'État dans une logique de prévention de l'extrémisme et du terrorisme.

À partir du troisième mandat²³⁰ présidentiel de Vladimir Poutine en 2012, la promotion de l'image de la Fédération de Russie en tant qu'État multinational et bastion de valeurs conservatrices forge le discours officiel de l'administration russe. La *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025* adoptée en 2012 énonce en effet que l'« unité civique » est le « fondement de la nation russe » ainsi que la « reconnaissance par les citoyens de Russie de la souveraineté de l'État » et de son « intégrité territoriale »²³¹. Renforcer l'image de la Fédération de Russie comme État à la fois uni et multinational, constitue la réponse de l'administration russe à l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne dans les années 2000 ainsi qu'aux « révolutions de couleur » dans l'espace postsoviétique entre 2003 et 2005. Ces derniers événements ont été interprétés par le pouvoir russe non seulement comme atteintes directes à ses intérêts géopolitiques, mais aussi comme « menaces à l'identité civilisationnelle » de la Fédération de Russie²³². Sur le plan interne, le vide idéologique laissé par l'effondrement de l'Union soviétique n'a d'ailleurs pas pu être comblé par un nouveau système de valeurs lors de la « transition démocratique » de la Fédération de Russie dans les années 1990.

Ainsi, dans un discours prononcé en 2013 au Club de discussion Valdai, Vladimir Poutine parle de « trouver » puis de renforcer l'« identité

p. 10 <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2282939> (consulté le 13 mai 2020).

²³⁰ Les amendements constitutionnels adoptés suite à un référendum en 2020 permettent désormais au président de la Fédération de Russie de cumuler plus de deux mandats consécutifs.

²³¹ Стратегия государственной национальной политики Российской Федерации на период до 2025 года, 2012 <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=312941&fld=134&dst=100017,0&rnd=0.6895168149061109#0847772147898785>> (consulté en ligne le 6 août 2019).

²³² Igor Zevelev, « Russian National Identity and Foreign Policy », *CSIS*, 2016 <<https://www.csis.org/analysis/russian-national-identity-and-foreign-policy>> (consulté en ligne le 6 août 2019).

nationale » de la Russie²³³. La quête de l'« identité nationale de la Russie » rime avec le renforcement de l'« unité civique » de la « nation panrusse » et constitue la réponse politique à des « défis grandissants sur le plan national et international »²³⁴. Pour relever ces défis, le gouvernement russe mobilise un arsenal idéologique complexe et fait appel aux acteurs de la société civile pour qu'ils en soient les porte-parole.

La société civile comme levier

Dans les années 2000, de nombreuses ONG encadrées par l'administration russe voient le jour en réponse au projet politique du pouvoir russe de développer une « société civile puissante » pour un « État puissant ». La sociologue Olesja Zaharova, proche des milieux des défenseurs des droits humains russes, explique le paradigme « État fort/société civile forte » dans les termes suivants :

Je le traduirais ainsi : un État puissant a besoin d'une société patriotique puissante. C'est-à-dire que lorsque le gouvernement parle de société civile, il entend par là une société patriotique, unie avec les autorités et qui se consacre à une activité autonome parmi celles que l'État propose²³⁵.

En 2001, un forum civique est mis en chantier. Son objectif est de développer des liens entre la société civile et le gouvernement, sans toutefois que les ONG supplantent la Douma en tant que représentante légitime des intérêts des citoyens russes. Le partenariat que le pouvoir russe noue avec la société civile se cristallise en 2005 à travers l'adoption de la loi fédérale qui crée la Chambre sociale²³⁶. Comme le remarque Françoise Daucé, les membres de la Chambre sociale sont nommés selon un système de désignation dicté au sommet de l'État (le président nomme un

²³³ Meeting of the Valdai International Discussion Club, « The theme of the club's anniversary session is Russia's Diversity for the Modern World », 2013 <<http://en.kremlin.ru/events/president/news/19243>> (consulté en ligne le 6 août 2019).

²³⁴ Igor Zevelev, « Russian National Identity and Foreign Policy », *op. cit.*

²³⁵ Entretien avec Olesja Zaharova, Moscou, 20 décembre 2018.

²³⁶ La chambre sociale est une institution qui s'occupe de coordonner les relations entre le pouvoir et la société civile et qui a « des compétences en matière d'expertise sociale, d'exercice du contrôle social et d'élaboration de recommandations pour les organes du pouvoir ». Françoise Daucé, *Une paradoxale oppression : le pouvoir et les associations en Russie*, Paris, CNRS, 2013, p. 99.

tiers des membres de la Chambre) et étranger à tout mécanisme électif²³⁷. Mon interlocuteur Dmitrij Dubrovskij, met en avant dans ce contexte que les autorités russes ne cherchent pas seulement à orienter le mode d'action et les sphères d'intervention des ONG, mais surtout à créer un modèle alternatif de société civile : « Dès que la société civile est entrée en contact avec l'État, celui-ci a commencé à former une société civile alternative. Cette émulation est en pleine croissance aujourd'hui. Ils ne veulent pas seulement contrôler la société civile, ils veulent la créer »²³⁸.

Pour assurer la durabilité du « partenariat social » [social'noe partnersvo] ²³⁹ entre le pouvoir russe et la société civile qu'il encadre, le gouvernement russe introduit en 2006 un système à la fois incitatif et sélectif : un nouveau système compétitif de subventions étatiques pour le secteur civil. Une source de financement cruciale pour les ONG prêtes à collaborer avec l'administration russe sont les subventions du budget fédéral, connues sous le nom de « subventions du président ». Ces financements sont distribués sur la base de projets consacrés au développement de certaines institutions de la société civile, choisies par l'administration du président russe Vladimir Poutine²⁴⁰.

Le « partenariat social » entre l'État et les ONG permet incontestablement à l'administration russe de se positionner comme le garant des idéaux de la bienfaisance, de la sécurité du développement social et économique de la population tout en déléguant à la société civile la tâche coûteuse et difficile de résoudre les problèmes sociaux, et leur manifestation, au sein de la Russie contemporaine. Les ONG qui s'engagent dans la résolution des problèmes socio-économiques de la Russie jettent de surcroît une lumière positive sur l'image de l'administration russe. Ainsi, elles représentent la seule sphère d'activisme à laquelle se réfère le pouvoir

²³⁷ *Ibidem.*

²³⁸ Entretien avec Dmitrij Dubrovskij, *op. cit.*

²³⁹ L'Académie APPO de Saint-Petersbourg définit la notion de « partenariat social » en termes de « collaboration entre les écoles, les entreprises, le pouvoir, la communauté locale et de diverses institutions et structures sociales afin d'atteindre un résultat socialement significatif ». АППО, « Патриотическое воспитание в школе : современные модели социально-педагогического партнерства », СПб., Учебно-методическое пособие, 2017, p. 20.

²⁴⁰ В. Б. Беневоленский и Е. О. Шмелевич, « Государственная поддержка социально ориентированных НКО в свете зарубежного опыта », *Вопросы государственного и муниципального управления*, № 3, 2013, pp. 150–175.

russe quand il emploie le terme « société civile ». Olesja Zaharova l'expose très clairement :

Le problème est que lorsque le gouvernement parle de société civile, il ne parle pas d'activisme et d'indépendance, mais plutôt de personnes agissant dans l'esprit du patriotisme ou faisant des choses utiles à caractère social, c'est-à-dire des activités encouragées par les autorités²⁴¹.

En 2018, le montant global des fonds présidentiels octroyés à la société civile s'élève à 4,7 milliards de roubles²⁴², soit environ 67 millions d'euros. Les sphères éligibles pour les projets à soumettre en 2019 ont trait, notamment, à l'aide sociale au citoyen, la propagande d'un mode de vie sain, la sauvegarde de la mémoire historique et le renforcement de l'« harmonie interethnique et interreligieuse »²⁴³. Ces deux derniers domaines d'intervention correspondent également aux méthodes mobilisées par les autorités russes pour prévenir l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » : éduquer au patriotisme et harmoniser les relations interethniques grâce au concours et à l'expertise de la société civile.

Au nom de l'« unité civique » de la « nation panrusse »

Dans la mise au point de son approche globale et inclusive de l'antiterrorisme, l'administration russe mobilise toute une mosaïque de constructions idéologiques, afin de prévenir les menaces internes et externes qu'elle perçoit à la sécurité de l'État. Parallèlement à cela, le gouvernement russe aspire, en promouvant son arsenal idéologique, à favoriser un sentiment d'« unité nationale » et à encourager les citoyens russes à s'investir dans la défense de la patrie et la construction de son avenir. Renforcer l'« unité civique » de la « nation panrusse » est présentée par le président Vladimir Poutine comme un devoir de l'État : « Il ne s'agit

²⁴¹ Entretien avec Olesja Zaharova, *op. cit.*

²⁴² Фонд президентских грантов, « 4,7 млрд рублей будут направлены 2022 победителям второго конкурса президентских грантов 2018 г. » <<https://президентскиегранты.рф/public/news/vo-vtorom-konkurse-prezidentskih-grantov-v-2018-godu-pobedili-2022-proekta>> (consulté le 18 mars 2019).

²⁴³ Указ Президента РФ № 30 от 30.01.2019 г. « Положение о грантах Президента Российской Федерации, предоставляемых на развитие гражданского общества », 2019 <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_316945/c01c70bee23d5839dadf97b34cda635fdeae9c0/> (consulté le 18 mars 2019).

pas de [...] l' « idéologie de l'État », mais du fait que l'État est obligé et a le droit de diriger ses efforts et ses ressources vers la résolution de questions d'ordre social et civil, y compris la formation d'une vision du monde qui unisse la nation »²⁴⁴.

Dans la pratique, pourtant, le renforcement de l' « unité civique » de la « nation panrusse » et les briques idéologiques servant à l'ériger, notamment la multinationalité, l'harmonie interethnique, et l'identité civique, sont profondément politisées et multiformes. En analysant la construction, à l'aide des discours, de ce que Foucault appelle les « régimes de vérité », le philosophe met en avant que « le régime de vérité forme un dispositif de savoir-pouvoir qui marque effectivement dans le réel ce qui n'existe pas et le soumet légitimement au partage du vrai et du faux »²⁴⁵. Dans cette perspective, les constructions idéologiques nationales que mobilise le pouvoir russe afin de légitimer la ligne qu'il trace entre les « valeurs traditionnelles » [tradicionnye cennosti] et les « valeurs non traditionnelles » [netradicionnye cennosti], qui constituent à ses yeux des menaces sécuritaires, peuvent être lues comme des « dispositifs de savoir-pouvoir ». Dans ce contexte, les idéologies perçues comme terroristes, extrémistes et séparatistes tout comme les valeurs attribuées aux pays occidentaux, telles que le multiculturalisme et la tolérance, sont dépeintes par le « régime de vérité » du gouvernement russe comme des menaces sécuritaires.

La « multinationalité » et pas le « multiculturalisme »

La notion « multinationalité » ne peut pas être comprise sans aborder la distinction qui existe entre les termes russes « citoyenneté » [graždanstvo] et « nationalité » [nacional'nost']. « Citoyenneté » indique le lien juridique entre le citoyen russe et l'État russe²⁴⁶ alors que « nationalité » renvoie à

²⁴⁴ В. В. Путин « Россия : национальный вопрос », Информационно-аналитический сборник по материалам круглого стола, 2012 <<https://mdn.ru/download/Knigi/Informatsionno-analiticheskij-sbornik-po-materialam-kruglogo-stola-Obsuzhdenie-stati-Predsedatelya-Pravitelstva-Rossijskoj-Federatsii-V.V.-Putina-ROSSIYA-NATSIONALNYJ-VOPROS-.pdf>> (consulté en ligne le 16 août 2018).

²⁴⁵ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique, op. cit.*, p. 22.

²⁴⁶ Article 6 de la Constitution de la Fédération de Russie.

son origine ethnique²⁴⁷. Par conséquent, les nationalités de la Fédération de Russie se réfèrent à ses différents groupes ethniques, également appelés « peuples » [narody]. En lien avec ceci s'explique, entre autres, la différence entre les qualificatifs « panrusse » [rossijskij] et « russe » [russkij] : le premier renvoie aux citoyens de Russie ; le second désigne les citoyens « ethniquement russes »²⁴⁸.

L'étude du concept de « multinationalité » dans le contexte de l'Empire russe, de l'URSS et de la Fédération de Russie a fait couler beaucoup d'encre parmi les historiens et spécialistes de l'analyse du discours idéologico-patriotique au fil de l'histoire. Analyser l'usage politique du mot « multinationalité » dans les années 2000 est pourtant ce qui permettra de jeter la lumière sur la lutte que promeut l'administration russe sous Vladimir Poutine contre les « valeurs non traditionnelles ». Tel qu'il est inscrit dans la Constitution de la Fédération de Russie, la « multinationalité » sous-tend les principes de l'égalité entre les nationalités de Russie et de l'autodétermination des peuples :

Nous, peuple multinational de la Fédération de Russie, [...] préservant l'unité étatique historiquement établie, en partant des principes universellement reconnus de l'égalité des droits et d'autodétermination des peuples [...] adoptons la Constitution de la Fédération de Russie²⁴⁹.

La notion de « multinationalité » est particulièrement complexe du fait qu'elle touche aux politiques nationales, migratoires et sécuritaires de l'État. Dans le discours officiel russe des années 2000, la « multinationalité » s'oppose au « multiculturalisme » attribué par le pouvoir russe aux politiques nationales et migratoires des États-Unis et de l'Europe occidentale²⁵⁰. Vladimir Poutine revendique en effet l'héritage historique et

²⁴⁷ La nationalité est l'appartenance d'un individu à une certaine communauté ethnique, caractérisée par des spécificités de la langue, de la culture, de la psychologie, des traditions, des coutumes et du mode de vie. Article 26 de la Constitution de la Fédération de Russie.

²⁴⁸ Françoise Daucé, Myriam Désert, Marlène Laruelle, Anne Le Huérou et Kathy Rousselet, « Les usages pratiques du patriotisme en Russie », *op. cit.*, p. 14.

²⁴⁹ Конституция Российской Федерации, 1993, *op. cit.*

²⁵⁰ Il va sans dire que même au sein des pays occidentaux, la notion de « multiculturalisme » est ouverte à des interprétations multiples. Paul May, enseignant de Sciences politiques relève que, d'une perspective sociologique, le « multiculturalisme » se réfère à « l'hétérogénéité ethnique, culturelle et religieuse d'un pays ». En revanche, dans son appréciation philosophique le concept de « multiculturalisme »

civilisationnel de la Fédération de Russie qu'il présente souvent comme unique : « historiquement, la Russie n'est pas un État ethnique ou un "melting pot" américain, composé en prévalence de migrants. La Russie est née et s'est développée au cours des siècles en tant qu'État multinational »²⁵¹. Dans son article « La Russie : question nationale », le président russe suggère que la politique du « multiculturalisme » est susceptible d'enfreindre les intérêts de la majorité :

Le « melting pot » [...] n'est pas en mesure de « digérer » les flux migratoires croissants à grande échelle. Le « multiculturalisme » en est le reflet en politique, il empêche l'intégration en imposant l'assimilation. Il érige en absolu le « droit des minorités à la distinction » et ne trouve pas un équilibre entre ce droit et les obligations civiles, comportementales et culturelles vis-à-vis de la population autochtone et de la société dans son ensemble²⁵².

Vladimir Poutine associe ainsi la notion de « multiculturalisme » à l'octroi de droits spéciaux aux minorités dans le cadre des politiques nationales. Pour le pouvoir russe, le « multiculturalisme » en matière de politiques migratoires renvoie en revanche à l'« assimilation ». Que ce soit en relation avec son interprétation sous forme de concession de droits distinctifs aux minorités ou de brassage des différences ethniques dans une « bouillabaisse » mondialisée, le « multiculturalisme » apparaît, dans le discours politique russe, tantôt pour être vigoureusement critiqué, tantôt pour qu'on lui oppose l'alternative de la « multinationalité ».

Il est donc peu étonnant que dans la sphère sécuritaire, la « multinationalité » constitue la base idéologique à partir de laquelle le pouvoir russe cherche à affirmer l'« harmonie interethnique » pour renforcer et défendre l'« unité civique » de la « nation panrusse » contre des phénomènes tels que le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, les « trois fléaux » de l'OCS. Ainsi, la défense de l'« unité civique » de la « nation panrusse » va de pair avec la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'État.

est à rattacher à la « valorisation de la diversité dans une perspective de justice sociale ». La réponse normative à cette interprétation est l'encouragement, voire la célébration des cultures et des langues minoritaires. Paul May, « Philosophies du multiculturalisme », *Presses de Sciences Po*, 2016 <<https://www.cairn.info/philosophies-du-multiculturalisme--9782724619157.htm>> (consulté en ligne le 11 août 2019).

²⁵¹ V. В. Путин, « Россия : национальный вопрос »..., *op. cit.*

²⁵² *Ibidem.*

Entre patriotisme « civique » et patriotisme « défensif »

Le patriotisme que promeut l'administration russe sous Vladimir Poutine mélange des symboles tsaristes et soviétiques afin de glorifier l'histoire et la grandeur de la patrie. Comme le souligne Françoise Daucé, dans les années 1990, la notion de patriotisme « a été provisoirement reléguée au rang des vieilleries idéologiques » de l'URSS pour ensuite réapparaître sous la présidence de Vladimir Poutine afin de « mobiliser la population » et de « justifier la prise de distance » de l'État « à l'égard des modèles de développement occidentaux »²⁵³. Le patriotisme fait également office de contre-idéologie du pouvoir face à toutes les menaces qu'il perçoit à la souveraineté de l'État.

Afin d'appréhender le lien qu'établit l'administration russe entre le patriotisme et la prévention des idées de l'« extrémisme » et du « terrorisme », je détaillerai ici la distinction entre le patriotisme « civique » [graždanskij], le patriotisme « défensif » [ohranitel'nyj] et le nationalisme « destructeur » [destruktivnyj]. Le concept de « patriotisme civique » est étroitement lié à celui de « multinationalité » : dans la théorie, le « patriotisme civique » tend vers un sentiment d'« unité civique » de la « nation panrusse ». C'est dans ce sens que l'on peut interpréter la déclaration suivante de Vladimir Poutine en 2012 : « Nous avons besoin d'une stratégie politique nationale fondée sur le patriotisme civique. Toute personne vivant dans notre pays ne doit pas oublier sa foi et son appartenance ethnique. Mais il doit avant tout être citoyen de la Russie et en être fier »²⁵⁴.

En revanche, le « patriotisme défensif » renvoie à la défense militaire de la patrie. Afin de maintenir un mouvement de balancier entre le patriotisme « défensif » et le patriotisme « civique », le sociologue Igor' Kuznecov propose de préserver la composante déjà largement représentée de la défense militaire de la patrie en y alliant des éléments axés sur d'autres valeurs culturelles et historiques, en particulier l'« harmonie interethnique et interreligieuse »²⁵⁵. L'idée ici est de faire en sorte que le patriotisme « défensif » ne se transforme en nationalisme « destructeur ».

²⁵³ Françoise Daucé, « Vers un patriotisme civique ? Les associations face aux injonctions de l'État russe », *Revue russe*, n° 33, « D'autres Russies, Altérité, diversité et complexité dans la Russie d'aujourd'hui », 2009, pp. 32–33.

²⁵⁴ V. В. Путин, « Россия : национальный вопрос », *op. cit.*

²⁵⁵ Игорь Кузнецов, « Вариативность дискурсов патриотизма в повседневном сознании россиян », *Власть*, № 7, 2016, p. 170.

Dans le discours politique russe, le patriotisme « civique » visant la construction unifiée et harmonieuse de l'État s'oppose en effet au nationalisme « destructeur », source de conflits interethniques et de violence, car fondé sur un principe d'exclusivisme ethnique. C'est pourquoi, d'ailleurs, les tribunaux russes établissent souvent le parallèle entre « nationalisme » et « extrémisme national et religieux ». Les frontières entre « patriotisme » et « nationalisme » restent toutefois vaporeuses dans le discours politique russe, ainsi que nous le verrons, dans la mise en œuvre par les ONC des politiques nationale et sécuritaire de la Fédération de Russie.

Vers une « identité civique »

L'architecture conceptuelle autour de laquelle le pouvoir russe renforce l'« unité civique » de la « nation panrusse » a deux rameaux : l'éducation au « patriotisme constructif » et son pendant, l'« harmonisation des relations interethniques ». Dans leur interaction, ces dernières notions cherchent à se rejoindre pour produire un nouveau tronc : l'« identité civique panrusse » [obščerossijskaja graždanskaja identičnost']. Cette dernière résulte, dans le discours officiel, de l'assemblage entre le sentiment d'appartenir à la fois à sa « nationalité » d'origine et à la Fédération de Russie, État multinational. L'historienne et sociologue Leokadija Drobiževa, qui en 2019 a reçu le prix du président de la Fédération de Russie pour sa contribution au renforcement de l'unité nationale, relève que l'emploi de l'expression « identité civique » dans la sphère publique date de la Russie postsoviétique²⁵⁶.

Le résultat recherché à travers la mise en mouvement de la triade conceptuelle « patriotisme civique », « harmonisation des relations interethniques » et « identité civique », qui en forme la cime, est, d'une part, l'« unité nationale » et, d'autre part, la prévention des idéologies indésirables. Qui plus est, dans la logique des autorités russes, la notion d'« identité civique » ne se limite pas à la conceptualisation d'un soutien passif au gouvernement en place. Elle sous-tend la participation active et engagée des citoyens à la défense de l'État face à ses pressions internes et

²⁵⁶ Леокадия Дробижева, « Ресурс межнационального согласия и баланс нетерпимости в современном российском обществе », *Мир России*, № 4, 2012, pp. 91–110.

externes ainsi qu'à la construction de son avenir. La construction idéologique de l' « identité civique » promue par le pouvoir russe vise ainsi les citoyens de Russie au sens large mais, surtout, nous le verrons, les activistes des ONG qu'il encadre.

L' « harmonie interethnique » à l'épreuve de la « tolérance »

Dans les politiques nationale et sécuritaire de la Fédération de Russie, la notion d'« harmonie interethnique » occupe une place importante et est présentée comme l'alternative au mot « tolérance ». Selon Irina Ćimitova, sociologue, la « tolérance » renvoie exclusivement au partage d'un objectif unique, le maintien de la paix, ou à l'acceptation des différences dans le respect, la compréhension et la volonté de coopération²⁵⁷. En revanche, l'« harmonie interethnique », écrit Leokadija Drobiževa, se réfère non seulement à la volonté d'interagir avec des personnes de nationalités différentes, mais surtout « à une vision partagée de l'image du monde »²⁵⁸. L'« harmonie interethnique » apparaît ainsi comme le résultat de la mise en action de l' « identité civique panrusse ». En effet, si la société russe finit par être dotée d'une « identité civique » comme le voudrait le pouvoir russe, cette conscience deviendra, en interprétant la vision officielle, le moteur pour renforcer l' « harmonie interethnique » à travers la promotion de représentations et d'objectifs communs, y compris la prévention de l'extrémisme et du terrorisme.

Pourquoi le mot « tolérance » suscite-t-il des débats en Russie ? Dans la traduction russe de la Déclaration de principes sur la tolérance de l'UNESCO de 1995, le substantif russe « *terpimost'* », qui signifie « patience », est utilisé pour traduire le mot « tolérance »²⁵⁹. Une autre traduction possible et plus fréquente en russe du mot « tolérance » est « *tolerantnost'* ». Selon mes interlocuteurs issus d'ONG partenaires de

²⁵⁷ И. З. Чимитова, « О соотношении понятий “толерантность” и “согласие” », *Вестник Бурятского Государственного Университета*, 3/3, 2018, pp. 25–31.

²⁵⁸ Леокадия Дробижева, « Потенциал межнационального согласия : осмысление понятия и социальная практика в Москве », *Социологические исследования*, № 11, 2015, p. 81.

²⁵⁹ UNESCODOC, « Декларация принципов терпимости », 1995 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000101803_rus.page=94> (consulté en ligne le 15 avril 2020).

l'administration russe, *tolerantnost'* en russe englobe tout de même le sens du mot *terpimost'*. Cette interprétation ne reflète pas la notion de « tolérance », associée par l'UNESCO à « une attitude active animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui »²⁶⁰.

Dans l'espace public en Russie, si le terme *terpimost'* est souvent compris dans l'interprétation de « [devoir] supporter quelque chose ou quelqu'un », il est également lié au phénomène de la mondialisation²⁶¹. C'est surtout dans ce cadre que la notion de « tolérance » engendre des débats houleux, car elle est perçue comme une composante du système de valeurs occidentales étranger à la Russie²⁶². Cela est particulièrement vrai quand la notion de « tolérance » est rattachée au mariage des couples homosexuels. Dans ce dernier cas, le mot « tolérance » est en mesure de susciter des formes de rejet parfois très vives en Russie. Plus encore, le mariage des couples homosexuels peut être perçu comme une menace à l'« identité » de la Russie. Ce constat est confirmé par l'avis particulièrement tranché qu'exprime Vladimir Poutine sur la question en 2013 au Club de discussion « Valdaj » :

Another serious challenge to Russia's identity is linked to events taking place in the world. [...] We can see how many of the Euro-Atlantic countries [...] are denying moral principles and all traditional identities : national, cultural, religious and even sexual. They are implementing policies that equate large families with same-sex partnerships, belief in God with the belief in Satan²⁶³.

Les amendements constitutionnels débattus au sein la Douma d'État en mars 2020 sont également une démonstration claire de la vision des valeurs familiales « traditionnelles » que le gouvernement russe compte renforcer. Le texte des amendements contient, en effet, une mention à la « protection de la famille, de la maternité, de la paternité et de l'enfance »,

²⁶⁰ *Ibidem*.

²⁶¹ С. В. Лурье, « “Дружба народов” в СССР : национальный проект или пример спонтанной межэтнической самоорганизации ? », *Общественные науки и современность*, n° 4, 2011, pp. 145–156.

²⁶² Ольга Старицына и Ольга Грищенко, « Понятие “толерантность” и её место в системе базовых ценностей жителей России и Германии », *АНИ педагогика и психология*, 5/2, 2016, pp. 297–301.

²⁶³ Meeting of the Valdai International Discussion Club, « The theme of the club's anniversary session is Russia's Diversity for the Modern World », 2013, *op. cit.*

ainsi qu'à la garantie de « l'institution du mariage comme union entre un homme et une femme »²⁶⁴.

Parmi les constructions idéologiques du pouvoir russe, l'expression « amitié entre les peuples » [družba narodov] est parfois utilisée comme synonyme d'« harmonie interethnique » dans le discours officiel en lieu et place du mot « tolérance ». Concept politique clé de la période soviétique, l'« amitié entre les peuples » formait le socle idéologique des relations entre tous les peuples de l'URSS²⁶⁵. La chercheuse Elena Konjaeva précise à ce propos :

Le concept d'« amitié entre les peuples » n'est pas apparu spontanément dans l'esprit des habitants de l'URSS. Il s'agit plutôt d'une sorte de construction idéologique créée artificiellement pour assurer l'unification des peuples au sein d'un grand État multinational²⁶⁶.

Dans la Russie postsoviétique, l'expression « amitié entre les peuples » apparaît dans de nombreux contextes différents, par exemple, dans les titres de films, de restaurants. Cependant, selon Elena Konjaeva, l'« amitié entre les peuples » a perdu sa connotation idéologique et ne se réfère de nos jours qu'aux « relations amicales entre les représentants de différentes nationalités de Russie »²⁶⁷. Si l'emploi synonymique des expressions « amitié entre les peuples » et « harmonie interethnique » reste assez limité dans le discours officiel, leur usage interchangeable peut être observé chez certains activistes que j'ai interviewés à Moscou et à Saint-Petersbourg. En guise d'exemple, pour expliquer la distinction qu'il perçoit entre la « tolérance » et l'« amitié entre les peuples », mon interlocuteur Anatolij, membre de l'ONC militaro-patriotique l'Union des peuples, remarque : « Il ne faut pas confondre l'amitié entre les peuples avec la tolérance. [...] Dans l'amitié il n'y a pas besoin de [devoir] supporter quelqu'un, dans l'amitié, les gens se respectent »²⁶⁸.

²⁶⁴ Государственная Дума, « Полный текст поправок в Конституцию: за что мы голосуем ? », 2020 <<http://duma.gov.ru/news/48045/>> (consulté en ligne le 11 avril 2020).

²⁶⁵ E. В. Коняева, « Содержание и вариативность идеологического концепта “дружба народов” », *Политическая лингвистика*, 2/52, 2015, p. 190.

²⁶⁶ *Ibidem*.

²⁶⁷ *Ibidem*.

²⁶⁸ Entretien avec Anatolij, Moscou, 24 décembre 2018.

En résumant les liens entre les concepts présentés ci-dessus, la « multinationalité » est considérée par le pouvoir russe comme un fait qui caractérise la population russe. En revanche, l'« harmonisation des relations interethniques » et l'éducation au « patriotisme civique » sont pour le pouvoir russe des méthodes de prévention de l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme ». Les buts que le gouvernement russe cherche à atteindre en la matière sont : la construction de l'« identité civique » des citoyens de Russie et le renforcement de l'« harmonie interethnique » au sein de sa « société multinationale ». L'« identité civique » et l'« harmonie interethnique » s'inscrivent toutefois dans l'objectif plus large de l'administration russe de renforcer l'« union civique » de la « nation panrusse », c'est-à-dire la souveraineté de l'État et son intégrité territoriale.

Entre politique nationale et sécurité nationale

La lutte globale et inclusive contre le terrorisme du pouvoir russe se situe au croisement entre ses politiques sécuritaires et nationales. La *Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie jusqu'en 2020* et la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025* illustreront ce métissage complexe.

Mise en chantier en 2004 suite à la prise d'otages de Beslan, la *Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie jusqu'en 2020* (ci-après la *Stratégie de sécurité nationale*) est adoptée en 2009, un an après la deuxième guerre d'Ossétie du Sud qui opposa la Géorgie à la Russie. Ce document, qui a requis de nombreuses années de travail, a été élaboré sous la direction du Secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie Nikolaj Patrušev²⁶⁹. Défendre la sécurité nationale s'inscrit ainsi dans une approche qui se veut globale et inclusive. Afin d'éradiquer les menaces internes et externes de la Fédération de Russie, la *Stratégie de sécurité nationale* mobilise ainsi le potentiel des acteurs non étatiques en leur attribuant la tâche de développer des « relations interethniques et interrégionales harmonieuses », de préserver les « valeurs culturelles et morales » russes, de renforcer l'« unité spirituelle de la population

²⁶⁹ A. С. Попов, « Национальная безопасность России на современном этапе », *Вестник ВГЗ. : История, Политология, Социология*, n° 2, 2009, pp. 115–118.

multinationale de la Fédération de Russie » et d'éduquer le citoyen russe au patriotisme.

Dans la *Stratégie de sécurité nationale*, des objectifs de politique intérieure et étrangère s'entremêlent et se complexifient dans une double dimension nationale et sécuritaire. D'une part, on y retrouve l'injonction à la lutte contre les « trois fléaux », qui se manifeste dans l'appel à la défense des fondements de l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. D'autre part, la défense de l'« unité nationale » passe par la lutte contre des pressions externes associées à l'Occident. En la matière, la *Stratégie de sécurité nationale* mentionne la présence d'une menace qui s'incarne dans les « tentatives de révision » de l'histoire de la Russie, de son rôle et de sa place dans l'histoire mondiale.

Comme le souligne par ailleurs l'historienne Korine Amacher en mai 2009, au lendemain du 64^e anniversaire de la Victoire, une Commission de lutte contre les tentatives de « falsification de faits et d'événements historiques réalisée dans le but de porter atteinte aux intérêts de la Russie » est instaurée suite à l'adoption d'un décret présidentiel²⁷⁰. En insérant ce discours mémoriel dans sa *Stratégie de la sécurité nationale* de 2009, le pouvoir russe élève ainsi le débat autour de la révision de l'histoire, et notamment de la Seconde Guerre mondiale, au rang de ses menaces sécuritaires.

La version de 2015 de la *Stratégie de sécurité nationale* voit le jour dans le contexte du refroidissement des relations entre la Russie, les États-Unis et l'Europe occidentale suite à l'annexion de la Crimée. Cette nouvelle version accorde une importance toute particulière au développement des organisations régionales dominées par la Russie, la CEI et l'OTSC, et au renforcement de la coopération au sein de l'OCS et des BRICS, célébrée lors des Sommets communs à Oufa en 2015²⁷¹. L'intérêt porté à l'OCS dans ce contexte est à rattacher à l'adhésion de ses États membres fondateurs aux « valeurs traditionnelles » du patriotisme, de l'« harmonie interethnique » et de la souveraineté de l'État et cela, dans le cadre

²⁷⁰ Korine Amacher et Wladimir Berelowitch (dir.), *Histoire et mémoire dans l'espace postsoviétique. Le passé qui encombre*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, p. 9.

²⁷¹ Comme nous le verrons, « Oufa 20 » fut « fabriquée » à l'issue de ces deux Sommets selon un condamné de l'affaire pénale en question.

de la construction d'un ordre mondial multipolaire, par opposition au « modèle de développement libéral dominant »²⁷².

Au moment de l'adoption de la *Stratégie de sécurité nationale*, la question d'harmoniser les relations interethniques figurait déjà parmi les objectifs nationaux et sécuritaires de la Fédération de Russie. C'est pourtant un rassemblement en décembre 2010 sur la place du Manège à Moscou de jeunes nationalistes russes, supporters de l'équipe de football Spartak, contre les citoyens russes du Caucase du Nord et les migrants d'Asie centrale qui a poussé les autorités russes à porter une attention plus aiguë aux problèmes de cohésion sociale entre les différentes nationalités de Russie. Suite à cet événement, Dimitri Medvedev affirma que la priorité nationale est le renforcement de l'« harmonie interethnique et interconfessionnelle » en l'absence de laquelle « il n'y aura pas d'avenir » pour la nation²⁷³.

Deux ans plus tard et dans le contexte des manifestations de 2011–2012 pour des « élections propres », Vladimir Poutine, investi le 7 mai 2012 à la présidence de la Russie pour un troisième mandat, signa le décret présidentiel n° 602 « Pour garantir l'harmonie interethnique ». Le décret prévoit la création d'un Conseil des relations interethniques auprès du président, l'élaboration de la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie* et la mise en place de mesures globales afin de prévenir les « conflits interethniques » et l'« extrémisme national et religieux »²⁷⁴.

La *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025* (ci-après la *Stratégie de la politique nationale*) est le document le plus fréquemment cité par les activistes qui consacrent leurs activités à l'« harmonisation des relations interethniques » que j'ai interviewés à Moscou et Saint-Pétersbourg. D'ailleurs, aucun autre document

²⁷² Указ Президента Российской Федерации № 683 от 31.12.2015 г. « О Стратегии национальной безопасности Российской Федерации » <<https://rg.ru/2015/12/31/nac-bezopasnost-site-dok.html>> (consulté en ligne le 6 août 2019).

²⁷³ Актуальные комментарии, « Медведев : Межнациональные конфликты смертельно опасны для России », 2010 <http://actualcomment.ru/medvedev_mezhnatsionalnye_konflikty_smertelno_opasny_dlya_rossii.html> (consulté en ligne le 13 avril 2020).

²⁷⁴ Указ Президента РФ № 602 от 07.05.2012 г. « Об обеспечении межнационального согласия » <<http://base.garant.ru/70170940/#ixzz5vdTP6K65>> (consulté en ligne le 3 août 2019).

n'explique aussi bien le lien qu'établit le pouvoir russe entre la lutte globale contre l'extrémisme et le terrorisme et les outils idéologiques pour en garantir le succès. De plus, la *Stratégie de la politique nationale* vise spécialement la jeunesse. Ceci est dû au fait que, selon l'administration russe, les milieux de la jeunesse constituent le terrain fertile de l'apparition des extrémismes les plus menaçants, à savoir le nationalisme et l'extrémisme politique²⁷⁵.

Comme indiqué dans son préambule, la *Stratégie de la politique nationale* est consacrée au renforcement de l'« unité nationale » et de l'« intégrité territoriale » de la Fédération de Russie ainsi qu'à la protection et au développement de son « caractère multinational et multiconfessionnel » à l'aide d'une approche sécuritaire globale. Dans la boîte à outils du discours officiel, nous l'avons vu, le concept de « multinationalité » occupe une place centrale. Dans ce contexte, l'administration russe part pourtant de l'idée que le « peuple russe » [russkij narod] joue un « rôle unificateur » au sein de l'État multinational de la Fédération de Russie. Comme nous pouvons le lire dans la *Stratégie de la politique nationale* :

L'État russe a été créé comme une union de peuples, le peuple russe étant historiquement le lien qui forme le système. Grâce au rôle unificateur du peuple russe, aux interactions interculturelles et interethniques séculaires sur le territoire historique de l'État russe, ont fait surface une diversité culturelle unique et une communauté spirituelle de peuples divers attachés aux mêmes principes et valeurs, tels que le patriotisme, le service à la patrie, la famille [...]²⁷⁶.

Comparée à la *Stratégie de sécurité nationale*, la *Stratégie de la politique nationale* est plus explicite quant aux mesures à mettre en place pour prévenir l'extrémisme et les conflits interethniques au sein de la société russe. De plus, elle s'adresse tout particulièrement aux ONG en lien avec les milieux de la jeunesse : d'un côté, les mouvements de jeunes et, de l'autre, les organisations ayant pour mission d'éduquer les jeunes. L'injonction à l'« harmonisation des relations interethniques » touche ainsi à un vaste arsenal de mesures « douces » : le développement du tourisme ethnographique et culturel ainsi que des sports nationaux ; la promotion

²⁷⁵ Заседание Совета Безопасности, « Рассматривался проект Стратегии противодействия экстремизму в Российской Федерации до 2025 года », 2014 <<http://special.kremlin.ru/events/security-council/47045>> (consulté en ligne le 3 août 2019).

²⁷⁶ Стратегия государственной национальной политики, *op. cit.*

des monuments historiques et des sites commémoratifs, etc. Dans ce cadre, la *Stratégie* prévoit de soutenir activement les initiatives bénévoles ainsi que les projets d'ONG consacrés à la mise en œuvre de la politique nationale de la Fédération de Russie.

La *Stratégie de la politique nationale* exprime ainsi le souhait de l'administration russe de déléguer aux ONG et aux institutions d'enseignement la tâche d'éduquer les jeunes citoyens de Russie aux « valeurs morales et spirituelles » du pays et de renforcer par ce biais leur « identité civique ». Dans le domaine de la « garantie de l'harmonie et de la paix interethnique et interreligieuse », la *Stratégie de la politique nationale* donne une place particulière aux associations civiles ethnoculturelles [этнокультурные и обществённые объединения]²⁷⁷. En parallèle, les organisations militaro-patriotiques [военно-патриотические объединения] incarnent le « rôle unificateur » central joué par le « peuple russe » dans l'« harmonisation des relations interethniques » et participent ainsi à la mise en œuvre de la politique nationale de la Fédération de Russie. Il en va de même pour les organisations de vétérans, dans la mesure où celles-ci sont bien placées, dans l'esprit de la *Stratégie de la politique nationale*, pour lutter à la fois contre les « falsifications de l'histoire » et l'« extrémisme ».

À Moscou et Saint-Petersbourg, la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie* a été transposée par le Conseil des affaires des nationalités rattaché au Département de la politique nationale et des relations interrégionales de Moscou et par le Comité des relations interethniques et de la politique migratoire de Saint-Petersbourg. C'est ainsi qu'ont été adoptés, en 2014, le *Programme sur la « Création des conditions*

²⁷⁷ Les associations ethnoculturelles voient le jour en Russie lors de la *perestroïka*. Leur essor se situe dans le contexte de l'émergence de revendications ethnoculturelles qui précèdent la chute de l'URSS. La multiplication de programmes fédéraux sur l'éducation patriotique en Russie à partir de 2001 débouche sur la reconfiguration des associations nationales-culturelles. C'est ainsi qu'officiellement la promotion des nationalités de Russie finit par s'inscrire dans le projet patriotique du pouvoir russe. Françoise Daucé, « Encadrer le pluralisme ethnique. La mission ambiguë des écoles ethno-culturelles à Moscou », in Juliette Cadiot, Dominique Arel et Larissa Zakharova, *Cacophonies d'empire. Le gouvernement des langues dans l'Empire russe et en Union soviétique*, Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 279–300 ; Валерий Тишков « “Движение” как постфактическая рационализация », *Неприкосновенный запас*, 1/39, 2005 <<http://www.valerytishkov.ru/cntnt/publikacii3/publikacii/antrpolog2.html>> (consulté en ligne le 15 avril 2020).

de l'harmonie civique à Saint-Pétersbourg »²⁷⁸, et, en 2016, la *Stratégie de la politique nationale de la ville de Moscou à l'horizon 2025*²⁷⁹. Dans ces deux actes administratifs, le terme « tolérance » n'est pas employé. Cela étant, le Programme précédent de l'administration de Saint-Pétersbourg, devenu caduc en 2015, s'intitulait « L'harmonisation des relations interculturelles, interethniques et interconfessionnelles, l'éducation à la culture de la tolérance à Saint-Pétersbourg pour la période de 2011 à 2015 »²⁸⁰ ou le Programme « Tolérance ».

Vladimir Zorin, ancien ministre en charge de la politique nationale sous la présidence de Vladimir Poutine, a affirmé au forum « Saint-Pétersbourg : le territoire de l'harmonie nationale » de 2018, auquel j'ai assisté, que le Programme « Tolérance » fut un lourd échec dans la mesure où il avait mené, selon lui, à l'essor des « nationalistes » dans l'*oblast* de Leningrad. Les participants au forum m'ont expliqué cette position en précisant que le terme « tolérance » est souvent associé au mariage homosexuel ou à des politiques migratoires libérales contre lesquelles se rangent les nationalistes russes. D'après Vladimir Zorin, la mise en œuvre du nouveau Programme sur l'harmonie civique par l'administration de Saint-Pétersbourg a, en revanche, eu pour conséquence la baisse considérable du phénomène du nationalisme²⁸¹.

²⁷⁸ Государственная программа Санкт-Петербурга « Создание условий для обеспечения общественного согласия в Санкт-Петербурге » <<http://docs.cntd.ru/document/822403529>> (consulté en ligne le 5 septembre 2019).

²⁷⁹ О Стратегии национальной политики города Москвы на период до 2025 года <<http://pervomayskoe.msk.ru/protivodeystvie-ekstremizmu/pravovaya-osnova/o-strategii-natsionalnoy-politiki-goroda-moskvy-na-period-do-2025-goda-s-izmeneniyami-na-4-sentyabrya/>> (consulté en ligne le 5 septembre 2019).

²⁸⁰ О Программе гармонизации межкультурных, межэтнических и межконфессиональных отношений, воспитания культуры толерантности в Санкт-Петербурге на 2011–2015 годы (программа « Толерантность ») <<http://docs.cntd.ru/document/891838553>> (consulté en ligne le 5 septembre 2019).

²⁸¹ Vladimir Zorin, Forum de jeunesse « Saint-Pétersbourg : le territoire de l'harmonie nationale », Repino, 14 septembre 2018.

Le FSB à la quête de la dimension « douce » de l'antiterrorisme

Dès 2008, le directeur du FSB et du NAK adopta des *Plans quinquennaux globaux de lutte contre l'idéologie du terrorisme* (ci-après les *Plans*) qui encouragent la participation des acteurs non étatiques à la prévention du terrorisme. Les *Plans du NAK* se fondent sur les actes normatifs analysés ci-dessus : notamment, la *Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie jusqu'en 2020* et la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025*. Les deux derniers *Plans du NAK*, ceux de 2013–2018 et de 2019–2023, attirent ici notre attention.

Les *Plans du NAK* s'articulent autour d'un objectif circonscrit et ciblé : prévenir les phénomènes de radicalisation et le recrutement des citoyens de Russie dans des organisations terroristes en développant un système global de lutte antiterroriste. Tout comme la *Stratégie de la politique nationale*, les *Plans du NAK* s'adressent de manière prioritaire à la jeunesse, perçue comme la tranche d'âge la plus vulnérable aux discours terroristes. Dans ce contexte, le NAK s'institue pédagogue de la jeunesse, détenteur de l'antidote à la radicalisation et porte-parole expérimenté de la contre-idéologie patriotique et multinationale développée et promue par le gouvernement russe.

Les deux derniers *Plans du NAK* sont élaborés à un moment où l'administration russe s'efforce de lutter contre l'attrait supposé de certains jeunes Russes pour l'État islamique. Les mesures proposées par le NAK dans ses *Plans* afin d'éduquer les jeunes au sentiment du patriotisme, au « respect multiethnique et multiconfessionnel », à la conscience d'une « identité civique », et de les immuniser par ce biais contre les idées terroristes relèvent toutefois majoritairement de l'événementiel. Comme cela est détaillé dans une grande section du *Plan 2013–2018*, le NAK encourage l'organisation de forums de jeunesse au niveau fédéral et régional, de conférences, de tables rondes et de séminaires pour prévenir l'« idéologie du terrorisme »²⁸².

Le NAK propose de collaborer avec trois types d'acteurs pour organiser des événements dédiés à la prévention du terrorisme : les organisations

²⁸² Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2013–2018 годы <https://www.nstu.ru/static_files/63706/file/Komplex_plan.pdf> (consulté en ligne le 31 août 2019).

d'enseignement ; les représentants des religions « officielles » de la Fédération de Russie ; les ONG qui consacrent leurs activités à l' « harmonisation des relations interethniques » et à l'éducation patriotique de la jeunesse²⁸³. Le NAK organise également de son côté de nombreuses manifestations antiterroristes. Par exemple, le concours « La muse de la sécurité » destiné à des « jeunes poètes », que le NAK popularise à travers son magazine pour enfants appelé *Spasajkin*²⁸⁴. Parmi les supports à utiliser pour prévenir les phénomènes de radicalisation que les *Plans du NAK* énumèrent, figurent des documentaires, du matériel audiovisuel, des œuvres de littérature scientifique et des manuels pratiques de vulgarisation sur les menaces inhérentes à l' « idéologie du terrorisme ».

Comparé au *Plan global* de 2013–2018, celui de 2019–2023 élargit le spectre des destinataires de la prévention de l' « idéologie du terrorisme » pour y inclure non seulement les jeunes, mais aussi les enfants. Cette nouveauté s'inscrit, en particulier, dans le cadre de la promotion d'organisations militaro-patriotiques pour enfants. L'association militaro-patriotique dite Armée des Jeunes [Junarmija], créée en 2015 avec la participation conjointe du ministère de la Défense de l'Association volontaire de soutien à l'Armée, de l'Aviation et la Flotte (DOSAAF) et du Club sportif central de l'armée, en est l'exemple le plus parlant²⁸⁵. Concernant les événements dédiés à la lutte contre l' « idéologie du terrorisme » dans les milieux de la jeunesse, une des nouvelles priorités du NAK est d'y faire participer des personnalités politiques issues des organes fédéraux et régionaux ainsi que des personnalités de renom en provenance des sphères civile, religieuse, scientifique, culturelle et sportive. Ces « leaders d'opinion » sont définis dans le *Plan* de 2019–2023 comme des « personnes qui influencent l'opinion de la population, en particulier des jeunes, en interprétant (commentant) le contenu et la signification des informations diffusées sur l'actualité »²⁸⁶.

Même si les acteurs non étatiques des sphères associative et éducative sont encouragés à collaborer avec le NAK dans la mise en œuvre de

²⁸³ *Ibidem*.

²⁸⁴ Спасайкин, « Конкурс для юных поэтов “Муза безопасности” », 2018 <<http://www.spasay-kin.ru/compet.php?id=72>> (consulté en ligne le 31 août 2019).

²⁸⁵ Юнармия, « Патриотическое движение » <<https://yunarmy.ru>> (consulté en ligne le 31 août 2019).

²⁸⁶ Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2019–2023 годы, *op. cit.*

ses *Plans*, ils ne participent pas à leur élaboration et ne partagent pas la tâche de leur coordination. Parmi les acteurs en charge de la réalisation des *Plans du NAK* figurent en effet exclusivement des structures issues des services de sécurité ou des institutions gouvernementales : les commissions antiterroristes régionales, le FSB, le MVD, la garde nationale de la Fédération de Russie [Rosgvardija], le ministère de la Défense de la Fédération de Russie, le ministère de l'Éducation et de la Science de la Fédération de Russie, l'agence fédérale de jeunesse [Rosmolodež] et l'agence fédérale des nationalités [federal'noe agentstvo po delam nacional'nostej]. Ces deux dernières agences, la première fondée en 2008 et la seconde en 2015, participent à la mise en œuvre de la politique nationale de la Fédération de Russie et coordonnent la coopération avec les ONG qui consacrent leurs activités à l'« harmonisation des relations interethniques » et à l'éducation patriotique de la jeunesse.

Le NAK défend ainsi sa place de seul maître à bord de la coordination de la lutte contre le terrorisme en distribuant les tâches de la mise en œuvre de ses *Plans* avant tout aux acteurs des services de renseignement et des forces de l'ordre. Un rôle de second plan est cédé au ministère de l'Éducation et de la Science de la Fédération de Russie et aux agences fédérales qui, à leur tour, coordonnent, en collaboration étroite avec le NAK, les activités de prévention du terrorisme des organisations d'enseignement et des ONG placées sous leur contrôle.

Sous la présidence de Vladimir Poutine, et en particulier à partir de son troisième mandat (2012), l'éducation au « patriotisme civique » et l'« harmonisation des relations interethniques » sont les outils que mobilise le pouvoir dans le but ultime de renforcer l'« unité civique » de la « nation panrusse », pensée comme la défense de la souveraineté de l'État et de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Tels des « dispositifs de savoir-pouvoir » dans les termes de Foucault, ces discours légitimateurs opèrent une scission, dans le « réel », entre le « vrai » et le « faux ». Le « vrai » renvoie aux valeurs « morales et spirituelles panrusse » à consolider et à défendre. Aux yeux du pouvoir russe, elles sont menacées par le « faux » : notamment, le terrorisme, le séparatisme, l'extrémisme et les valeurs libérales occidentales, tels la « tolérance » et le « multiculturalisme ».

Pour prévenir et éradiquer ces « faux » discours, l'administration russe cherche à doter les citoyens russes socialement actifs d'une « identité civique » visant la défense de la patrie et la construction de son

avenir. Puis elle fait appel à l'expertise des acteurs de la société civile et des organisations d'enseignement afin que ceux-ci soient les vecteurs des constructions idéologiques du pouvoir. Or l'organigramme des acteurs de la lutte « douce » contre l'« idéologie du terrorisme » selon la perspective du NAK permet de conclure que, malgré les élans d'ouverture, l'antiterrorisme russe reste un domaine fortement hiérarchisé et institutionnalisé. Par conséquent, les acteurs de la prévention de l'« idéologie du terrorisme » ne sont pas sur un plan d'égalité : l'influence des acteurs institutionnels et des services de renseignement est en effet traditionnellement majeure.

Chapitre 6

La prévention du terrorisme par l'éducation

Le ministère de l'Éducation et de la Science de la Fédération de Russie (ci-après le Ministère) coordonne, sous l'égide du NAK, la participation des institutions d'enseignement à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme par la culture et l'éducation. En 2008, à l'époque où le NAK adopte son premier *Plan global quinquennal de lutte contre l'idéologie du terrorisme* (ci-après le *Plan*), le Ministère suit avec une directive qui exige des rapports annuels sur la conduite de manifestations consacrées à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme au sein des institutions d'enseignement²⁸⁷. D'un côté, cette directive prévoit, comme dans de nombreux pays européens, des cours ciblés visant à outiller le corps professoral et les étudiants pour savoir comment réagir en cas d'attaque terroriste. De l'autre, elle exige des enseignants qu'ils suivent des formations avancées afin d'acquérir les instruments pédagogiques nécessaires à l'insertion de la prévention de l'idéologie terroriste dans les modules d'enseignement²⁸⁸.

Dans le but de compléter le *Plan du NAK* de 2013–2018, le Ministère adopte en 2015 un programme éducatif complémentaire : « La population dans la lutte contre la propagation de l'idéologie du terrorisme »²⁸⁹ (ci-après le Programme), consacré au développement d'une « idéologie antiterroriste » auprès de ce que le Ministère appelle le « groupe à risque »²⁹⁰, à savoir les étudiants âgés de 14 à 21 ans. Élaboré dans le contexte de la crise ukrainienne, le Programme en ressort fortement

²⁸⁷ Министерство Юстиции Российской Федерации, « О деятельности некоммерческих организаций » <<http://unro.minjust.ru/NKO.aspx>> (consulté en ligne le 30 septembre 2019).

²⁸⁸ *Ibidem*.

²⁸⁹ Министерство образования и науки Российской Федерации, « Гражданское население в противодействии распространению идеологии терроризма », Дополнительная образовательная программа, М., 2015 <<http://vuit.ru/about/terrorism/file/DOP.pdf>> (consulté en ligne le 7 août 2019).

²⁹⁰ Le « groupe à risque » est défini dans le programme du Ministère comme étant composé par « les représentants de la population les plus vulnérables à certaines circonstances médicales et sociales ou à l'influence de leur environnement ». *Ibidem*.

politisé : il cite l'Ukraine comme exemple négatif à rejeter d'un pays en proie à l'extrémisme, au nationalisme et à l'intolérance²⁹¹. Parmi les méthodes que le Ministère propose de mettre en place pour prévenir l'« idéologie du terrorisme » figurent l'éducation des étudiants au patriotisme, au « dialogue interethnique et interconfessionnel » et à un « mode de vie socialement actif ». Cette dernière phrase fait écho à la notion d'« identité civique » qui sous-tend, nous l'avons vu, un engagement actif dans la société visant la construction et la défense de l'État multinational de la Fédération de Russie.

Le Ministère joue un rôle de coordination de la prévention du terrorisme et de l'extrémisme dans le milieu éducatif en étroite collaboration – voire sous l'égide – du NAK. Dans le cadre de leur collaboration, le NAK et le Ministère coordonnent non seulement la mise en place de programmes de prévention de l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » dans les établissements d'enseignement mais également dans la sphère numérique. En effet, le Ministère participe aux initiatives du Centre national de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la sphère virtuelle et de l'éducation (NCPTI), géré par le NAK, le FSB et le MVD. Il soutient par ailleurs le portail mis en valeur dans le *Plan du NAK* de 2013–2018 *La science et l'éducation contre le terrorisme*²⁹². Ces deux plateformes numériques servent de vitrines de la lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme que conduisent conjointement le NAK et le Ministère. Elles permettent également de fédérer en leur sein les projets de prévention de l'extrémisme et du terrorisme que le Ministère exige des universités au niveau fédéral.

Le NCPTI abrite sur son site un journal ainsi qu'une carte interactive de la Fédération de Russie avec des informations régulièrement mises à jour sur toutes les manifestations en lien avec la prévention du terrorisme dans le domaine de l'éducation²⁹³. Son siège est à Rostov-sur-le-Don, une ville du district fédéral du Sud proche de l'Ukraine, tout comme celui du portail *La science et l'éducation contre le terrorisme*, placé sous la direction de l'Université fédérale du Sud. Rostov-sur-le-Don héberge un important siège régional du FSB ainsi que le tribunal militaire du district

²⁹¹ *Ibidem.*

²⁹² Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2013–2018 годы, *op. cit.*

²⁹³ НЦПТИ, « Интерактивная карта антитеррористической деятельности » <<http://ncpti.su>> (consulté en ligne le 6 avril 2018).

Sud compétent pour juger les affaires criminelles liées au terrorisme. Le lien entre le FSB et le portail *La science et l'éducation contre le terrorisme* n'apparaît toutefois pas de manière explicite sur le site de ce projet. Le portail publie des études dédiées à la prévention de l'« idéologie du terrorisme » au sein des différents sujets de la Fédération de Russie. Selon le descriptif qui figure sur le site officiel du portail, ses participants sont des enseignants et des étudiants issus de plus de 200 universités affiliées au projet²⁹⁴.

La plupart de mes interlocuteurs à Saint-Petersbourg et Moscou ne connaissaient pas ces deux initiatives, malgré leur envergure apparente, à l'exception d'un interviewé. Anton, représentant du département de la politique de jeunesse à l'Université d'État en technologie de l'information mécanique et optique de Saint-Petersbourg (ITMO), explique que les partenariats entre les universités, le NCPTI et le portail *La science et l'éducation contre le terrorisme* s'inscrivent dans le système des « commandes » du Ministère²⁹⁵. Pour étayer son propos, il me présente l'exemplaire d'une lettre officielle en provenance du Ministère. Celle-ci impose à l'Université ITMO de transmettre, tous les trois mois, des informations relatives aux événements consacrés à la prévention du terrorisme au sein de l'*oblast* de Leningrad en vue de l'alimentation de la carte interactive du NCPTI.

Anton ajoute que le Ministère envoie énormément de matériel consacré à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et que la tâche de l'Université ITMO est de le transmettre aux étudiants. Puis, il remarque : « Nous essayons, bien sûr, via les réseaux sociaux, car les étudiants ne sont pas prêts à assister à une conférence et à écouter des histoires liées à la lutte contre l'extrémisme »²⁹⁶. Pour contourner ces contraintes, dans les rapports d'activité qu'ils rendent au Ministère, Anton et ses collègues mettent en avant la richesse des activités extracurriculaires des étudiants, dans les domaines notamment du sport et de la culture, comme alternatives aux « mauvaises habitudes », par exemple la toxicomanie et l'extrémisme²⁹⁷.

²⁹⁴ Наука и образование против террора, « О проекте » <<http://scienceport.ru/about/>> (consulté en ligne le 6 avril 2018).

²⁹⁵ Entretien avec Anton, ITMO, Saint-Petersbourg, le 28 mai 2018.

²⁹⁶ *Ibidem*.

²⁹⁷ *Ibidem*.

Le contournement des injonctions du Ministère qu'opère l'Université ITMO nous introduit, d'une part, aux particularités des alliances dans la sphère de la lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme. D'autre part, l'exemple de l'Université ITMO ouvre le débat sur les interprétations mouvantes et plurielles des outils de la prévention de l' « idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » dans le domaine de l'éducation en rappelant l'exemple de l'Université de l'OCS.

Une prévention événementielle

Au niveau fédéral, le plus grand événement dédié à la prévention du terrorisme dans la sphère de l'éducation est incontestablement la conférence panrusse intitulée « La prévention de l'idéologie du terrorisme dans le domaine de l'éducation et dans le milieu de la jeunesse ». Elle se déroule sur une base annuelle depuis 2014 et elle est rebaptisée « forum » à partir de 2017. Parmi les organisateurs de cette manifestation, nous trouvons le NAK, l'administration de Moscou, le Ministère, l'Université russe de l'Amitié des Peuples (RUDN) et l'Institut d'État des relations internationales de Moscou (MGIMO)²⁹⁸. Ses participants sont issus tant de l'administration russe et des services de renseignements que du milieu académique. Dans les actes de conférence publiés à partir de 2015, de courts exposés consacrés notamment aux sujets de l'éducation au patriotisme, du renforcement de l' « identité civique » et de l' « harmonisation des relations interethniques » sont réunis.

Afin de saisir les particularités de la lutte « douce » contre les discours extrémistes et terroristes dans la sphère de l'éducation en Russie, les remarques d'Aleksej Podberezkin, directeur du Centre d'études militaires et politiques du MGIMO, sont d'un grand recours. Dans sa présentation à la conférence « La prévention de l'idéologie du terrorisme dans le domaine de l'éducation et dans le milieu de la jeunesse » de 2016, il expose :

On pensait auparavant, et la plupart de nos politologues sont toujours d'accord avec l'approche traditionnelle, qu'il existait seulement la « force

²⁹⁸ Московский центр развития кадрового потенциала образования, « В Москве прошёл Всероссийский форум по противодействию идеологии терроризма », 2018 <<https://mcrkpo.ru/news/18107>> (consulté en ligne le 2 septembre 2019).

dure », c'est-à-dire la résolution des conflits à coups de fusil, et dans des cas extrêmes, le recours à la force militaire comme chantage. Or il existe également la « force douce », à savoir lorsque nous nous montrons des films mutuellement, nous nous rendons visite et organisons des événements de masse²⁹⁹.

En effet, un très grand nombre d'événements consacrés à « la lutte contre l'idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » est organisé en Russie. Plus ils sont grands, prestigieux et cérémonieux, plus les organisateurs sont fiers de rendre leurs rapports d'activité au Ministère. En outre, l'expression « nous nous rendons visite » qu'emploie Aleksej Podberezkin met l'accent sur encore une autre particularité : chacun, à tour de rôle, organise une conférence, une table ronde ou un forum et invite les autres. Cette pratique, qui rappelle le mode de fonctionnement des plateformes civiles de l'OCS, permet aux acteurs d'échanger sur une plateforme de dialogue, mais ne débouche pas, en règle générale, sur une collaboration à part entière.

La coordination des événements dédiés à la prévention du terrorisme dans le domaine de l'éducation est fortement hiérarchique. Même dans sa dimension « douce », la lutte antiterroriste reste ainsi l'apanage du FSB et du NAK. Lors d'un entretien, Aleksej Podberezkin me confie en effet que si le MGIMO accueille le forum annuel, la coordination de l'événement relève, de manière quasi exclusive, du NAK. En réponse à mes questions sur le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme, il affirme qu'il s'agit d'un sujet nouveau, voire inexistant. Puis, après avoir spécifié qu'il n'est pas un spécialiste de la question, il me conseille de m'adresser au NAK³⁰⁰.

« Je suis le chef, tu es un imbécile »

Accepter la verticalité des relations entre les services de renseignement et les établissements d'enseignement est, en quelque sorte, un prérequis pour participer à la lutte « douce » contre le terrorisme et l'extrémisme

²⁹⁹ Алексей Подберезкин, « Политика новой публичной дипломатии как новый вариант стратегии принуждения Запада », *Противодействие идеологии терроризма и экстремизма в образовательной сфере и молодежной среде*, Материалы III науч.-практ. конф, М., МГИМО-Университет, 2016, p. 29.

³⁰⁰ Entretien avec Aleksej Podberezkin, MGIMO, Moscou, 19 avril 2018.

en Russie. Cela étant, certaines tentatives d'autonomisation peuvent être repérées, notamment en matière de conception indépendante d'événements universitaires dédiés à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme. Un exemple parlant à cet égard est la conférence scientifique internationale « La construction d'un environnement anti-extrémiste et antiterroriste dans le domaine universitaire », née de l'initiative de l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg et de la chaire de conflictologie de l'Institut de philosophie de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg.

L'événement a eu lieu les 14–15 avril 2016 et a réuni des experts de Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan et Azerbaïdjan, issus à la fois des milieux académique et associatif, de l'administration de Saint-Pétersbourg, du NAK et du Centre antiterroriste de la CEI. Dans la résolution adoptée à l'issue de la conférence, l'accent est placé, comme dans le discours officiel de l'administration russe, sur le besoin d'enraciner chez la jeunesse les « valeurs spirituelles, morales, culturelles et historiques » formant le socle non seulement de l'État, mais aussi de la « société civile », qui, ensemble, garantissent la sécurité nationale de la Fédération de Russie³⁰¹.

Gleb, représentant de la chaire de philosophie à l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg, était un des organisateurs de l'événement. Lors d'un entretien, il déconstruit la rhétorique de l'État en soulignant que le patriotisme est un « mythe » qui ne sera jamais à même de remplacer une « idéologie civique appartenant au peuple ». L'avis de Gleb sur le « partenariat social » entre l'État et les institutions de l'éducation dans la sphère de la prévention de l'« idéologie du terrorisme » est également révélateur : selon lui, les services de renseignement, l'administration russe, les universités et la société civile ne collaborent pas de manière pleine et entière³⁰². Dans la sphère de la lutte « douce » contre le terrorisme, les représentants du NAK ne sont d'ailleurs pas, selon Gleb, « habitués à collaborer » avec les sociologues et les psychologues du fait de leur postulat de départ : « je suis le chef, tu es un imbécile »³⁰³.

³⁰¹ Международная научно-практическая конференция, *Создание воспитательной антиэкстремистской и антитеррористической среды в современном вузе*, СПб., СПбГТИ (ТУ), 2016, p. 341.

³⁰² Entretien avec Gleb, Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg, 10 mai 2018.

³⁰³ *Ibidem*.

Suite à la conférence de 2016, Gleb constate avec regret qu'il n'a trouvé aucun soutien auprès de l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg ou du NAK pour mettre en place un programme universitaire de prévention du terrorisme. Enfin, l'exemple de la conférence « La construction d'un environnement anti-extrémiste et antiterroriste dans le domaine universitaire » révèle que les initiatives autonomes consacrées à la prévention du terrorisme sont très vite replacées sous le contrôle du NAK sans aboutir, par la suite, à une collaboration à part entière ou au financement de projets conjoints futurs.

Autour de tables rondes

Hormis les grandes conférences coordonnées ou coorganisées par le NAK, de nombreuses tables rondes consacrées à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme ont lieu à Saint-Pétersbourg et Moscou. Elles réunissent, en règle générale, des acteurs des « religions traditionnelles », de l'administration régionale, d'ONG et du milieu académique. Nijazi, professeur à la faculté de relations internationales de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, y participe régulièrement.

Lors d'un entretien, le professeur souligne, tout d'abord, que de nombreux fonctionnaires sont invités pour « garantir l'autorité ». Puis, il affirme que « lorsque les fonctionnaires parlent, les experts bâillent » et il reste peu de temps pour les débats. Nijazi relie ce constat à une réflexion plus générale : « Ici, en Russie, on organise différents types d'événements simplement pour que les gens s'assoient, discutent de problèmes, s'accordent sur une vision commune, applaudissent et partent chacun de leur côté »³⁰⁴. Tout comme Gleb, Nijazi critique la hiérarchie des relations entre les acteurs étatiques et non étatiques en matière de prévention de l'« idéologie du terrorisme ». Il souligne également la plus-value des experts dans ce domaine et regrette que « les politiciens n'écoutent pas toujours ce que disent les scientifiques »³⁰⁵. De même, d'après Nijazi, il y a, au sein de la communauté des experts, d'une part une minorité qui « cherche des solutions concrètes aux problèmes » et d'autre part une majorité qui cherche des façons pour « justifier les actions des politiciens »³⁰⁶.

³⁰⁴ Entretien avec Nijazi, *op. cit.*

³⁰⁵ *Ibidem.*

³⁰⁶ *Ibidem.*

C'est ainsi qu'un fossé se creuse entre les fonctionnaires et les agents des services de sécurité, d'un côté, et les experts du milieu académique qui « cherchent des solutions concrètes aux problèmes », de l'autre. Comme résultat, la conduite d'événements consacrés à la prévention de l'« idéologie du terrorisme » ne permet pas, dans les faits, de fédérer le potentiel des acteurs institutionnels et des scientifiques. Au contraire, mon étude dévoile les contradictions d'une collaboration inachevée, car prisonnière du déséquilibre entre la rhétorique d'ouverture et la rigidité de la hiérarchie interne du NAK et de l'administration russe. Comme le conclut Gleb, en matière de lutte « douce » et inclusive contre le terrorisme, la Russie se trouve actuellement « au tout début du chemin »³⁰⁷.

Cinq centres de formation

Tel que mentionné précédemment, la prévention de l'« idéologie du terrorisme et de l'extrémisme » en Russie s'incarne dans les rayons d'action à la fois de l'éducation de la jeunesse et de la formation du corps professoral. Lors de mon enquête sur le terrain, j'ai donc porté mon attention non seulement sur les universités mais aussi sur les centres de formation. Dans quelle mesure les interprétations plurielles du « patriotisme civique » et de l'« harmonie interethnique » au sein des centres de formation rejoignent-elles le projet politique de la « prévention de l'idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » du pouvoir russe ? Pour répondre à cette question, j'illustrerai ci-dessous la manière dont mes interlocuteurs issus de cinq centres de formation à Saint-Petersbourg et Moscou se réapproprient, dans leur profession, les constructions idéologiques des politiques nationale et sécuritaire de la Fédération de Russie.

Le Centre pour la tolérance du musée juif

En février 2013, le Centre pour la tolérance (ci-après le Centre) du musée juif à Moscou accueille la première réunion du Conseil des relations interethniques auprès du président après l'adoption de la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025* afin de

³⁰⁷ Entretien avec Gleb, *op. cit.*

débatte autour des plans pour sa mise en œuvre³⁰⁸. Créé en 2012 au sein du grand complexe éducatif du musée juif³⁰⁹, le Centre collabore étroitement avec l'agence fédérale de jeunesse et l'agence fédérale des nationalités. Financé notamment par des grands hommes d'affaires russes³¹⁰ et des subventions gouvernementales³¹¹, le Centre pour la tolérance nous ramène, grâce à son nom, à la période de sa création : en 2012, le mot « tolérance » était en effet employé dans le discours officiel comme synonyme de l'expression « harmonie interethnique ». Mon interviewé Ivan, spécialiste en ethnopsychologie et employé du Centre, est conscient que l'appréciation du terme « tolérance » dans l'espace public est problématique :

En Russie, dans le contexte quotidien, la tolérance est le plus souvent perçue en termes de patience comme la nécessité de tolérer les autres, ou en tant qu'alternative assez similaire en fait, comme la nécessité d'avoir une perception expressément et exceptionnellement positive des autres³¹².

Malgré cela, le Centre pour la tolérance ne renonce pas à son nom et utilise le mot « tolérance » dans le cadre de ses activités. De fait, Ivan donne des cours en son sein consacrés à la prévention de l'extrémisme en mobilisant la « technique interactive de la tolérance ». Les présentations *Powerpoint* qu'il prépare pour ses cours explicitent l'objet vers lequel doit tendre la « tolérance » : la diversité au sein des groupes ethniques et confessionnels, des subcultures et des orientations sexuelles.

Le fait qu'Ivan sensibilise ses étudiants à la diversité des orientations sexuelles implique que le Centre jouit, malgré ses financements gouvernementaux, d'une certaine marge de manœuvre en matière d'appréciation

³⁰⁸ Дарима Будаева, « Нормативно-правовое регулирование вопросов межэтнической толерантности : федеративный и региональный опыт », *Вестник Бурятского Государственного Университета*, 2/2, 2015, p. 164; Le Musée juif et le Centre de la tolérance : de l'idée à la mise en œuvre <<https://www.jewish-museum.ru/about-the-museum/museum-history/>> (consulté en ligne le 7 septembre 2019).

³⁰⁹ *Ibidem*.

³¹⁰ Мария Ганиянц, « Эндаумент в России : как Еврейский музей толерантности собрал у миллиардеров \$4,5 млн за вечер », *Forbes*, 2014 <<https://www.forbes.ru/forbeslife/dosug/250893-endaument-v-rossii-kak-evreiskii-muzei-tolerantno-sti-sobral-u-milliardero-4?photo=1>> (consulté en ligne le 7 septembre 2019).

³¹¹ Entretien avec Ivan, Moscou, 22 janvier 2019.

³¹² *Ibidem*.

et de réalisation de la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025*. Cela étant, Ivan mêle curieusement dans ses cours la « tolérance » envers la sexualité « non traditionnelle », que le discours officiel, nous l'avons vu, associe aux « menaces » provenant des États occidentaux, à des valeurs promues par l'administration russe. Par exemple, il spécifie qu'il existe plusieurs types d'extrémismes mais que leur contraire est un seul, à savoir une attitude positive envers l'autre s'incarnant dans le « patriotisme civique constructif » qu'il définit ainsi :

Le patriotisme civique constructif est une position active dans la vie, liée à l'idée que le patriotisme n'est pas une quête d'ennemis, mais qu'il est une action qui profite au bien de son propre pays. Une action constructive. En outre, le patriotisme n'est pas imposé par quelqu'un par le haut. Il apparaît à travers le dialogue. Le dialogue avec les autres, fondé sur la compréhension et le consensus³¹³.

Ainsi, selon Ivan, le « patriotisme civique » est le résultat d'un dialogue, conçu de manière horizontale et spontanée, visant la neutralisation des préjugés ethniques et des stéréotypes sur l'orientation sexuelle. Dans ce cadre, l'expert en ethnopsychologie n'exclut pas que le « patriotisme militaire » [voennyj patriotizm] puisse être mobilisé comme outil de prévention de l'extrémisme, à condition qu'il se réalise par le biais d'actions positives et dynamiques, par exemple l'étude de l'histoire de l'« expérience tragique de la guerre » ou les « unités de recherche militaire »³¹⁴. En revanche, un patriotisme à éviter, selon l'expert, est le patriotisme qu'il appelle « militariste » [voinstvujuščij patriotizm] et qu'il associe au concept d'extrémisme : « L'action militaro-patriotique peut être de nature militariste si on dit “prenons tous nos armes et préparons-nous à nous défendre des ennemis qui nous attaquent de toutes parts”. Bien entendu, il ne s'agit alors nullement de prévenir l'extrémisme, mais au contraire de le promouvoir³¹⁵ ». Ici, le patriotisme « militariste » fait référence au « nationalisme destructeur » évoqué précédemment.

L'interprétation d'Ivan de la « tolérance » et du « patriotisme civique et constructif » comme méthodes interactives visant la prévention de

³¹³ *Ibidem.*

³¹⁴ *Ibidem.*

³¹⁵ *Ibidem.*

l'extrémisme accorde une place centrale aux acteurs qui en sont les destinataires. En effet, dans l'application pratique des constructions idéologiques du pouvoir russe, l'objectif premier qui ressort est non pas la défense de l'État, mais plutôt la promotion d'actions constructives pouvant éradiquer des préjugés de tout genre et développer un avenir de « tolérance » pour la patrie. Au sein du Centre, la prévention de l'extrémisme est ainsi interprétée en termes de lutte contre la discrimination et les conflits interethniques. Il en résulte une réappropriation singulière de la première version de la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie* de décembre 2012. Singulière, car fondée sur deux concepts désormais antinomiques dans la grammaire politique russe : la « tolérance » et le « patriotisme civique ».

Le Centre de prévention de l'extrémisme religieux et ethnique

Le Centre de prévention de l'extrémisme religieux et ethnique dans les organisations éducatives de Russie (ci-après le Centre) est, parmi les structures pédagogiques analysées dans ce chapitre, le projet qui reproduit le plus fidèlement la vision de l'administration russe et du NAK en matière de lutte contre l'« idéologie du terrorisme et de l'extrémisme ». Cela s'explique par le fait que l'élan créateur dont le Centre est le fruit provient à la fois du *Plan à l'horizon 2013–2018 du NAK* et des mesures proposées par le Ministère pour en garantir la mise en place³¹⁶. Le Centre a été fondé en 2017 au sein de l'Université pédagogique d'État de Moscou, suite à un ordre émis par son recteur. Son objectif principal est la prévention de l'extrémisme religieux et ethnique ainsi que du terrorisme à travers le renforcement de l'« identité civique » des étudiants de l'Université pédagogique d'État de Moscou et d'autres organisations de l'enseignement de Russie³¹⁷.

Aleksandr rejoint le Centre dès sa création après une riche expérience de quatre ans en tant qu'activiste au sein de l'ONC de jeunesse le

³¹⁶ Центр профилактики религиозного и этнического экстремизма в образовательных организациях Российской Федерации, « О центре » <<http://mpgu.su/departments/tsentr-profilaktiki-religioznogo-i-etnicheskogo-ekstremizma-v-obrazovatelnyih-organizatsiyah-rossiyskoy-federatsii/>> (consulté en ligne le 2 septembre 2019).

³¹⁷ Entretien avec Aleksandr, Moscou, 6 novembre 2018.

Congrès panrusse des nationalités du Caucase. D'après lui, l'« identité civique » est un concept qui renferme des sous-identités multiples. Lors d'une réunion informelle en décembre 2018 consacrée à la prévention de l'extrémisme à l'Université pédagogique d'État de Moscou à laquelle j'ai assisté, il présente la « hiérarchie des identités qui forment les unions sociales » à ses collègues, issus d'ONC, à l'instar de l'Union des peuples et les Patriotes de Tchétchénie.

Nous pouvons comparer cette hiérarchie à un millefeuille composé de plusieurs couches superposées : l'identité familiale forme le dessous auquel se superposent les étages des identités ethnique, régionale et religieuse, couronnées de l'« identité civique ». Selon Aleksandr, la fonction de l'« identité civique » est de fédérer en son sein toutes les couches identitaires inférieures afin d'en garantir l'« unité et l'harmonie interne ». La définition qu'il fournit de cette notion centrale de la *Stratégie de la politique nationale* de la Fédération de Russie est la suivante :

[L'identité civique] est l'appartenance à l'État et à la nation civique, à savoir la plus grande forme d'union sociale se définissant à travers le sentiment de co-participer à l'État et à son idéologie. Il s'agit de l'instrument principal à la formation de l'unité civique et de l'harmonie ethno-confessionnelle au sein de l'État. Le sujet de ce partenariat est le compatriote³¹⁸.

L'« union sociale » évoquée ci-dessus, ou le « partenariat social » entre les acteurs étatiques et leurs collaborateurs associatifs, se réalise ainsi par l'adhésion de ces deux entités à la même idéologie visant la construction et la défense d'une nation unie et multinationale. Le véhicule et le porte-parole de l'« unité civique », est le « compatriote » doté d'une « identité civique », voire le citoyen ou l'activiste qui adhère à l'idéologie promue par l'État et participe, en tant que partenaire non étatique, à sa promotion. Il s'agit donc des « *edinomyšlennicy* » (les personnes aux mêmes opinions). La vision de l'« identité civique » que développe Aleksandr rejoint ainsi entièrement l'esprit de la politique nationale du gouvernement russe.

³¹⁸ Présentation Powerpoint d'Aleksandr, réunion sur la prévention de l'extrémisme, Université pédagogique d'État de Moscou, 19 décembre 2018.

Lors d'un entretien, il approfondit les interconnexions qui, selon lui, relient les concepts de patriotisme, d'« identité civique » et d'extrémisme :

L'un des facteurs du processus de radicalisation se produit lorsque les jeunes s'isolent dans de petites unions, des unions qui sont plus petites que l'identité civique. Par exemple, au sein d'une union religieuse, quelqu'un reconnaît qu'il est musulman, mais il dit qu'il ne fait pas partie de la société civile. Ceci est tout justement un signal d'alarme pouvant conduire à un processus de radicalisation³¹⁹.

Ce commentaire semble faire allusion aux courants musulmans qui considèrent que le gouvernement russe est illégitime car séculier, par exemple Hizb ut-Tahrir. En reprenant la métaphore du millefeuille de l'« identité civique », l'extrémisme ou le terrorisme font surface, selon Aleksandr, à partir du moment où les personnes s'identifient uniquement à une de ses couches, par exemple l'identité religieuse. La référence faite ci-dessus au concept de « société civile » renvoie à l'ensemble des « compatriotes » censés promouvoir le sentiment de l'« identité civique ». Dans ce cadre, les « petites unions » qui s'isolent de l'« union sociale », à savoir qui ne participent pas au « partenariat social » entre l'État et ses collaborateurs non étatiques, sont susceptibles de porter le label d'« extrémistes ». Il en résulte que le fait de s'isoler dans une couche identitaire religieuse en rejetant l'« identité civique », c'est-à-dire l'idéologie promue par l'État, est déjà en soi perçu comme un symptôme de radicalisation et d'« extrémisme ».

Quant au « compatriote », à savoir l'activiste qui éduque les jeunes à l'« identité civique », celui-ci doit, selon Aleksandr, être un « leader d'opinion » dynamique. Cette remarque fait écho aux recommandations contenues dans le *Plan* de 2019–2023 du NAK ainsi qu'au vocabulaire qu'emploient les activistes du Conseil des Jeunes de l'OCS. Aleksandr ajoute à ce propos : « L'avis des athlètes qui, de prime abord, semblent être des personnes éloignées de la question des relations ethno-confessionnelles, fait autorité. [...] Dans le Caucase, les leaders d'opinion les plus influents sont les athlètes »³²⁰. Les propos d'Aleksandr soulignent l'importance du sport, érigé comme en URSS en l'un des piliers de la construction de l'identité nationale panrusse et de l'éducation au patriotisme de la jeunesse, par le gouvernement sous Vladimir Poutine³²¹. Dans

³¹⁹ Entretien avec Aleksandr, *op. cit.*

³²⁰ *Ibidem.*

³²¹ Vitalii Aleksandrovich Gorokhov, « Forward Russia! Sports mega-events as a venue for building national identity », *Nationalities Papers*, 43/2, pp. 267–282.

le même temps, ils dévoilent une spécificité propre au Caucase du Nord sur laquelle je reviendrai, liée à la promotion des arts martiaux, motif de fierté patriotique.

Aleksandr et ses collègues s'attellent à renforcer l'unité de la nation panrusse pour prévenir l'extrémisme en laissant de côté les questions qui fâchent, par exemple les débats autour du tracé de la frontière entre la Tchétchénie et l'Ingouchie en 2018³²² ou la problématique des recrues de Russie au sein de l'organisation de l'État islamique. Cette vision de la prévention de l'extrémisme et du terrorisme reproduit les lignes directrices de la *Stratégie de la politique nationale* de la Fédération de Russie en explicitant l'application pratique dans le milieu de l'éducation aussi bien que dans celui, nous le verrons, de l'engagement associatif des activistes du Caucase du Nord à Moscou et Saint-Petersbourg.

L'Académie APPO : « je ne vais pas détruire l'État car je l'aime »

À Saint-Petersbourg, l'Académie de l'éducation pédagogique post-diplôme APPO est une structure pédagogique rattachée à l'administration régionale. De bibliothèque à musée puis à institut pédagogique, l'Académie APPO (ci-après l'Académie) porte son nom actuel depuis 2003³²³. Irina est enseignante à l'Académie. Dans le cadre de ses activités, elle offre des formations professionnelles additionnelles aux enseignants et produit des manuels méthodologiques³²⁴. En particulier, elle forme des pédagogues en leur livrant les clés nécessaires pour accomplir la mission d'éduquer la jeunesse au patriotisme et prévenir ainsi l'extrémisme.

Selon le modèle pédagogique qu'elle élabore, le patriotisme comprend, tout comme dans les réflexions d'Aleksandr, plusieurs couches identitaires : d'abord ethnoculturelle, puis ethno-religieuse et surtout civique. Cette dernière « identité civique », placée au sommet de la pyramide des identités, découle, selon l'enseignante, de « la nécessité de

³²² Laurence Habay, « Russie. Les Ingouches ne veulent pas de la frontière avec la Tchétchénie », *Courrier international*, 2018 <<https://www.courrierinternational.com/article/russie-les-ingouches-ne-veulent-pas-de-la-frontiere-avec-la-tchetche-nie>> (consulté en ligne le 20 avril 2020).

³²³ АППО, « Историческая справка » <<https://spbappo.ru/istoricheskaya-spravka/>> (consulté en ligne le 5 septembre 2019).

³²⁴ *Ibidem*.

préservé l'intégrité territoriale d'un État multinational uni » et de renforcer l'« harmonie au sein de la société »³²⁵. Ici, la crainte du séparatisme est sous-jacente en rappelant l'hybridation complexe entre les « trois fléaux » de l'OCS.

D'après l'enseignante, l'éducation de la jeunesse au patriotisme s'inscrit dans le système élargi de l'« éducation civique » qui tend vers un but bien précis : « la réussite de la réalisation de soi dans le système de l'éducation civique, c'est se sentir citoyen et ne pas porter atteinte à l'État. Il s'agit là d'un problème pour la Russie, car il existe la tradition en Russie de détruire l'État par les révolutions. Cela doit être compris »³²⁶. Irina rattache ainsi la notion de l'extrémisme non seulement aux révolutions, mais aussi, à « toutes les actions violentes liées au renversement de l'ordre actuel des choses »³²⁷. Par conséquent, elle cherche à transmettre le principe suivant à ses étudiants : « Je ne vais pas détruire l'État car je l'aime »³²⁸. Son approche de la prévention de l'extrémisme vise ainsi la prévention de l'opposition et des mouvements protestataires chez les jeunes.

Le regard très conservateur d'Irina reproduit, d'une part, le discours politique officiel auquel elle adhère. D'autre part, l'enseignante souligne de manière explicite l'objectif de la défense du pouvoir face à ses menaces internes, notamment révolutionnaires, que les *Stratégies* du gouvernement russe suggèrent implicitement. Dès lors, la compréhension d'Irina du « patriotisme civique » est centrée davantage sur le concept de la défense du gouvernement que sur l'« harmonisation des relations interethniques » au sein de la société russe. De plus, sa vision de l'« extrémisme » élargit le flou qui plane autour de cette notion en droit pénal russe : selon Irina, toute force destructrice capable de mettre en péril l'« ordre des choses » est, en effet, de l'« extrémisme ».

Le Centre KONTAKT

L'Académie APPO collabore avec le Centre municipal pour les programmes sociaux et la prévention des phénomènes antisociaux chez les jeunes KONTAKT (ci-après le Centre KONTAKT), fondé en 1995 et

³²⁵ Entretien avec Irina, APPO, Saint-Petersbourg, 16 mai 2018.

³²⁶ *Ibidem.*

³²⁷ *Ibidem.*

³²⁸ *Ibidem.*

soutenu par le Comité de la politique de la jeunesse et de la coopération avec les organisations civiles de Saint-Pétersbourg. Le Centre KONTAKT se consacre à l'analyse et au monitoring des comportements sociaux chez les jeunes et offre des programmes novateurs pour les prévenir³²⁹. Ses employés travaillent avant tout avec des jeunes ayant commis des infractions administratives, mais ils préparent aussi des formations continues et des cours de perfectionnement pour les collaborateurs de diverses universités à Saint-Pétersbourg.

Boris est un jeune chercheur du Centre KONTAKT. Il relève, lors d'un entretien, que l'extrémisme est l'« incitation idéologique à des actions violentes », alors que le terrorisme est un « acte violent commis à partir d'une base extrémiste »³³⁰. Selon lui, la prévention du terrorisme est une tâche exclusive des services de renseignement dans laquelle le Centre KONTAKT ne doit pas s'immiscer. Boris intègre donc la nature hiérarchique de la lutte « douce » contre le terrorisme et ne la remet pas en cause. Il remarque d'ailleurs que tous les programmes qui contiennent le terme « terrorisme » sont gérés par le FSB et il n'en souligne aucunement l'ouverture.

En ce qui concerne la prévention de l'extrémisme, Boris critique durement « la méthode clé » de l'éducation au patriotisme que promeut l'administration russe, car, selon lui : « Qui empêche à un patriote de ne pas être un extrémiste ? » L'appréciation générale de Boris à propos des programmes de l'administration de Saint-Pétersbourg consacrés à la prévention de l'« idéologie de l'extrémisme » dans le milieu de la jeunesse est très pessimiste : d'après lui, étant donné que la menace de l'extrémisme est en réalité très faible, des fonds exorbitants sont alloués à sa prévention rien que pour une question de répartition du budget. De plus, il estime que la manière dont les programmes sont mis en place favorise paradoxalement le développement de tendances extrémistes, à savoir de dérives violentes nationalistes, chez les jeunes. Cela est dû au fait que l'accent est souvent placé sur le « patriotisme militaire » qui, selon Boris, partage une frontière particulièrement incertaine avec l'extrémisme, c'est-à-dire avec le « nationalisme destructeur ».

³²⁹ Центр « КОHTAKT », « О нас » <<https://profcenrer.spb.ru/o-нас/>> (consulté en ligne le 5 septembre 2019); entretien avec Boris, Saint-Pétersbourg, 24 mai 2018.

³³⁰ *Ibidem*.

Le regard qu'il porte sur les grands événements consacrés à la prévention de l'extrémisme n'est pas plus optimiste : il les compare au *Revizor* de Nikolaj Gogol'. Plus précisément, selon Boris, ces événements ne seraient que des vitrines de propagande pour que les fonctionnaires répètent les contenus des programmes de l'administration russe sans entrer en débat avec les experts et sans savoir livrer une définition du concept de l'extrémisme. Malgré le fait que Boris rejette avec force les constructions idéologiques du pouvoir russe, à l'instar du « patriotisme civique » et de l'« harmonie interethnique », il travaille pour une structure de l'administration de Saint-Pétersbourg qui en fait un usage quotidien.

Par ailleurs, en septembre 2019, il est nommé conseiller du gouverneur de Saint-Pétersbourg. La trajectoire individuelle de Boris suggère qu'une attitude critique envers l'administration en place n'empêche en rien la participation à la mise en place de ses politiques. De cette manière, Boris ne reste pas derrière les coulisses de la comédie de Nikolaj Gogol' qu'il évoque. Il monte au contraire sur scène, accepte les règles du jeu et, en contournant les politiques qui lui déplaisent, poursuit ses intérêts de carrière propres.

L'Institut islamique de Moscou

L'Institut islamique de Moscou est créé en 1999 à partir de l'ancien Collège islamique spirituel supérieur, fondé à son tour en 1994 en tant que partie intégrante de l'Administration spirituelle des musulmans de la partie européenne de Russie³³¹. Enregistré en tant qu'établissement non gouvernemental de formation professionnelle supérieure et post-diplôme, l'Institut islamique de Moscou est en réalité financé par l'administration russe.

Son vice-recteur Ahmed note que, depuis les années 2006–2007, l'administration russe octroie des fonds aux organisations religieuses et soutient le développement de l'islam « traditionnel ». Satisfait de cette nouvelle politique, il souligne que le pouvoir russe a enfin compris que s'il ne donne pas « des sous au développement [de l'islam traditionnel], d'autres le feront, par exemple l'Arabie saoudite »³³². Enfin, l'administration russe

³³¹ Исламский институт в Москве <<https://medinaschool.org/library/obshhestvo/islamskoe-obrazovanie/islamskij-institut-v-moskve>> (consulté en ligne le 20 avril 2020).

³³² Entretien avec Ahmed, Institut islamique de Moscou, 14 novembre 2018.

sous Vladimir Poutine cherche non seulement à soutenir le développement d'ONG loyales vis-à-vis des politiques publiques, mais également celui des institutions chargées de promouvoir les « religions traditionnelles » en Russie³³³.

Grâce à des subsides gouvernementaux consacrés à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme, l'Institut organise des conférences et des séminaires, publie des études et offre des formations continues pour les imams, les enseignants et les collaborateurs d'organisations religieuses afin qu'ils apprennent à dialoguer avec des jeunes musulmans enclins à la radicalisation. Lors de ma visite à l'Institut islamique de Moscou, Ahmed met en doute la pertinence du « patriotisme civique » et du « patriotisme militaire » comme méthodes de prévention de l'extrémisme et du terrorisme. Selon lui, le patriotisme est une idéologie désuète issue de l'URSS qui ne peut plus trouver sa place dans l'État mondialisé qu'est devenue la Fédération de Russie. En revanche, à l'instar d'Aleksandr du Centre de prévention de l'extrémisme religieux et ethnique, il met en avant l'efficacité du sport en citant l'exemple de Habib Nurmagedov, expert en lutte d'origine daghestanaise.

À cet égard, il est important de souligner que la popularité très élevée de la lutte libre et de ses champions originaires du Caucase du Nord plonge ses racines dans une histoire ancienne. En raison du mode de vie nomade des populations caucasiennes, les arts martiaux étaient un moyen pour se défendre et se protéger. Des antécédents de la lutte libre au Caucase du Nord peuvent par ailleurs être repérés dans les alliances tribales entre les populations scythes, sarmates et alaniennes, qui avaient développé un système d'entraînement militaire et physique axé sur le

³³³ Voici pourquoi, par exemple, la Fondation pour la culture, les sciences et l'éducation islamiques a été créée en 2006. Grâce au soutien de l'administration russe et de sponsors privés, le budget annuel de cette fondation s'élève, en 2008, à 800 millions de rouble (plus de 10 millions de francs suisses). En 2020, le gouvernement russe annonce une augmentation du budget de la Fondation pour la culture, les sciences et l'éducation islamiques sans en préciser le montant. NEWS2, « Муфтий призвал государство увеличить финансирование и расширить сферу деятельности муфтиятам », 2017 <<https://news2.ru/story/518457/>> ; ТАСС, « Финансирование Фонда поддержки исламской культуры будет увеличено », 2020 <<https://tass.ru/obschestvo/7716023>> (consulté en ligne le 22 avril 2020).

maniement des armes, des chevaux, ainsi que sur le renforcement la volonté et le caractère³³⁴.

Le district fédéral du Caucase du Nord et, en particulier, la République du Daghestan, la République d'Ossétie du Nord et la République de Kabardino-Balkarie furent, dans les années 2000, les centres principaux d'entraînement de lutte libre en Russie³³⁵. La Fédération de lutte [Federacija sportivnoj bor'by] de Russie accorde une attention particulière au développement de la lutte libre et à la promotion d'un mode de vie sain dans les républiques du Caucase du Nord. Pratiquer la lutte libre sert d'ailleurs de « ascenseur social » pour les jeunes permettant aux meilleurs athlètes de rejoindre les élites politiques locales³³⁶.

Il est ainsi peu surprenant que, selon mon interviewé, encourager les jeunes musulmans à pratiquer une activité physique et valoriser l'exemple positif d'athlètes du Caucase du Nord soit la meilleure solution pour à la fois prévenir l'extrémisme et réhabiliter l'image de l'islam « traditionnel » en Russie. À ce propos, il ajoute que Ramzan Kadyrov, glorifié par les médias officiels comme un « vrai patriote » en Russie, contribue également à rectifier la perception de l'« islam traditionnel » au sein de l'opinion publique qui, selon lui, l'associe de moins en moins à la menace du terrorisme islamiste. Enfin, tout en niant la pertinence du « patriotisme civique » comme outil de prévention de l'extrémisme et du terrorisme chez les jeunes musulmans de Russie, le vice-recteur brosse un portrait patriotique de l'« islam traditionnel » qui s'incarne dans l'image de Ramzan Kadyrov et de jeunes athlètes du Caucase du Nord.

Malgré l'avis critique d'Ahmed sur les constructions idéologiques que promeut le pouvoir russe en matière de prévention de l'extrémisme, les principes de la politique nationale du gouvernement russe sont enseignés aux étudiants dans le cadre des formations pédagogiques offertes par

³³⁴ Н. О. Блейх, « Истоки становления боевого мастерства у северокавказских народов », *Genesis : исторические исследования*, 8, 2018, pp. 29–34.

³³⁵ Г. П. Брюсов, « Сравнительный анализ состояния вольной борьбы в Северо-Кавказском Федеральном Округе », *Ученые записки университета имени П.Ф. Лесгафта*, 4/86, 2012, pp. 12–15.

³³⁶ Т. В. Евгеньева и Э. Ш. Хаматов, « Формирование национально-государственной идентичности через спорт высших достижений (на материалах исследования в Республике Северная Осетия – Алания) », *Вестник Московского государственного областного университета*, 1, 2020, pp. 38–51.

l'Institut islamique de Moscou. La méthode suivie par les enseignants de l'Institut islamique en la matière est, tout comme au Centre pour la tolérance du musée juif, l'invitation à un dialogue pouvant stimuler la collaboration dynamique entre les étudiants. Or, ici, le dialogue n'aspire pas à la « tolérance », mais plutôt à la « culture spirituelle de la personnalité ». Par ailleurs, la « tolérance » est, notamment d'après Gul'fija, enseignante à l'Institut islamique de Moscou, une menace susceptible de miner les valeurs conservatrices de la famille et de « perturber l'ordre ». Dans le cadre des tables rondes sur les techniques du « dialogue constructif » qu'elle organise, elle emploie ainsi le mot « harmonie » et explique son choix dans les termes suivants :

La tolérance, ce n'est pas un mot russe. Vous comprenez, à présent on applique la tolérance en relation à la distinction entre les personnes, on commence également à l'utiliser dans le cadre des relations entre l'homme et la femme. Bref, je n'aime pas ce mot, l'harmonie c'est mieux. La femme doit être à sa place, l'homme doit être à la sienne [...]. Quand on va contre ça, on viole l'ordre³³⁷.

Selon Gul'fija, prévenir l'extrémisme est ainsi une tâche à accomplir à l'aide du « dialogue constructif » et de l'« harmonisation des relations interethniques ». Dans ce cadre, elle mobilise la notion de « djihad » en spécifiant que l'interprétation juste et non déformée de ce mot s'apparente au « patriotisme civique » : « [le djihad] est le devoir des musulmans de protéger la patrie. Le deuxième sens de ce concept se réfère au devoir des musulmans de lutter contre leurs vices »³³⁸. On peut constater ici que Gul'fija ajuste le discours officiel du « patriotisme civique » au projet de l'Institut islamique de promouvoir l'« islam traditionnel » et, par ricochet, une image positive et constructive d'une notion très politisée dans la sphère de l'antiterrorisme : le djihad.

Enfin, Aleksandr et Irina adhèrent au projet politique de la prévention des « idées de l'extrémisme et du terrorisme » du pouvoir russe, Ivan, Ahmed et Gul'fija l'ajustent à leur propre vision et Boris le contourne. C'est ainsi qu'une « évolution apparallèle », dans les termes de Deleuze et Guattari, s'instaure entre le calque de la *Stratégie de la politique nationale* de la Fédération de Russie et les « cartes » de sa mise en œuvre au sein des centres de formation présentés ci-dessus.

³³⁷ Entretien avec Gul'fija, Institut islamique de Moscou, 14 novembre 2018.

³³⁸ *Ibidem*.

Le « maintien de l'ordre » : une pratique antiterroriste ?

Après avoir exploré la mise en œuvre du volet « doux » de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme par l'éducation, il convient d'interroger les pratiques « dures » de lutte anti-extrémiste et antiterroriste dans le milieu universitaire. En la matière, l'examen de pratiques citoyennes de « maintien de l'ordre » ou de « vigilantisme » se fera à l'aide de deux cas d'étude rencontrés sur le terrain.

Selon les chercheurs Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer, « [le vigilantisme est une notion qui] recouvre un certain nombre de pratiques collectives coercitives, mises en œuvre par des acteurs non étatiques afin de faire respecter certaines normes (sociales ou juridiques) et/ou d'exercer la justice »³³⁹. Des pratiques de « vigilantisme » peuvent être repérées dans l'action des « patrouilles civiles » [družiny], héritières de l'époque soviétique³⁴⁰, au sein de la Russie des années 2000. Leur action porte avant tout sur la lutte contre les incivilités.

D'après mes observations sur le terrain, le phénomène du « vigilantisme » peut être relié à la lutte « dure » contre l'extrémisme mais pas contre le terrorisme. En outre, il s'insère dans deux types différents de scénarios. Le premier a trait aux « cyber-patrouilles civiles » qui résultent de « commandes » passées par l'administration russe afin de déléguer des missions de surveillance à des acteurs associatifs sur lesquels elle exerce un contrôle étroit. Le second renvoie à des projets autonomes qui peinent à se développer et qui ne sont pas spécifiquement conçus pour lutter, de manière coercitive, ni contre l'extrémisme ni contre le terrorisme.

Les « cyber-patrouilles civiles »

En novembre 2018, les députés à la Douma d'État du parti « Russie unie » ont préparé un projet de loi consacré aux « cyber-patrouilles civiles », à savoir des groupes composés de citoyens appelés à collaborer avec le bureau du procureur et les forces de l'ordre pour repérer

³³⁹ Gilles Favarel-Garrigues et Laurent Gayer, « Violent la loi pour maintenir l'ordre : le vigilantisme en débat », *Politix*, 29/115, 2016, p. 17.

³⁴⁰ И.В. Говоров и С.В. Ремнева, « Из истории развития общественных формирований по содействию органам милиции в СССР в 20–80-е годы », *Вестник Санкт-Петербургского университета МВД России*, 4/36, 2007, p. 25.

des « informations interdites » en ligne. L'idée est de doter ces « cyber-patrouilles civiles » d'un statut d'ONC et d'accepter parmi leurs membres des citoyens majeurs, prêts à rendre compte de leur travail au Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse [Roskomnadzor]³⁴¹. Comme le mentionnent Françoise Daucé, Benjamin LoveLuck, Bella Ostromooukhova et Anna Zaytseva, la proposition du parti « Russie unie » a suscité du scepticisme même au sein de la Douma d'État³⁴².

Cela étant, les « cyber-patrouilles civiles » virent le jour avant le projet du parti « Russie Unie » mentionné ci-dessus. La Ligue de l'Internet en toute sécurité (ci-après la Ligue) est l'exemple de « cyber-patrouille civile » le plus fréquemment citée par mes interlocuteurs. Créée, selon son site officiel, en 2011 pour lutter contre la diffusion de contenus dangereux en ligne avec le soutien notamment du MVD, la Ligue est dotée d'un conseil d'administration dirigé par Igor' Ščegolev, représentant plénipotentiaire du président de la Fédération de Russie dans le district fédéral central³⁴³. Ce constat fait aussitôt douter du degré d'autonomie et de spontanéité du mode d'action de la Ligue qui apparaît, inversement, profondément institutionnalisée et politisée. L'objectif central de la Ligue est de protéger les enfants et les adolescents de « tout contenu dangereux », notamment la « pornographie enfantine, la toxicomanie, la violence, le fascisme et l'extrémisme, etc. »³⁴⁴. Les « informations interdites » que les membres de la Ligue sont encouragés à repérer sont liés à l'extrémisme, tel que prévu à l'article 282 du Code pénal de la Fédération de Russie³⁴⁵.

Lors de mon enquête de terrain à Moscou et Saint-Pétersbourg, les représentants de la Ligue n'ont pas répondu à mes nombreuses demandes

³⁴¹ Meduza, « “Единая Россия” разработала законопроект о кибердружинах », 2018 <<https://meduza.io/news/2018/11/02/edinaya-rossiya-razrabotala-zakonproekt-o-kiberdruzhinah>> (consulté en ligne le 20 septembre 2019).

³⁴² Voir : Françoise Daucé, Benjamin Loveluck, Bella Ostromooukhova et Anna Zaytseva, « From citizen investigators to cyber patrols : volunteer Internet regulation in Russia », *Russian Review of Social Research*, 11/3, 2019, pp. 46–70.

³⁴³ Лига безопасного интернета, « О лиге » <<http://www.ligainternet.ru/liga/about.php>> (consulté en ligne le 20 septembre 2019).

³⁴⁴ *Ibidem*.

³⁴⁵ L'article 282 du CP FR sanctionne l'incitation à la « haine » et à l'« hostilité ». Comme nous verrons, il est souvent employé par la justice russe pour punir la contestation en ligne.

d'entretien. Afin d'illustrer le phénomène des « cyber-patrouilles civiles », je vais donc apporter l'exemple beaucoup moins connu mais tout aussi pertinent du laboratoire de conflictologie de l'Institut de philosophie de l'Université d'État de Saint-Petersbourg. Mon interlocuteur, Nikita, enseignant de conflictologie, a organisé de 2012 à 2013 des séminaires sur la prévention de l'extrémisme, du racisme et de la xénophobie dans l'espace numérique. En commentant ces séminaires qui étaient financés par l'administration de Saint-Petersbourg, il affirme : « En principe, ils étaient assez bons [ces séminaires], le seul problème est que le client [l'administration de Saint-Petersbourg] voulait que nous enseignions aux étudiants à communiquer avec des extrémistes en ligne, et tout cela, bien sûr, est complètement débile »³⁴⁶. Nikita poursuit son récit sur les séminaires de prévention de l'extrémisme qu'il organisait en soulignant les incompréhensions qui régnaient entre lui et le « client » du projet, à savoir l'administration de Saint-Petersbourg :

Nos clients n'avaient pas bien compris que, tout d'abord, les vrais extrémistes ne traînent pas dans l'espace numérique [qu'on surveillait], c'est-à-dire qu'ils ont des sites spéciaux, plus souvent dans des recoins obscurs de l'Internet, ce n'est pas facile d'y avoir accès. En revanche, le fait qu'il y ait des personnes qui écrivent toute une série de bêtises sur Internet, eh bien, ce n'est pas de l'extrémisme. Formellement, cela relève de l'article 282, mais c'est en réalité une histoire tout à fait banale³⁴⁷.

Pour étayer son propos, Nikita souligne que ses étudiants devaient trouver des « extrémistes » suite à l'analyse d'espaces de discussion libres sur des sites très connus, par exemple Fontanka.ru. De même, il remarque que les participants à son séminaire n'arrivaient même pas à entamer de conversions avec les « extrémistes » qu'ils repéraient en ligne. Bien que les étudiants fussent donc conscients de l'inutilité de cet exercice, ils ont tous obtenu un certificat de l'Université d'État de Saint-Petersbourg à l'issue du séminaire. Enfin, à l'instar des événements dédiés à l'OCS dans le milieu universitaire, les séminaires de lutte contre l'extrémisme animés par Nikita résultaient des « commandes » de l'administration russe et soulignent, de nouveau, les limites du « partenariat social » entre État/société civile dans la sphère sécuritaire.

³⁴⁶ Entretien avec Nikita, Saint-Petersbourg, 28 mai 2018.

³⁴⁷ *Ibidem*.

En débattant de la question de la lutte contre l'extrémisme et du terrorisme dans le domaine de l'éducation, Nikita souligne qu'en Russie, il semblerait exister le mythe que les terroristes sont très souvent des ingénieurs. L'origine de cette idée est que les étudiants en sciences et technologies passent beaucoup de temps sur l'ordinateur et sont donc plus exposés aux risques liés à la radicalisation en ligne. Bien que cette théorie soit très contestable, ce sont les universités polytechniques qui connaissent le plus grand nombre de programmes axés sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Cette remarque nous mène à l'étude de la « *družina* » ou, comme le dit son fondateur Mihail, *alumnus* de l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg, de la « communauté » [obščina] appelée le mouvement de jeunesse des douze [molodežnoe dviženie 12].

Le mouvement de jeunesse des douze

Né d'une famille de militaires, Mihail a participé à de nombreux événements consacrés à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme à l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg lorsqu'il était étudiant. Dans ses souvenirs, la grande majorité des conférences et des tables rondes dédiées à ce sujet suivait le même schéma et étaient « complètement inefficaces » :

Devant un public de jeunes interviennent des experts [de l'administration russe et du NAK], qui ne parlent pas du tout dans un langage compréhensible à tous [...] Pour les étudiants, il s'agit de cocher la case d'une tâche à accomplir, c'est-à-dire qu'on les oblige à écouter un truc, à faire acte de présence, en gardant leurs écouteurs dans les oreilles en gros. Le lendemain ils auront tout oublié vu qu'ils assistent généralement [à ce type d'événement] pour avoir séché un cours, par exemple. Et le corps professoral a à peu près la même approche, ils le font *pro forma* pour rendre leurs rapports : les experts invités sont venus, le rapport est rendu³⁴⁸.

De l'inefficacité que relève Mihail de cette approche naît l'idée de trouver des solutions *ad hoc* issues de la créativité et de l'enthousiasme des étudiants eux-mêmes. En avril 2016, Mihail, soutenu par Gleb, participe à la conférence « La construction d'un environnement anti-extrémiste et antiterroriste dans le domaine universitaire », mentionnée précédemment, en tant qu'expert et représentant du mouvement de jeunesse des

³⁴⁸ Entretien avec Mihail, Saint-Pétersbourg, 11 mai 2018.

douze qu'il vient de fonder. Dès la création de son initiative autonome, Mihail est confronté au manque de soutien de la part de l'administration de la ville de Saint-Pétersbourg.

Il affirme à ce propos : « Tout le monde disait : "c'est super, bravo à vous les gars" », mais personne n'était prêt à investir du temps ni de l'argent dans le projet³⁴⁹. Quant aux représentants du NAK qui étaient présents à la conférence de 2016, Mihail n'a pas pu leur parler directement car, comme il remarque, « les personnalités officielles n'aiment pas vraiment parler aux gens »³⁵⁰. Le NAK aurait toutefois promis à l'Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg son soutien financier et logistique au projet de Mihail, sans que jamais cela ne se produise³⁵¹.

En 2016, l'administration de l'*oblast* de Leningrad finit par autoriser la création officielle du mouvement de jeunesse des douze, en référence aux douze institutions universitaires du district de l'Amirauté où Mihail souhaitait concentrer ses activités et jouissait du soutien des doyens. Mihail associe l'appui qu'il reçoit en la matière à une question de « grande formalité » : « Toutes les administrations de différents niveaux reçoivent les ordres selon lesquels il faut effectuer ce travail [de lutte contre l'extrémisme], et voici que débarquent des gars sympas sur lesquels vous pouvez tout balancer et boucler ainsi votre plan annuel de l'événementiel »³⁵².

Par ailleurs, si Mihail reconnaît le soutien formel de l'administration de l'*oblast* de Leningrad à son mouvement, il souligne le manque de son soutien réel et matériel pour en garantir le développement et la survie. Au moment de sa création en 2016, le mouvement de jeunesse des douze dépendait des moyens de ses propres membres qui constituaient une petite équipe d'environ dix personnes. Forts de la conviction que la jeunesse « n'écouterait jamais une personne en costume-cravate », la petite équipe de Mihail organisait des réunions informelles avec des étudiants, notamment dans les résidences universitaires, afin de leur présenter des « alternatives » à l'extrémisme. Au-delà de ces discussions informelles, l'équipe de Mihail consacrait ses activités au maintien de l'ordre dans les résidences universitaires : par exemple, ils mettaient fin aux bagarres

³⁴⁹ *Ibidem.*

³⁵⁰ *Ibidem.*

³⁵¹ *Ibidem.*

³⁵² *Ibidem.*

entre étudiants et venaient en aide à des jeunes filles ayant consommé trop d'alcool.

Selon Mihail, la création de « communautés », au sein desquelles les personnes s'entraident, neutralise la pertinence même de l'extrémisme et du terrorisme³⁵³. Concernant les outils que mobilise le pouvoir russe pour prévenir l'extrémisme et le terrorisme, Mihail estime que l'éducation au « patriotisme civique » n'est pas une méthode pertinente. Pour renforcer son propos, il affirme : « Si nous parlons du fait qu'un certain bonhomme vient nous dire qu'il faut aimer la patrie, cela ne marche pas. J'en suis absolument sûr ». Mihail exprime ici le regret lié au fait que ce sont des personnes, selon lui, « incapables de dialoguer avec la jeunesse », mais qui sont chargées de prévenir l'extrémisme et le terrorisme en Russie : des fonctionnaires et des agents du NAK.

Cette déception chez Mihail est double : malgré le fait qu'il s'intéressât, en tant que jeune activiste, à la thématique de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et qu'il avait la volonté d'agir concrètement pour marquer le changement dans son entourage, il n'a pu développer son projet jusqu'au bout. En effet, ni le NAK, ni l'administration de l'*oblast* de Leningrad, ni la ville de Saint-Petersbourg ne lui ont donné le soutien matériel et technique dont il aurait eu besoin. Ainsi, Mihail m'explique en 2018 que son mouvement existe toujours mais est en perte de vitesse. Le jeune *alumnus* aimerait, à l'avenir, faire renaître son mouvement sous forme d'ONG. Bien qu'il ait la possibilité de s'associer au mouvement pro-Kremlin la Jeune Garde, lié au parti « Russie Unie », il s'oppose à l'idée d'une éventuelle politisation de son projet. Comme il l'affirme : « Je ne voudrais pas vraiment que quelqu'un reçoive des décorations ou obtienne une augmentation de salaire grâce à mes activités »³⁵⁴.

L'exemple du Mouvement des douze qui, selon Mihail, était, en 2016, une contribution valable à la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, démontre, en premier lieu, à quel point une initiative civile et autonome venant du bas n'est pas en mesure de susciter un intérêt réel chez les acteurs institutionnels. En deuxième lieu, le mouvement des douze de Mihail révèle la tension entre la recherche du soutien matériel des institutions, la réticence de tomber sous leur contrôle direct et le rejet de

³⁵³ *Ibidem.*

³⁵⁴ *Ibidem.*

toute forme de politisation. En troisième lieu et comme l'affirme Nikita, qui a collaboré avec Mihail, si le jeune *alumnus* « obligeait les gens à être amis » dans les résidences universitaires, sa « communauté » n'était pas strictement liée à la répression de l'extrémisme, mais plutôt au « maintien de l'ordre ».

La réticence du NAK à renoncer à son rôle de seul maître à bord de l'antiterrorisme aussi bien « dur » que « doux », conduit au paradoxe suivant : l'effort pour prévenir l'extrémisme et le terrorisme se réduit à l'organisation d'événements et à la déclaration d'un « partenariat social » entre le pouvoir russe et les institutions d'enseignement. Dans ce cadre le dialogue entre, d'un côté, les fonctionnaires et les forces de l'ordre et, de l'autre, les experts de la communauté scientifique n'est d'ailleurs pas paritaire.

La verticalité des relations dans le domaine de l'antiterrorisme « doux » mène ainsi à la production d'une série de « cartes » selon la formule de Deleuze et Guattari à partir des « calques » des *Stratégies* du gouvernement russe, des *Plans du NAK* et des « commandes » du Ministère. Plus nous nous éloignons des acteurs du NAK et du Ministère et plus les « cartes » sont susceptibles de diverger du « calque » originaire. En reproduisant le discours officiel de la lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme, mes interlocuteurs le modèlent donc à leurs propres représentations subjectives de manière imperceptible pour se créer des marges de manœuvre. C'est en ce sens qu'ils euphémisent les problèmes qui les préoccupent vraiment par le recours à la langue administrative.

Enfin, on constate que le NAK déclare son élan d'ouverture dans ses *Plans* et dans le cadre des manifestations antiterroristes qu'il organise mais que, dans les faits, il préfère « mettre en scène », selon les termes de Françoise Daucé, sa collaboration avec les acteurs de l'éducation « pour se légitimer »³⁵⁵ plutôt que la développer réellement. De même, la pluralité des interprétations, chez mes interlocuteurs, du « patriotisme civique » et de l'« harmonie interethnique » signifie, en citant Jean-François Bayart, la pluralité de leurs « lignes de positionnement ».

³⁵⁵ Françoise Daucé, « La civilité de l'oppression », *Politika*, 2017 <<https://www.politika.io/fr/notice/civilite-loppression>> (consulté en ligne le 5 octobre 2019).

Chapitre 7

La société civile dans la lutte « douce » contre le terrorisme

L'étude de l'approche globale et inclusive de l'antiterrorisme au sein de l'administration russe et du NAK soulève un premier questionnement : qui sont les acteurs non étatiques qui y participent ? Pour répondre à cette question, j'ai consulté en 2018 la base de données « Sur les activités des ONG » du ministère de la Justice de la Fédération de Russie³⁵⁶. Ma recherche par mots clés a donné 27, 15 et 19 résultats, respectivement pour les termes « terrorisme », « extrémisme » et « anti-terreur ». Ces résultats comprennent majoritairement des ONG liées aux services de renseignement, par exemple l'Association des vétérans de l'unité spéciale anti-terreur « Alpha », créée à Moscou en 1992³⁵⁷.

Alpha tout comme Vympel sont originaires des groupes d'intervention du KGB puis du FSB [Specnaz], chargés de la lutte antiterroriste. Sur le site officiel du FSB, on lit que les groupes Alpha et Vympel sont des « frères jumeaux » nés sous l'égide du KGB. Le premier a été créé pour lutter contre le terrorisme en 1974 suite à la prise d'otages des Jeux olympiques de Munich en 1972 et à la création en 1973 du groupe 9 de protection des frontières de la police fédérale d'Allemagne de l'Ouest³⁵⁸. Le second a été fondé en 1981 pour accomplir des missions antiterroristes à l'étranger, notamment dans le cadre de la guerre d'Afghanistan (1979–1989)³⁵⁹.

³⁵⁶ Министерство юстиции российской федерации, « О деятельности некоммерческих организаций » <<http://unro.minjust.ru/NKO.aspx>> (consulté en ligne le 30 septembre 2019).

³⁵⁷ Ассоциация ветеранов подразделения антитеррора « Альфа » <<http://alphagrour.ru/association/index.php>> (consulté en ligne le 30 septembre 2019).

³⁵⁸ David Cox, *Close Protection : The Politics of Guarding Russia's Rulers*, London, Greenwood Publishing Group, 2001, p. 59.

³⁵⁹ Павел Евдокимов, « Подразделению “Вымпел” исполнилось бы двадцать лет », *Спецназ России*, 8/59, 2001 <http://www.fsb.ru/fsb/_history/author/single.htm%21id%3D10317997%40fsbPublication.html> (consulté en ligne le 30 septembre 2019).

Mon interviewé Pavel, avec sa triple casquette d'entrepreneur, de jeune activiste d'un mouvement militaro-patriotique et de collaborateur des services de renseignement se méfie des apparences. Il estime que de nombreuses ONG existent, sous les noms d'Alpha et Vympel, uniquement dans le but d'obtenir des subsides gouvernementaux : « Il y a même le concept du “général de noce” en russe... Qu'est-ce que c'est ? C'est quand une personne revêt l'uniforme d'une organisation inexistante, offre des fausses décorations et mène des activités frauduleuses »³⁶⁰. Il n'est donc pas exclu que certaines ONG figurant sur le site du ministère de la Justice n'existent que de manière nominale. En tous les cas, plusieurs d'entre elles n'ont pas, selon mes recherches, de site Internet ou de page sur les réseaux sociaux.

Outre la difficulté de repérer les ONG qui participent réellement à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme à Moscou et Saint-Petersbourg, force est de constater que certains activistes parmi mes interlocuteurs éprouvent de la crainte à s'investir dans la sphère sécuritaire, car ils ne se sentent pas à l'abri des retombées répressives de la législation anti-extrémiste et antiterroriste. À ce sujet, Vadim, membre du mouvement pro-Kremlin La Jeune Garde à Saint-Petersbourg, affirme :

J'ai peur de me faire embarquer par la police. N'importe quelle peinture, mais vraiment n'importe laquelle, peut être interprétée en tant qu'extrémiste, tu le sais toi-même. Ivan le Terrible tue son fils, c'est de l'extrémisme. Une émeute, encore de l'extrémisme, Pierre le Grand avec en arrière-plan un navire, ils [les enquêteurs] trouveront quelque chose à redire, c'est très facile³⁶¹.

La crainte des lois anti-extrémistes russes est ainsi partagée tant par les opposants que par les activistes d'ONG encadrées par l'administration russe. Toutefois, de manière générale, contribuer à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme est une tâche plus risquée pour les ONG dont les membres sont majoritairement musulmans. En guise d'exemple, mon interlocuteur Nurgazy, fondateur d'une association d'étudiants kirghizes à Moscou, a attiré l'attention des forces de l'ordre dès qu'il a cherché à mettre en place un programme consacré à la prévention de l'extrémisme

³⁶⁰ Entretien avec Pavel, Moscou, 18 décembre 2018.

³⁶¹ Entretien avec Vadim, Saint-Petersbourg, 4 juin 2018.

religieux avec ses collègues. L'Administration spirituelle des musulmans à Moscou l'a, de surcroît, fortement dissuadé de continuer son projet. Il en conclut : « Ça inquiète quand une foule nombreuse se consacre à des activités liées à la religion, ça suscite immédiatement des soupçons, si je comprends bien »³⁶².

Un autre facteur pertinent est la réticence de certains activistes à collaborer avec les institutions dans la sphère sécuritaire. Par exemple, Kirill, un étudiant en relations internationales, lance en 2018 la start-up de t-shirts « Calife-wear » [Halif Wear] à Saint-Pétersbourg. Afin de vaincre l'islamophobie qui, selon lui, correspond à une forme d'extrémisme, il cherche à populariser une ligne de vêtements pour les jeunes avec des slogans en arabe, par exemple le « choc des civilisations »³⁶³. Kirill prend toutefois la précaution de ne pas afficher le « but social » de sa start-up, car il estime que cela constituerait un facteur de « répulsion » chez les jeunes qui finiraient par l'associer à une « commande » ou à une autre forme encore de « manipulation » de l'État. Pour inspirer la confiance auprès de ses clients, Kirill est ainsi réticent à collaborer avec l'administration russe³⁶⁴.

En matière de participation civile à la prévention de l'extrémisme et du terrorisme en Russie, les ONG semblent ainsi osciller entre l'activisme nominal, la crainte et la réticence à collaborer avec les institutions.

Prévenir l'« idéologie du terrorisme » de manière directe

Parmi mes interlocuteurs, ceux qui déclarent prévenir le terrorisme de manière directe sont très peu nombreux et collaborent étroitement avec le FSB. Comme nous le verrons, bien qu'ils estiment lutter directement contre le terrorisme au nom de la société civile, ils sont, en réalité, issus des services de renseignement ou des organes du pouvoir. Mes cas d'études pour illustrer la prévention directe du terrorisme sont les

³⁶² Entretien avec Nurgazy, Moscou, 30 octobre 2018.

³⁶³ Kirill estime qu'en employant des slogans provocateurs comme le « choc de civilisations » il arrivera à rendre sa marque de vêtements populaire dans le milieu de la jeunesse. Sa source d'inspiration en la matière est la marque américaine *Supreme*, créée en 1994 par des skateurs et artistes new-yorkais.

³⁶⁴ Entretien avec Kirill, Saint-Pétersbourg, 21 septembre 2018.

suivants : le Conseil de coordination sur la lutte contre le terrorisme de la Chambre sociale de la Fédération de Russie, l'ONC issue du groupe *Specnaz Vympel* et le club *Kaskad*, également issu d'une unité spéciale du FSB spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

La ligne d'urgence de la Chambre sociale

La Chambre sociale de la Fédération de Russie (ci-après la Chambre sociale) joue un rôle de coordination très direct dans la sphère sécuritaire. D'une part, elle a noué des partenariats avec les services de renseignement qui lui permettent de participer à la lutte « douce » contre le terrorisme. D'autre part, elle collabore avec les agences fédérales de jeunesse et des nationalités, pour coordonner les activités des ONC axées sur le renforcement de l'« harmonie interethnique » et du patriotisme en vue de la prévention de l'« idéologie de l'extrémisme ». La Chambre sociale occupe ainsi une position charnière qui relie les deux dimensions que j'analyserai dans ce chapitre : la lutte directe contre les « idées du terrorisme » et la prévention indirecte de l'idéologie de l'extrémisme.

En 2015, la Chambre sociale crée son propre Conseil de coordination sur la lutte contre le terrorisme³⁶⁵, doté d'un service d'appels d'urgence. L'initiatrice de ce projet est Elena Sutormina, première vice-présidente du conseil d'administration du Fonds russe pour la paix et membre de la Chambre sociale. J'ai rencontré Elena Sutormina à la Chambre sociale lors de ma participation au « Forum russo-kirghize de la jeunesse » le 23 octobre 2018. Lors de la cérémonie d'ouverture, Elena Sutormina a souligné le besoin d'impliquer la jeunesse dans la prévention de l'« idéologie du terrorisme », non seulement en Russie mais également dans l'espace de l'OCS et de la CEI.

La ligne d'urgence mise en place par Elena Sutormina et ses collègues complète le service d'appels d'urgence du FSB auquel « les gens ont parfois peur de s'adresser », comme elle l'affirme. En cas de détection de « sites suspects », la Chambre sociale transmet l'information au Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse [Roskomnadzor]. Selon mon interviewée,

³⁶⁵ Общественная палата Российской Федерации, Координационный Совет по противодействию терроризму <<https://www.oprf.ru/about/structure/councilcounterterrorism/>> (consulté en ligne le 19 mars 2019).

le service d'appels d'urgence de la Chambre sociale permet à la « société civile de jouer un rôle important » dans la prévention du terrorisme, à savoir « d'observer les gens et de communiquer tout soupçon aux forces de l'ordre »³⁶⁶. Le service d'appels d'urgence de la Chambre sociale rappelle ainsi les pratiques de délation de la période soviétique.

Dans le développement d'initiatives consacrées à la prévention du terrorisme au sein de la Chambre sociale et du Fonds russe pour la paix, Elena Sutormina collabore avec le Centre antiterroriste de la CEI, le NAK et le NCPTI. En 2016 paraît le premier fruit de cette collaboration après sa validation auprès du NAK : *La terrible fable de Daech*, un ouvrage coédité par le Fonds russe de la paix, le Centre antiterroriste de la CEI et le Conseil des Muftis de la Fédération de Russie. En annexe de cette fable, on trouve les « Instructions pour les adultes », c'est-à-dire pour les parents qui soupçonnent leurs enfants d'être membres d'une organisation terroriste.

La première alternative proposée dans *La terrible fable de Daech* est de dénoncer l'enfant suspecté de radicalisation à la police. Une seconde alternative est d'appeler la ligne d'urgence de la Chambre sociale afin que celle-ci traite, en collaboration avec des psychologues, le NAK et les forces de l'ordre, les informations transmises³⁶⁷. Des conseils sont également fournis pour repérer des « comportements insolites » chez l'enfant, par exemple si ce dernier commence à citer des passages du Coran. Il va sans dire que la ligne d'urgence de la Chambre sociale est un dispositif de l'administration russe qui encourage la dénonciation de soupçons de terrorisme et soutient les pratiques de « vigilantisme ». Par l'intermédiaire de la Chambre sociale, les forces de l'ordre peuvent ainsi exploiter la confiance que la « société civile » peut placer en un instrument soi-disant citoyen et qui, dans son fonctionnement, se substitue au service d'appels d'urgence du FSB.

Du coercitif au non coercitif, du FSB aux ONC

Lors de mon enquête de terrain à Saint-Pétersbourg et Moscou, je me suis familiarisée avec quelques ONC qui œuvrent en tant que continuation directe du FSB. Viktor et Il'ja sont deux agents des unités spéciales

³⁶⁶ Entretien avec Elena Sutormina, Moscou, 20 décembre 2018.

³⁶⁷ Страшная сказка ДАИШ, СПб., Издательство « Русь », 2016.

du FSB [Specnaz] en service et membres d'une ONG issue du groupe Vympel à Saint-Petersbourg. Ils sont également vétérans d'opérations antiterroristes dans le Caucase du Nord. Au sein de l'association Vympel, Viktor et Il'ja enseignent la « force douce » comme ils l'appellent à leurs jeunes étudiants. Ils interprètent ce concept comme la technique consistant à « se défendre sans agression » ou à développer sa force sans l'appliquer de manière violente. Pour les deux agents du groupe Vympel, la « force douce » correspond ainsi au renforcement d'aptitudes physiques et psychiques d'autodéfense face à l'éventualité d'une agression³⁶⁸.

Sur le plan des idées, la prévention du terrorisme se réalise, selon Viktor et Il'ja, à travers la promotion de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et la défense du caractère multinational et multiconfessionnel de la Fédération de Russie. Dans ce cadre, les deux agents critiquent les « tentatives de révision » de l'histoire de la Russie qui ont lieu, selon eux, au sein des pays occidentaux, et soulignent que la victoire, notamment de l'URSS, contre l'Allemagne nazie, doit être glorifiée comme « valeur unificatrice » de tout l'espace postsoviétique. Selon Viktor et Il'ja, le patriotisme revient « à tout faire pacifiquement pour qu'il n'y ait pas de guerre » en Russie. En revanche, le « terrorisme » résulte de la « réécriture » des religions, que ce soit pour l'« islam radical » ou pour les « sectes » qui déforment, à leur sens, la foi orthodoxe. Il peut également se manifester à travers les « tentatives de renverser le pouvoir »³⁶⁹.

Pour illustrer « comment se réalise dans la pratique la prévention du terrorisme », Viktor et Il'ja me font participer en fin d'entretien à une simulation de prise d'otages avec des revolvers. Le but de cet exercice est de démontrer comment s'exerce la « force douce » qui, d'après mes interviewés, correspond à l'art du combat. Ils m'ont ainsi enseigné des techniques pouvant servir à se libérer d'une prise d'otages et à tuer des terroristes. Par exemple, ils m'ont montré plusieurs points vulnérables du corps humain et m'ont expliqué comment les frapper. L'exemple du

³⁶⁸ Entretien avec Viktor et Il'ja, Camp d'entraînement du groupe Vympel, Saint-Petersbourg, 31 mai 2018.

³⁶⁹ Comme nous verrons ultérieurement, la manière dont Viktor et Il'ja définissent le terrorisme correspond à son interprétation dans la pratique judiciaire russe : les tentatives de renverser le pouvoir sont sanctionnées par l'article 278 du CP FR ; un article très souvent appliqué dans les affaires criminelles de terrorisme. Cela étant, pour les tribunaux russes, la « réécriture » des religions est davantage de l'extrémisme que du terrorisme sauf dans le cas très particulier de Hizb ut-Tahrir.

groupe Vympel permet de saisir la réappropriation « dure » que mettent en œuvre les agents du FSB de l'antiterrorisme « doux ». Il illustre également que le partenariat instauré entre le pouvoir et les vétérans d'opérations antiterroristes débouche, dans ce cas précis, sur l'adhésion de mes répondants à la vision que promeut le gouvernement russe de la lutte contre le terrorisme en la durcissant.

Andrej est un agent à la retraite du FSB, collègue de Viktor et Il'ja ; il représente le groupe Kaskad. Celui-ci est à l'origine une unité spéciale du KGB de lutte contre le terrorisme, créée dans le contexte de la guerre d'Afghanistan (1979–1989) avec un mandat antiterroriste. En 2011, le club Kaskad a été fondé sur l'initiative d'Andrej grâce au soutien de ses collègues du groupe Vympel³⁷⁰. Le club Kaskad est une ONG militaro-patriotique qui opère notamment dans la région de Leningrad. Selon Andrej, l'objectif principal du Club est de préparer la jeunesse au service militaire et de former des « vrais citoyens » de la Fédération de Russie.

Les représentants du Club sont régulièrement invités en qualité de jurys de projets dédiés au patriotisme militaire dans le cadre de concours universitaires à Saint-Pétersbourg. Ils organisent également des événements centrés sur les menaces du terrorisme en ligne et rédigent des manuels pédagogiques soumis à la validation du NAK. Cela étant, Andrej fait assez étonnamment état d'un manque de soutien de la part de l'administration russe et du NAK dans le cadre de son activisme :

En principe, tout le monde a la même idée, mais parfois il y a des divergences. Quelque part, chacun tire la couverture de son côté. J'essaie d'analyser : nous ne sommes pas des politiciens, nous faisons notre travail. Avec mes collaborateurs, nous le faisons avec honnêteté et minutie, nous cherchons à ne pas nous attirer des ennuis, mais parfois, bien sûr, oui, ce serait pas mal d'avoir plus de soutien³⁷¹.

Enfin, l'état de concurrence qui caractérise, nous le verrons, l'action coercitive des services de renseignement se reproduit également dans la mise en place du volet non coercitif de la lutte antiterroriste. Le fait que « chacun tire la couverture de son côté » au sein du NAK et de l'administration russe touche ainsi de manière défavorable même les ONG qui opèrent comme une extension du FSB.

³⁷⁰ Entretien avec Andrej, Saint-Pétersbourg, 31 mai 2018.

³⁷¹ *Ibidem*.

Prévenir l'extrémisme de manière indirecte

Nous l'avons vu, la *Stratégie de la politique nationale* de la Fédération de Russie et les *Plans du NAK* suggèrent une structure pyramidale des relations entre les acteurs institutionnels et associatifs dans le domaine de la lutte contre l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme ». Mon enquête de terrain m'a permis d'observer la hiérarchie des acteurs dans la sphère de la « prévention de l'idéologie de l'extrémisme », à laquelle mes répondants estiment participer de manière indirecte :

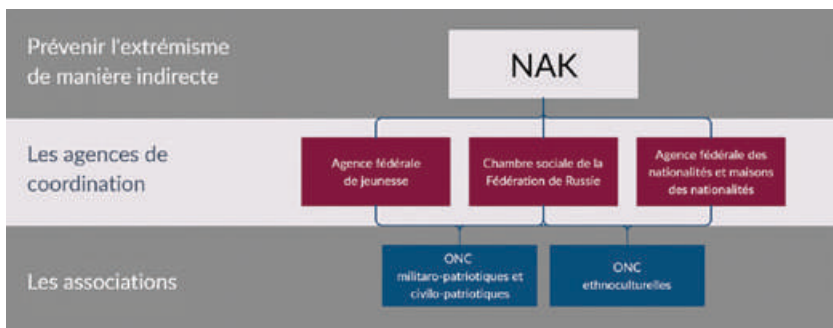


Figure 3. Prévenir l'extrémisme de manière indirecte. Représentation graphique réalisée par l'auteure.

Le NAK, le « sujet » incontesté de la lutte contre le terrorisme dans sa dimension « dure » et « douce » en Russie, est au sommet de la hiérarchie des acteurs représentée ci-dessus. Sur un niveau inférieur se trouvent les institutions qui coordonnent la participation des ONC à la prévention indirecte de l'extrémisme : l'agence fédérale de jeunesse, l'agence fédérale des nationalités avec les maisons des nationalités [dom nacional'nostej] et la Chambre sociale. Les associations qui contribuent de manière indirecte à la prévention de l'extrémisme sont des ONC, d'une part militaro-patriotiques, d'autre part, ethnoculturelles. Les méthodes qu'elles mettent en place pour prévenir l'extrémisme sont celles que précise la *Stratégie de la politique nationale* de la Fédération de Russie : l'« harmonisation des relations interethniques » et l'éducation au « patriotisme civique ».

Étant donné que la jeunesse joue le rôle à la fois d'acteur et de destinataire des *Stratégies de la politique nationale et de la sécurité nationale* de la Fédération de Russie ainsi que des *Plans du NAK*, j'ai analysé l'activisme

de jeunes activistes à Moscou et Saint-Pétersbourg. Par effet boule-de-neige et grâce à ma participation à de nombreux événements de la société civile encadrée par le pouvoir russe, j'ai eu accès à plusieurs associations de jeunesse à Moscou et Saint-Pétersbourg. Leurs projets et activités sont financés par les agences de coordination mentionnées ci-dessous, et elles se positionnent toutes comme des partenaires de l'administration russe, notamment en matière de prévention indirecte de l'extrémisme.

Les associations qui agissent comme pôles d'attraction de l'activisme des jeunes que j'ai observées à Moscou et Saint-Pétersbourg sont les suivantes : le Collège des Jeunes [Molodežnaja kolegija], l'Union panrusse de jeunesse [Rossijskij Sojuz Molodeži] (RSM), le Congrès panrusse des nationalités du Caucase [Rossijskij kongress narodov Kavkaza] et l'Union internationale panrusse de jeunesse [Vserossijskij mežnacional'nyj sojuz molodeži] (VMSM). Ces ONG consacrent leurs activités notamment au renforcement de l'« harmonie interethnique » et du « patriotisme civique ».

En Russie, j'ai également analysé les ONG militaro-patriotiques de jeunesse suivantes : l'association de jeunesse Héritage [Nasledie] rattachée à l'Union panrusse des vétérans d'Afghanistan [Rossijskij Sojuz veteranov Afganistana], l'Union des peuples [Sojuz narodov], Puissance russe [Russkaja sila], le mouvement militaro-patriotique Armée des Jeunes [Junarmija] et l'ONG Forteresse [Krepost'].

L'association ethnoculturelle lezghienne fédérale [Federal'naja lezgijskaja nacional'no-kul'turnaja avtonomija], la Jeune société des étudiants du Tadjikistan [Molodežnoe Obščestvo Studentov Tadžikistana] (MOST), le Club de la jeunesse tadjike [Klub tadžiskoj molodeži] et la Communauté de jeunesse ouzbèke [Sodružestvo uezbekskoj molodeži] m'ont aussi permis d'approfondir l'étude de la contribution des ONG ethnoculturelles à l'« harmonisation des relations interethnique » en vue de la prévention de l'extrémisme.

Mes interlocuteurs, membres des associations mentionnées ci-dessus, sont pour la plupart des étudiants ou des jeunes professionnels de 18 à 32 ans.

« Assister » le pouvoir

La perception selon laquelle les ONG doivent « assister » l'administration russe dans le domaine de la prévention du terrorisme et de l'extrémisme

est récurrente chez mes interlocuteurs. Par exemple, Leonid, activiste de l'Union internationale panrusse de jeunesse (VMSM) et initiateur d'un projet de lutte contre l'extrémisme, estime que dans la sphère sécuritaire, les ONG agissent comme les « neurones du cerveau » de l'État :

Les organisations civiles forment tout un réseau. Comme une chaîne de neurones dans le cerveau, elles aident leur cerveau, et le cerveau, c'est l'État, tandis que les organisations civiles sont les neurones. Et voilà comment ils coexistent, collaborent ensemble et s'entraident pour lutter beaucoup plus efficacement contre l'extrémisme et le terrorisme³⁷².

Vladimir, sociologue, expert de la prévention de l'extrémisme, membre du parti « Russie unie » et activiste du Centre de loisirs et de sport [Centr dosuga i sporta] à Moscou se rallie à cette vision en soulignant que la raison d'existence des ONG est d'apporter de l'aide quand cela est nécessaire : « Pourquoi les ONG existent-elles ? Pourquoi ? On crée une ONG pour l'aide et le soutien. C'est comme pour les animaux, par exemple, un élan dans la forêt. [...] L'élan n'a rien à manger, il quitte la forêt. [...] Et il demande de l'aide à qui ? Aux habitants »³⁷³. En appliquant son raisonnement à la prévention de l'extrémisme, Vladimir souligne que les ONG « ne devraient pas s'en charger », compte tenu que, selon lui, « les ONG existent lorsque l'État n'arrive pas à gérer et délègue des fonctions »³⁷⁴. La seule contribution « indirecte » à la prévention de l'extrémisme que Vladimir reconnaît aux ONG est l'éducation au patriotisme. Autrement, comme il dit : « À quoi bon avoir des forces de l'ordre ? »

La contribution « indirecte » des ONG à la prévention de l'extrémisme au moyen de l'éducation au patriotisme semble toutefois manquer de substance en raison de leurs relations complexes avec les administrations de Moscou et de Saint-Petersbourg. En effet, Svjatoslav, représentant de la filiale à Saint-Petersbourg du mouvement militaro-patriotique dit Armée des Jeunes ainsi que l'ONG appelée Forteresse, estime que la bureaucratie des subventions administratives et le système des rapports d'activité [otčetnost'] étouffent dans l'œuf la majorité des véritables projets axés sur l'éducation au patriotisme pour prévenir l'extrémisme.

³⁷² Entretien avec Leonid, Moscou, 28 novembre 2018.

³⁷³ Entretien avec Vladimir, Moscou, 30 janvier 2019.

³⁷⁴ *Ibidem*.

Il attribue ce phénomène à la corruption : « C'est plus simple de ne pas organiser d'événement du tout et de faire un beau photoreportage à la place, de copier-coller les photos d'un autre événement, de rendre les rapports sur papier, de payer un pot-de-vin à un fonctionnaire, par exemple, et de recevoir une subvention »³⁷⁵. En ce sens, la filiale de l'Armée des Jeunes à Saint-Petersbourg est, d'après Svjatoslav, un exemple de mouvement patriotique purement « représentatif ». Au lieu de participer à des excursions thématiques ou de visiter des musées, les enfants membres de l'Armée des Jeunes sont, par exemple, encouragés à passer des heures debout sous la pluie dans leur uniforme; une activité qui ne saurait, selon lui, développer en eux le sentiment du patriotisme. Puis, « quand ils se pavanent dans leurs uniformes qui coûtent 30 000 roubles chacun et qui, malgré cela, sont de très mauvaise qualité », c'est, selon Svjatoslav, pour prendre des photos et affirmer ainsi l'existence du mouvement, « la photo existe : l'Armée des Jeunes existe »³⁷⁶.

S'agissant de l'« harmonisation des relations interethniques » pour prévenir l'extrémisme, Rais, conseiller des politiques de jeunesse de la représentation permanente du Daghestan à Saint-Petersbourg et représentant du Congrès panrusse des nationalités du Caucase, relève comme Svjatoslav, que de nombreuses ONG endossent exclusivement des « fonctions représentatives » dans ce domaine³⁷⁷. À ce propos, Nurlan, représentant de la République de Karatchaïévo-Tcherkessie auprès du Président de la Fédération de Russie et ancien activiste du Congrès panrusse des nationalités du Caucase, précise : « Nous les appelons les organisations qui font la ronde avec des ballons. Enfin, c'est avec des ballons et en dansant la ronde qu'ils tentent de résoudre le problème de l'unité nationale et des relations interethniques »³⁷⁸. D'après Ajatžat aussi, collègue de Rais et Nurlan, et un des fondateurs de l'Union internationale panrusse de jeunesse (VMSM), l'action de l'administration russe dans le domaine de la prévention de l'extrémisme et, par ricochet des ONG qui l'assistent, revêt un « caractère déclaratoire » :

Nous investissons une énorme quantité de ressources, surtout de l'argent, dans la lutte contre l'idéologie de l'extrémisme et du radicalisme. Tout le

³⁷⁵ Entretien avec Svjatoslav, Saint-Petersbourg, 28 novembre 2018.

³⁷⁶ *Ibidem*.

³⁷⁷ Entretien avec Rais, Saint-Petersbourg, 22 mai 2018.

³⁷⁸ Entretien avec Nurlan, Moscou, 8 novembre 2018.

monde y participe chez nous : les organes exécutifs, les services spéciaux, les structures judiciaires et les ONG. On travaille tous, on le crie à chaque coin de rue, on a le budget, on a les fonds, on est très actifs. [...] Apparemment, il nous manque quelque chose dans ce domaine et, apparemment, nous devons modifier notre approche en matière de prévention de l'extrémisme, nous devons travailler plus directement avec le public cible et pas avec ceux qui, depuis longtemps, se sont bien intégrés³⁷⁹.

Au vu de ce qui précède, les administrations de Moscou et Saint-Pétersbourg semblent se consacrer davantage, comme nous l'avons vu pour le NAK, à mettre en scène leur coopération avec les ONG. C'est ainsi qu'elles légitiment leur action sans pourtant prévenir de manière ciblée les causes qui conduisent à l'extrémisme et au terrorisme auprès des personnes en proie à la radicalisation.

Une collaboration infidèle ?

La mise en place du « partenariat social » entre les institutions et les ONG dans le domaine de la prévention de l'extrémisme soulève la question de la loyauté des activistes vis-à-vis de l'administration russe. Tout d'abord, il est important de souligner que certains activistes adhèrent parfois sincèrement à la rhétorique de l'État quand celle-ci reflète leur propre vision politique. L'exemple de mon interlocuteur Igor' éclaire cette tendance. Après avoir côtoyé des nationalistes dans sa ville natale, Novossibirsk, il se reconvertit, à Saint-Pétersbourg, dans l'activisme de jeunesse consacré à l'« harmonisation des relations interethniques » et devient membre de l'organisation militaro-patriotique proche des services de renseignement dite Puissance russe. Voici comment il reprend à son compte la vision officielle :

L'activiste est la personne qui participe à tous les processus d'importance sociale et d'importance nationale. Ce sont des personnes qui veulent agir pour le bien de la patrie [...]. Nous sommes contre le nationalisme, nous sommes amis avec tout le monde : les Tatars, les Tchétchènes, les Daghestanais, les Ingouches. Nous réalisons des activités de loisirs ensemble en vue de la journée de la Seconde Guerre mondiale³⁸⁰.

³⁷⁹ *Ibidem.*

³⁸⁰ Entretien avec Igor', Saint-Pétersbourg, 28 juin 2018.

Pour sa part, mon répondant Oleg, jeune employé de l'Union panrusse de jeunesse (RSM), se range du côté des institutions en soulignant, d'une part, son aversion des manifestations et, d'autre part, l'ouverture du dialogue qu'il rèpère entre les ONG et l'administration russe :

Étant donné que l'État a réagi à temps au fait que des activités subversives étaient menées dans les rangs de la jeunesse, il s'est occupé d'insuffler l'amour de la patrie et de démontrer qu'il est possible de résoudre les problèmes non seulement avec des bâtons et des pierres, mais simplement en discutant³⁸¹.

L'adhésion de mes interlocuteurs à la vision du pouvoir est-elle sincère ? Igor Zevelev de l'Institut Kennan, affirme, au sujet des fonctionnaires : « It does not matter if individual members of the Russian officialdom sincerely believe in concrete postulates of this philosophy. What matters is that they feel obliged to develop and implement their policies in a way that would not contradict the main narrative »³⁸². J'ai relevé cette même contradiction chez de nombreux activistes à Moscou et Saint-Pétersbourg. Cependant, la remise en cause de l'allégeance de mes interlocuteurs au pouvoir n'enlève rien, selon mes observations sur le terrain, à la sincérité de leur engagement associatif.

En effet, en contribuant à la réalisation de la politique nationale de la Fédération de Russie et en se réappropriant les constructions idéologiques des institutions, il est fréquent qu'ils orientent les pratiques « dans le sens de leurs intérêts ou en fonction de leurs propres systèmes de représentation du politique »³⁸³. Dans ce cadre, Vadim, membre de la Jeune Garde, est un exemple de l'activiste intéressé :

Ce qui m'a poussé à devenir un activiste, c'est que lorsque tu es un activiste, tu te rapproches du pouvoir, même juste un tout petit peu. Si tu n'es pas un activiste et que tu es tout simplement une personne qui n'a aucun contact au sein des municipalités ou, du moins, au sein de l'administration, tu ne peux pas devenir fonctionnaire. [...] Et, tu sais, dans notre pays tout marche grâce aux contacts pour obtenir un emploi ou une recommandation³⁸⁴.

³⁸¹ Entretien avec Oleg, Moscou, 27 novembre 2018.

³⁸² Igor Zevelev, « Russian National Identity and Foreign Policy », *op. cit.*

³⁸³ Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Les courtiers entre développement et État*, Éditions Karthala et APAD, 2000, p. 14.

³⁸⁴ Entretien avec Vadim, *op. cit.*

D'après mon interviewé Rais, il y a une distinction entre les jeunes activistes qui s'engagent de manière sincère et professionnelle dans le « partenariat social » entre l'État et la société civile et ceux qui se limitent à flatter, de manière opportuniste, l'orgueil des fonctionnaires sans adhérer à leur politique :

Je n'ai jamais eu de relation conflictuelle avec les autorités, je me suis lié d'amitié avec certains. Or, c'est une chose d'avoir des relations de travail normales et une autre chose d'afficher les certificats des récompenses reçues en ligne ou de publier « nous souhaitons joyeux anniversaire au député un tel, il est si gentil, merveilleux, etc. », quand en réalité tout le monde le considère comme un parfait bâtard³⁸⁵.

Que les activistes participent au « partenariat social » entre l'État et la société civile de manière opportuniste ou sincère, ils n'hésitent pas, nous le verrons à l'aide des exemples ci-dessous, à critiquer le pouvoir de manière « constructive ». En effet, mon interviewée Liza, membre du Collège des Jeunes, affiche des idéaux politiques profondément démocratiques et participe aux ONG proches de l'État en espérant pouvoir en influencer les politiques. Pour cette raison, elle perçoit son engagement associatif comme une activité politique lui permettant de faire usage de la « critique constructive » au sein de l'administration³⁸⁶. Dans la même veine, Dar'ja, étudiante en journalisme, estime qu'être activiste d'une ONG partenaire des institutions est le seul moyen de promouvoir le changement en Russie, car une « opposition réelle n'existe pas »³⁸⁷.

Être membre d'une ONG partenaire du pouvoir russe devient ainsi un moyen indirect pour influencer les politiques de l'État. Comme pour les membres du Conseil des Jeunes de l'OCS, l'engagement associatif apparaît souvent d'ailleurs comme plus séduisant que la politique au sens strict. À ce propos, Rais affirme :

Si, par exemple, tu es un membre du parti Russie unie qui dit des choses très intelligentes, les partisans de Navalnyj peuvent te critiquer uniquement parce que tu es du parti Russie unie et vice versa. Par contre, lorsque tu es un activiste civil, occupé à harmoniser les relations interethniques et que tu viens du Daghestan, tu es l'ami de tout le monde. C'est pratique³⁸⁸.

³⁸⁵ Entretien avec Rais, *op. cit.*

³⁸⁶ Entretien avec Liza, Saint-Petersbourg, 24 septembre 2018.

³⁸⁷ Entretien avec Dar'ja, Saint-Petersbourg, 16 septembre 2018.

³⁸⁸ Entretien avec Rais, *op. cit.*

Participer à la reproduction et à la co-production des dispositifs de l'État au sein d'ONC administrées devient ainsi, pour de nombreux activistes, l'occasion de « faire de la politique » en contournant les contraintes des partis politiques. Cette stratégie est mise en œuvre grâce à la flexibilité offerte par un engagement associatif qui se définit officiellement comme apolitique. Ainsi, si la plupart des ONC encadrées par l'administration russe choisissent de « se substituer à un État défaillant » au lieu de se « dresser contre lui »³⁸⁹ selon les termes de la chercheuse Myriam Désert, la collaboration des activistes avec les institutions ne rime pas forcément avec la loyauté.

Les ONC militaro-patriotiques russes

Comme le soulignent Françoise Daucé, Anne Le Huérou et Kathy Rousselet, le patriotisme peut « se manifester dans une allégeance affirmée vis-à-vis de l'État », mais aussi dans des réappropriations du label patriotique qui introduisent « une distance plus ou moins importante, voire une opposition qui refuse de légitimer l'État comme “instance de qualification du patriotisme” »³⁹⁰. Si les ONC qui consacrent leurs activités à la promotion du patriotisme en Russie ne sont donc pas composées de « simples exécutants de normes »³⁹¹, nombre d'entre elles partagent le trait commun que mon interviewée Liza met en évidence : « Nous n'avons pas d'organisations pour la paix, nous avons des organisations contre la guerre »³⁹².

Ainsi, la crainte de la guerre et de menaces extrémistes et séparatistes pouvant la déclencher est centrale dans l'activisme patriotique de mes interlocuteurs. Vitalij et Elena, fils et mère, tous deux membres de la direction de l'association de jeunesse Héritage rattachée à l'Union panrusse des vétérans d'Afghanistan, confirment ce constat. Au début de notre entretien, ils affirment : « Il y a énormément de personnes qui veulent nous conquérir, nous séparer, nous démembrer. C'est pour cela

³⁸⁹ Myriam Désert, « La société civile en Russie », *Études*, n° 4205, 2014, p. 14.

³⁹⁰ Françoise Daucé, Anne Le Huérou et Kathy Rousselet, « Les diversités du patriotisme contemporain », *Critique internationale*, 58/1, 2013, p. 11.

³⁹¹ Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Les courtiers entre développement et État*, *op. cit.*, p. 14.

³⁹² Entretien avec Liza, *op. cit.*

que nous avons autant d'organisations qui visent à maintenir la souveraineté de la Russie, à préserver la Russie dans sa forme actuelle »³⁹³.

Dans la même veine, Vitalij et Elena relient le phénomène de l'extrémisme à celui du fascisme qu'ils associent, d'une part, à l'Allemagne nazie et, d'autre part, aux militants pro-Maïdan dans le contexte de la crise ukrainienne. De plus, l'« extrémisme » sur le plan interne est, selon eux, tout ce qui est « contre le pouvoir et contre l'État », compte tenu que « là où il y a l'État, il y a l'ordre ». En matière de prévention de ces « menaces », Vitalij remarque que dans tout mouvement, qu'il soit patriotique ou extrémiste, il y a des « leaders » : « La question est de savoir qui arrivera à conquérir le plus vite l'esprit d'un jeune ou d'un autre »³⁹⁴.

L'Union panrusse de jeunesse (RSM) qui, rappelons-le, a fondé avec la Chambre sociale de jeunesse la délégation russe du Conseil des Jeunes de l'OCS, développe à son tour de nombreux projets axés sur le patriotisme, par exemple le programme « Nous sommes citoyens de Russie ! ». Son représentant Oleg organise des concours militaires au niveau fédéral ainsi que la remise de passeports aux meilleurs étudiants de Russie au sein du MVD. Selon Oleg, toutes les ONG qui s'investissent dans l'éducation au patriotisme contribuent à la prévention de l'extrémisme pour la raison suivante : « Celui qui se considère patriote ne prendra jamais les armes pour tuer des personnes de son pays, car il aime son pays, respecte la loi, respecte son prochain et est tolérant envers les autres nationalités »³⁹⁵.

Ainsi, d'après Oleg, le patriotisme tend vers l'« harmonie interethnique » entre les nationalités de Russie et non entre ces dernières et les ressortissants de pays étrangers, par exemple les migrants d'Asie centrale. De même, bien qu'Oleg estime que le patriotisme favorise la « tolérance » envers « les autres nationalités » de Russie, il exprime des réserves face à sa mobilisation pour prévenir l'extrémisme : « Mon opinion personnelle est qu'il n'y a qu'un pas entre le patriotisme et le nationalisme. C'est comme entre l'amour et la haine. Parfois, les gens ne remarquent pas qu'ils ont franchi le pas, traversé cette frontière invisible et qu'ils sont devenus nationalistes »³⁹⁶.

³⁹³ Entretien avec Vitalij et Elena, Union panrusse des vétérans d'Afghanistan, Moscou, 19 décembre 2018.

³⁹⁴ *Ibidem.*

³⁹⁵ Entretien avec Oleg, *op. cit.*

³⁹⁶ *Ibidem.*

Le patriotisme peut dérapier vers le nationalisme et donc l'extrémisme. Ainsi, certaines ONC militaro-patriotiques russes se positionnent-elles contre ce phénomène en promouvant un patriotisme qui se veut « panrusse », à savoir qui inclut toutes les nationalités de Russie. En la matière, l'exemple de Jurij, vigile d'un supermarché à Moscou, et directeur de l'ONC militaro-patriotique l'Union des peuples, est parlant. Jurij se perçoit comme un pédagogue et travaille depuis de nombreuses années avec les « jeunes des rues » [uličnaja molodež'] qui ont commis des infractions administratives. Son avis sur les programmes de prévention de l'extrémisme de l'administration russe est fortement critique : d'après lui, ces programmes sont inefficaces car ils sont destinés à la « jeunesse dorée » [zolotaja molodež'], à savoir aux élites, et n'incluent pas un travail ciblé avec la « jeunesse des rues »³⁹⁷.

Moscovite « depuis toujours » et passionné du Caucase du Nord, il organise des entraînements militaires pour le renforcement comme il le dit de l'« amitié entre les peuples » notamment en Tchétchénie, en Ingouchie, et au Donbass. À ce dernier propos, il est très fier que les « fenouils » [ukropy] comme il les qualifie, partis faire la guerre « avec des svastikas » au sein du Secteur droit³⁹⁸ en Ukraine, aient écrit un article sur son camp d'entraînement militaire au Donbass en l'accusant de « terrorisme ». En analysant la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée à la Fédération de Russie, il affirme que la « grandeur du peuple russe » est d'avoir permis « à énormément de nationalités de se connaître », bien que, selon lui, le « peuple panrusse » doit encore être « construit » au sein de la Russie contemporaine. Dans sa vision politique, qu'il définit comme communiste, le « patriotisme civique » est en lien avec l'« internationalisme » et le « communautarisme », d'où son vif intérêt pour le renforcement de l'« amitié » entre toutes les nationalités de Russie. Selon lui, le « patriotisme civique » est une valeur qui s'oppose de manière radicale à l'« individualisme des pays occidentaux ».

Anatolij, ancien enfant des rues et élève de Jurij, est désormais un jeune activiste et pédagogue au sein de l'Union des peuples qu'il représente à l'Université pédagogique d'État de Moscou. La prévention de l'extrémisme qu'Anatolij met en œuvre avec Jurij repose sur la défense de l'unité de la nation et la promotion de valeurs conservatrices. Comme

³⁹⁷ *Ibidem.*

³⁹⁸ Comme nous le verrons, le Secteur droit est un parti ultranationaliste ukrainien.

Vitalij et Elena de l'ONC Héritage, Anatolij associe, d'une part, l'extrémisme aux « fascistes » du Secteur droit et, d'autre part, à la notion du séparatisme :

Nous ne pouvons pas nous séparer. Dès que nous nous séparerons, notre État n'aura plus lieu d'être. Les Russes ne peuvent pas vivre sans les peuples du Caucase ou de l'Extrême-Orient, tout comme ces derniers ne peuvent pas vivre sans nous. C'est-à-dire que, dès qu'il n'y aura plus de Russes, tout le Caucase du Nord sera avalé par la Turquie [...]. Des conflits entre nous commenceront et, d'ailleurs, si ces nationalités ne faisaient plus partie de la Russie, nous perdriions plusieurs éléments importants de notre culture [...]. C'est la composante internationale qui, dans son ensemble, crée un État fort³⁹⁹.

Dans ce cadre et en accord avec la vision officielle, le « peuple russe » forme le socle de la nation « panrusse ». C'est ainsi que certaines ONC militaro-patriotiques poursuivent la mission de renforcer l'« unité civique » en affirmant la place centrale du peuple russe dans ce domaine. Igor², membre de Puissance russe, le confirme : en expliquant le choix de l'adjectif « russe » [russkij] au lieu de « panrusse » [rossijskij] dans le titre de l'ONC qu'il représente, il souligne le « rôle unificateur » du peuple russe, qui, selon lui, « représente tout » dans le cadre de l'« harmonisation des relations interethniques ».

D'après mes interlocuteurs, membres d'associations militaro-patriotiques, les menaces extrémistes et terroristes à la « nation panrusse » que le peuple russe est appelé à prévenir s'inscrivent non seulement dans une dimension politique mais également morale. Dans ce cadre, Igor² dresse par exemple une comparaison entre les « femmes modernes » qu'il appelle les « hommes en jupe » et le phénomène social de revendication féministe qui, dans sa perception, est à rattacher à une forme de « terrorisme culturel » intérieur :

Les « hommes en jupe » ce sont les femmes aujourd'hui, les femmes modernes du XXI^e siècle. C'est-à-dire qu'elles ont tout, des couilles, enfin pardonnez-moi, du caractère, elles ont des hommes bien disposés, elles fument, boivent, louent des hommes [...]. Elles n'ont pas d'enfants, elles s'investissent dans la mode, dans la culture, dans les voitures, elles élèvent des beaux chiens, elles font tout sauf ce qui leur a été donné par le Seigneur. Seule une femme peut

³⁹⁹ Entretien avec Anatolij, *op. cit.*

donner naissance et élever des enfants [...]. Les « hommes en jupe » c'est du terrorisme intérieur, culturel, c'est antisocial⁴⁰⁰.

Cette remarque confirme, dans une forme radicalement misogyne, la tendance chez de nombreux activistes que j'ai interviewés à établir un lien entre l'« extrémisme », voire même ici le « terrorisme », et la menace de la « destruction », qu'elle soit dirigée contre les valeurs conservatrices de la « nation panrusse » ou l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie.

La lutte contre les « éléments destructifs » reproduit également le clivage entre les religions « traditionnelles » et leurs interprétations « non traditionnelles ». L'exemple de Svjatoslav, orthodoxe pratiquant, illustre ce phénomène. En participant aux activités de l'ONG dite Forteresse il estime promouvoir la robustesse du corps, de la foi et de l'esprit. Bien qu'il soit passionné par son métier, il estime que l'absence en Russie d'un système institutionnel de contrôle sur les activités des associations militaro-patriotiques encourage l'insertion dans ce domaine d'éléments « destructifs » : « Au sein de la communauté patriotique, beaucoup de gens peuvent être destructifs. Dans certains clubs, ils peuvent introduire des idées néo-païennes débouchant sur le satanisme ou le fascisme, c'est bien malheureux »⁴⁰¹. Svjatoslav se réfère ici aux sectes, accusées par les agents du groupe Vympel cités précédemment, et, j'y reviendrai, par la justice en Russie, de « réécrire » les religions.

Selon mon interviewé, ce ne sont pas seulement les « éléments destructifs » qui manipulent l'engagement associatif patriotique, mais également les gagnantes du système, à savoir les ONG dont les fonctions sont « représentatives » et qui maîtrisent bien la machine bureaucratique : « En règle générale, c'est toujours le même groupe de personnes qui, *grosso modo*, distribue les biens à celui-ci et celui-là. Et toi, tu es tout en bas de la chaîne alimentaire et avant même que quelque chose arrive vers toi, quelqu'un s'en empare en te coupant l'herbe sous les pieds »⁴⁰².

Enfin, à l'instar des ONG rattachées au FSB, les associations militaro-patriotiques que j'ai étudiées à Moscou et Saint-Petersbourg sont en concurrence entre elles. En dépit du fait que leurs membres se fassent les porte-parole de la vision du pouvoir de la lutte contre l'extrémisme,

⁴⁰⁰ Entretien avec Igor', *op. cit.*

⁴⁰¹ Entretien avec Svjatoslav, *op. cit.*

⁴⁰² *Ibidem.*

en cherchant à prévenir le « destructif », de la guerre aux valeurs occidentales en passant par les sectes, leurs relations avec l'administration russe sont très complexes, ne riment pas toujours avec la loyauté et ne débouchent pas sur un « partenariat social » à part entière dans la prévention de l'extrémisme.

Le Collège des jeunes, une plateforme de dialogue

En déplaçant l'analyse de l'activisme militaro-patriotique à l'activisme ethnoculturel dans la sphère de la lutte « douce » contre l'extrémisme, j'évoquerai ici le rôle du Collège des Jeunes (ci-après le Collège) en matière d' « harmonisation des relations interethniques » à Saint-Pétersbourg. Le Collège est un organe consultatif collégial du gouverneur de Saint-Pétersbourg, composé de 65 jeunes « leaders ». Ruslan, membre de sa Commission des affaires étrangères et des relations interethniques, remarque : « Le Collège des Jeunes est en quelque sorte un petit modèle de la direction et de l'administration de Saint-Pétersbourg »⁴⁰³. Comme le Conseil des Jeunes de l'OCS, le Collège, en imitant le mode de fonctionnement politique interne de l'administration locale, agit comme une plateforme de dialogue qui apporte de nombreux bénéfices à ses membres et partenaires. Evgenija, également membre du Collège, énumère les missions de la Commission des affaires étrangères et des relations interethniques qu'elle représente comme suit :

Notre tâche principale est de créer un seul grand projet interethnique. [...] Et ensuite de raconter et de présenter des informations sur les différentes ONC ethniques [...]. [Un autre objectif est] de créer un accès direct aux représentants fédéraux du pouvoir et des ONC consacrant leurs activités aux relations interethniques et internationales. Puis de former [les jeunes], de s'assurer qu'ils ont les compétences nécessaires pour réussir à travailler dans le domaine de la politique de jeunesse à Saint-Pétersbourg, afin qu'ils mettent en œuvre leurs projets non seulement au sein de leurs communautés, en mettant l'accent sur les intérêts de leur communauté ou de leur diaspora, mais aussi afin qu'ils adhèrent à l'orientation générale de la politique de jeunesse de Russie⁴⁰⁴.

⁴⁰³ Entretien avec Ruslan, Saint-Pétersbourg, 29 avril 2018.

⁴⁰⁴ Entretien avec Evgenija, Saint-Pétersbourg, 12 octobre 2018.

Malgré les nombreux avantages que le Collège offre aux membres d'ONC ethnoculturelles, la mission de réaliser un « grand projet interethnique » s'avère, en réalité, difficile à mettre en place. Comme au sein du Conseil des Jeunes de l'OCS, les activistes échangent lors de forums de jeunesse et agissent dans un esprit conjoint, mais leurs initiatives restent séparées. Un autre point commun entre le Conseil des Jeunes de l'OCS et le Collège est que leurs membres estiment contribuer « indirectement » à la prévention de l'extrémisme en promouvant des itinéraires touristiques dans l'espace de l'OCS, pour le premier, et au sein des pays de la CEI, pour le second. L'ONC L'ère de la culture [Èpoha prosveščenija], rattachée au Collège, réalise en effet des projets touristiques en poursuivant l'objectif de renforcer le « dialogue interethnique », de populariser la langue russe et de protéger les monuments soviétiques. Selon Liza, membre de l'ONC en question, le meilleur remède contre l'extrémisme est l'épanouissement intellectuel de la jeunesse, accompagné du développement économique des pays de la CEI⁴⁰⁵.

Au sein du Collège, l'École du dialogue interculturel (ci-après l'École) a été mise en place et accueille des grandes personnalités de la sphère politique. Le 30 mai 2018, j'ai assisté à la séance de l'École présidée par Margarita Liange, conseillère du président de la Fédération de Russie pour les relations interethniques, directrice de la Guilde du journalisme interethnique et rédactrice en chef de la revue *L'accent national*. Le public était composé de quelques membres du Collège. Lors de son exposé, Margarita Liange a opposé la politique migratoire de l' « intégration », qu'elle a reliée à l'expérience russe, et la politique migratoire de l' « assimilation » qui, selon elle, caractérise les pays occidentaux. Pour illustrer ses propos, elle a expliqué que les « Français obligent les migrants à manger des hamburgers » en les exposant aux effets néfastes de la mondialisation⁴⁰⁶.

En approfondissant cette thématique, Nikolaj, conseiller de l'administration du District de Primorskij de Saint-Pétersbourg et anciennement membre de la Commission des affaires étrangères et des relations interethniques du Collège, souligne lors d'un entretien le potentiel séparatiste qui découle, selon lui, de l'agencement entre les concepts de « multiculturalisme » et « tolérance » :

⁴⁰⁵ Entretien avec Liza, *op. cit.*

⁴⁰⁶ Margarita Liange, École du dialogue interculturel, Saint-Pétersbourg, 30 mai 2018.

Le mot tolérance agace 50 % de la population. L'amitié entre les peuples, en revanche, ça passe. Nous ne pourrions jamais emprunter le chemin de l'Europe, car si nous le faisons, à un moment donné, notre pays volera en éclats. [...] À mon avis, la meilleure [méthode de] prévention de l'extrémisme est d'éviter d'avoir des régions fermées à composition multinationale. Autrement dit, supposons que dans la République de Bachkirie, il y ait un nombre égal de Russes et de Bachkirs, mais que le système soit conçu de manière à donner plus d'avantages aux Bachkirs. C'est un problème⁴⁰⁷.

Selon la logique de Nikolaj, qui rejoint celle du président russe Vladimir Poutine détaillée précédemment, le rejet du « multiculturalisme » en Russie s'explique à la lumière de la réticence du pouvoir russe à octroyer le « droit des minorités à la distinction »⁴⁰⁸. Le but de prévenir toute menace séparatiste est sous-jacent :

Quoi qu'il en soit, il faut comprendre qu'il y a des Russes en Russie et que les Russes, en gros, forment la base de l'État. C'est sur la base de la nation russe que les autres nations existent. Dans ce système d'interactions, le peuple russe constitue le socle⁴⁰⁹.

Comme on le voit, l'avis de Nikolaj reproduit fidèlement la vision officielle au sujet du « rôle unificateur » du « peuple russe » en matière d'« harmonisation des relations interethniques » en rappelant, par ailleurs, la mission des ONG militaro-patriotiques évoquées précédemment. Cette vision place le « peuple russe » au-dessus des autres nationalités de Russie. Comme l'écrit Korine Amacher en ce qui concerne les représentations de la Russie multinationale dans les manuels d'histoire postsoviétiques : « Multi-ethnic Russia is in reality imperial Russia »⁴¹⁰.

⁴⁰⁷ Entretien avec Nikolaj, Saint-Petersbourg, 26 septembre 2018.

⁴⁰⁸ В. В. Путин, « Россия : национальный вопрос », *op. cit.*

⁴⁰⁹ Entretien avec Nikolaj, *op. cit.*

⁴¹⁰ Korine Amacher, « History Textbooks in Russia (1992–2019) : Between Multisided and Imperial Perspectives », in Korine Amacher, Andrii Portnov et Viktoriia Serhiienko (dir.), *Official History in Eastern Europe, Transregional Perspectives*, Osnabrück, Éditions Fibre, 2021, p. 11.

Les ONG du Caucase du Nord et la prévention de l'extrémisme

À Saint-Petersbourg et Moscou, les ONG représentées par des jeunes activistes du Caucase du Nord constituent un segment important de la société civile encadrée par le pouvoir qui œuvre dans le domaine de la prévention de l'extrémisme à l'aide de l'« harmonisation des relations interethniques ».

Le Congrès

Le Congrès panrusse des nationalités du Caucase (ci-après le Congrès) a été créé en 2007 pour renforcer, en collaboration avec les institutions et les associations civiles, l'« harmonie » et l'« unité » au sein de la Fédération de Russie et pour participer à la « résolution des conflits interethniques et interconfessionnels »⁴¹¹. Nurlan, représentant de la République de Karatchaïévo-Tcherkessie auprès du Président de la Fédération de Russie, était, jusqu'en 2017, membre du Congrès.

D'après lui, le Congrès n'est ni une ONG de l'opposition ni une ONG pro-Kremlin. Elle est, en revanche, un mouvement indépendant « pro-panrusse » [prorossijskij] qui doit être perçu comme le « sujet » et non pas comme l'« objet » de la réalisation des politiques fédérales des nationalités. Convaincu que « 90 % des problèmes peuvent être résolus autour d'une table en discutant »⁴¹², Nurlan a participé pendant près de dix ans à l'organisation de rencontres avec des jeunes étudiants du Caucase du Nord. Ces rencontres étaient consacrées à la prévention de l'extrémisme et ont eu lieu dans de nombreuses universités à Moscou. Aleksandr, son collègue pendant quatre ans, décrit le mode d'action du Congrès de la manière suivante :

Nous invitons les leaders de l'Union de jeunesse tchéchène, de l'association de la jeunesse du Daghestan, c'est-à-dire que nous visitons des universités avec une grande équipe et que chacun dans son propre langage essayait de faire comprendre aux jeunes Caucasiens qui étudiaient dans ces universités

⁴¹¹ РКНК, Устав Общероссийского общественного движения « Российский конгресс народов Кавказа » <<http://ркнк.рф/pages/regulation.html>> (consulté en ligne le 4 octobre 2019).

⁴¹² Entretien avec Nurlan, *op. cit.*

que la seule et unique bonne voie à suivre était de recevoir une bonne éducation et de s'intégrer dans la société dans laquelle ils étaient arrivés. Et puis [on essayait de leur faire comprendre qu'il faut] populariser son peuple et sa république à travers ses propres réussites, que ce soit dans le sport, les études, le travail, etc.⁴¹³.

La prévention de l'extrémisme au sein du Congrès suit ainsi le schéma suivant : chaque membre de l'ONC représente un peuple du Caucase du Nord et a pour tâche de prévenir l'« idéologie de l'extrémisme » chez ses jeunes « compatriotes ». Dans la pratique, il s'agit de proposer aux jeunes une alternative d'intégration dynamique dans leur ville d'accueil, que ce soit Moscou ou Saint-Petersbourg, afin qu'ils deviennent des exemples à suivre pour leur république d'origine. Ce faisant, Nurlan n'hésitait pas à traiter des problèmes d'inégalités et d'injustices en Russie avec son public cible, en soulignant que l'extrémisme est quand on veut « se couper de ses racines » et « construire quelque chose de juste et de nouveau » :

On leur disait, oui, les gars, il y a des problèmes avec certains fonctionnaires, [...] il y a des problèmes d'inégalités sociales, etc. Vous devez participer à changer tout ce avec quoi vous n'êtes pas d'accord, mais dans le cadre de la loi et à travers une approche constructive, vous comprenez ? En œuvrant pour le bien et quelque part par votre propre exemple⁴¹⁴.

Pour inspirer leur auditoire à opter pour la « meilleure alternative » consistant à changer de manière « constructive » la patrie, les membres du Congrès étaient accompagnés de grandes personnalités lors de leurs visites dans les universités. Aleksandr affirme que parmi les experts se trouvaient des athlètes, des « leaders » d'ONC de jeunesse, des politiciens, ou autres « grandes stars » jouissant d'une certaine popularité dans les cercles de jeunesse. À titre illustratif, Aslambek Aslahanov, conseiller du président russe sur les problèmes de la région du Caucase du Nord (2004–2008) et général du MVD en URSS⁴¹⁵, fait figure d'homme d'une « autorité indiscutable » pour les Tchétchènes. Nurlan souligne ici que les « compatriotes », forts d'une carrière brillante dans le domaine de la politique ou de la sécurité, sont des exemples positifs susceptibles de stimuler la jeunesse à construire l'avenir multinational du pays en y participant activement :

⁴¹³ Entretien avec Aleksandr, *op. cit.*

⁴¹⁴ Entretien avec Nurlan, *op. cit.*

⁴¹⁵ Entretien avec Aleksandr, *op. cit.*

Je parle de l'avenir du pays, c'est un symbole de ma co-participation si moi j'y suis et si nos compatriotes de mon peuple y sont aussi et jouent un rôle actif dans la direction de ce pays. Cela signifie que c'est mon pays à moi et mon pays ne se limite pas à la région d'où je viens, tout est à moi. Ceci est très important, psychologiquement⁴¹⁶.

Cette affirmation renvoie à l'aspiration chez les jeunes activistes du Caucase du Nord d'être mieux représentés à l'avenir au sein des forces de l'ordre et de l'administration fédérale et cela, comme résultat de leur participation active à la mise en œuvre de la politique nationale de la Fédération de Russie. La remarque de Nurlan renvoie également à la représentation contre laquelle luttent mes interlocuteurs du Caucase du Nord, considérés comme « migrants » en dehors de leur propre région.

La VMSM

L'Union panrusse internationale de jeunesse (VMSM) est sans doute le plus grand mouvement administré par le pouvoir qui se veut interethnique à Moscou. La VMSM opère dans les établissements d'enseignement avec un mode d'action similaire à celui du Congrès. L'Union, qui résulte de la fusion entre des organisations estudiantines ethnoculturelles à Moscou et Saint-Pétersbourg, focalise ses activités sur la lutte contre l'extrémisme, interprétée comme le résultat de la xénophobie et de la création de « communautés mono-ethniques fermées »⁴¹⁷. Fondée en 2013 pour réaliser la *Stratégie de la politique nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2025*⁴¹⁸, la VMSM se positionne en tant que partenaire clé du gouvernement russe en matière d'« harmonisation des relations interethniques ».

Comme dans le cas du Congrès, les « leaders » de la VMSM estiment que l'extrémisme peut être prévenu en favorisant l'adhésion de leurs « compatriotes » à un style de vie « actif et constructif ». Kantemir

⁴¹⁶ Entretien avec Nurlan, *op. cit.*

⁴¹⁷ Общероссийское общественное движение « Всероссийский международный союз молодежи », Методическое пособие по организации работы интернациональной структуры студенческого самоуправления в образовательной организации высшего образования, М., 2016.

⁴¹⁸ ВМСМ, Всероссийский международный союз молодежи <https://vk.com/vmsm_info> (consulté en ligne le 4 octobre 2019).

Hurtaev, directeur de la VMSM à Moscou, estime que son association réalise une prévention « idéologique » de l'extrémisme : elle vise à ce que les jeunes ressortissants du Caucase du Nord se sentent acteurs « des processus en cours » pour qu'ils développent un sens de « responsabilité » face à l'avenir de la patrie⁴¹⁹. Dans cet objectif, la VMSM offre des entraînements de combat universel et de *sambo* gratuits au sein du groupe « MMA⁴²⁰ Predators » que l'ONC a créé en son sein afin de renforcer l'« amitié multinationale » et le patriotisme. En reprenant à son compte la vision officielle Azamat Mizirov, directeur de la VMSM à Saint-Petersbourg, souligne que le sport n'est pas seulement une activité physique, mais surtout une « idéologie » servant, entre autres, à prévenir l'extrémisme⁴²¹. En matière de prévention des conflits interethniques, les « leaders » de la VMSM jouent un rôle qui va au-delà de la prévention purement « idéologique ». Selon le témoignage d'Ajatžat :

Si je sais que des Ingouches et des Iakoutes sont en train de se battre, le moyen le plus simple pour moi est d'appeler le directeur de l'ONC ethnique d'Ingouchie ou un autre leader d'Ingouchie, puis d'appeler quelqu'un parmi les leaders des Iakoutes, les prendre avec moi, aller sur place et dire : allez les gars, le premier leader explique aux siens, le second aussi, ils les obligent à faire la paix et à se disperser. C'est très simple, le conflit est évité, les médias n'ont pas reçu l'information, tout va bien⁴²².

Bien qu'il soit tentant d'interpréter la pratique ci-dessus comme une forme spontanée de « vigilantisme » visant la lutte contre l'extrémisme, il convient de noter que, selon Ajatžat, « les associations civiles ne peuvent en aucun cas se substituer aux services de renseignement ». D'après lui, elles doivent plutôt se limiter au rôle de prévenir les « compatriotes » quant au risque de se voir « punir » si l'on ne respecte pas la loi⁴²³.

Défendre les intérêts des « compatriotes »

Le Congrès et la VMSM collaborent avec de nombreuses associations ethnoculturelles à Moscou, par exemple l'association ethnoculturelle

⁴¹⁹ Entretien avec Kantemir Hurtaev, Moscou, 29 octobre 2018.

⁴²⁰ Mixed martial arts.

⁴²¹ Entretien avec Azamat, Saint-Petersbourg, 6 juin 2018.

⁴²² Entretien avec Ajatžat, Saint-Petersbourg, 7 septembre 2018.

⁴²³ *Ibidem*.

lezghienne fédérale. Gusen est le directeur de son Comité de jeunesse. Lors d'un entretien, il explique que l'association ethnoculturelle lezghienne a participé à de nombreux événements consacrés à la prévention de l'extrémisme en particulier au Caucase du Nord. Suite à la réalisation du projet « Le Daghestan contre l'extrémisme et le terrorisme », subventionné par le président de la Fédération de Russie en 2015, l'association ethnoculturelle lezghienne fédérale élabore une liste de recommandations pour l'administration et la société civile.

Celle-ci reflète, d'un côté, les lacunes de la lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme en Russie et, de l'autre, les avantages que les ressortissants du Caucase du Nord cherchent à obtenir en y participant. Parmi ses recommandations, l'association conseille à l'administration de prévoir des mesures à caractère économique et des instruments pour repérer les familles pauvres et les jeunes en proie à la radicalisation. Elle souligne également le besoin de créer une chaîne télévisée officielle pour les représentants de l'islam « traditionnel », d'adopter un programme de soutien aux ONG impliquées dans la prévention de l'extrémisme religieux et de fonder un centre de coordination anti-extrémiste unique auprès du MVD en collaboration avec des associations du Caucase du Nord⁴²⁴.

L'originalité de la démarche des activistes des ONG « pro-panrusses » analysées ci-dessus consiste à promouvoir la vision officielle du « patriotisme civique » et de l'« harmonie interethnique » dans le but de défendre les intérêts des peuples du Caucase du Nord qu'ils représentent. En accomplissant des tâches de prévention « idéologique » de l'extrémisme auprès de leurs « compatriotes », ils poursuivent le but de promouvoir une image positive des nationalités du Caucase du Nord servant, avant tout, à la lutte contre les stéréotypes du « peuple russe » à leur égard.

Ainsi, ni le Congrès ni la VMSM ne travaillent avec les migrants d'Asie centrale. D'ailleurs, la prévention « idéologique » de l'extrémisme que ces ONG réalisent ne vise pas, dans les faits, à résoudre les inégalités socio-économiques qui favorisent la radicalisation chez les jeunes. Il est donc peu surprenant que la majorité des activistes du Caucase du Nord que j'ai interviewés à Moscou et Saint-Petersbourg reconnaissent que la plus grande faiblesse de leur approche est la difficulté d'identifier les jeunes enclins à la radicalisation.

⁴²⁴ Entretien avec Gusen, Moscou, 31 octobre 2018.

Promouvoir sa culture, prévenir l'extrémisme

Les exemples du Congrès et de la VMSM suggèrent que les activistes des pays membres fondateurs de l'OCS à Moscou et Saint-Petersbourg ne participent pas aux activités des ONG financées par le pouvoir russe qui œuvrent à l'« harmonisation des relations interethniques ». Les ressortissants d'Asie centrale créent leurs propres ONG ethnoculturelles et, au-delà des discours, les collaborations concrètes entre associations partenaires du pouvoir sont très rares. Le fait est que chaque organisation se focalise sur son développement propre et sur la défense des intérêts de ses membres. La perception de la prévention de l'extrémisme au sein des ONG du Caucase du Nord et des ONG d'Asie centrale à Moscou et Saint-Petersbourg est ainsi très similaire.

La Jeune société des étudiants du Tadjikistan à Saint-Petersbourg (MOST) est, selon son directeur Amindžon, étudiant en informatique, une ONG autonome qui, pourtant, collabore étroitement avec le Comité des Affaires de jeunesse et du sport de la République du Tadjikistan. Tout comme la VMSM et le Congrès, la contribution « indirecte » ou « idéologique » de MOST à la prévention de l'extrémisme est de convaincre les « compatriotes passifs qui ne font rien » à embrasser un « mode de vie actif »⁴²⁵. Dans le même esprit, le Club de la jeunesse tadjike à Moscou soutient l'insertion d'étudiants tadjiks dans le monde professionnel. Financée par le Comité des Affaires de jeunesse et du sport de la République du Tadjikistan, l'ONG poursuit ainsi le but, comme le remarque son directeur Hursaev, de réunir les jeunes Tadjiks « autour de leur gouvernement d'origine » afin qu'ils cultivent le sentiment du patriotisme et qu'ils ne soient pas « distraits par des idées terroristes »⁴²⁶.

De nombreuses autres associations centrasiatiques à Moscou et Saint-Petersbourg s'attellent à réunir en leur sein les étudiants des pays qu'elles représentent. La prévention de l'extrémisme que mettent en œuvre les membres de ces ONG vise avant tout, comme dans le cas des associations du Caucase du Nord, à lutter contre les stéréotypes jouant à leur rencontre dans leur pays d'accueil. Comme le résume Farmon de la Communauté de jeunesse ouzbèke à Saint-Petersbourg : « Tu es patriote de ton pays, alors tu essayes d'être juste, honnête, humain, en montrant aux autres

⁴²⁵ Entretien avec Amindžon, Saint-Petersbourg, 19 juin 2018.

⁴²⁶ Entretien avec Hursaev, Moscou, 3 octobre 2018.

que tu es, en tant que ressortissant de ce pays, une sorte d'exemple »⁴²⁷. Dans le même temps, Marina, membre du Conseil des Jeunes de la Maison des nationalités à Saint-Pétersbourg, d'origine arménienne et née au Turkménistan, relève un paradoxe inhérent au projet de développer une nation panrusse pour les ressortissants des pays postsoviétiques :

Nous devons être des Russes qui pensent, avant tout, au patriotisme, aux valeurs civiques, au bien-être de l'État dans lequel nous vivons et non à celui des pays d'où nous venons. [...] Parallèlement, les gens essaient de s'identifier d'une manière ou d'une autre avec leur nationalité⁴²⁸.

Enfin, le pouvoir russe, en jouant la carte de l'« harmonisation des relations interethniques », peine à inclure les ressortissants d'Asie centrale dans son projet politique qui vise, avant tout, à prévenir les conflits interethniques entre les nationalités de Russie et à célébrer le rôle fédérateur du « peuple russe » dans ce domaine.

Saint-Pétersbourg, « territoire de l'harmonie nationale »

Chaque année depuis 2012, la ville de Saint-Pétersbourg et son Comité des relations interethniques et de la politique migratoire soutiennent le forum de jeunesse « Saint-Pétersbourg : le territoire de l'harmonie nationale » (ci-après le Forum). J'ai assisté à la sixième édition de ce Forum en 2018 à Repino, sur la rive du golfe de Finlande. Les représentants de la VMSM, du Congrès et de nombreuses ONG ethnoculturelles que j'ai présentées dans ce chapitre étaient présents à l'événement. Les intervenants étaient onze fonctionnaires russes, dont une femme, tous issus des agences fédérales et de la Chambre sociale de la Fédération de Russie. Le public était constitué majoritairement de ressortissants du Caucase du Nord et d'Asie centrale.

Vladimir Zorin, conseiller du président de la Fédération de Russie sur les questions des nationalités, et qui, nous le verrons, a rédigé en 2002 un rapport sur l'extrémisme religieux avec Ahmad Kadyrov, était parmi les invités d'honneur. Lors de son discours, il a souligné que la jeunesse, perçue comme « héritière de l'harmonie interethnique », recouvre à la

⁴²⁷ Entretien avec Farmon, Saint-Pétersbourg, 10 mai 2018.

⁴²⁸ Entretien avec Marina, Saint-Pétersbourg, 5 juin 2018.

fois le rôle d'« objet » et de « sujet » de la mise en œuvre des politiques fédérales. Pour exprimer métaphoriquement le souhait que la génération future préserve et ne détruise pas les « traditions » de la génération actuelle, il a évoqué un conflit entre l'élève Stravinskij et son professeur Rahmaninov :

Le débat s'est déroulé sur le sort du ballet. Stravinskij, qui avait écrit plusieurs ballets célèbres, déclare que l'opéra est en train de mourir en tant que forme d'art. Rahmaninov, devenu nerveux, dit à Stravinskij : « vous dites que l'avenir est le ballet en un acte, pouvez-vous dire pourquoi vous avez raison ? » Et Stravinskij répond à Rahmaninov : « j'ai raison parce que je suis plus jeune ». Comparez avec la situation actuelle : tant l'opéra que le ballet en un acte prospèrent dans notre pays et tout a donc été préservé. Être jeune est un avantage considérable, mais ce n'est pas une raison pour ne pas écouter les arguments [des adultes], pour ne pas étudier les traditions et pour décider que nous allons tout reconstruire à partir de zéro⁴²⁹.

Lors du Forum, Vladimir Zorin et ses collègues fonctionnaires ont encouragé les jeunes activistes présents à « participer de manière constructive » à la mise en œuvre de la *Stratégie de la politique nationale à l'horizon 2025* sans « casser des fenêtres » comme dans les pays européens. De même, de nombreux reproches ont été formulés : les fonctionnaires ont accusé les jeunes activistes de ne pas lire les stratégies fédérales, de dormir lors de leurs interventions et de ne pas « respecter les adultes ». En réponse aux inquiétudes exprimées par les jeunes activistes lors d'une séance dédiée aux « questions qui dérangent », les fonctionnaires, accompagnés d'Aleksandr Govorunov, vice-gouverneur de Saint-Petersbourg, ont souligné que le patriote est responsable et doit résoudre lui-même les problèmes qui le dérangent en aidant activement les institutions, notamment à « former une opinion publique juste ». À la remarque d'un jeune activiste arguant d'être « patriote de son pays mais pas du pouvoir en place », les fonctionnaires ont réagi en lui conseillant de se limiter aux « critiques constructives ».

Dans le cadre de la table ronde du forum intitulée « Prévention des conflits et de l'extrémisme dans la politique internationale de jeunesse », un fonctionnaire a animé le débat autour de la question « Comment devenir député ? ». L'hypothèse présentée aux jeunes activistes était la suivante : au sein de la société russe, il y a 70 % de patriotes, 20 %

⁴²⁹ Vladimir Zorin, Forum de jeunesse « Saint-Petersbourg : le territoire de l'harmonie nationale », Repino, 14 septembre 2018.

de personnes qui soutiennent partiellement le pouvoir et 10 % qui s'y opposent. Afin de résoudre ce problème, le fonctionnaire a expliqué qu'il fallait « incorporer » les 20 % d'indécis et « neutraliser » les 10 % d'opposants. Puis, il a souligné l'ineptie de déclarer que « notre président est un imbécile », la voie à emprunter en cas de conflit devant toujours être « constructive ». Ces propos n'ont pas choqué, ni éveillé l'intérêt du public, constitué de jeunes activistes. Pendant cinq ans, Rais a été membre du comité administratif en charge d'organiser le Forum. Suite à cette expérience, il souligne :

Le problème principal est qu'il y a beaucoup de divertissement et de blabla. Nous rassemblons des activistes que diable ! Des avocats devraient venir, des grands orateurs, les gens devraient être motivés, ils ne devraient pas dormir, ils devraient avoir acquis de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences après ce forum et se sentir illuminés⁴³⁰.

Toutefois, selon Rais, le Comité des relations interethniques et de la politique migratoire de Saint-Pétersbourg se fiche de rendre l'événement utile pour la jeunesse. Sa priorité est, en revanche, de faire en sorte que le Forum plaise au vice-gouverneur de Saint-Pétersbourg, Aleksandr Govorunov. Ainsi, comme l'affirme Rais, toutes les ressources sont investies pour rendre sa visite spectaculaire, ce qui n'est pas sans rappeler les « villages Potemkine »⁴³¹ de Catherine II :

Bon sang, si nous organisons un forum pour 400 personnes en dehors de la ville, pourquoi diable dépenser de l'argent et, surtout, sacrifier du temps [qu'on pourrait consacrer] à l'éducation, pour installer huit ou dix tentes, des maisonnettes, des izbas et autre. C'est bête ! Mais Govorunov le verra et en sera ravi⁴³².

Le forum permet néanmoins aux jeunes activistes d'élargir leur réseau de contacts et de participer aux ateliers interculturels d'art, de musique et de cuisine organisés par les ONC ethnoculturelles de jeunesse où les échanges, selon les témoignages, sont riches et libres. Comme le remarque l'étudiante Darija Goršenina dans un article consacré au Forum : « C'est précisément et seulement en dehors du cadre organisationnel et des

⁴³⁰ Entretien avec Rais, *op. cit.*

⁴³¹ L'expression « villages Potemkine » se réfère à la visite de Catherine II en Crimée en 1787. Le gouverneur Grigorij Potemkin aurait construit des fausses installations pour dissimuler les conditions délabrées des lieux et impressionner l'impératrice.

⁴³² Entretien avec Rais, *op. cit.*

contraintes d'« être présents » que la tolérance et l'unité ont été ressenties »⁴³³. Cette remarque très parlante révèle qu'au sein de la Russie des années 2000, comme d'ailleurs en URSS, la société civile cherche à se créer des espaces de liberté en dehors de l'activisme dicté par le pouvoir, dans notre cas spécifique, pour apprendre à se connaître et renforcer l'« harmonie interethnique ».

Dans un espace associatif où la « pluralité des normes devient la règle », les initiatives sont éclatées et les plateformes de dialogue prient sur le développement de partenariats à part entière. En adhérant à la vision officielle ou en s'en distanciant légèrement sans enfreindre les règles du jeu, les organisations militaro-patriotiques profitent de leur participation à la mise en œuvre de la politique nationale de la Fédération de Russie pour renforcer le « rôle unificateur » du « peuple russe » dans l'« harmonisation des relations interethniques ». Leur action ne vise pourtant pas à forger l'« harmonie » entre les « peuples » de Russie et les migrants étrangers. Qui plus est, l'engagement patriotique se situe sur le fragile équilibre entre la célébration du « peuple russe » en sa qualité de « socle unificateur » de la « nation » et le « nationalisme destructeur ». Dès lors, la construction de la « nation panrusse » demeure un projet politique incertain.

De leur côté, les ONG « pro-panrusses » du Caucase du Nord et les associations ethnoculturelles d'Asie centrale font valoir leur place sur la scène de la lutte « douce » contre l'extrémisme en détournant cette dernière. C'est ainsi que les activistes du Caucase du Nord cherchent à renforcer leur présence dans l'arène politique fédérale et à lutter contre le sentiment d'être des « migrants » en dehors de leur région natale. C'est également ainsi que les ressortissants d'Asie centrale entendent mobiliser la lutte « douce » contre l'extrémisme pour, en réalité, lutter contre les stéréotypes du « peuple russe » à leur égard.

Les réappropriations que mettent en œuvre mes interlocuteurs de la prévention de l'extrémisme et du terrorisme à l'aide de l'« harmonisation des relations interethniques » et du « patriotisme civique » contournent, poussent à l'extrême, enrichissent ou reformulent le discours officiel sans

⁴³³ Дарья Горшенина, « Территория национального несогласия », *Razvilka*, 2018 <<https://razvilkaspb.com/2018/09/21/территория-национального-несогласия>> (consulté en ligne le 9 octobre 2019).

toutefois le contredire. En apparence, ils sont ainsi dotés d'une « identité civique » dans la mesure où ils se font les porte-parole de l'idéologie de l'État. Or ces efforts visent la réalisation d'intérêts propres. Ils ne sous-tendent pas nécessairement la loyauté vis-à-vis du pouvoir et ne sont pas dirigés vers la défense du gouvernement russe face à ses menaces internes et externes.

Il s'ensuit qu'une « évolution parallèle » entre le « calque » des *Stratégies* du gouvernement russe et la « carte » de leur mise en œuvre chez les ONG partenaires du pouvoir s'instaure dans les faits mais pas dans la forme. Il en résulte, en définitive, la mise en scène du « partenariat social » entre l'État et la société civile, qui permet à chacun de simuler ou de détourner son attachement à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Dans l'étude qui suivra (Partie III) de la lutte « dure » contre le terrorisme, j'examinerai la manière dont l'application des lois anti-extrémistes et antiterroristes frappe les représentants des idéologies qui aux yeux de la justice russe incitent⁴³⁴, comme le dit Vladimir Zorin, à « tout reconstruire à partir de zéro », c'est-à-dire à détruire l'ordre existant. C'est ainsi que j'enrichirai l'analyse de l'opposition que l'administration russe trace entre le « constructif » et le « destructif », le « traditionnel » et le « non traditionnel », les « compatriotes » et les « extrémistes », voire les « terroristes ».

⁴³⁴ Inciter, en russe [prizyvát'], est le verbe employé en droit pénal russe pour qualifier les « actes extrémistes » qui « incitent » à la haine et à l'hostilité (article 282 du CP FR).



Figure 4. Lutte « dure » contre le terrorisme en Russie. Cette représentation graphique, réalisée par l’auteure, souligne l’importance des acteurs et des concepts clés de la troisième et dernière partie de ce livre.

Partie III

DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AUX MOBILISATIONS CIVILES

La Russie cherche, en participant à l'OCS, à maintenir son monopole en matière de sécurité dans la région centrasiatique et participe activement à la lutte « dure » contre les « trois fléaux ». En particulier, nous l'avons vu, elle satisfait les demandes d'extradition de ses voisins en renforçant les pratiques de refoulement de « terroristes », « extrémistes » et « séparatistes » au niveau transnational. À l'échelle nationale, la lutte « dure » contre le terrorisme et l'extrémisme en Russie a fait l'objet de reconfigurations multiples dans les années 2000, en particulier suite à la prise d'otages de Beslan en 2004, mais aussi suite aux manifestations pour des élections libres et transparentes de 2011–2012 et à l'annexion de la Crimée en 2014.

En Russie, l'instruction d'affaires liées à l'extrémisme et au terrorisme incombe respectivement au Ministère de l'Intérieur [Ministerstvo vnutrennyh del] (MVD) et au Service fédéral de sécurité [Federal'naja služba bezopasnosti] (FSB). Les tribunaux de district ont eu la compétence de juger, en première instance, les affaires pénales d'extrémisme, et de terrorisme jusqu'en 2015. Si depuis 2009 les tribunaux militaires pouvaient être saisis dans certains cas particuliers pour juger des affaires pénales de terrorisme, cette compétence leur a été attribuée de manière exclusive à partir de 2015. Les crimes de nature terroriste relèvent donc désormais des tribunaux militaires de Moscou, du Caucase du Nord, de la Volga et, depuis 2017, de l'Extrême-Orient⁴³⁵. La Cour suprême de la Fédération de Russie est la seconde et dernière instance d'appel pouvant se prononcer sur des sentences rendues par les tribunaux militaires.

⁴³⁵ Федеральный закон № 115 от 07.07.2017 г. « О внесении изменений в Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации » <<https://rg.ru/2017/06/09/upk-dok.html>> (consulté en ligne le 10 juillet 2019).

Compte tenu que la Fédération de Russie est membre du Conseil de l'Europe depuis 1996, ses citoyens peuvent bénéficier des voies de recours offertes par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) au niveau international. Cela étant, en novembre 2020, la Douma d'État a adopté quatre lois proposées par le président Vladimir Poutine selon lesquelles la Constitution russe prime sur le droit international. Conformément à ces textes, si une décision d'une cour internationale telle que la CEDH est jugée contraire à la Constitution russe, elle ne s'appliquera pas sur le territoire russe⁴³⁶.

J'approfondirai la thématique de la lutte « dure » contre le terrorisme de la Fédération de Russie en analysant l'évolution et le métissage des législations portant, d'une part, sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et, d'autre part, sur la réglementation des activités des ONG qui collaborent avec des entités étrangères. Comme nous le savons, la lutte contre le terrorisme produit des mécanismes d'endigement vis-à-vis de l'opposition politique et des associations de défense des droits humains. De nombreux experts et défenseurs des droits humains en Russie évoquent d'ailleurs une séparation nette entre les ONG de défense des droits humains, dont le développement est entravé par l'administration russe, et les ONG encadrées par les autorités. Si les ONG de défense des droits humains sont en partie issues de la période de la « transition démocratique » de la Fédération de Russie dans les années 1990, d'autres sont nées dans les années 2000. Selon les observations que j'ai pu faire lors de ma recherche sur le terrain, les interactions entre la société civile administrée par le pouvoir et la société civile de défense des droits humains sont extrêmement rares. Le dialogue est pratiquement inexistant jusqu'au point où ces deux sphères isolées de la société civile russe ne se connaissent pas.

J'explorerai ici l'antiterrorisme « dur » en Russie dans le contexte de la surveillance des organisations de défense des droits humains et du renforcement de la répression de mouvements politiques et religieux qualifiés d'« extrémistes » et de « terroristes ». Il s'agira ainsi d'examiner la manière dont l'administration russe ajuste les dispositifs de lutte contre le terrorisme en produisant des nouvelles lois anti-extrémistes et antiterroristes. Il s'agira aussi de se pencher sur des pratiques judiciaires paradoxales en

⁴³⁶ Государственная дума, « Приняты законы о приоритете Конституции РФ над решениями международных организаций и судов », 18.11.2020 <<http://duma.gov.ru/news/50047/>> (consulté en ligne le 16 février 2021).

Russie consistant à condamner des individus pour extrémisme et terrorisme sur la base d'accusations qui ne portent pas sur la réalisation d'actes violents. Dans ce contexte, je présenterai l'interprétation de la justice russe du terrorisme sous forme d'« idéologie de la violence » en soulignant les liens nébuleux qu'il partage avec les deux autres « fléaux » de l'OCS, l'extrémisme et le séparatisme.

Ce faisant, je me pencherai sur la problématique de la « fabrication » d'affaires criminelles d'extrémisme et de terrorisme par les *siloviki*⁴³⁷ que dénoncent mes interlocuteurs, membres d'organisations russes de défenses des droits humains. Pour l'illustrer, je mobiliserai en clôture de ce livre l'exemple de trois affaires pénales de 2018. Les deux premières, « Nouvelle grandeur » [Novoe veličie] et « Réseau » [Set'] concernent des jeunes d'extrême gauche accusés d'extrémisme et de terrorisme. La troisième affaire, « Oufa 20 » [Ufimskoe delo 20-ti], a été initiée contre des personnes accusées d'être membres de la « cellule terroriste » de Hizb ut-Tahrir à Oufa.

Ces trois affaires criminelles ont fait énormément de bruit dans les médias russophones indépendants lors de mon enquête de terrain. Par ailleurs, elles ont débouché sur la création, par les proches des détenus, de mouvements de solidarité. Pour mener cette étude, je m'appuierai sur les entretiens que j'ai réalisés en 2018 à Saint-Petersbourg et Moscou avec les interlocuteurs suivants : des avocats, des défenseurs russes des droits humains, des anciens condamnés d'extrémisme/terrorisme et leurs proches.

⁴³⁷ Le terme « *siloviki* », d'usage courant en Russie pour désigner les représentants des structures gouvernementales auxquels l'État délègue son droit d'utiliser de la force [sila], fera référence, dans les discours de nos interlocuteurs, aux agents du FSB et du MVD.

Chapitre 8

La société civile à l'épreuve de l'antiterrorisme « dur »

Dans la Russie sous Vladimir Poutine, la société civile critique du pouvoir et résolue à défendre les droits humains est confrontée à de nombreux défis. Pour mieux les saisir, l'évolution de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans son incarnation juridique doit être examinée en profondeur. Au milieu des années 1990, la principale menace envers la sécurité de la Fédération de Russie était associée par l'administration russe au nationalisme, que ce soit son expression séparatiste, en particulier tchéchène, ou les mouvements nationalistes radicaux russes. Une deuxième menace envers la sécurité était reliée par le gouvernement russe aux « sectes », d'où l'adoption de nombreuses lois pour en réguler les activités à partir de 1993⁴³⁸. Aleksandr Verhovskij, directeur du Centre SOVA, souligne à ce propos que le « terrorisme à caractère religieux » était, en revanche, un phénomène pratiquement ignoré par les autorités⁴³⁹ jusqu'à la seconde guerre de Tchétchénie (1999–2009) et les attentats du 11 septembre 2001.

L'évolution des législations anti-extrémiste et antiterroriste dans les années 2000 en Russie est hybride et mouvante. Tant l'extrémisme que le terrorisme s'inscrivent en effet dans un cadre juridique en pleine construction qui, de 2002 à 2018, a subi de nombreuses rectifications sans toutefois que le législateur russe en gomme les contradictions. Ainsi, dans les années 2000, les législations anti-extrémiste et antiterroriste de la Fédération de Russie suivent une « autoroute de l'amalgame » où s'entrecroisent trois chaussées : le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, c'est-à-dire les « trois fléaux » de l'OCS. Il en résulte un véritable casse-tête législatif dont je révélerai progressivement les morceaux.

⁴³⁸ Alexander Verkhovsky, « The State Against Violence in Spheres Related to Religion », in Olga Oliker, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, London, Rowman & Littlefield, 2018, p.12.

⁴³⁹ *Ibidem*.

2002 : La loi n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes

Le cadre normatif de la lutte contre l'extrémisme est fixé en juillet 2002 par l'adoption de la première loi fédérale sur la lutte contre les activités extrémistes. L'« extrémisme » y est défini comme une série d'« activités extrémistes » qui comprennent notamment : « les modifications violentes de l'ordre constitutionnel et la violation de l'intégrité territoriale » de la Fédération de Russie ; « l'incitation à la haine sociale, raciale, nationale ou religieuse » ; « l'organisation et la préparation desdits actes, ainsi que l'incitation à leur mise en œuvre » ou « la distribution [en] masse de matériaux extrémistes »⁴⁴⁰. La loi fédérale n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes de 2002 introduit de nombreux amendements au Code pénal de la Fédération de Russie (ci-après CP FR) en modifiant notamment les articles 278⁴⁴¹, 282⁴⁴², 282.1⁴⁴³ et 282.2⁴⁴⁴. Les articles 282 et 278 figuraient déjà dans le CP FR de 1996, soit avant l'adoption de la loi n° 114. Cependant, par l'entremise de cette dernière, le crime

⁴⁴⁰ Федеральный закон № 114 от 25.07.2002 г. « О противодействии экстремистской деятельности » <<http://kremlin.ru/acts/bank/18939>> (consulté en ligne le 17 octobre 2019).

⁴⁴¹ L'article 278 du CP FR sanctionne « les actes visant le renversement ou le maintien du pouvoir par la force en violation de la Constitution de la Fédération de Russie, ou les changements violents de l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie ». Статья 278 УК РФ « Насильственный захват власти или насильственное удержание власти » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/e1daac900412e92365566b08702aab43df16ac2b/> (consulté en ligne le 13 juillet 2019).

⁴⁴² Conformément à l'article 282 du CP FR, l'extrémisme se réfère à des « actes visant à inciter à la haine ou à l'hostilité, ainsi qu'à porter atteinte à la dignité d'une personne ou d'un groupe en lien avec le sexe, la race, la nationalité, la langue, l'origine, l'attitude à l'égard de la religion ou l'appartenance à un groupe social ». Статья 282 УК РФ « Возбуждение ненависти либо вражды, а равно унижение человеческого достоинства » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/d350878ee36f956a74c2c86830d066eafce20149/> (consulté en ligne le 5 juin 2019).

⁴⁴³ Статья 282.1 УК РФ « Организация экстремистского сообщества » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/b99a4508e05471a407e532780d2c0c95471049d9> (consulté en ligne le 21 février 2019).

⁴⁴⁴ Статья 282.2 УК РФ « Организация деятельности экстремистской организации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/9854c783addde55f3a364e762d297c660b9be113/> (consulté en ligne le 13 juillet 2019).

qu'englobe l'article 278 du CP FR se réfère désormais à l' « acte extrémiste » suivant : « les modifications violentes de l'ordre constitutionnel » de la Fédération de Russie. Les articles 282.1 et 282.2 du CP FR sont en revanche des créations de la loi n° 114⁴⁴⁵ : le premier sanctionne la création d'un groupe extrémiste et la participation à ce dernier ; le second porte sur l'organisation des activités d'un groupe extrémiste et la participation à ces dernières.

En analysant la loi n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes de 2002, Aleksandr Verhovskij énonce : « La définition de l'extrémisme dans la loi de 2002 [...] ne contient aucune caractéristique générique, elle se présente comme une simple liste d'actes et peut être modifiée à l'envi »⁴⁴⁶. De fait, la liste des « activités extrémistes » de la loi n° 114 a été modifiée à maintes reprises, environ quatorze fois depuis son adoption en 2002 jusqu'en décembre 2019⁴⁴⁷. Ce qui frappe en lisant la définition d'« extrémisme » de 2002 est, en premier lieu, qu'elle comprend des actes, comme l'écrit Aleksandr Verhovskij, « extrêmement dangereux »⁴⁴⁸. Ces actes renvoient par ailleurs aux « trois fléaux » de l'OCS : la réalisation d'« activités terroristes » (terrorisme), la « violation de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie » (séparatisme) et la « tentative de renverser par la violence le système constitutionnel de la Fédération de Russie » (extrémisme). En deuxième lieu, la loi n° 114 fait allusion à des « matériaux extrémistes » interdits par la Fédération de Russie. En 2007 a été publiée la première liste de documents interdits par la Fédération de Russie car considérés comme extrémistes : elle inclut des textes, des films, des

⁴⁴⁵ Федеральный закон № 112 от 25.07. 2002 г. « О внесении изменений и дополнений в законодательные акты Российской Федерации в связи с принятием Федерального закона “О противодействии экстремистской деятельности” », 2002 <http://ivo.garant.ru/#%2Fdocument%2F12127576%2Fpa_ragraph%2F9938%3A0> (consulté en ligne le 17 octobre 2019).

⁴⁴⁶ Александр Верховский, « Антиэкстремистское законодательство и злоупотребления при его применении », *COBA*, 2008 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/publications/2008/05/d13425/>> (consulté en ligne le 17 octobre 2019).

⁴⁴⁷ Федеральный закон № 114 от 25.07.2002 г...., *op. cit.*

⁴⁴⁸ Александр Верховский, « Антиэкстремистское законодательство... », *op. cit.*

articles, des livres et des chansons⁴⁴⁹. En 2020, cette liste comprend plus de 5000 entrées.

2006 : La loi n° 35 sur la lutte contre le terrorisme

Malgré l'adoption de la loi anti-extrémiste n° 114 en 2002, la loi fédérale n° 130 sur la lutte contre le terrorisme de 1998 est restée en vigueur jusqu'en 2006. Celle-ci a constitué la base juridique pour la mise en œuvre des opérations antiterroristes dès le déclenchement de la seconde guerre de Tchétchénie en 1999⁴⁵⁰. En 2006, la loi fédérale n° 35 sur la lutte contre le terrorisme fut adoptée. En précisant les méthodes de la prévention, de la répression, de la « minimisation » ou de la « liquidation » des conséquences du terrorisme⁴⁵¹, elle incarne l'évolution, nous l'avons vu, de la lutte antiterroriste de la Fédération de Russie vers une approche globale et inclusive.

En parallèle, la loi n° 35 marque la centralisation de la lutte antiterroriste russe en créant un organe supérieur de coordination : le Comité national de lutte contre le terrorisme (NAK). En renforçant la dimension « dure » de la lutte contre le terrorisme, la loi n° 35 définit également le terrorisme comme une « idéologie de la violence » et compte parmi les « actes de terrorisme » : « le recrutement, l'armement et la formation » de terroristes ; « l'organisation d'un groupe pour la réalisation d'un acte de terrorisme » et, de manière égale, « la participation à une structure terroriste »⁴⁵². L'allusion à « l'organisation d'un groupe terroriste et la participation à ce dernier » sert de fondement juridique à l'introduction des articles 205.5⁴⁵³ et

⁴⁴⁹ Министерство Юстиций Российской Федерации, Федеральный список экстремистских материалов <<https://minjust.ru/ru/extremist-materials>> (consulté en ligne le 17 octobre 2019).

⁴⁵⁰ Т. В. Корнаухова, « Развитие Российского антитеррористического законодательства на рубеже двух веков », *Вестник Саратовской государственной академии*, 4/87, 2012, p. 82.

⁴⁵¹ Федеральный закон № 35 от 06.03.2006, *op. cit.*

⁴⁵² *Ibidem.*

⁴⁵³ Статья 205.5 УК РФ « Организация деятельности террористической организации и участие в деятельности такой организации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/b3c75b6ea12bfa94d8edc4d027b3fa1ab7b6a27e/> (consulté en ligne le 13 juillet 2019).

205.4⁴⁵⁴ dans le CP FR par le biais de la loi fédérale n° 302 de novembre 2013 qui apporte des amendements à de nombreux actes normatifs⁴⁵⁵. Un mois plus tard, l'article 280.1 du CP FR lié au séparatisme (appels publics à des actes destinés à porter atteinte à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie)⁴⁵⁶ est institué par la loi fédérale n° 433 de décembre 2013⁴⁵⁷.

Le 6 juillet 2016, le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine signa deux lois fédérales (n° 374⁴⁵⁸ et n° 375⁴⁵⁹) qui introduisent des amendements à vingt et une lois déjà existantes – dont la loi n° 35 sur la lutte contre le terrorisme de 2006 – dans le cadre de l'adoption d'un « paquet » de mesures antiterroristes ayant suscité de vives controverses. Les deux lois fédérales en question sont connues sous le nom de la présidente de la commission de la Douma pour la sécurité et la lutte contre

⁴⁵⁴ Статья 205.4 УК РФ « Организация террористического сообщества и участие в нем » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/67367c123b0bc5c1d141517bfa1701a1f95ff6d/> (consulté en ligne le 13 juillet 2019).

⁴⁵⁵ Федеральный закон № 302 от 02.11.2013 г. « О внесении изменений в отдельные законодательные акты Российской Федерации » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=153916&fld=134&dst=100000001,0&rnd=0.49977300133506164#0011640196684038373>> (consulté en ligne le 13 juillet 2019).

⁴⁵⁶ Статья 280.1 УК РФ « Публичные призывы к осуществлению действий, направленных на нарушение территориальной целостности Российской Федерации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/8b38952a3e743c7996551cbfe4b32d4d336a35ad/> (consulté en ligne le 28 février 2019).

⁴⁵⁷ Федеральный закон № 433 от 28.12.2013 г. « О внесении изменения в уголовный кодекс Российской Федерации » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=156577&fld=134&dst=100000001,0&rnd=0.10868927595099742#07322630034757414>> (consulté en ligne le 28 février 2019).

⁴⁵⁸ Федеральный закон № 375 от 06.07.2016 « О внесении изменений в Уголовный кодекс Российской Федерации и Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации в части установления дополнительных мер противодействия терроризму и обеспечения общественной безопасности » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_201087/> (consulté en ligne le 28 février 2019).

⁴⁵⁹ Федеральный закон № 374 от 06.07.2016 « О внесении изменений в Федеральный закон “О противодействии терроризму” и отдельные законодательные акты Российской Федерации в части установления дополнительных мер противодействия терроризму и обеспечения общественной безопасности » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=201078&fld=134&dst=100008,0&rnd=0.3079147572232648#0>> (consulté en ligne le 28 février 2019).

la corruption, Irina Jarovaja. Elles sont ainsi communément appelées le « paquet Jarovaja » [paket Jarovoj].

Pour ce qui est de la dimension numérique des nouvelles dispositions législatives, le « paquet Jarovaja » impose aux fournisseurs de services Internet de donner leur clé de chiffrement au FSB et de sauvegarder les communications des usagers ; il exige des opérateurs de téléphonie qu'ils conservent les enregistrements des appels et les messages de leurs abonnés pour une période de six mois à trois ans. En ce qui concerne, en revanche, le volet du contrôle physique, les lois antiterroristes fédérales n° 374 et n° 375 imposent des restrictions à l'exercice des libertés d'expression, d'association et de culte et limitent de façon considérable la liberté d'action des ONG et des citoyens russes. Par exemple, figure parmi les nouvelles mesures antiterroristes l'interdiction des rassemblements religieux dans des lieux non enregistrés. En outre, des sanctions pénales sont prévues pour la « non-révélation de faits délictueux », un crime ainsi réintroduit pour la première fois depuis le démantèlement de l'Union soviétique. En 2016, de nombreux défenseurs des droits humains russes critiquent cette nouvelle disposition dans une lettre ouverte à Vladimir Poutine :

[Cette nouvelle disposition pourrait conduire à] une épidémie de délation et de poursuites sélectives pour non-dénonciation de crimes non encore commis, comme cela se passait en URSS. Le retour à cette pratique divisera la société et entraînera l'augmentation de la méfiance⁴⁶⁰.

Malgré les inquiétudes manifestées par les organisations russes de défense des droits humains, le « paquet Jarovaja » de 2016 est entré en vigueur en juillet 2018. Ce « paquet » a durci de manière extraordinaire, nous y reviendrons, les peines criminelles prévues aux articles 278, 282.2, 205.5 et 205.4 du CP FR. Ainsi, bien que les lois fédérales n° 375 et n° 374 s'intitulent « Sur les amendements au Code pénal de la Fédération de Russie et au Code de procédure pénale de la Fédération de Russie concernant la mise en place de mesures antiterroristes supplémentaires et la garantie de la sécurité publique », elles modifient curieusement les articles 278 et 282.2 du CP FR qui criminalisent l'extrémisme et pas le terrorisme.

⁴⁶⁰ Nowarcongress, « Открытое обращение к Президенту России – не подписывать пакет законопроектов Яровой-Озерова ! » <<https://nowarcongress.com/petitions/594/>> (consulté en ligne le 20 janvier 2017).

L'amalgame entre extrémisme et terrorisme

Afin de préciser davantage la question de la perméabilité entre extrémisme et terrorisme dans le droit pénal russe, il y a lieu d'examiner le mystère qui entoure l'interdiction de matériaux et d'organisations en tant qu'« extrémistes » et « terroristes » par les tribunaux russes. La loi fédérale n° 35 sur la lutte contre le terrorisme de 2006 sanctionne « la propagande des idées du terrorisme, la diffusion de matériaux et d'informations » qui incitent à la « réalisation d'activités terroristes »⁴⁶¹. Or il n'existe pas de liste fédérale de « documents terroristes » en Russie. De manière paradoxale, les « documents » pouvant inciter à la réalisation d'« actes terroristes » que mentionne la loi n° 35 de 2006 figurent ainsi dans la liste des « matériaux extrémistes », publiée pour la première fois par le ministère de la Justice de la Fédération de Russie en 2007. Il en résulte, par exemple, que si la Cour suprême de la Fédération de Russie a interdit Hizb ut-Tahrir en tant qu'« organisation terroriste » en 2003, ses tracts et ses brochures ont été ajoutés, entre 2007 et 2008, à la liste des « matériaux extrémistes » de la Fédération de Russie⁴⁶².

En juillet 2006, le journal du gouvernement russe *Rossijskaja gazeta* publie, trois ans après la création de sa première version, la liste des organisations interdites en tant que terroristes par la Cour suprême de la Fédération de Russie. Elle inclut notamment Al Qaïda, les Frères musulmans, le mouvement taliban et Hizb ut-Tahrir, tous interdits en tant qu'organisations terroristes en 2003⁴⁶³. Si ces prémisses semblent tout à fait logiques, on constate que jusqu'à l'introduction de l'article 205.5 dans le CP FR en 2013, les membres des organisations considérées comme « terroristes » par la justice russe étaient punis sous l'angle de l'article 282.2 du CP FR qui sanctionne l'extrémisme.

Deux ans après la parution en 2006 de la première liste d'organisations considérées comme terroristes par la Fédération de Russie, le Service d'enregistrement fédéral [Rosregistracija] publia la première liste d'organisations que les tribunaux russes ont reconnues comme extrémistes. Il

⁴⁶¹ Федеральный закон № 35 от 06.03.2006, *op. cit.*

⁴⁶² Министерство Юстиции Российской Федерации, Федеральный список экстремистских материалов, *op. cit.*

⁴⁶³ СОВА, « Список организаций, признанных Верховным судом РФ террористическими », 2019 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/docs/2019/04/d40885/>> (consulté en ligne le 2 janvier 2020).

s'agit pourtant d'organisations interdites en tant qu'« extrémistes » dès 2002⁴⁶⁴. La participation à ces dernières, tout comme aux « organisations terroristes », est criminalisée au titre de l'article 282.2 du CP FR⁴⁶⁵. Dès 2011, le Service fédéral de surveillance financière [Rosfinmonitoring] publie également une liste « des organisations et des particuliers » contre lesquels il existe « des informations sur leur participation à des activités extrémistes ou terroristes »⁴⁶⁶. Dans ce dernier cas, la distinction entre les « terroristes » et les « extrémistes » est, de nouveau, obscure.

Au regard de ce qui précède, l'étude de l'évolution de la législation antiterroriste russe doit toujours tenir compte des frontières incertaines qu'elle partage, sur le plan politique et juridique, avec la législation anti-extrémiste de la Fédération de Russie. En arrière-plan de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme en Russie se déploient également les efforts du pouvoir russe visant à éradiquer le troisième « fléau » de l'OCS, le séparatisme. S'il n'existe pas de législation anti-séparatiste proprement dite, de nombreuses références sont faites à l'« intégrité territoriale » de la Fédération de Russie dans les actes normatifs de l'administration russe. Dans notre raisonnement sur l'hybridation entre les « trois fléaux », il est important, pour le moment, de garder à l'esprit que la loi n° 114 de 2002 considère que violer l'« intégrité territoriale » de la Fédération de Russie est un « acte extrémiste ».

Opposition et extrémisme

Le durcissement des législations anti-extrémistes et antiterroristes en Russie, qui culmine avec l'adoption du « paquet Jarovaja », est à replacer dans le contexte de la crainte de l'administration russe face à une

⁴⁶⁴ Tant la liste des « organisations terroristes » (première version de 2003) que celle des « organisations extrémistes » (première version de 2002) ont été publiées avec plusieurs années de retard, à savoir en 2006 et 2008. Ce manque de transparence a mené au paradoxe suivant : de nombreux condamnés en application de l'article 282.2 du CP FR ont été punis pour avoir participé aux activités d'une « organisation extrémiste », voire même « terroriste », avant la publication des listes spécifiant l'interdiction desdites organisations en tant qu'« extrémistes » ou « terroristes ».

⁴⁶⁵ СОВА, « Список организаций... », *op. cit.*

⁴⁶⁶ Росфинмониторинг, Перечень террористов и экстремистов <<http://www.fedsfm.ru/documents/terrorists-catalog-portal-add>> (consulté en ligne le 2 janvier 2020).

éventuelle « révolution de couleur » sur le territoire russe, renforcée par les manifestations de contestation populaire de 2011–2012 pour le réexamen des résultats des élections, la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée en 2014. Ces événements refroidissent durablement les relations diplomatiques entre la Fédération de Russie et les États occidentaux.

Lors d'un discours prononcé en 2014 dans le contexte de l'annexion de la Crimée, Vladimir Poutine cite les « révolutions de couleur » dans l'espace postsoviétique comme un exemple d'extrémisme. Selon le président russe, ce type d'extrémisme qu'il rattache à la menace révolutionnaire est « très souvent utilisé comme un instrument géopolitique et de redistribution des sphères d'influence »⁴⁶⁷. De plus, Vladimir Poutine souligne qu'en raison de la nature « pluriethnique et multiculturelle » de la Fédération de Russie, les conséquences de ce type d'extrémisme seraient, pour la Russie, « désastreuses et irréversibles », d'où l'importance de sa prévention en passant par l'éradication de ses causes. Peut-être dans le but de se prémunir contre le risque d'être accusé de chercher à établir un lien entre la menace d'une « révolution de couleur », l'opposition politique et l'extrémisme, le président russe ajoute :

La lutte contre l'extrémisme n'a rien à voir avec la lutte contre les opinions divergentes. Notre pays est libre et démocratique, et ses citoyens ont le droit d'avoir leur propre opinion et de l'exprimer [...]. L'essentiel est que la réalisation par les citoyens de leurs préférences, positions et opinions politiques soit conduite de manière civilisée et exclusivement dans le cadre de la loi⁴⁶⁸.

La nature délibérément floue de la législation anti-extrémiste russe vient contredire les propos bienveillants du président russe sur l'absence de toute corrélation entre l'opposition et l'extrémisme. C'est en effet précisément dans ce contexte que doit être interprétée la remarque du président russe sur le « droit de s'opposer aux autorités dans le cadre de la loi ».

Tel que mentionné précédemment, la version de la *Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie à l'horizon 2020* (ci-après la *Stratégie*) modifiée par un Décret présidentiel en 2015, s'articule très explicitement autour d'une rhétorique de confrontation vis-à-vis des pays occidentaux,

⁴⁶⁷ Заседание Совета Безопасности, « Рассматривался проект Стратегии противодействия экстремизму... », *op. cit.*

⁴⁶⁸ *Ibidem.*

notamment les États-Unis⁴⁶⁹. Qui plus est, les auteurs de la *Stratégie* dénoncent les « activités d'associations civiles radicales et [...] d'organisations non gouvernementales étrangères et internationales » susceptibles de « porter atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie » en incitant des « révolutions de couleur »⁴⁷⁰. Par ailleurs, la *Stratégie* énonce parmi les menaces à la sécurité nationale de la Fédération de Russie : le fascisme, l'extrémisme, le terrorisme et le séparatisme. Nous y retrouvons donc les « trois fléaux » de l'OCS, auxquels s'ajoute la menace du « fascisme », qui se réfère ici aux militants pro-Maïdan dans le cadre de la crise entre la Russie et l'Ukraine.

De même, la *Stratégie* cristallise une rhétorique antagoniste qui touche à la géopolitique, à la politique et au religieux : elle dresse une opposition entre le « traditionnel » et le « non traditionnel », l'« authentiquement russe » à promouvoir et l'« étranger » à contenir. En donnant une lecture géopolitique à ces constats, Irina du Quenoy et Dmitriï Dubrovskij soulignent la confrontation entre les valeurs « nationales », défendues par le pouvoir russe, et les valeurs « universelles », promues par les pays occidentaux⁴⁷¹. En déplaçant l'analyse de la politique étrangère vers la politique intérieure de la Fédération de Russie, l'opposition entre le « traditionnel » et le « non traditionnel » renvoie à l'antagonisme entre l'administration russe et l'opposition. Dans la sphère du religieux, elle se dessine, en revanche, entre les représentants officiels des religions « traditionnelles » et les mouvements religieux « non traditionnels »⁴⁷².

L'opposition entre les menaces religieuses « non traditionnelles » et les religions « traditionnelles » remonte, selon Aleksandr Verhovskij, à l'introduction, en 2002, de la loi n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes⁴⁷³. Il précise qu'en 2002, un rapport sur l'« extrémisme religieux », rédigé par un groupe de travail du gouvernement fédéral, coordonné par

⁴⁶⁹ Вардан Багдасарян, « Какая Стратегия нужна России для победы в войнах нового типа ? », *Центр Сулакшина*, 2016 <<http://rusrand.ru/docconf/kakaya-strategiya-nujna-rossii-dlya-pobedy-v-voynah-novogo-tipa>> (consulté en ligne le 5 août 2019).

⁴⁷⁰ *Ibidem*.

⁴⁷¹ Irina du Quenoy and Dmitry Dubrovskij, « Violence and the Defense of “Traditional Values” in the Russian Federation », in Olga Olikier, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, *op. cit.*, p. 100.

⁴⁷² Александр Верховский, « Антиэкстремистское законодательство... », *op. cit.*

⁴⁷³ *Ibidem*.

Vladimir Zorin et Ahmad Kadyrov, soulignait le besoin de lutter contre les « sectes totalitaires » et les « organisations à caractère destructeur », y compris les Témoins de Jéhovah⁴⁷⁴. Même si le rapport Zorin-Kadyrov n'a pas eu un impact direct sur la première loi russe consacrée à la lutte contre les activités extrémistes de 2002, c'est bien à ce moment-là que la corrélation entre les notions de « secte » et d'« extrémisme » commence à gagner du terrain dans le discours officiel⁴⁷⁵.

L'antagonisme religieux, politique, et géopolitique qu'expose la *Stratégie* se résume au clivage entre les « nôtres » et les « autres », à savoir entre les « *edinomyšlennicy* » (les personnes aux mêmes opinions) et les « *inakomyšljaščie* » (les personnes aux opinions divergentes), susceptibles d'être accusés, nous le verrons, d'extrémisme ou de terrorisme. En bref, comme le résume notre interlocuteur Artur, militant pour les droits humains de l'Espace ouvert de Saint-Petersbourg :

L'« extrémisme » : chez nous ce mot, dans son application, désigne tout sauf l'extrémisme. Chez nous la lutte contre l'extrémisme, c'est la lutte contre la dissidence, contre la dissidence politique, la dissidence religieuse, la dissidence nationale et ainsi de suite⁴⁷⁶.

Nous expliciterons ultérieurement le lien qu'établit le pouvoir russe entre l'opposition politique et l'extrémisme, à la lumière de l'application de 2014 à 2018 de l'article 282 du CP FR contre des internautes exprimant des avis critiques en ligne.

Les « révolutions de couleur », l'œuvre d'« agents étrangers » ?

La lutte que mène l'administration russe contre les menaces révolutionnaires qu'elle redoute comporte des conséquences multiples aussi bien pour certains mouvements politiques, que j'analyserai plus loin, que pour les organisations russes des droits humains. Ces dernières ont subi

⁴⁷⁴ Geraldine Fagan and Olga Sibireva, « Violence Toward “Nontraditional” Faiths in Russia », in Olga Olikier, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, op. cit., p. 87.

⁴⁷⁵ Виктория Осипова, « Понятие “нетрадиционные религии” в общественно-политическом дискурсе 1990–2010-х гг. », *Государственное управление*, n° 70, 2018, pp. 133–149.

⁴⁷⁶ Entretien avec Artur, Espace Ouvert, Saint-Petersbourg, 18 septembre 2018.

l'impact des efforts mis en œuvre par le pouvoir pour prévenir le risque perçu d'une « révolution de couleur » en Russie sur les ONG critiques. La conceptualisation de la révolution en tant que « phénomène extraterrrestre » provenant de l'Occident est développée par Gleb Pavlovskij, un fidèle collaborateur du président Vladimir Poutine, durant la « révolution orange » en Ukraine (2004–2005)⁴⁷⁷. Selon les hypothèses de Gleb Pavlovskij, les États-Unis et l'Europe occidentale étaient alors en train d'établir un cordon sanitaire autour des frontières de la Russie et cela dans l'objectif de son endiguement⁴⁷⁸. Par ailleurs, lors de la « révolution des tulipes » au Kirghizstan en 2005, le ministre de la Défense russe Sergej Ivanov affirme que les « révolutions de couleur » incarnent « la tentative illégitime de la part de l'Occident » d'imposer la démocratie aux pays de la CEI⁴⁷⁹.

La crainte du pouvoir russe d'une « contagion orangiste » en Russie s'amplifie quand de nombreux manifestants descendent dans la rue, notamment à Moscou et Saint-Petersbourg, pour contester le déroulement jugé frauduleux des élections législatives de décembre 2011 et présidentielles de mars 2012. La couleur choisie par le mouvement oppositionnel « hors système »⁴⁸⁰ pour désigner cette mobilisation citoyenne pour les « élections propres » était le blanc, comme son ruban symbolique et l'aspiration des manifestants à « un pouvoir “honnête”, propre [...], à l'écoute de ses citoyens »⁴⁸¹. Loin d'être couronnée de succès, le mouvement baptisé par Boris Nemtsov « révolution blanche » ou « des neiges » n'est pas à même, suite à la répression des militants notamment dans le cadre du procès Bolotnaja, d'empêcher la réélection de Vladimir Poutine. Les mobilisations citoyennes pour des « élections propres » conduisent au

⁴⁷⁷ Robert Horvath, *Putin's « preventive counter-revolution » : post-Soviet authoritarianism and the spectre of Velvet Revolution*, London, Routledge, 2013, p. 86.

⁴⁷⁸ *Ibidem*, p. 93.

⁴⁷⁹ Thomas Ambrosio, *Authoritarian Backlash, Russian Resistance to Democratization in the Former Soviet Union*, London, Routledge, 2013.

⁴⁸⁰ J.-M. Chauvier, « “Révolution blanche”, drapeaux rouges et forces de l'ombre », *Le Monde diplomatique*, 2011 <<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-12-22-Revolution-blanche-drapeaux-rouges>> ; Obozrevatel, « В России начинается “белая революция” ? », 2011 <<http://obozrevatel.com/abroad/v-rossii-nachinaet-sya-belaya-revoljutsiya.htm>> (consultés en ligne le 2 février 2019).

⁴⁸¹ Carine Clément, « Mobilisations citoyennes russes, le quotidien au cœur des protestations », *La Vie des idées*, 2012 <https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20121211_mvt_sociaux_russie.pdf> (consulté en ligne le 2 février 2017).

durcissement de la législation russe sur les ONG, en particulier les associations de défense des droits humains.

Ainsi, l'administration russe cherche-t-elle à entraver, à partir de 2012, les activités des organisations russes recevant des financements étrangers. Il s'agit pour la plupart des ONG nées durant les années 1990, période marquée par l'aide étrangère à la « transition démocratique » de la Fédération de Russie. C'est en particulier la loi n° 121 sur les « agents étrangers », signée le 20 juin 2012 par le président de la Fédération de Russie, qui attire notre attention. Celle-ci envisage l'enregistrement en tant qu'« agents étrangers » d'ONG pratiquant « une activité politique » et recevant des fonds de l'étranger dans un registre particulier. Des inspections annuelles ainsi que des peines criminelles en cas de non-respect de la loi n° 121 ou de soumission de documents « erronés ou incomplets » sont également prévues parmi ces dispositions. En novembre 2017, des restrictions similaires ont été étendues à certains médias étrangers présents en Russie puis, en 2019, aux personnes privées dont les journalistes indépendants et les blogueurs⁴⁸².

Une fois la loi n° 121 entrée en vigueur en novembre 2012, plus de deux cents ONG de cinquante régions russes ont ainsi été soumises à des inspections conduites par le Ministère de Justice⁴⁸³. Les associations frappées par la loi sur les « agents étrangers » sont les ONG de défense des droits humains qui collaborent avec des entités étrangères. Parmi les premières organisations inspectées, on peut mentionner Golos⁴⁸⁴, l'Union des comités de mères de soldats de Russie à Saint-Petersbourg, l'association Memorial à Moscou⁴⁸⁵, le Comité d'Helsinki à Moscou, les bureaux russes d'Amnesty International et de Human Rights Watch⁴⁸⁶.

⁴⁸² A. Richter, « Les “agents étrangers” dans le droit russe des médias », *IRIS Extra, Observatoire européen de l'audiovisuel*, Strasbourg, 2020 ; Amnesty International, « Russie. Le projet de loi sur les “agents de l'étranger” menace les journalistes », 2019 <<https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR4614202019FRENCH.pdf>> (consulté en ligne le 2 février 2019).

⁴⁸³ Yulia Gorbunova et K. A. Baranov, *Laws of Attrition, Crackdown on Russia's Civil Society after Putin's Return to the Presidency*, Human Rights Watch, 2013, p. 32.

⁴⁸⁴ Amnesty International, « Freedom under threat. The clampdown on freedoms of expression, assembly and association in Russia », 2013, p. 32 <<http://www.amnestyusa.org/sites/default/files/eur460112013en.pdf>> (consulté en ligne le 2 février 2019).

⁴⁸⁵ Yulia Gorbunova et K. A. Baranov, *Laws of Attrition...*, *op. cit.*, p. 82.

⁴⁸⁶ Amnesty International, « Freedom under threat... », *op. cit.*, p. 32.

De nombreux auteurs remarquent que l'étiquette d'« agent étranger » renferme en russe une connotation péjorative évoquant le concept d'« espion », ce qui nuit certainement à l'image des ONG qualifiées comme telles en Russie. En URSS, l'expression « agent étranger » était d'usage courant pour désigner les « espions » ou les opposants, à savoir les mencheviks et les trotskistes, ainsi que les individus soupçonnés d'être en contact avec les services d'espionnage de l'« étranger capitaliste »⁴⁸⁷. Enfin, ce rapprochement lexical avec la période soviétique suggère que les ONG russes qui reçoivent des dons de bailleurs de fonds étrangers sont dépeintes par le pouvoir russe, à partir de 2012, comme des espions et des menaces sécuritaires.

Le réseau des ONG de défense des droits humains

Bien que petit, un réseau très riche se tisse entre les organisations russes de défense des droits humains à Saint-Pétersbourg et Moscou pour dénoncer et contenir les débordements répressifs de la lutte conduite par le pouvoir russe contre les menaces révolutionnaires, l'extrémisme et le terrorisme. Ces organisations partagent les mêmes valeurs démocratiques, s'inspirent des standards des droits humains fixés par la CEDH, critiquent les abus du pouvoir et maintiennent leurs distances avec les ONG administrées par le pouvoir russe, qu'elles considèrent comme une contrefaçon servile de la « vraie » société civile qu'elles estiment représenter. Le sujet des violations des droits humains sous couvert de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme s'inscrit dans la mission plus large de promouvoir la démocratie en Russie. Or cette thématique a gagné en importance pour les défenseurs russes des droits humains russes en conséquence du durcissement des lois anti-extrémistes et antiterroristes.

Lors de mon enquête de terrain, mon attention s'est portée sur l'étude des associations enregistrées et non enregistrées du réseau des organisations russes de défense des droits humains à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Les ONG russes enregistrées figurent sur la liste des ONG du

⁴⁸⁷ François-Xavier Nérard, « Une image de l'étranger en URSS dans les années trente », *Bulletin*, n° 6, 1998 <<https://www.pantheonsorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/ipr/les-revues/bulletin/tous-les-bulletins/bulletin-n-06-centre-europe-centrale/francois-xavier-nerard-une-image-de-letranger-en-urss-dans-les-annees-trente/>> (consulté en ligne le 11 novembre 2019).

ministère de la Justice de la Fédération de Russie⁴⁸⁸. Les « organisations non enregistrées », en revanche, réalisent leurs activités sans avoir de statut juridique et n'apparaissent donc pas dans la liste du ministère de la Justice de la Fédération de Russie. Il peut s'agir de « mouvements », de « projets » sociaux, de « groupes en ligne » ou de « clubs d'intérêt » selon les termes employés par leurs membres.

L'Espace ouvert, l'association de juristes Agora, la Commission 16 % des observateurs citoyens (ONK 16 %) [Общественная наблюдательная комиссия 16 %], l'Équipe 29 [Команда 29] et l'Union de solidarité avec les prisonniers politiques [Sojuz solidarnosti s politzaključennymi] sont des exemples d'associations non enregistrées. Inversement, Memorial, le Centre Sakharov [Saharovskij centr], l'organisation Pour les droits humains [Za prava čeloveka], le Comité de l'Assistance civique [Komitet Graždanskoe sodejstvie], la fondation Verdict social [Fond obščestvennyj verdikt] et le Centre SOVA [Centr SOVA] sont des organisations enregistrées. Aucune de ces dernières n'a échappé au label d'« agent étranger » ; elles sont surveillées de près et perpétuellement menacées de sanctions administratives. Dans ce réseau, OVD-Info, un projet médiatique hébergé par Memorial, joue un rôle majeur, en tant que plateforme médiatique indépendante, dans la diffusion d'informations sur les détenus et les condamnés pour des « crimes extrémistes et terroristes ».

Suite à l'entrée en vigueur en 2012 de la loi n° 121 sur les « agents étrangers », de nombreuses associations de défense des droits humains ont changé de statut juridique pour contourner les nouvelles contraintes administratives. Par exemple, l'organisation MAPO Agora, née en 2003 à Kazan sous le nom d'association internationale des organisations des droits humains, se convertit en initiative informelle, privée de statut juridique, en conséquence de la loi sur les « agents étrangers ». Selon ma répondante, l'avocate Svetlana Sidorkina, Agora, dont elle est membre, est depuis son changement de statut une communauté de juristes, une sorte de « groupe en ligne »⁴⁸⁹.

De même, l'Équipe 29 de Saint-Pétersbourg, créée en 2004 en tant qu'Institut sur le développement de l'information, militait pour la

⁴⁸⁸ Министерство Юстиции Российской Федерации, « Информация о зарегистрированных некоммерческих организациях », 2019 <<http://unro.minjust.ru/NKOs.aspx>> (consulté en ligne le 5 janvier 2020).

⁴⁸⁹ Entretien avec Svetlana Sidorkina, Moscou, 24 octobre 2018.

transparence des organes du pouvoir. Après avoir remporté la victoire de l'ouverture de nombreux sites d'information portant sur les activités de la justice et des structures gouvernementales, l'Institut est frappé par la première vague répressive contre les « agents étrangers » de 2012–2013⁴⁹⁰. Depuis, l'Équipe 29 est, comme l'affirme l'avocat Evgenij, un « club d'intérêt » non enregistré auquel participent des juristes et des journalistes. Autofinancée, l'équipe compte parmi ses membres deux avocats spécialisés dans le droit pénal.

L'Espace ouvert, plateforme de « projets à long terme »

L'Espace ouvert est une plateforme de discussion unique à Saint-Petersbourg, issue des mobilisations citoyennes de 2011–2012. Sa fondatrice est mon interviewée Aleksandra Krylenkova, ancienne femme d'affaires et militante pour les droits humains. En 2012, elle fédère les forces de nombreux activistes lors des manifestations pour des « élections propres » au sein de son organisation Les observateurs de Saint-Petersbourg [Nabljudateli Peterburga], pour ensuite accueillir la multiplicité de leurs initiatives sous le même toit, avec la création de l'Espace ouvert⁴⁹¹. De nombreux groupes de travail ou de « projets à long terme », comme Aleksandra Krylenkova les appelle, existent au sein de l'Espace ouvert.

Depuis la création de l'Espace ouvert, plus d'une centaine d'associations non enregistrées ont organisé des événements en son sein⁴⁹². Le financement de ces initiatives repose entièrement sur l'enthousiasme et les capacités financières de ses membres. Solidaires entre eux, les militants pour les droits humains se prêtent les noms de leurs groupes de travail selon le besoin ou l'occasion. Une des missions des membres de l'Espace ouvert est de mettre en contact les victimes et les représentants officiels des droits humains en Russie⁴⁹³. L'Espace ouvert réunit de nombreux groupes de travail non enregistrés dédiés aux thématiques les plus variées. Par exemple, le « projet à long terme » de l'Espace ouvert appelé le « groupe d'aide aux détenus » se consacre, avec son service d'appels

⁴⁹⁰ Entretien avec Evgenij, Locaux de l'Équipe 29, Saint-Petersbourg, 25 juin 2018.

⁴⁹¹ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, Espace ouvert, Saint-Petersbourg, 20 juin 2018.

⁴⁹² Entretien avec Artur, *op. cit.*

⁴⁹³ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, *op. cit.*

d'urgence, au monitoring des activités des forces de l'ordre. Il existe également deux initiatives sans nom. La première est dédiée aux « prisonniers politiques » tandis que la seconde réunit des militants contre la torture⁴⁹⁴.

L'Espace ouvert est un projet unique en Russie, n'ayant pas d'équivalent à Moscou. La capitale russe est néanmoins privilégiée, selon mon interviewée Natalija Taubina, directrice de la fondation Verdict social, car elle dispose de deux plateformes indépendantes, Memorial et le centre Sakharov, gérées par des organisations de défense des droits humains enregistrées⁴⁹⁵. En outre, à l'instar du « groupe d'aide aux détenus » de l'Espace ouvert de Saint-Petersbourg, OVD-Info à Moscou, dont la mission est de diffuser des informations sur ce que « combine » la police, comme l'affirme mon interlocuteur Denis, a un numéro d'urgence en cas d'arrestation⁴⁹⁶.

Membre d'OVD-Info, Denis explique qu'il met, avec ses collègues, les détenus en relation avec les organisations de défense des droits humains et cherche des avocats pour assurer leur défense. Le fonctionnement d'OVD-Info repose sur des campagnes de levée de fonds en ligne. Certains avocats sont financés conjointement par OVD-Info et Memorial. D'autres encore sont financés par la fondation Verdict social⁴⁹⁷.

Influencer les politiques publiques

Pour influencer les politiques publiques, les associations à Moscou et Saint-Petersbourg présentées ci-dessus collaborent, en multipliant de manière rhizomique les rôles de leurs membres, avec des structures placées sous le contrôle du pouvoir russe dont la mission officielle est la défense des droits humains. Par exemple, les Commissions des observateurs citoyens (ONK), fondées en 2008 après l'entrée en vigueur de la loi fédérale n° 76 sur l'observation citoyenne. Le grand avantage des ONK est d'avoir accès aux lieux de détention et de transmettre des rapports sur les violations constatées au Comité d'enquête et au Bureau du Procureur. Les membres des ONK sont nommés par la Chambre sociale de la

⁴⁹⁴ *Ibidem.*

⁴⁹⁵ Entretien avec Natalija Taubina, Fondation Verdict social, Moscou, 4 octobre 2018.

⁴⁹⁶ Entretien avec Denis, Memorial, Moscou, 24 octobre 2018.

⁴⁹⁷ Entretien avec Natalija Taubina, *op. cit.*

Fédération de Russie, selon une procédure de sélection qui est loin d'être transparente⁴⁹⁸. Dès 2012, l'accès à cet organe citoyen financé par l'État devint difficile, car les organisations ayant le statut d'« agent étranger » n'ont plus le droit de proposer leurs candidats⁴⁹⁹. Ainsi, la majorité des membres des ONK est liée au gouvernement ou à des ONG administrées, ce qui empêche, selon mes interlocuteurs, les ONK de remplir leurs fonctions de manière efficace⁵⁰⁰.

Toutefois, en 2018, deux observatrices indépendantes étaient membres de l'ONK à Saint-Petersbourg : Jana et Ekaterina, qui ont fondé la branche non enregistrée 16 %⁵⁰¹ de l'ONK qu'elles représentaient toutes les deux⁵⁰². Afin d'être sélectionné, le dossier de Jana, militante contre la torture, a été soutenu par une association très peu connue d'aide aux victimes de violences domestiques⁵⁰³. Comme nous le verrons, durant l'année 2018, l'ONK 16 % a collaboré étroitement avec l'association Agora et l'Équipe 29 et a fourni un soutien très précieux aux détenus de Saint-Petersbourg de l'affaire « Réseau », en collectant et diffusant les informations relatives aux tortures et aux mauvais traitements qu'ils estiment avoir subis.

Pour tisser des liens avec les structures officielles de la défense des droits humains en Russie qui se trouvent sous l'emprise du pouvoir, afin d'en influencer les politiques, Pavel Čikov de l'association Agora et Aleksandr Verhovskij du Centre SOVA avaient été membres du Conseil présidentiel russe pour les droits humains et la société civile en 2018⁵⁰⁴.

⁴⁹⁸ Entretien avec Jana, Saint-Petersbourg, 16 mai 2018.

⁴⁹⁹ Entretien avec Natalija Taubina, *op. cit.*

⁵⁰⁰ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, *op. cit.*

⁵⁰¹ 16 % se réfère au pourcentage des membres de l'ONK de Saint-Petersbourg que Jana et Ekaterina représentaient. Ainsi, en 2018, 94 % des membres de l'ONK de Saint-Petersbourg étaient des personnes proches de l'administration russe selon mes répondants.

⁵⁰² En 2019, la participation de Jana et de Ekaterina à l'ONK de Saint-Petersbourg n'a pas été renouvelée par la Chambre sociale.

⁵⁰³ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, *op. cit.*

⁵⁰⁴ Совет при Президенте Российской Федерации по развитию гражданского общества и правам человека, « Состав Совета », 2019 <<http://president-sovet.ru/members/constitution/>> (consulté en ligne le 13 juillet 2019). Selon la composition annoncée du Conseil présidentiel russe pour les droits humains et la société civile en 2020, Aleksandr Verhovskij est toujours membre alors que Pavel Čikov ne l'est plus.

Bien que ce Conseil ne soit pas une structure efficace selon de nombreux témoignages, y participer est l'occasion de discuter une fois par année avec le président Vladimir Poutine afin de lui donner des recommandations. D'après Natalija Taubina, il s'agit également d'un privilège compte tenu du fait que, depuis l'adoption de la loi sur les « agents étrangers » en 2012, il n'y a pratiquement plus de « dialogue direct » entre la société civile qui défend les droits humains en Russie et les autorités russes.

De fait, les échanges entre les organisations de défense des droits humains et les autorités russes sont désormais essentiellement indirects. Ils se développent en effet par l'intermédiaire des médias : les défenseurs russes des droits humains vont se prononcer sur un sujet à l'aide de leurs plateformes d'information, et des représentants du gouvernement, notamment Vladimir Poutine, vont y répondre de manière décalée et fragmentaire dans des discours officiels publiés en ligne⁵⁰⁵. Les technologies de l'information et de la communication sont ainsi exploitées par les organisations russes de défense des droits humains afin d'encourager le changement par voies détournées.

Sur un autre plan, l'information et la communication sont perçues par les défenseurs russes des droits humains comme des outils qui permettent aux individus touchés par l'exercice répressif et arbitraire de la justice de ne pas tomber dans l'oubli. À cet égard, le *credo* profond de OVD-Info est que l'« information défend les gens » : en effet, « grâce à l'information, personne ne disparaît car toute détention est documentée »⁵⁰⁶. En ce sens, selon mon interviewé Denis, d'OVD-Info, l'information fait office de contrôle citoyen. Elle est également un instrument pour exercer de l'influence sur le pouvoir.

De plus, face à la pénurie d'avocats indépendants spécialisés en droit pénal et à la corruption du système judiciaire, les organisations russes de défense des droits humains endossent de plus en plus, remarque Denis, des fonctions d'assistance juridique. En effet, elles donnent des consultations, mettent en place des services d'appel d'urgence, préparent des documents, font en somme tout ce qui est en leur pouvoir pour que les « gens ne restent pas seuls face au système »⁵⁰⁷.

⁵⁰⁵ Entretien avec Natalija Taubina, *op. cit.*

⁵⁰⁶ Entretien avec Denis, *op. cit.*

⁵⁰⁷ *Ibidem.*

Les « organisations indésirables »

Trois ans après les manifestations pour des « élections propres » et dans le contexte du rattachement de la Crimée à la Fédération de Russie, le pouvoir russe durcit à nouveau la législation sur les activités des ONG en adoptant en mai 2015 la loi fédérale n° 129 sur les « organisations étrangères et internationales indésirables ». Selon cette loi, ces dernières organisations constituent « une menace aux principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie, à la défense du pays ou à la sécurité de l'État »⁵⁰⁸. En plaçant l'accent sur les menaces à l'« ordre constitutionnel » de la Fédération de Russie la « défense du pays » et la « sécurité de l'État », le législateur russe suggère un lien étonnant entre les « organisations étrangères et internationales indésirables » et la notion d'« extrémisme » telle qu'explicitée dans la loi n° 114 sur la lutte contre les activités extrémistes de 2002. La référence à l'extrémisme dans la loi n° 129 sur les « organisations étrangères et internationales indésirables » est ainsi implicite et le terme « extrémisme » n'est pas employé dans sa mise en application.

Dès son entrée en vigueur en 2015, la loi n° 129 sur les « organisations étrangères et internationales indésirables » est aussitôt appliquée contre le National Endowment for Democracy (NED). Ses activités sont ainsi déclarées illégales par le Bureau du procureur général en 2015. À la fin de 2018, la liste des « organisations indésirables » compte quinze associations, dont Open society Foundation, European Platform for Democratic elections, The German Marshall Fund of the United States et Open Russia Civic Movement (Grande-Bretagne)⁵⁰⁹. La loi n° 129 sur les « organisations étrangères et internationales indésirables » introduit l'article 284.1 dans le CP FR. Il sanctionne la « réalisation des activités sur le territoire de la Fédération de Russie » des groupes interdits en tant qu'« organisations indésirables »⁵¹⁰. Cet article est le plus répressif qui

⁵⁰⁸ Федеральный закон №129 от 23.05.2015 г. « О внесении изменений в отдельные законодательные акты Российской Федерации » <<http://ivo.garant.ru/#%2Fdocument%2F71035684%2Fparagraph%2F31%3A0>> (consulté en ligne le 19 mars 2019).

⁵⁰⁹ Перечень иностранных и международных неправительственных организаций, деятельность которых признана нежелательной на территории Российской Федерации <<https://minjust.ru/ru/activity/nko/unwanted>> (consulté en ligne le 19 mars 2019).

⁵¹⁰ Статья 284.1 УК РФ « Осуществление деятельности на территории Российской Федерации иностранной или международной

puisse être invoqué par les tribunaux russes pour criminaliser les activités d'ONG de défense des droits humains dont le siège est situé à l'étranger.

Des instruments juridiques plus répressifs ont été élaborés par le pouvoir russe pour frapper l'opposition politique au sens large. Parmi les outils législatifs qui suggèrent le lien étonnant qu'établit l'administration russe entre l'extrémisme et la contestation politique se démarque l'article 282 du CP FR qui, comme nous l'évoquerons ci-dessous, est employé pour réprimer les auteurs de contenus « extrémistes » dans l'espace numérique.

L'article 282 : la criminalisation de la contestation

En 2014, des amendements apportés à l'article 282 du CP FR ont permis de poursuivre pénalement les auteurs de contenus en ligne, interprétés par les tribunaux russes comme des actes d'extrémisme incitant à « la haine ou à l'hostilité contre des individus ou des groupes en relation au sexe, à la race, à la nationalité, à la langue, à l'origine, à la religion ou à l'appartenance à un groupe social »⁵¹¹. Dès 2014, dans la plupart des affaires criminelles liées à l'article 282 du CP FR, le contenu « extrémiste » des affirmations publiées et partagées en ligne, se limitait, selon mes interlocuteurs d'organisations russes de défense des droits humains, à des critiques exprimées avec fougue par des internautes contre le gouvernement. Mon interviewé Dmitrij Dubrovskij explique en effet qu'aux yeux de l'administration russe, les « extrémistes » sont des individus qui expriment en public (ou en ligne) leur désaccord avec l'opinion des autorités « de manière émotionnelle »⁵¹².

Mon interlocuteur Maksim, avocat et expert de la lutte contre l'extrémisme à Saint-Petersbourg, ajoute à ce propos en 2018 que l'extrémisme est « une échappatoire très intéressante pour donner une bonne gifle à ceux qui critiquent trop le pouvoir » et, de surcroît, un instrument permettant au gouvernement de « garder le pouvoir indéfiniment »⁵¹³. De

неправительственной организации, в отношении которой принято решение о признании нежелательной на территории Российской Федерации ее деятельности » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/5802aba51541d53b73657a3ba1c58637d5b4a426> (consulté en ligne le 19 mars 2019).

⁵¹¹ Статья 282 УК РФ « Возбуждение ненависти либо вражды... », *op. cit.*

⁵¹² Entretien avec Dmitrij Dubrovskij, *op. cit.*

⁵¹³ Entretien avec Maksim, Saint-Petersbourg, 21 juin 2018.

même, l'avocat explique que les critères pour définir la partie lésée par l'acte ou l'affirmation « extrémiste » aux termes de l'article 282 du CP FR sont aléatoires et politisés. Ainsi, dans de nombreuses affaires pénales liées à l'extrémisme, ce sont les fonctionnaires et les *siloviki* qui sont considérés comme personnes lésées. Maksim apporte l'exemple suivant pour illustrer sa perception du mécanisme type des poursuites engagées par le MVD en application de l'article 282 du CP FR à partir de 2014 :

Moi, je n'aime pas mon voisin, je ne l'aime pas parce qu'il ne surveille pas son chien, et son chien aboie et salit ma pelouse. Je déteste mon voisin et je déteste son chien. Est-ce de la haine ? Oui, c'est de la haine. De la haine envers qui ? Envers mon voisin. Le voisin est-il un groupe social ? Non, c'est un con qui devrait surveiller son chien, mais ne le fait pas. Mais si ce voisin est un policier, il peut engager une procédure pénale, car je suscite la discorde entre les voisins et déteste ceux qui ont des chiens. Par conséquent, une personne qui déteste ceux qui aiment les chiens est un extrémiste ? Il éprouve de la haine envers un groupe social, les *dog-lovers*, donc oui, un extrémiste à mettre derrière les barreaux⁵¹⁴ !

Les nouvelles dispositions légales adoptées autour de l'article 282 du CP FR ont donné matière, à partir de 2014, à ce que Lincoln Pigman du Carnegie center de Moscou décrit comme une « guerre déclarée par les *siloviki* contre les internautes qu'ils considèrent comme des extrémistes »⁵¹⁵. Suite à de nombreuses manifestations demandant la révocation de l'article 282 du CP FR, notamment à Saint-Petersbourg et Moscou, le président Vladimir Poutine a personnellement proposé des amendements, approuvés par la Douma d'État russe, le 15 novembre 2018. Les amendements décriminalisent partiellement l'article 282 du CP FR : la première violation de cet article correspond désormais à une infraction administrative. En cas de récidive, la responsabilité pénale est engagée⁵¹⁶. Selon l'avocate Svetlana Sidorkina, la décriminalisation de

⁵¹⁴ *Ibidem.*

⁵¹⁵ Lincoln Pigman, « A Tactical Retreat : The Kremlin Reins in a War on Online Extremism », *Carnegie Moscow Center*, 2018 <<https://carnegie.ru/commentary/77418>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

⁵¹⁶ Chris Cheang, « Online Extremism in Russia : Assessing Putin's Move », *Rajaratnam School of international Studies*, 2018 <<https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/rsis/online-extremism-in-russia-assessing-putins-move/#.XQeSUi3pP-Z>> (consulté en ligne le 17 juin 2019).

l'article 282 du CP FR est le fruit de l'attention médiatique portée aux affaires pénales russes que le groupe Agora a transmises à la CEDH⁵¹⁷.

Les articles 282.1 et 282.2 du CP FR qui portent sur la participation à des groupes interdits en tant qu'« extrémistes » prévoient des peines criminelles bien plus sévères par rapport à l'article 282 du CP FR avant sa décriminalisation partielle. En 2018, ils n'ont pas été modifiés ni débattus. Ainsi, l'adoucissement de l'article 282 du CP FR est certainement une initiative positive en soi. Toutefois, elle ne change ni le système répressif mis en place dans le cadre de la lutte contre les « organisations extrémistes » (articles 282.1 et 282.2 du CP FR) en Russie ni son fonctionnement paradoxal.

Pour confirmer ce propos, tout de suite après avoir décriminalisé l'article 282 du CP FR, Vladimir Poutine a signé deux projets de loi qui sont entrés en vigueur en mars 2019. Le premier sanctionne la diffusion de « fausses nouvelles ». Le second vise à interdire la diffamation des représentants du pouvoir dans les médias et sur Internet⁵¹⁸. Pour poursuivre dans la lignée du durcissement de la législation anti-extrémiste, le décret présidentiel n° 344 du 29 mai 2020, qui modifie la *Stratégie de lutte contre l'extrémisme de la Fédération de Russie jusqu'en 2025*, explicite le lien que le pouvoir russe établit entre la contestation et l'extrémisme.

Tout d'abord, la version mise à jour en 2020 de la *Stratégie* précise que l'extrémisme est employé par « certains gouvernements » comme « moyen d'atteindre des objectifs géopolitiques tels que la violation de l'intégrité territoriale d'adversaires géopolitiques ou le déclenchement de guerres civiles dans ces pays, ainsi que pour y provoquer des "révolutions de couleur" »⁵¹⁹. Puis, la *Stratégie* inclut parmi « les manifestations les plus dangereuses de l'extrémisme » la conduite « d'événements publics non

⁵¹⁷ Entretien avec Svetlana Sidorkina, *op. cit.*

⁵¹⁸ Право, « Путин подписал закон о наказании за оскорбление власти », 2019 <<https://pravo.ru/news/210003/>> ; Новая газета, « В России вступили в силу законы о наказании за фейковые новости и "явное неуважение" к власти », 2019 <<https://novayagazeta.ru/news/2019/03/29/150424-v-rossii-vstupili-v-silu-zakony-o-nakazanii-za-fejkovye-novosti-i-yavnoe-neuvazhenie-k-vlasti>> (consulté en ligne le 18 avril 2020).

⁵¹⁹ Гарант.ру, Указ Президента РФ от 29 мая 2020 г. № 344 « Об утверждении Стратегии противодействия экстремизму в Российской Федерации до 2025 года », 2020 <<https://www.garant.ru/products/ipo/prime/doc/74094369/>> (consulté en ligne le 26 juillet 2020).

autorisés (y compris les manifestations), les troubles de masse, la préparation et perpétration d'actes terroristes », etc.⁵²⁰.

Enfin, en dehors de l'espace numérique, les membres d'ONC de défense des droits humains et les opposants politiques qui participent à des manifestations non autorisées sont ainsi susceptibles, dès mai 2020, d'être frappés par la législation anti-extrémiste de la Fédération de Russie.

Les « prisonniers politiques »

Si les associations russes de défense des droits humains ne sont pas considérées par le pouvoir russe comme des organisations extrémistes ou terroristes (bien que leurs membres ne soient pas à l'abri de la législation anti-extrémiste), elles cherchent à défendre les citoyens qui, à leur sens, font l'objet de « répressions politiques » dans ce domaine.

La base de données Politpressing.org rassemble et diffuse les informations sur les affaires pénales des « prisonniers politiques » au niveau fédéral. Ce statut est déterminé notamment par Memorial, l'Union de solidarité avec les prisonniers politiques, le Centre SOVA, et Amnesty International. Il repose sur les critères élaborés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁵²¹. Mon interlocuteur Sergej Davidis, directeur du programme « Soutien aux prisonniers politiques et autres victimes des répressions politiques »⁵²² depuis 2011, précise qu'un « prisonnier politique » est une personne persécutée exclusivement pour avoir cherché à réaliser ses droits. Comme il l'explique, son approche et celle de ses collègues de Memorial dans l'évaluation des affaires criminelles est entièrement basée sur les standards des droits humains et leur violation : « Nous ne reconnaissons pas comme prisonniers politiques les personnes qui ont fait appel à la violence, à la violence contre la personne, la race, la religion, l'appartenance ethnique ou autre »⁵²³.

⁵²⁰ *Ibidem.*

⁵²¹ Политические преследования в России, « О проекте » <<https://politpressing.org/about>> (consulté en ligne le 23 juin 2019).

⁵²² Мемориал, Программа « Поддержка политзаключённых и других жертв политических репрессий » <<https://memohrc.org/ru/content/programma-podderzhka-politzaaklyuchennyh-i-drugih-zhertv-politicheskikh-repressiy>> (consulté en ligne le 23 juin 2019).

⁵²³ Entretien avec Sergej Davidis, Moscou, 30 octobre 2018.

Les listes de « prisonniers politiques » des organisations russes des droits humains sont encore un autre instrument de contrôle citoyen qui bénéficie de la diffusion indépendante de l'information. Elles incluent, nous le verrons dans les détails, de nombreux détenus pour des accusations d'extrémisme et de terrorisme.

Pour conclure, l'évolution des législations anti-extrémiste et antiterroriste de la Fédération de Russie présente un caractère hybride, étant donné que les définitions du terrorisme, du séparatisme et de l'extrémisme se recoupent de manière paradoxale dans le droit pénal russe. Les outils juridiques de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et de réglementation des activités des ONG en Russie s'inscrivent dans l'ensemble des dispositifs de sécurité du gouvernement russe.

Dans leur application, ils sont susceptibles de faire naître les « réalités politiques » hétéroclites suivantes : un extrémisme qui chavire vers le terrorisme ; un terrorisme criminalisé sur la base de « matériaux extrémistes » et, jusqu'en 2013, de la participation à des « organisations extrémistes » ; un séparatisme muet mais présent dans l'injonction à la défense de l'« intégrité territoriale de la Fédération de Russie » ; et, enfin, des associations russes de défense des droits humains qui oscillent, aux yeux du pouvoir, entre « agents étrangers » et menaces sécuritaires « indésirables ».

Pour dénoncer les abus issus de la lutte « dure » que mène le gouvernement russe contre les menaces révolutionnaires, l'extrémisme et le terrorisme, les organisations de défense des droits humains à Moscou et Saint-Pétersbourg ont su tisser un réseau qui multiplie des embranchements rhizomiques dans les structures placées sous le contrôle de l'administration russe, à l'instar des ONK et du Conseil présidentiel russe pour les droits humains et la société civile. Ainsi, des coopérations et des lieux de contact existent malgré la situation difficile dans laquelle les associations qui portent le label d'« agents étrangers » sont contraintes de travailler. En dehors des relations État-société civile, les organisations russes de défense des droits humains à Moscou et Saint-Pétersbourg se substituent de plus en plus à une justice qu'elles perçoivent comme corrompue, pour assurer des formes variées de « contrôle citoyen » et soutenir les individus qu'elles qualifient de « prisonniers politiques ».

Une ligne très fine et fragile se dessine entre les lois anti-extrémistes et les actes normatifs qui réglementent les activités des ONG russes critiques. Des poursuites pour extrémisme peuvent être engagées contre

les opposants (potentiellement membres d'ONG de défense des droits humains) qui critiquent le pouvoir russe en ligne ou qui participent à des manifestations non autorisées. Cela étant, les activités des associations russes de défense des droits humains n'ont pas été interdites par la justice russe en tant qu'« extrémistes » ou « terroristes ». Le fait est que les ONG russes de défense des droits humains ne critiquent pas l'administration russe, selon les termes de mon répondant Dmitrij Dubrovskij, de « manière émotionnelle ». En revanche, en soulignant les abus du pouvoir, elles rappellent les engagements de la Fédération de Russie en matière de droit international.

Chapitre 9

Des pratiques judiciaires paradoxales

Comme nous l'avons vu, la loi fédérale n° 35 de 2006 définit le terrorisme en tant qu' « idéologie de la violence ». Cela veut dire que pour le pouvoir russe, comme d'ailleurs pour les dirigeants des autres États membres fondateurs de l'OCS, le terrorisme ne se réfère pas strictement à un acte violent mais également à la menace potentielle de sa réalisation. De plus, le « terrorisme » interprété par le pouvoir russe comme « idéologie de la violence » résulte de l'interaction complexe entre le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme. Lors d'un l'entretien avec Viktor et Il'ja de l'unité spéciale Vympel lié au FSB à Saint-Pétersbourg, mes interviewés ont fait une remarque particulièrement révélatrice à ce sujet : « Il est impossible de comprendre le terrorisme sans considérer qu'il fonctionne comme un tout avec l'extrémisme et le séparatisme »⁵²⁴.

L'avocat de Saint-Pétersbourg Maksim éclaire cette spécificité en droit. Conformément au CP FR, l'extrémisme et le séparatisme sont placés dans la section des crimes contre le gouvernement, l'ordre constitutionnel et la sécurité de l'État. En revanche, le terrorisme figure dans la section des crimes contre l'ordre public⁵²⁵. Or, comme le relève mon interviewé, l'étude de la pratique judiciaire russe suggère un glissement de la notion de terrorisme, de la section des crimes contre l'ordre public vers celle des crimes contre le gouvernement, l'ordre constitutionnel et la sécurité de l'État. En passant d'une catégorie de crimes à l'autre, le terrorisme acquiert de nouvelles caractéristiques qui, habituellement, concernent l'extrémisme et le séparatisme en droit pénal russe. Il en résulte un spécimen atypique et hybride : un terrorisme qui, non seulement, est dépourvu d'actes violents, mais qui, de surcroît, naît de son assemblage tantôt avec l'extrémisme, tantôt avec le séparatisme. Pour illustrer ce phénomène d'hybridation, je dresserai ci-dessous les particularités des

⁵²⁴ Entretien avec Viktor et Il'ja, *op. cit.*

⁵²⁵ Entretien avec Maksim, *op. cit.*

affaires criminelles types au sein desquelles le terrorisme est interprété par la justice russe comme une idéologie.

Pour résumer mes observations qui se fondent sur l'analyse d'arrêts pénaux, de nombreuses affaires criminelles en Russie sont engagées contre des membres présumés d'« organisations terroristes » en application des articles 205.5⁵²⁶ ou 205.4⁵²⁷ du CP FR, très souvent accusés, en parallèle, de prôner une « idéologie extrémiste »⁵²⁸. Dans ce cadre, l'« idéologie extrémiste » de l'« organisation terroriste » à laquelle les individus sont accusés de participer s'incarne dans une forme d'activisme politique qui, selon les cas et l'interprétation des tribunaux, peut se référer à une menace révolutionnaire à l'ordre constitutionnel⁵²⁹ et/ou à une atteinte séparatiste à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Les tribunaux appliquent soit l'article 278 du CP FR⁵³⁰ pour le premier cas, soit font allusion, pour le second, à des menaces dirigées contre l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Une autre possibilité est l'emploi de l'article 280.1 du CP FR⁵³¹ relatif aux appels publics à des actes destinés à porter atteinte à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie⁵³².

Le CP FR classe les articles 205.5 et 205.4, qui sanctionnent le terrorisme, parmi les crimes contre l'ordre public. En revanche, les articles 282, 278 et 280.1 du CP FR renvoient à des crimes contre le gouvernement,

⁵²⁶ L'article 205.5 du CP FR sanctionne l'organisation des activités d'un groupe interdit en tant que terroriste ou la participation à ces dernières.

⁵²⁷ L'article 205.4 du CP FR porte sur la création d'un groupe terroriste ou la participation à ce dernier.

⁵²⁸ En guise de rappel, aux termes de l'article 282 du CP FR, un « acte d'extrémisme » incite à « la haine ou l'hostilité » envers un certain « groupe social ». De même, l'« idéologie de l'extrémisme » est définie par la *Stratégie de lutte contre l'extrémisme à l'horizon 2025* comme « un système d'opinions et d'idées présentant les actes violents et autres actions illégales comme moyen principal pour résoudre les conflits sociaux, raciaux, nationaux, religieux et politiques ».

⁵²⁹ L'ordre constitutionnel est compris comme la structure politique et sociale de l'État défendue par la Constitution.

⁵³⁰ L'article 278 du CP FR sanctionne le renversement du pouvoir ou le maintien du pouvoir par la force.

⁵³¹ L'article 280.1 du CP FR est très rarement utilisé dans la pratique judiciaire russe. Les références à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie sont toutefois omniprésentes dans les affaires pénales qui interprètent le « terrorisme » comme une « idéologie de la violence ».

⁵³² Статья 280.1 УК РФ, « Публичные призывы к осуществлению », *op. cit.*

l'ordre constitutionnel et la sécurité de l'État. Par conséquent, dans la lettre du CP FR, les articles 282, 278 et 280.1 renvoient à l'extrémisme et au séparatisme mais pas au terrorisme. *A contrario*, dans la pratique judiciaire russe, leur emploi simultané avec les articles 205.4 ou 205.5 du CP FR est ce qui incarne l'interprétation du terrorisme sous forme d'« idéologie de la violence » par les tribunaux.

En effet, du métissage complexe entre l'« incitation à la haine et l'hostilité » (article 282), les menaces à l'ordre constitutionnel (article 278) ou à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie (article 280.1) émerge l'« idéologie de la violence », placée au cœur de la définition du terrorisme que l'on retrouve tant dans la loi fédérale n° 35 sur la lutte contre le terrorisme de 2006 que dans la *Convention sur la lutte contre le terrorisme de l'OCS* de 2009. Cette « idéologie de la violence » est suffisante, aux yeux des tribunaux russes, pour condamner des individus pour « terrorisme » même s'ils n'ont jamais commis d'actes violents.

À ce propos, Andrej Soldatov, rédacteur en chef du portail sur les services spéciaux « Agentura », remarque que le caractère unique de l'approche de la justice russe est l'interprétation du terrorisme en termes de « menace à la stabilité politique de l'État et non en termes d'acte violent entraînant la mort »⁵³³. Aleksandr Litoj, collaborateur du portail OVD-Info, ajoute que, ces dernières années, le terrorisme se réfère de plus en plus à la « prise violente du pouvoir » (article 278 du CP FR), alors que cet acte relèverait plutôt de la notion d'extrémisme en droit pénal russe.

Enfin, dans le cadre de la reconfiguration de la lutte contre le terrorisme en Russie à partir de l'adoption de la loi fédérale n° 35 de 2006, le terrorisme est de plus en plus présenté par le pouvoir russe comme une idéologie recelant un potentiel révolutionnaire ou séparatiste.

Des organisations « extrémistes » ou « terroristes » ?

Comment les tribunaux russes établissent-ils que des inculpés sont membres d'une organisation terroriste ou extrémiste ? J'ai repéré, lors de mes recherches, deux points communs entre les organisations interdites

⁵³³ Александр Литой, « Урны, подоконники, репосты : обвинения в терроризме не всегда сопряжены с насилием », *OVD.Info*, 2019 <<https://ovdinfo.org/articles/2019/05/20/urny-podokonniki-reposty-obvineniya-v-terrorizme-ne-veshda-sopryazheny-s>> (consulté en ligne le 12 juin 2019).

en tant qu'extrémistes, d'un côté, et terroristes, de l'autre. Tout d'abord, nous avons affaire à des mouvements politiques ou religieux qui échappent au contrôle de l'État car ils ne sont pas enregistrés auprès du ministère de la Justice de la Fédération de Russie. Mon interviewé Sergej Davidis constate à cet égard que leur direction est située à l'étranger : « Le gouvernement russe a peur de toute activité indépendante, en particulier des activités organisées avec une hiérarchie interne, et surtout, lorsque le centre de direction est situé à l'étranger »⁵³⁴. Quant à leur positionnement vis-à-vis du gouvernement russe, si les mouvements politiques interdits en tant qu'« organisations terroristes » ou « extrémistes » s'y opposent ouvertement, leurs homologues religieux tendent à le considérer comme illégitime, car séculier.

Cela étant, les critères sur lesquels se basent la Cour suprême de la Fédération de Russie et les tribunaux russes⁵³⁵ pour interdire des groupes en tant que « terroristes » ou « extrémistes » ne sont pas du tout clairs. Selon mes observations, l'élément clé qui distingue les « organisations terroristes » des « organisations extrémistes » est l'approche de la politique. En particulier, si les activités de deux mouvements politiques sont guidées par une idéologie dite « hostile » et « haineuse », celui qui affichera un potentiel ouvertement séparatiste ou révolutionnaire sera interdit en tant que terroriste, tandis que l'autre sera banni comme extrémiste. Parallèlement, si deux groupes religieux, notamment musulmans, sont accusés d'inciter à « la haine et à l'hostilité », mais que l'un se consacre à des activités de prédication de l'islam « non traditionnel » en se tenant à l'écart de la politique, alors que l'autre se livre à des activités à la fois politiques et religieuses, le premier sera interdit en tant qu'extrémiste, tandis que le second sera ajouté à la liste des organisations terroristes de la Fédération de Russie.

Les articles du CP FR mobilisés par la justice russe pour sanctionner l'affiliation à des groupes interdits en tant que terroristes et extrémistes ont été modifiés par les lois antiterroristes du « paquet Jarovaja ». Avec son entrée en vigueur en juillet 2018, l'emprisonnement à perpétuité peut être imposé pour violation aux premiers alinéas des articles 205.4 et

⁵³⁴ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

⁵³⁵ En règle générale, la décision d'interdire des groupes en tant qu'« organisations terroristes » incombe à la Cour suprême de la Fédération de Russie alors que les tribunaux de district peuvent décider de reconnaître des groupes comme « organisations extrémistes ».

205.5 du CP FR. Pour infraction au deuxième alinéa de l'article 205.5 du CP FR, la peine de réclusion criminelle maximale passe de dix à vingt ans. Concernant la législation anti-extrémiste, les peines au sens du premier alinéa de l'article 282.2 vont, depuis juillet 2018, de six à dix ans de réclusion criminelle⁵³⁶.

La menace du « terrorisme » en chiffres

Le Global Terrorism Index de 2012 consacré à la première décennie des années 2000 classait la Russie à la neuvième place parmi les dix pays les plus à risque avec notamment le Yémen, la Somalie et le Nigeria⁵³⁷. Six ans plus tard, le Global Terrorism Index de 2018 accorde à la Russie la 34^e position parmi les pays touchés par le terrorisme⁵³⁸. D'après les chiffres de l'ancien directeur du FSB, Nikolaj Patrušev, le nombre de crimes de nature terroriste en Russie a baissé de 779 en 2010 à 24 en 2017⁵³⁹. Cette baisse à l'échelle nationale survient ainsi pendant la période d'émergence de l'organisation de l'État islamique en Syrie et en Irak. En 2017, Vladimir Poutine citait publiquement les statistiques du FSB : environ 4000 citoyens russes et 5000 personnes originaires d'Asie centrale combattent aux côtés de l'organisation de l'État islamique⁵⁴⁰. Ce chiffre est le plus élevé d'Europe et serait même supérieur à celui de certains pays arabes, notamment l'Arabie saoudite et la Tunisie.

Dans le cadre du conflit syrien, le terrorisme en Russie passe d'une menace intérieure à une menace extérieure. Cela étant, les politiques antiterroristes du pouvoir russe restent focalisées sur le terrorisme intérieur. Elles subissent pourtant des transformations

⁵³⁶ SOVA, « Подготовлены новые поправки к пакету Озерова и Яровой », 2016 <<https://www.sova-center.ru/misuse/news/lawmaking/2016/06/d34835/>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

⁵³⁷ Institute for Economics and Peace, « Global Terrorism index, Capturing the impact of terrorism for the last decade », 2012 <<https://www.files.ethz.ch/isn/156010/2012-Global-Terrorism-Index-Report1.pdf>> (consulté en ligne le 7 mai 2019).

⁵³⁸ *Ibidem*.

⁵³⁹ РИА новости, « Совбез отметил снижение количества терактов в России в десять раз », 2017 <<https://ria.ru/20171226/1511725927.html>> (consulté en ligne le 18 novembre 2019).

⁵⁴⁰ Интерфакс, « Путин сообщил о воюющих в Сирии четырех тысячах боевиках из России », 2017 <<https://www.interfax.ru/world/551160>> (consulté en ligne le 6 mai 2019).

importantes : l'administration russe déplace son attention depuis un terrorisme islamiste (qu'elle rattachait à des groupes du Caucase du Nord) vers un terrorisme attribué, nous le verrons, à des menaces révolutionnaires ainsi qu'à des mouvements religieux « non traditionnels ». Ainsi, malgré la baisse significative de crimes de nature terroriste en Russie dans la deuxième décennie des années 2000, les statistiques des organisations de défense des droits humains à Moscou suggèrent paradoxalement une hausse des condamnations, pour la même période, en lien avec le terrorisme et l'extrémisme.

En effet, la base de données des « persécutions criminelles » de Politpressing, qui réunit les listes de « prisonniers politiques » des organisations russes des droits humains évoquées précédemment, fait état d'une croissance de l'application d'articles qui criminalisent le terrorisme en 2015–2018. Si, de 2011 à 2014, Politpressing comptait une à 8 nouvelles affaires criminelles de terrorisme par année, de 2015 à 2018, le résultat de ce même calcul est de 10 à 17⁵⁴¹. À partir de 2014, une montée exponentielle des affaires pénales liées à l'extrémisme a également été enregistrée par le Centre SOVA : de 185 condamnations en 2013 à 461 en 2017. Au titre des articles 282.1 et 282.2 du CP FR qui sanctionnent l'extrémisme, un total de 461 personnes ont été traduites en justice⁵⁴². En ce qui concerne les articles 205.1, 205.2, 205.4 et 205.5 du CP FR qui portent sur le terrorisme, un total de 320 personnes ont été détenues/condamnées. Parmi les poursuites engagées, 124 se fondent sur le premier alinéa de l'article 205.5 du CP FR, qui criminalise « l'organisation des activités d'un groupe terroriste ». Par ailleurs, la grande majorité des personnes condamnées pour infraction à l'article 205.5 du CP FR sont musulmanes et, de surcroît, accusées d'être membres de Hizb-ut Tahrir.

En 2018, l'année de mon enquête de terrain, une hausse significative des affaires criminelles d'extrémisme et de terrorisme est enregistrée en Russie. En effet, l'informaticien Ivan Šukšin remarque, en 2018, que la liste des extrémistes et terroristes du Service fédéral de surveillance financière [Rosfinmonitoring] dépasse pour la première fois 7500 personnes : 817 nouveaux « terroristes » et 34 nouveaux « extrémistes » ont été ajoutés à la liste en seulement une année⁵⁴³. De plus, Aleksander

⁵⁴¹ Александр Литой, « Урны, подоконники, репосты... », *op. cit.*

⁵⁴² PolitPressing.org, « Политические преследования в России » <<https://politpressing.org>> (consulté en ligne le 23 février 2020).

⁵⁴³ Александр Литой, « Урны, подоконники, репосты... », *op. cit.*

Bortnikov, directeur du FSB, déclare que près d'un millier de personnes associées au terrorisme ont été « neutralisées » en 2018. D'après Aleksandr Litoj d'OVD-Info, la plupart de ces cas de terroristes « neutralisés » sont entourés de mystère, voire pratiquement inconnus⁵⁴⁴.

La fabrique du terrorisme et de l'extrémisme en Russie

En Russie, les forces de sécurité auxquelles incombe la tâche de traduire les « extrémistes » et les « terroristes » en justice sont le FSB sous l'égide du NAK, et le MVD. Selon le Code de procédure pénale, le MVD, le Bureau du procureur [Prokuratura] et le Comité d'enquête [Sledstvennyj komitet] se consacrent à la lutte contre l'extrémisme, tandis que le FSB est responsable de la lutte contre le terrorisme. Cette répartition des rôles correspond également aux compétences qui leur sont attribuées en droit.

L'avocat de Saint-Petersbourg Maksim souligne pourtant que, dans la pratique, c'est le FSB qui conduit la lutte tant contre l'extrémisme que contre le terrorisme. Les poursuites pénales liées à l'extrémisme sont engagées par le Comité d'enquête, le « bébé » du FSB, comme il l'appelle. Puis, selon une procédure très particulière, l'affaire est souvent confiée au procureur qui la délègue par la suite au FSB⁵⁴⁵. De même, bien que la lutte contre le terrorisme soit la prérogative du FSB, le MVD participe à sa mise en œuvre, notamment dans la collecte des informations primaires liées à la préparation et la réalisation d'actes de terrorisme⁵⁴⁶.

La lutte à la fois contre l'extrémisme et le terrorisme s'inscrit d'ailleurs dans le cadre des compétences de l'Administration générale de lutte contre l'extrémisme du MVD, également appelée le Centre È, une unité structurelle indépendante de la police, créée par le décret n° 1316 du président de la Fédération de Russie du 13 septembre 2008⁵⁴⁷. Il en

⁵⁴⁴ *Ibidem*.

⁵⁴⁵ Entretien avec Maksim, *op. cit.*

⁵⁴⁶ E. Лаухин и С. А. Чернов, « Терроризм и экстремизм, как реальная угроза безопасности в современном мире », Нижегородская академия МВД России, *Учебное пособие*, 2014 <https://на.мвд.рф/upload/site128/document_file/TERRORIZM_I_EKSTREMIZM,_КАК_R> (consulté en ligne le 4 juillet 2019).

⁵⁴⁷ Министерство внутренних дел Российской Федерации, Главное управление по противодействию экстремизму <https://мвд.рф/mvd/structure1/Glavnie_upravlenija/Glavnoe_upravlenie_po_protivodejstvuju_j> (consulté en ligne le 5 juillet 2019).

résulte une hybridation des rôles du MVD et du FSB dans la lutte contre l'extrémisme, d'une part, et le terrorisme, d'autre part, qui, par ailleurs, reproduit les frontières incertaines entre ces deux « crimes », insaisissables tant dans le droit pénal que dans la pratique judiciaire de la Fédération de Russie.

Selon les défenseurs des droits humains que j'ai interviewés à Moscou et Saint-Pétersbourg, il existe en Russie la pratique de la « fabrication d'affaires criminelles » [fabrikacija ugovolnyh del]. En particulier, le FSB et le MVD sont soupçonnés par les défenseurs russes des droits humains de monter de toutes pièces des affaires criminelles d'extrémisme et de terrorisme en faisant usage de la torture pour obtenir des aveux. De même, mes interlocuteurs estiment que le FSB et le MVD provoquent de l'intérieur la création de mouvements qu'ils accusent par la suite d'« extrémisme » ou de « terrorisme ». À ce sujet, Aleksandra Krylenkova, fondatrice de l'Espace ouvert à Saint-Pétersbourg, explique que la nature « extrémiste » ou « terroriste » d'une affaire criminelle « fabriquée » dépend de la sphère de compétences de l'auteur qui engage les poursuites. En règle générale, selon elle, le MVD est l'artisan d'affaires criminelles « extrémistes », alors que le FSB façonne des réseaux de « terroristes ». En concurrence entre eux, le FSB et le MVD cherchent, selon Aleksandra Krylenkova, à soumettre le plus d'affaires pénales possible devant les tribunaux⁵⁴⁸.

Selon mes interlocuteurs, la « fabrication d'affaires criminelles » en Russie sous la présidence de Vladimir Poutine dérive de l'héritage soviétique du « système des quotas » [paločnaja sistema] qui mesurait l'efficacité du KGB⁵⁴⁹ sur la base du nombre de poursuites pénales engagées annuellement. L'avocat de l'association de juristes Agora Vitalij Čerkasov confirme ce constat :

Il y a un triste héritage depuis l'époque soviétique : les forces de sécurité et le système judiciaire ne travaillent pas pour les intérêts de l'État et de la société, mais pour leur propre système. À présent, il y a cette tendance, les autorités disent que nous sommes encerclés d'ennemis, que nous devons être vigilants à l'intérieur du pays et ils [le FSB] travaillent sous cette tendance⁵⁵⁰.

⁵⁴⁸ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, *op. cit.*

⁵⁴⁹ Le Comité pour la Sécurité de l'État (KGB) était la principale agence de sécurité en URSS.

⁵⁵⁰ Entretien avec Vitalij Čerkasov, Saint-Pétersbourg, 1^{er} juin 2018.

Selon une publication collective de l'Université du MVD à Moscou, c'est à partir de 1971 qu'un nouveau système statistique a été introduit pour évaluer les activités de surveillance et de recherche opérationnelle des agences des Affaires intérieures. Il comprend, notamment, l'indicateur du « taux des crimes détectés »⁵⁵¹. Dans la Russie postsoviétique, ce système statistique est maintenu sous le nom de « système d'évaluation ». L'indicateur relatif au « taux total de délits détectés » a été révoqué sur papier par l'arrêté du MVD n° 25 de 2010⁵⁵². Cependant, l'enseignant de droit pénal russe, Andrej Sinel'nikov, estime que cela n'a mené, dans la pratique, à aucun changement pour ce qui est des modalités d'évaluation du fonctionnement des forces de l'ordre⁵⁵³. Dans la même veine, il existe, selon le journaliste Denis Terent'ev, une « mentalité des quotas »⁵⁵⁴ ou une logique du chiffre, qui reste fortement ancrée dans l'action du MVD et du FSB.

En analysant le système des performances policières dans les années 1990–2000 en Russie, le chercheur Gilles Favarel-Garrigues met en avant que l'« obligation de résultats » pousse les agents à concentrer leur action sur les cibles les plus vulnérables et favorise les abus. Il souligne le lien entre l'« usage de la torture » et l'« obligation de résultats » qu'il lie à la question de la corruption des forces de l'ordre⁵⁵⁵. La « mentalité des quotas » couplée à la corruption des agents de sécurité est, selon de nombreux observateurs indépendants, le mécanisme qui explique le phénomène de la « fabrication » d'affaires criminelles. Mon interviewé l'avocat Vitalij Čerkasov souligne à ce propos qu'en « fabriquant » des « extrémistes » et des « terroristes », le MVD et le FSB sont à même de

⁵⁵¹ Э. В. Маркина, Ю. Н. Сосновская и С. В. Бубнов, « Проблемные вопросы по осуществлению оценки деятельности территориальных органов МВД РФ », *Вестник Московского университета МВД России*, n° 5, 2012, p. 205.

⁵⁵² Михаил Гуткин, « Глава МВД подписал приказ об отмене “палочной системы” », *Голос Америки*, 2010 <<https://www.golos-ameriki.ru/a/russia-mvd-reform-2010-01-21-82313817/251893.html>> (consulté en ligne le 22 juin 2019).

⁵⁵³ А. В. Синельников, « Система критериев оценки деятельности правоохранительных органов и ее криминологическое значение », *Проблемы уголовного законодательства*, 1/14, 2011, 1/14, 2011, p. 161.

⁵⁵⁴ Денис Терентьев, « Палочный менталитет », *Невское время*, 2010, <<https://nvspb.ru/2010/01/30/palochnyy-mentalitet-41622>> (consulté en ligne le 22 juin 2019).

⁵⁵⁵ Gilles Favarel-Garrigues, « La police russe en procès », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1052, 2005, pp. 66–74.

« montrer qu'ils comprennent la politique, qu'ils réagissent correctement, que ce n'est pas pour rien qu'ils gagnent leur croûte et que ce n'est pas en vain que de grosses sommes sont injectées dans ces structures afin d'en garantir la viabilité »⁵⁵⁶.

La « fabrication d'affaires pénales » dans la sphère de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme est favorisée par la politisation de cette dernière. Or, d'après Vitalij Čerkasov, les affaires pénales « fabriquées » ne rejoignent pas, en réalité, les « intérêts de l'État et de la société », mais uniquement ceux des *siloviki*. L'hypothèse qu'avance Aleksandr Verhovskij est très parlante : « J'ai l'impression qu'une partie considérable de ces organisations interdites ont été interdites en vain, même dans la perspective des autorités en termes de coûts »⁵⁵⁷. Cela dit, il ressort de mes entretiens que « fabriquer » des affaires criminelles, puis faire interdire des organisations sous prétexte qu'elles se livrent à des activités extrémistes ou terroristes, est non seulement une pratique diffuse au sein du MVD et du FSB, mais aussi une tâche relativement simple à exécuter. Comme l'illustre l'avocat Evgenij de l'Équipe 29 à Saint-Petersbourg :

Les fonctions tout à fait ordinaires de n'importe quelle organisation peuvent être artificiellement criminalisées. Il est suffisant d'entrer dans un magasin, où il y a un comptable, un vendeur, un directeur qui vend des livres, mener une expertise, dire que ces livres sont extrémistes, puis qu'il existe un groupe extrémiste dans laquelle l'un est vendeur, l'autre est comptable et le troisième est directeur⁵⁵⁸.

Evgenij poursuit son récit en soulignant que de nombreuses affaires pénales d'extrémisme et de terrorisme en Russie sont « fabriquées » à partir d'un modèle d'enquête et d'accusation monté avec soin :

Il y a un cas pilote qui fait l'objet d'une enquête plus approfondie où une organisation est reconnue comme extrémiste ou terroriste. Les détenus suivants ont officiellement eu des contacts avec les détenus précédents, des appels téléphoniques, ils se sont croisés quelque part. L'affaire est rapidement sous enquête, de nouveaux examens approfondis pour l'enquête ne sont plus nécessaires, il existe déjà un modèle pour l'affaire... Ils conduisent

⁵⁵⁶ Entretien avec Vitalij Čerkasov, *op. cit.*

⁵⁵⁷ Aleksandr Verhovskij, Centre Sakharov, Moscou, 29 novembre 2018, table ronde sur Hizb ut-Tahrir.

⁵⁵⁸ Entretien avec Evgenij, *op. cit.*

un seul cas difficile, par la suite ils trouveront et emprisonneront des personnes en s'inspirant de la première affaire⁵⁵⁹.

Le mécanisme évoqué par Evgenij, qui se déploie à partir d'une matrice pour lancer une chaîne de production de nouveaux « extrémistes » et « terroristes », rend compte de l'ampleur de la pratique de la « fabrication » d'affaires criminelles chez les *siloviki* en Russie. Cette ampleur est d'ailleurs suggérée par Andrej Babuškin, membre du Conseil présidentiel russe pour les droits humains et la société civile, qui considère, en 2018, qu'un prisonnier sur cinq en Russie est innocent ou a été condamné pour un crime plus grave que celui qu'il a réellement commis⁵⁶⁰.

L'arbitraire de la répression de l'extrémisme et du terrorisme que soulignent mes interlocuteurs suggère, que telle la « bonne pratique pénale » théorisée par Foucault, les fabriques des extrémistes et des terroristes du FSB et du MVD (décrites par les défenseurs russes des droits humains) ne « vise aucunement à une extinction du crime », ici extrémiste ou terroriste. De plus, il ressort de mes entretiens que la pratique pénale russe aspire moins à « limiter l'offre du crime » qu'à la produire en accord avec la « mentalité des quotas » des *siloviki*. Par conséquent, le « coût de la demande négative »⁵⁶¹, dans notre cas le coût de l'appareil répressif de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en Russie, dépasse « le coût de cette criminalité dont il s'agirait de limiter l'offre ».

La lutte contre les groupes « non traditionnels »

Le durcissement de la législation anti-extrémiste et antiterroriste dans les années 2000 a visé principalement, selon Maria Kravčenko du Centre

⁵⁵⁹ *Ibidem*.

⁵⁶⁰ Марьяна Торочешникова, « Для чего в России фабрикуют уголовные дела и можно ли избежать произвола следствия и суда ? », *Радио Свобода*, 2018 <<https://www.svoboda.org/a/29064006.html>> (consulté en ligne le 5 mai 2020).

⁵⁶¹ Selon l'interprétation économique de la politique pénale chez Foucault, l'« *enforcement* de la loi » intervient sur le « marché du crime » : elle limite l'« offre du crime » (en condamnant des individus qui l'ont commis) par une « demande négative » (à l'aide des instruments de la politique pénale). Dans ce cadre, Foucault précise que le « coût » de la « demande négative », à savoir de « l'appareil d'*enforcement* de la loi », ne doit « évidemment, jamais dépasser le coût de cette criminalité dont il s'agirait de limiter l'offre ». Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique, op. cit.*, pp. 260–261.

SOVA, à réprimer l'opposition politique, en particulier, nous le verrons, les mouvements politiques d'extrême gauche et d'extrême droite. À partir de 2013–2014, la situation des groupes religieux « non traditionnels » s'est également détériorée⁵⁶².

Suite à l'avènement des « révolutions de couleur » dans l'espace post-soviétique en 2003–2005 et à la crise ukrainienne de 2013–2014, les préoccupations des autorités russes concernant l'influence des sectes et des mouvements religieux « non traditionnels » ont, en effet, pris des proportions inédites⁵⁶³. Dès lors, les interprétations alternatives du christianisme sont perçues comme des menaces « extrémistes » par l'Église orthodoxe russe, comme l'illustre l'exemple des Témoins de Jéhovah et de l'Église de Scientologie. Dans la même veine, les représentants de l'islam « traditionnel », soutenus par le gouvernement russe, mobilisent la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme afin d'étouffer les interprétations alternatives de la foi musulmane⁵⁶⁴.

Pour illustrer ces propos, je présenterai ci-dessous des mouvements politiques et religieux dont certains membres figurent dans les listes des « prisonniers politiques » des organisations russes de défense des droits humains : le Secteur droit [Pravij sektor]⁵⁶⁵, le mouvement Formation insurrection [Artpodgotovka], les Témoins de Jéhovah, l'Église de Scientologie, le mouvement transnational Tablighi Jamaat, les lecteurs du penseur musulman d'origine kurde Saïd Nursi et Hizb-ut Tahrir.

L'extrême droite : de l'extrémisme au terrorisme

Les activités du Secteur droit, un parti politique ultranationaliste ukrainien fondé en 2013 lors des événements de l'Euromaïdan, ont été interdites en tant qu'extrémistes sur le territoire de la Fédération de Russie par une décision de la Cour suprême datant de 2014, car elles « empiètent

⁵⁶² Maria Kravchenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 4.

⁵⁶³ Geraldine Fagan and Olga Sibireva, « Violence Toward “Nontraditional” Faiths in Russia », *op. cit.*, p. 81.

⁵⁶⁴ *Ibidem.*

⁵⁶⁵ Le seul parti d'extrême droite qui figure dans la base de données de PolitPressing est le Secteur droit. Les nationalistes d'extrême droite, qui ont recours à la violence ou qui affichent des propos hostiles et haineux, sont exclus de la liste des « prisonniers politiques » des organisations russes des droits humains.

sur l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie »⁵⁶⁶. Depuis cette interdiction, certaines affaires pénales semblent avoir été « fabriquées » pour réprimer le parti ukrainien en Russie.

L'affaire criminelle liée au Secteur droit qui a eu un grand retentissement en Russie et à l'international est celle d'Oleg Sencov, réalisateur, scénariste et producteur de cinéma ukrainien. En août 2015, il a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle aux termes de l'article 205.4 du CP FR pour avoir fondé une organisation terroriste, à savoir la branche en Crimée du Secteur droit⁵⁶⁷. De plus, les membres soupçonnés de cette branche, interdite en tant qu'« organisation terroriste » suite au procès contre Oleg Sencov et trois autres détenus soupçonnés d'être ses complices, ont été accusés d'avoir provoqué des incendies volontaires (à l'issue desquels il n'y a toutefois pas eu de victime ni de blessé) contre les bureaux de la « Communauté russe » et du parti « Russie Unie » à Simferopol en 2014. Selon Memorial, l'affaire présente des signes importants de falsification : par exemple il n'existait aucune preuve matérielle pour démontrer les accusations faites à l'encontre d'Oleg Sencov⁵⁶⁸. Par ailleurs, l'avocat d'Oleg Sencov, Dmitrij Dinze de l'association de juristes Agora, affirme que son client a été étouffé avec un sac plastique, battu, menacé de viol et de meurtre par les enquêteurs afin de lui extorquer des aveux⁵⁶⁹.

Dans le cadre de l'affaire pénale contre Oleg Sencov, l'instruction a mis en avant que la mission du Secteur droit en Crimée était de contraindre le pouvoir russe à décider du « retour » de la péninsule à l'Ukraine. Cette dernière accusation suggère la présence d'une menace séparatiste à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie, et pourrait expliquer le fait que la branche de Crimée du Secteur droit ait été interdite par la Cour suprême de la Fédération de Russie en tant que « terroriste » et non pas en tant qu'« extrémiste ».

⁵⁶⁶ Решение Верховного Суда от 17.11.2014 г., Дело № АКПИ14-1292С <http://www.supcourt.ru/stor_pdf.php?id=622816> (consulté en ligne le 20 juin 2019).

⁵⁶⁷ Malgré cette peine, en septembre 2019, Oleg Sencov a été libéré lors d'un échange de prisonniers entre Ukraine et Russie.

⁵⁶⁸ Мемориал, Программа поддержки политзаключённых, Олег Сенцов <<https://memohrc.org/ru/defendants/sencov-oleg-gennadevich>> (consulté en ligne le 20 juin 2019).

⁵⁶⁹ *Ibidem*.

L'affaire Sencov présente, en effet, dans l'interaction complexe entre les « trois fléaux » et l'absence d'actes violents réels, tous les ingrédients pour être qualifiée de « terrorisme » sur la base d'une « idéologie de la violence ». Enfin, dans le contexte élargi de la crise entre Ukraine et Russie, et à partir d'un groupe déjà interdit en tant qu'extrémiste, le Secteur droit, émerge une affaire de « terrorisme » et cela, au moment où, dans l'interprétation de la cour, un potentiel séparatiste s'ajoute à l'idéologie « hostile » et « haineuse » attribuée à la branche de Crimée du mouvement ukrainien.

L'extrême gauche, une menace révolutionnaire

Parmi les mouvement politiques d'extrême gauche dont certains membres sont reconnus comme des « prisonniers politiques » par les organisations russes de défense des droits humains, nous pouvons mentionner Formation insurrection, créé en 2011 par l'ancien candidat aux élections législatives de 2016 et blogueur, Vjačeslav Mal'cev. Il s'agit d'un mouvement dépourvu d'une ligne politique claire qui, comme l'écrit le Centre SOVA en 2017 incluait « both ultra-right and liberal-democratic activists, as well as a variety of supporters of the nationalist-populist blogger »⁵⁷⁰. En 2018, Formation insurrection est ajoutée à la liste des « organisations extrémistes » de la Fédération de Russie.

Selon la version du FSB, son fondateur, Vjačeslav Mal'cev, avait incité à la « révolution du peuple » à l'occasion du centenaire de la révolution d'Octobre. La révolution pour renverser le gouvernement de Vladimir Poutine était ainsi prévue le 5 novembre 2017. Suite à un mandat d'arrestation et des accusations émises pour « appels publics à l'extrémisme » (article 280) et « création d'une organisation terroriste » (article 205.4), Vjačeslav Mal'cev quitte la Russie en juillet 2017 pour se réfugier en France⁵⁷¹.

⁵⁷⁰ SOVA Center, « Old Problems and New Alliances : Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2016 », 2017 <<https://www.sova-center.ru/en/xenophobia/reports-analyses/2017/05/d36995/>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

⁵⁷¹ *Idem*, « “Артподготовка” включена в Федеральный список экстремистских организаций », 2018 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/news/counteraction/2018/04/d39288/>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

Selon le Centre SOVA, l'appel à la révolution de Vjačeslav Mal'cev revêt un caractère abstrait et ne devrait pas, par conséquent, faire l'objet de poursuites criminelles sous l'angle de la législation anti-extrémiste, et encore moins, antiterroriste⁵⁷². Malgré cela, en 2018, le tribunal militaire du district de Moscou a condamné trois membres soupçonnés d'appartenir au mouvement Formation insurrection à des peines de sept à huit ans d'emprisonnement pour avoir, selon l'accusation, préparé un attentat terroriste au centre de Moscou en novembre 2017.

Selon la version de l'enquête, les accusés planifiaient des incendies contre des bâtiments administratifs et des attaques contre la police ; ils cherchaient également à provoquer des émeutes. Les trois condamnés ainsi que Memorial, qui les considère comme des « prisonniers politiques », estiment, en revanche, que l'affaire a été « fabriquée » par les services de sécurité⁵⁷³. Plus de 500 personnes dans plusieurs villes en Russie ont été arrêtés sous l'accusation de participer aux activités du mouvement Formation insurrection. À ce sujet, le journal *Novaja Gazeta* écrit en 2018 :

De toute évidence, le FSB a reçu le feu vert pour éradiquer le mouvement Formation insurrection et cette décision n'a pas été révoquée. Par conséquent, à présent la détention de tout militant suspect s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à la sauce Malcev⁵⁷⁴.

Cette nouvelle lutte contre le terrorisme « à la sauce Malcev » comme l'affirme *Novaja Gazeta*, a donné lieu aux affaires pénales « Nouvelle grandeur » (article 282.1, Moscou) et « Réseau » (article 205.4, Penza et Saint-Petersbourg) que je présenterai dans le chapitre suivant. L'étude des mouvements d'extrême gauche, interdits en tant qu'organisations extrémistes ou terroristes, démontre l'interprétation au sein de l'administration russe de l'extrémisme, et aussi, nous le verrons, du terrorisme sous forme de menace révolutionnaire.

⁵⁷² *Idem*, COBA, « Мальцев уехал из России и получил политическое убежище во Франции », 2017 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/news/counteraction/2017/07/d37409/>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

⁵⁷³ Радио свобода, « Трех активистов “Артподготовки” признали политзаключенными », 2019 <<https://www.svoboda.org/a/29834144.html>> (consulté en ligne le 21 juin 2019).

⁵⁷⁴ Серафим Романов, « Звенья одной “Сети” », *Новая Газета*, 2018 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2018/02/02/75366-zvenya-odnoy-seti>> (consulté en ligne le 17 juin 2019).

Les concurrents « non traditionnels » de l'Église orthodoxe russe

La plasticité de la notion d'extrémisme dans les politiques sécuritaires de l'administration russe favorise la répression de mouvements religieux considérés comme des sectes à l'instar des Témoins de Jéhovah et des scientologues, les deux concurrents « non traditionnels » principaux de l'Église orthodoxe russe. La répression des Témoins de Jéhovah atteint un pic en 2017 suite à leur interdiction en tant qu'« organisation extrémiste » par la Cour suprême de la Fédération de Russie.

Or, déjà à partir de 2009–2010, les ouvrages des Témoins de Jéhovah et des scientologues figuraient sur la liste des « matériaux extrémistes » de la Fédération de Russie⁵⁷⁵. Compte tenu du fait que les condamnations à l'encontre des Témoins de Jéhovah aussi bien que des scientologues ne contiennent pas de références à la perpétration d'actes violents, celles-ci sont liées à des questions idéologiques.

Les Témoins de Jéhovah

En 2017, le ministère de la Justice demande à la Cour suprême de la Fédération de Russie de liquider le centre administratif des Témoins de Jéhovah en Russie et ses organisations locales, en interdisant leurs activités et en confisquant leurs biens en faveur de l'État⁵⁷⁶. À la fin du mois de mars 2017, les branches locales des Témoins de Jéhovah ont été interdites en tant qu'« extrémistes » dans huit régions de la Fédération de Russie : Rostov-sur-le-Don, Samara, Belgorod, Krasnodar, Orel, la République de Kalmoukie, la région autonome juive et la République de Karachaïevo-Tcherkessie⁵⁷⁷. Désormais, l'article 282.2 du CP FR est ainsi utilisé pour accuser les Témoins de Jéhovah de poursuivre les activités de leurs « communautés interdites »⁵⁷⁸. Dans certains arrêts pénaux contre

⁵⁷⁵ Министерство Юстиций Российской Федерации, Федеральный список экстремистских материалов, *op. cit.*

⁵⁷⁶ Maria Kravchenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 18.

⁵⁷⁷ Geraldine Fagan and Olga Sibireva, « Violence Toward “Nontraditional” Faiths in Russia », *op. cit.*, p. 71.

⁵⁷⁸ Maria Kravchenko, « Inappropriate Enforcement of Anti-Extremist Legislation in Russia in 2018 », in *Xenophobia, Freedom of Conscience and Anti-Extremism in Russia in 2018*, A collection of annual reports by the SOVA Center for Information

les Témoins de Jéhovah figure, entre autres, l'accusation de « démontrer une attitude négative envers le vrai christianisme »⁵⁷⁹.

Comme le remarque Maria Kravčenko, l'interdiction des Témoins de Jéhovah, soutenue de façon quasi unanime par l'Église orthodoxe, s'est accompagnée de nombreux actes de vandalisme contre les locaux de l'organisation. Suite à la campagne répressive de 2017 à l'encontre des Témoins de Jéhovah, les statistiques du Centre SOVA relatives aux affaires criminelles d'extrémisme ont subi une hausse marquée. De plus, le nombre de « prisonniers politiques » issus de la lutte anti-extrémiste et reconnus comme tels par les organisations russes de défense des droits humains a triplé entre 2017 et 2018⁵⁸⁰.

L'Église de Scientologie

Le renforcement du tournant « anti-sectaire » de l'administration russe, en matière de politique religieuse, n'épargne pas les scientologues. Or, contrairement aux Témoins de Jéhovah, les scientologues ne sont pas interdits en tant qu'« organisation extrémiste ». Ce sont, en revanche, certains représentants de ses centres régionaux qui ont été traduits en justice sous des accusations d'« extrémisme »⁵⁸¹. Si la pression exercée sur les communautés scientologues dans différentes régions de Russie s'intensifie entre 2015 et 2017, il est intéressant de remarquer avec Maria Kravčenko que cette pression existait déjà depuis longtemps, mais ne mobilisait pas la législation anti-extrémiste. En effet, à partir de 2002, plusieurs centres de Scientologie ont été fermés en raison de violations des règles d'enregistrement⁵⁸². De plus, ces derniers étaient constamment inspectés pour vérifier leur conformité aux normes sanitaires, aux règles de sécurité, etc.

and Analysis, M., 2019, p. 88 <<https://www.sova-center.ru/en/misuse/reports-analyses/2020/04/d42333/>> (consulté en ligne le 10 janvier 2020).

⁵⁷⁹ Geraldine Fagan and Olga Sibireva, « Violence Toward “Nontraditional” Faiths in Russia », *op. cit.*, p. 69.

⁵⁸⁰ Maria Kravchenko, « Inappropriate Enforcement of Anti-Extremist Legislation in Russia in 2018 », *op. cit.*, p. 53.

⁵⁸¹ Entretien avec Evgenij, *op. cit.*

⁵⁸² Maria Kravchenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 19.

La répression des scientologues révèle la plasticité des accusations d'extrémisme, qui s'adaptent à des cas très divers. Si pour l'avocat des scientologues à Saint-Petersbourg, Maksim, l'« extrémisme politique » se réduit très souvent, dans la pratique judiciaire en Russie, à une « histoire de fiction », servant à emprisonner les opposants qui critiquent le pouvoir ou, tout simplement, les personnes qui déplaisent, la question des scientologues est plus subtile :

Les scientologues ne critiquent pas le gouvernement. Ils sont généralement apolitiques et ne s'intéressent pas à qui est au pouvoir. Alors où est le problème ? Le problème est qu'ils sont indépendants du pouvoir, ils sont auto-suffisants et leur propre credo ne prévoit pas de suivre les ordres d'en haut. Leur existence autonome est fondamentalement dangereuse pour les apologistes de la dictature : ils ont des règles selon lesquelles ils ne vont pas se soumettre au pouvoir séculier, dans la mesure où ils ne sont pas obligés d'obéir⁵⁸³.

Cette remarque rappelle le critère de la gestion indépendante des activités des organisations, politiques ou religieuses, considérées comme « extrémistes » par les tribunaux russes. Elle suggère également la réticence des mouvements religieux interdits en tant qu'« extrémistes » en Russie à se soumettre aux « ordres d'en haut ». Une réticence qui, nous l'avons vu, dérive du fait qu'ils considèrent le gouvernement russe comme illégitime, car séculier.

La pression des autorités sur les Témoins de Jéhovah et certains représentants de l'Église de Scientologie s'inscrit dans la lutte plus large contre les mouvements religieux « non traditionnels » qui ne se soumettent pas aux structures religieuses officielles de l'État, ne reconnaissent pas le gouvernement en place et qui, de surcroît, sont d'origine étrangère. Si à l'ensemble des caractéristiques évoquées ci-dessus s'ajoutent l'élément de la foi musulmane, et pire encore, une composante politique, le terrain pour la multiplication et, selon nos interlocuteurs, la « fabrication » d'affaires pénales devient encore plus fertile.

⁵⁸³ Entretien avec Maksim, *op. cit.*

Les musulmans à l'épreuve de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme

L'étude des pratiques judiciaires paradoxales dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme suggère que les musulmans sont les premiers à en être affectés et cela, qu'ils soient des citoyens de la Fédération de Russie ou des ressortissants étrangers. Cette vulnérabilité majeure peut être comprise, selon Maria Kravčenko, à la lumière du caractère hermétique de certains mouvements religieux qui alimente la crainte, au sein de l'administration russe, qu'ils soient liés à des organisations terroristes⁵⁸⁴. Les chercheurs Denis Sokolov et Olga Olikier estiment pour leur part que les élites de l'islam « traditionnel » en Russie entretiennent et instrumentalisent la peur de l'islam radical. Ainsi, ils jouent le rôle, pour les deux chercheurs, de conservateurs pacifiques par opposition à leurs concurrents, auxquels ils apposent le label d' « extrémistes » et de « terroristes »⁵⁸⁵.

En 2018, la répression des mouvements musulmans « non traditionnels » s'est accentuée. Cependant, ce n'est pas l'ampleur de la répression qui s'est élargie. Ce sont les peines imposées pour violation des articles 282.2 et 205.5 du CP FR qui, suite à l'entrée en vigueur du « paquet Jarovaja » en juillet 2018, ont gagné en sévérité. Selon Sergej Davidis, la répression des membres de Hizb ut-Tahrir, des lecteurs de Saïd Nursi et des missionnaires de Tablighi Jamaat s'inscrit dans un « système irrationnel » puisque, dans les faits, ces groupes religieux « ne présentent aucune menace réelle pour l'État »⁵⁸⁶.

Ainsi, de nombreuses personnes accusées ou condamnées aux termes des articles 282.2 et 205.5 du CP FR par les tribunaux russes pour leur affiliation supposée aux mouvements musulmans mentionnés ci-dessus, se retrouvent sur les listes des « prisonniers politiques » des organisations russes des droits humains. Dans ce contexte, c'est l'approche de la politique qui trace la ligne de démarcation entre les organisations

⁵⁸⁴ Maria Kravchenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 1.

⁵⁸⁵ Denis Sokolov and Olga Olikier, « Uses of “Radicalism” : Elite Relationships, Migration, Religion, and Violence in the Volga Region and Central Russia », in Olga Olikier, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, *op. cit.*, p. 194.

⁵⁸⁶ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

musulmanes interdites en tant qu' « extrémistes » et celles qui sont considérées comme « terroristes ».

Pour qui est-il dangereux de lire Saïd Nursi ?

Saïd Nursi, penseur musulman d'origine kurde et idéologue du mouvement pour la renaissance de l'islam en Turquie, défendait l'idée, dans ses ouvrages écrits dans les années 1910–1950, de rétablir l'enseignement religieux dans les établissements d'enseignement laïcs. Son idéologie a connu une expansion dans les régions du centre et du Sud de la Russie dans les années 1990⁵⁸⁷. Ses œuvres, rassemblées dans l'exégèse du Coran *Risale-i Nur* (Traité de Lumière), sont caractérisées par une rhétorique modérée et destinée à un public laïc⁵⁸⁸.

Des communautés de lecteurs du *Risale-i Nur* existent dans des dizaines de pays à travers le monde et, comme le souligne Maria Kravčenko, elles sont apolitiques et rejettent la violence. Malgré cela, la distribution des œuvres de Saïd Nursi est officiellement interdite par la loi en Russie. De même, la Cour suprême de la Fédération de Russie a interdit, en 2008, le groupe dit « *Nurdžular* », attribué aux lecteurs de Saïd Nursi, en tant qu'« organisation extrémiste »⁵⁸⁹. Vitalij Ponomarev, directeur du programme sur « Fabrication de cas d'extrémisme islamique » auprès de Memorial, estime que l'« organisation extrémiste » dite « *Nurdžular* » à laquelle les lecteurs du « *Risale-i Nur* » sont accusés d'appartenir n'existe pas en Russie⁵⁹⁰. Selon lui, il y a en revanche des cas isolés de personnes qui lisent les ouvrages de Saïd Nursi.

Les poursuites pénales contre les lecteurs de Saïd Nursi en Russie sont intentées au titre de l'article 282.2 du CP FR. Vitalij Ponomarev explique que l'instruction de nombreuses affaires criminelles a été ouverte contre

⁵⁸⁷ Василий Иванов, « Турки-месхетинцы в странах СНГ на современном этапе : фактор исламизма », *Мусульманский мир*, n° 1, 2015, pp. 20–21.

⁵⁸⁸ Maria Kravčenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 10.

⁵⁸⁹ Министерство Юстиций Российской Федерации, Перечень некоммерческих организаций, в отношении которых судом принято вступившее в законную силу решение о ликвидации или запрете деятельности по основаниям, предусмотренным ФЗ « О противодействии экстремистской деятельности » <https://minjust.ru/ru/nko/perechen_zapret> (consulté en ligne le 13 septembre 2019).

⁵⁹⁰ Entretien avec Vitalij Ponomarev, Moscou, 8 novembre 2018.

des lecteurs de Saïd Nursi en Russie sous l'accusation d'avoir lu et distribué des « matériaux extrémistes ». Il précise que ce constat évolue, dans le raisonnement des tribunaux russes, vers des accusations bien plus graves portant sur la promotion d'une vision de « supériorité de l'islam », l'élaboration d'une « perception positive de la mort » et la volonté d'instaurer un califat mondial⁵⁹¹. Les références à la perpétration d'actes violents sont toutefois absentes des accusations. Dans la logique de la justice russe, lire les sources de Saïd Nursi est déjà en soi un « crime » qui revient à participer aux activités de l'« organisation extrémiste » dite « *Nurdžular* ».

Il est possible que le positionnement apolitique des lecteurs de Saïd Nursi ait joué un rôle dans l'interdiction de « *Nurdžular* » en tant qu'« organisation extrémiste » au lieu de « terroriste ». Comme nous verrons, la lecture d'« ouvrages extrémistes », couplée à la participation à des débats politiques, constitue, en revanche, le chef d'accusation de terrorisme porté contre les membres de Hizb ut-Tahrir.

Du « porte-à-porte » à l'« extrémisme »

Le mouvement missionnaire Tablighi Jamaat (Association pour la prédication), fondé en Inde en 1927, est ajouté à la liste des organisations extrémistes de la Fédération de Russie par la Cour suprême en 2009. Tous les membres fondateurs de l'OCS ont interdit Tablighi Jamaat, sauf le Kirghizstan. S'il est vrai que Tablighi Jamaat adhère aux interprétations fondamentalistes de l'islam, sa mission est, selon Maria Kravčenko, pacifique et ses actions non violentes⁵⁹². Les membres de Tablighi Jamaat ne sont, en effet, que des missionnaires qui font du « porte-à-porte » pour propager l'islam en Russie. Selon la pratique de la *da'wa*, ils effectuent des voyages, trois jours par mois, quarante jours par an, pour appeler pacifiquement les gens à embrasser la foi musulmane⁵⁹³.

À l'instar des lecteurs de Saïd Nursi, les missionnaires de Tablighi Jamaat se tiennent à l'écart de la politique. Cela pourrait donc expliquer l'interdiction de Tablighi Jamaat en tant qu'« organisation extrémiste », et non « terroriste ». Une légère distinction entre les lecteurs de Saïd

⁵⁹¹ Виталий Пономарев, « В России усиливается давление... », *op. cit.*

⁵⁹² Maria Kravčenko, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁹³ *Ibidem*.

Nursi et les missionnaires de Tablighi Jamaat tient pourtant à l'affiliation de leurs « membres » : s'il semble complexe de définir les lecteurs de Saïd Nursi en termes d'« organisation », la possibilité formelle d'« appartenir » à Tablighi Jamaat est également discutable.

En effet, selon les observations sur le terrain de Vitalij Ponomarev, Tablighi Jamaat ne prévoit pas d'adhésion individuelle, c'est-à-dire que, formellement, il n'est pas possible d'être officiellement « membre » du mouvement missionnaire⁵⁹⁴. Ainsi, le statut d'« organisation » dont la Cour suprême de la Fédération de Russie a doté Tablighi Jamaat en l'interdisant est, comme dans le cas de figure des lecteurs de Saïd Nursi, à relativiser. Malgré cela, de nombreux arrêts ont été rendus contre les missionnaires de Tablighi Jamaat en Russie sur la base de leur « participation » à une « organisation extrémiste » (article 282.2 du CP FR).

Depuis l'interdiction du mouvement missionnaire en 2009, on enregistre une majorité de travailleurs migrants parmi les condamnés d'« extrémisme » des affaires criminelles liées à Tablighi Jamaat. Par ailleurs, en 2013, dix citoyens ouzbeks ont été extradés vers l'Ouzbékistan pour « participation » aux activités « extrémistes » du mouvement⁵⁹⁵. Ce constat nous ramène à la pratique des refoulements au sein de la zone OCS.

Hizb ut-Tahrir : le devenir de « terroristes sans terrorisme »

Si tous les États membres fondateurs de l'OCS ont ajouté le mouvement islamique transnational Hizb ut-Tahrir à leur liste d'organisations tantôt extrémistes tantôt terroristes en 2003–2005, la Russie est le seul pays de l'OCS à l'avoir interdit en tant qu'« organisation terroriste » par une décision de la Cour suprême en 2003⁵⁹⁶. En arabe, Hizb ut-Tahrir signifie « Parti de la libération ». Ses membres en Russie considèrent qu'ils participent aux activités d'un parti. Cependant, Hizb ut-Tahrir n'a jamais été enregistré en tant que parti politique en Russie. Il s'agit ainsi d'un mouvement musulman non enregistré qui, dans le cadre du durcissement de la législation antiterroriste durant les années 2000, a de plus

⁵⁹⁴ *Ibidem.*

⁵⁹⁵ Marlène Laruelle and Natalia Yudina, « Islamophobia in Russia : Trends and Social Context », in Olga Olikier, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁹⁶ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

en plus œuvré dans la clandestinité. Mes recherches suggèrent qu'aucun mouvement comme Hizb ut-Tahrir ne reflète aussi bien, malgré lui, les effets paradoxaux de la législation antiterroriste en Russie.

Hizb ut-Tahrir est le plus important mouvement musulman non enregistré de Russie en dehors du Caucase. Aleksandr Verhovskij fait remonter son apparition en Russie aux années 1990, lorsque les membres de Hizb ut-Tahrir en Ouzbékistan furent la répression du régime d'Is-lam Karimov⁵⁹⁷. Dans les années 2000, des ressortissants d'Asie centrale continuent de se joindre à Hizb ut-Tahrir en Russie, même si son noyau dur est désormais constitué, selon Aleksandr Verhovskij, par des citoyens russes, issus des régions de la Volga, de Moscou, de Saint-Petersbourg et de Sibérie. De plus, les membres de Hizb ut-Tahrir, qui s'étaient réfugiés en Ukraine pour échapper à leur persécution en Russie après 2003, sont réprimés en Crimée depuis l'annexion de la péninsule en 2014.

Le Centre SOVA souligne que l'interdiction de Hizb ut-Tahrir en tant qu' « organisation terroriste » reste controversée et n'a jamais été officiellement expliquée par la Cour. Le procès au cours duquel la décision sur l'interdiction a été prise s'est tenu à huis clos⁵⁹⁸. Accessible depuis 2006⁵⁹⁹, la décision de la Cour suprême de la Fédération de Russie relative à l'interdiction de Hizb ut-Tahrir était, selon Aleksandr Verhovskij, caractérisée par « un manque presque total de raisonnement juridique » et donnait ainsi « l'impression que la plus haute juridiction du pays s'était tout simplement fiée aveuglément aux conclusions du FSB »⁶⁰⁰. Par ailleurs, il n'y a plus en l'espèce de voies de recours contre la décision de la Cour suprême : le délai pour faire appel s'est écoulé depuis longtemps et ne peut pas être rétabli⁶⁰¹.

Hizb ut-Tahir affiche une posture antisémite et prône une idéologie totalitaire fondée sur l'instauration du califat dans les pays musulmans⁶⁰². De ce fait, d'après Aleksandr Verhovskij, ses objectifs sont contraires à la

⁵⁹⁷ Александр Верховский, « Запрет партии “Хизб ут-Тахрир” в России и его последствия », *COVA*, 2018 <<https://www.sova-center.ru/misuse/publications/2018/02/d38877/>> (consulté en ligne le 14 septembre 2019).

⁵⁹⁸ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁵⁹⁹ Александр Верховский, « Запрет партии “Хизб ут-Тахрир”... », *op. cit.*

⁶⁰⁰ *Idem*, « The State Against Violence in Spheres Related to Religion », *op. cit.*, pp. 25–27.

⁶⁰¹ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

⁶⁰² Александр Верховский, « Запрет партии “Хизб ут-Тахрир”... », *op. cit.*

Constitution russe et aux droits humains. Cependant, il est également vrai, selon le Centre SOVA, que Hizb ut-Tahrir ne réalise pas d'actes violents, ni n'appelle à la violence, préférant se consacrer à des activités de prédication. Par ailleurs, Hizb ut-Tahrir n'a jamais commis ou revendiqué d'attentats terroristes en Russie⁶⁰³. Ce constat est d'ailleurs confirmé par la décision sur son interdiction de la Cour suprême : aucune mention n'est faite à des activités illégales ni à des actes de terrorisme.

Malgré cela, en 2008, Nikolaj Patrušev, alors directeur du FSB, affirma que les principales menaces qui pèsent sur la Russie sont désormais les « organisations terroristes internationales » Hizb ut-Tahrir et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Dix ans plus tard, le premier directeur adjoint du FSB, Sergej Smirnov, déclara lors de la 32^e réunion du Conseil de la SRAT à Tachkent que Hizb ut-Tahrir est plus dangereux que l'organisation de l'État islamique pour les pays de l'OCS en terme de « activités extrémistes » et de « propagande »⁶⁰⁴.

La CEDH face à l'interdiction de Hizb ut-Tahrir

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) n'a pas remis en cause le bien-fondé de l'interdiction de Hizb ut-Tahrir en tant qu'« organisation terroriste » en Russie. Dans l'affaire Kasymahunov et Sajbatalov contre la Russie, résultant de deux requêtes, la première de juillet 2005 et la deuxième de juin 2006, les requérants allèguent avoir été condamnés sur la base de dispositions légales inaccessibles et non prévisibles qui, par ailleurs, violaient leurs libertés de religion, d'expression et d'association.

Dans sa décision rendue en 2013, la CEDH souligne que bien que ni l'enseignement ni la pratique de Hizb ut-Tahrir ne permettent de considérer l'organisation comme étant terroriste, de nombreux éléments permettent de « se méfier » du mouvement et d'en « justifier l'interdiction » par l'État : l'antisémitisme, la propagande anti-israélienne, le rejet catégorique de la démocratie et des libertés politiques, l'incitation à l'instauration d'une dictature fondée sur la charia⁶⁰⁵.

⁶⁰³ *Ibidem*.

⁶⁰⁴ Islamtoday, « ФСБ : самая опасная террористическая группировка – не ИГИЛ », 2018 <<https://islam-today.ru/novosti/2018/04/06/fsb-samaa-opasnaa-terroristiceskaa-gruppirovka-ne-igil/>> (consulté en ligne le 15 novembre 2019).

⁶⁰⁵ CEDH, Case of Kasymahunov and Saybatalov v. Russia, Strasbourg, 14 March 2013.

L'étude de l'idéologie de Hizb ut-Tahrir révèle, en effet, que le mouvement propose d'établir un régime qui rejette les libertés politiques, telles que, notamment, les libertés de religion, d'expression et d'association, considérées comme contraires à la loi islamique⁶⁰⁶. Toutefois, Aleksander Verhovskij considère que si l'antisémitisme de Hizb ut-Tahrir pourrait être à la base de son interdiction en tant qu'« extrémiste », il ne peut en justifier la qualification de « terroriste ».

Le fait que la CEDH ne se soit pas prononcée contre l'interdiction de Hizb ut-Tahrir comme « organisation terroriste » en Russie et n'ait pas mesuré la portée réelle de la menace « terroriste » que représentent ses membres pose un dilemme de taille. À l'heure actuelle, les membres de Hizb ut-Tahrir ont été privés tant des voies de recours contre la décision au niveau national que du soutien de la CEDH pour la contester au niveau international. Cet état de choses jette également la lumière sur les limites de la pratique de la CEDH en matière de défense des droits humains pour les personnes qui rejettent les principes de la démocratie. À ce propos, Aleksandr Verhovskij affirme :

Les sociétés démocratiques ont vraiment du mal à choisir une politique à l'égard d'organisations qui, tout en voulant détruire complètement les fondements mêmes de la démocratie et des droits humains, respectent le Code pénal ou ne commettent presque jamais d'infractions pénales spécifiques⁶⁰⁷.

Tout comme dans l'esprit des actes normatifs de l'OCS, la législation antiterroriste russe permet de criminaliser les « idéologies de la violence ». Quand ces dernières portent potentiellement atteinte à l'ordre constitutionnel et à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie, elles peuvent être punies par les tribunaux comme des « actes de terrorisme ». L'assemblée entre les « trois fléaux » forme ainsi le socle du « terrorisme » perçu par la justice russe comme une « idéologie de la violence ». Les articles 205.5, 205.4, 282.2 et 282.1 du CP FR, qui sanctionnent l'adhésion à une organisation interdite en tant qu'extrémiste/terroriste ou sa création, ouvrent, de surcroît, la voie à des abus multiples.

⁶⁰⁶ СОВА, « ЕСПЧ рассмотрел жалобы Ю. Касымаханова и М. Сайбаталова и вынес особое постановление относительно “Хизб ут-Тахрир” », 2013 <<https://www.sova-center.ru/religion/news/extremism/counter-extremism/2013/03/d26662/>> (consulté en ligne le 2 juillet 2019).

⁶⁰⁷ Александр Верховский, « Запрет партии “Хизб ут-Тахрир”... », *op. cit.*

Les *siloviki* visent-ils à punir l'extrémisme et le terrorisme pour prévenir la réapparition de ces deux crimes au sein de la société ? Cette question ouvre un débat intéressant. D'une part, nos interlocuteurs mettent en avant que le FSB et le MVD « fabriquent » plus qu'ils ne préviennent l'extrémisme et le terrorisme pour alimenter leur « système des quotas ». D'autre part, l'interprétation du terrorisme et de l'extrémisme au sein de l'administration russe est profondément préventive.

En effet, dans l'esprit des lois et de la pratique judiciaire en Russie, il s'agit d'éradiquer le mal à la racine, d'empêcher le passage à l'acte violent, en punissant les idéologies susceptibles de justifier ou de motiver les atteintes à l'ordre constitutionnel et à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. De cette manière, l'anti-extrémisme et l'antiterrorisme russes intègrent une dimension préventive « dure » qui, selon les termes foucauldien, fait que la « punition regarde vers l'avenir »⁶⁰⁸.

⁶⁰⁸ Dans *Surveiller et punir*, Foucault maintient que dans la « pénalité calculée » du libéralisme, l'objectif poursuivi est de « punir exactement assez pour empêcher ». Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 96.

Chapitre 10

Terroristes sans terrorisme

Pour illustrer les pratiques judiciaires paradoxales détaillées précédemment, j'analyserai ici le processus, que suggèrent mes interlocuteurs, de « fabrication » d'organisations extrémistes et terroristes par les *siloviki* en mobilisant l'exemple de trois affaires pénales russes. « Nouvelle grandeur » [Novoe veličie] (article 282.1), « Réseau » [Set'] (article 205.4) et « Oufa 20 » [Ufimskoe delo 20-ti] (article 205.5) ont eu un grand retentissement dans les médias russophones indépendants et ont conduit, entre 2018 et 2019, à la naissance de formes de résistance citoyennes, conçues pour en contester le déroulement.

L'extrême gauche à l'épreuve de la « fabrication » d'affaires criminelles

L'instruction des affaires pénales « Nouvelle grandeur » et « Réseau » a été ouverte entre fin 2017 et début 2018 contre des jeunes opposants politiques de gauche. Ces deux cas d'étude constituent le miroir de l'interprétation au sein de la justice russe de l'« extrémisme » et du « terrorisme » en termes d'idéologies violentes. De surcroît, les affaires « Nouvelle grandeur » et « Réseau » s'intègrent dans la campagne répressive menée par l'administration russe à l'égard des partisans présumés de la « révolution du peuple », campagne incitée en 2017 par le blogueur Vjačeslav Malcev.

La « Nouvelle grandeur » : une création du MVD ?

En mars 2018, une affaire pénale est engagée contre dix jeunes, âgés de 17 à 39 ans : Anna Pavlikova, Marija Dubovik, Ruslan Kostylenkov, Sergej Gavrilov, Maksim Roščin, Vjačeslav Krjukov, Petr Karamzin, Dmitrij Poletaev, Rustam Rustamov et Pavel Rebrovskij. Selon l'instruction, ces derniers ont créé l'« organisation extrémiste » connue sous le nom de « Nouvelle grandeur » sur les réseaux sociaux, publié une charte ainsi que des textes encourageant la violence à l'encontre de la police. Les

enquêteurs maintiennent que les dix jeunes voulaient renverser l'ordre constitutionnel de la Fédération Russie à l'aide de tracts politiques et d'un *chat* sur Telegram. Ils estiment également que le groupe « Nouvelle grandeur » a organisé un entraînement avec deux armes de chasse et publié des instructions sur la fabrication et le lancement de « cocktails Molotov »⁶⁰⁹. Les dix détenus de l'affaire ont ainsi été mis en prévention des chefs de « création d'un groupe extrémiste et participation à ce dernier » au sens de l'article 282.1 du CP FR.

La majorité des accusés se sont rencontrés dans un groupe de discussion sur Telegram, qui est apparu après l'appel de l'opposant Vjačeslav Malcev à la « révolution du peuple ». Alors que selon les analyses des médias alternatifs russophones, tel que Meduza, les accusés de cette affaire ne seraient pas des militants du mouvement Formation insurrection, ils en suivaient les débats en ligne⁶¹⁰. De plus, avant leur arrestation, ils avaient participé à une manifestation organisée par Aleksej Navalnyj et se réunissaient régulièrement dans un McDonald's à Moscou pour parler de sujets divers, y compris politiques⁶¹¹.

En analysant le dossier « Nouvelle grandeur » en 2018, ma répondante Svetlana Sidorkina, avocate chargée de la défense de Ruslan Kostylenkov et représentante de l'association des juristes Agora, souligne :

Toute l'affaire est construite autour des témoignages des collaborateurs [des forces de l'ordre], des enregistrements vocaux et vidéo qu'ils ont réalisés lors de ces discussions en ligne. En revanche, toutes ces histoires de lancer des cocktails Molotov et de tirer avec des armes à feu, ce n'est qu'un jeu d'enfant, c'est-à-dire que ce groupe ne représentait tout simplement aucun danger réel à la sécurité publique et ne pouvait pas en représenter⁶¹².

⁶⁰⁹ Maria Kravchenko, « Inappropriate Enforcement of Anti-Extremist Legislation in Russia in 2018 », *op. cit.*, p. 74.

⁶¹⁰ Максим Литаврин, « “Новое величие” : как полицейский провокатор внедрился в кружок по интересам », *Meduza*, 2018 <<https://meduza.io/feature/2018/07/18/novoe-velichie-kak-politseyskiy-provokator-vnedrilsya-v-kruzhok-po-interesam>> (consulté en ligne le 22 juin 2019).

⁶¹¹ Алексей Полихович и Елена Кривень, « Дело “Нового величия” – кто эти люди и за что их судят », *OVD.Info*, 2018 <<https://ovdinfo.org/articles/2018/10/27/delo-novogo-velichiya-kto-eti-lyudi-i-za-chto-ih-sudyat-gid-ovd-info>> (consulté en ligne le 22 juin 2019).

⁶¹² Entretien avec Svetlana Sidorkina, *op. cit.*

Certains accusés ont fait état de tortures, ce qui a été confirmé par la Commission des observateurs citoyens (ONK) de Moscou⁶¹³. En outre, selon la défense, trois voire quatre agents des forces de l'ordre se seraient infiltrés dans le groupe et auraient joué un rôle important dans son développement. En particulier, Ruslan D., un « provocateur »⁶¹⁴ ou agent de la police infiltré, aurait rédigé la charte de l'organisation⁶¹⁵, selon laquelle la mission du groupe « Nouvelle grandeur » était de s'emparer du pouvoir, de créer un gouvernement provisoire et d'adopter une nouvelle constitution⁶¹⁶. Svetlana Sidorkina remarque d'ailleurs que c'est dans le témoignage de Ruslan D. seulement que son client apparaît comme leader de l'organisation alors que, selon elle, il n'en aurait aucunement ni les capacités ni le caractère⁶¹⁷.

Les deux premiers arrêts de l'affaire ont été rendus en mars et avril 2019 contre Rustam Rustamov et Pavel Rebrovskij, condamnés respectivement à un an et demi et à deux ans et demi de réclusion criminelle après avoir conclu un accord préalable au procès avec les enquêteurs⁶¹⁸. En raison de la fonction de leader attribuée à Ruslan Kostelenko dans l'organisation, la menace du recours à l'application d'un article condamnant le terrorisme pesait également sur lui, selon son avocate⁶¹⁹. Par ailleurs, en juin 2019, neuf inculpés sur dix ont été ajoutés à la liste des terroristes et des extrémistes du Service fédéral de surveillance financière [Rosfinmonitoring]⁶²⁰.

⁶¹³ ЗНАК, « В Москве суд вынес второй приговор по делу “Нового величия” », 2019 <https://www.znak.com/2019-04-29/v_moskve_sud_vynes_vtoroy_prigov_or_po_delu_novogo_velichiya> (consulté en ligne le 23 juin 2019).

⁶¹⁴ Le terme « provocateur » est employé par les médias indépendants russophones et nos répondant.e.s pour désigner des agents infiltrés du MVD et du FSB.

⁶¹⁵ Максим Литаврин, « “Новое величие”... », *op. cit.*

⁶¹⁶ *Ibidem.*

⁶¹⁷ Entretien avec Svetlana Sidorkina, *op. cit.*

⁶¹⁸ Андрей Карев, « Говорили о собачках и кошечках », *Новая газета*, 2019 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2019/07/09/81178-govorili-o-sobachkah-i-koshechkah>> (consulté en ligne le 23 juin 2019).

⁶¹⁹ Entretien avec Svetlana Sidorkina, *op. cit.*

⁶²⁰ Meduza, « Фигурантов дела “Нового величия” внесли в список террористов и экстремистов Росфинмониторинга », 2019 <<https://meduza.io/news/2019/06/05/figurantov-dela-novogo-velichiya-vnesli-v-spisok-terroristov-i-ekstremistov-rosvfinmonitoringa>> (consulté en ligne le 10 juin 2019).

Rappelons que, selon mes observations, les articles 205.4 et 205.5 du CP FR, liés au terrorisme, s'appliquent contre des mouvements politiques quand ceux-ci, selon l'instruction, prônent une « idéologie extrémiste » qui recèle un potentiel révolutionnaire ou séparatiste. En revanche, les enquêteurs mobilisent les articles 282.1 et 282.2 du CP FR, qui sanctionnent l'extrémisme contre des groupes politiques qu'ils jugent menaçants mais qu'ils n'accusent pas de porter atteinte à l'ordre constitutionnel ou à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Les accusations émises par l'enquête dans l'affaire « Nouvelle grandeur » renvoient au premier cas de figure : les jeunes sont en effet accusés de menacer l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie. Le fait que le groupe en ligne « Nouvelle grandeur » était, selon l'instruction, une « organisation extrémiste » et non « terroriste », peut être rattaché, selon mon interviewée Aleksandra Krylenkova, à l'auteur de sa « fabrication » : le MVD⁶²¹.

Cela étant, « Nouvelle grandeur » illustre de façon tout à fait révélatrice l'interprétation chez les enquêteurs de l'extrémisme et du terrorisme en termes de menace révolutionnaire. C'est précisément parce qu'on les accusait de vouloir renverser le pouvoir que l'affaire aurait pu basculer depuis des charges d'extrémisme jusqu'à des condamnations pour terrorisme. À cet égard, Svetlana Sidorkina souligne : « C'est absurde, n'importe qui pourrait parler de cela [de renverser le pouvoir] autour d'une bouteille de vodka comme on dit. C'est une situation vraiment bête dans laquelle n'importe qui pourrait se trouver »⁶²².

Malgré l'absurdité des accusations relevée par les médias russophone indépendants et mes interlocuteurs, en août 2020, les jeunes accusés ont été condamnés pour violation de l'article 282.1 du CP FR. Ruslan Kostelenko, Petr Karamzin et Vjačeslav Krjukov ont reçu des peines de six à sept ans de réclusion criminelle. Quatre autres inculpés de l'affaire ont, en revanche, été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis allant de quatre à six ans et demi⁶²³.

⁶²¹ Entretien avec Aleksandra Krylenkova, *op. cit.*

⁶²² Entretien avec Svetlana Sidorkina, *op. cit.*

⁶²³ OVD.info, « Дело Нового величия » <<https://ovdinfo.org/story/delo-novogo-velichiya>> (consulté en ligne le 10 février 2021).

Tisser un « Réseau » terroriste

À l'instar de l'affaire « Nouvelle grandeur », l'affaire « Réseau » s'inscrit dans la lutte des autorités contre les menaces révolutionnaires qu'elles associent au mouvement de Vjačeslav Malcev Formation insurrection, à l'extrémisme et au terrorisme. En automne 2017, à la veille de la révolution encouragée par Vjačeslav Malcev qui n'a jamais eu lieu, des poursuites ont été engagées contre des jeunes antifascistes de Penza et Saint-Pétersbourg pour avoir créé, selon l'enquête, une « organisation terroriste » au sens de l'article 205.4 du CP FR. Cette affaire désignée sous le nom de « Réseau » concerne onze personnes, toutes soupçonnées de planifier un attentat terroriste à l'occasion des élections présidentielles et de la Coupe du monde de football de 2018.

Les arrestations ont eu lieu en trois vagues. Tout d'abord à l'automne 2017, six personnes ont été interpellées à Penza : Egor Zorin, Il'ja Šakurskij, Vasilij Kuksov, Dmitrij Pčelincev, Andrej Černov et Arman Sagynbaev. Puis trois autres ont été arrêtées entre janvier et avril 2018 à Saint-Pétersbourg : Viktor Filinkov, Igor' Šiškin et Julij Bojaršinov. En juillet 2018, deux jeunes antifascistes ont encore été arrêtés à Penza : Mihail Kul'kov et Maksim Ivankin. Les poursuites engagées contre les onze jeunes antifascistes ont donné lieu à deux affaires criminelles séparées, une à Penza et l'autre à Saint-Pétersbourg. Selon les enquêteurs du FSB, l'« organisation terroriste » dite « Réseau » poursuivait l'objectif de « secouer les masses » pour « déstabiliser la situation politique » et « déclencher un soulèvement armé »⁶²⁴. À Penza, l'organisation « Réseau » se composait, toujours selon l'instruction, du groupe de combat « 5.11 » (« 5 novembre ») et de son unité structurelle, le sous-groupe dit « L'Aube »⁶²⁵.

D'après mes interlocuteurs, l'affaire « Réseau » s'est nouée de Penza à Saint-Pétersbourg à partir d'un « schéma d'arrestations » reposant sur les aveux des détenus. Selon cette perspective, le « Réseau » aurait été « fabriqué », comme la « Nouvelle grandeur », à l'aide d'agents infiltrés des

⁶²⁴ Rupression, « Как ФСБ фабрикует дело о терроризме против антифашистов в России », 2018 <<https://rupression.com/kak-fsb-fabrikuet-delo-terrorizme-protiv-antifashistov-v-rossii/>> (consulté en ligne le 28 juin 2019).

⁶²⁵ Мемориал, « Пензенское дело запрещенной “Сети” », 2020 <<https://memohrc.org/ru/special-projects/penzenskoe-delo-zapreshchyonnoy-seti/>> (consulté en ligne le 10 mai 2020).

forces de l'ordre. Jana, membre de la Commission 16 % des observateurs citoyens (ONK 16 %) à Saint-Pétersbourg, estime en effet que le groupe « Réseau » n'existait pas avant que les poursuites pénales soient engagées ; selon elle, il s'agit, en réalité, d'une pure création du FSB⁶²⁶.

L'affaire commence à Penza en octobre 2017 avec l'arrestation d'Egor Zorin, âgé de 21 ans, pour détention de stupéfiants. Lors de son entretien avec des agents du FSB, ces derniers lui auraient proposé une collaboration consistant à trouver à l'Université de Penza des terroristes islamistes, puis des antifascistes. Il est possible que les aveux d'Egor Zorin aient donné lieu à la première vague d'arrestations à Penza à l'automne 2017⁶²⁷ qui, par la suite, a provoqué la seconde à Saint-Pétersbourg.

Des tortures et des « provocateurs »

Sur le site Rupression, un projet citoyen fondé par la femme de Viktor Filinkov, réfugiée en Ukraine, nous pouvons lire que durant leur détention, les accusés ont été torturés avec des décharges électriques, puis obligés d'apprendre par cœur leurs aveux afin de les répéter au juge d'instruction. Il y est précisé que dans des déclarations extorquées sous la torture et rédigés par les enquêteurs, les détenus admettent tous être membres d'un réseau terroriste⁶²⁸. Cette version des faits est soutenue, entre autres, par l'ONK 16 % de Saint-Pétersbourg. À ce sujet, Sergej Davidis, directeur du programme « Soutien aux prisonniers politiques et aux autres victimes des répressions politiques » affirme en 2018 :

Nous sommes maintenant confrontés à l'affaire « Réseau » : des jeunes sont accusés de terrorisme, ils sont brutalement torturés pour obtenir des aveux, nécessaires aux bases de l'accusation. Autrement dit, sans ces aveux, l'accusation ne tient pas la route⁶²⁹.

⁶²⁶ Entretien avec Jana, Saint-Pétersbourg, 16 mai 2018.

⁶²⁷ Егор Сковорода и Александр Бородин, « Принесите мне паяльник », *Mediazona*, 2018 <<https://zona.media/article/2018/06/15/penza-prequel>> (consulté en ligne le 23 juin 2019).

⁶²⁸ Rupression, « Kidnapping, electrocuting, beating up, The FSB fabricates the case about terrorism against antifascists » <<https://rupression.com/en/>> (consulté en ligne le 28 juin 2019).

⁶²⁹ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

Si nous admettons l'hypothèse de mes interlocuteurs selon laquelle le FSB « fabrique » des réseaux « terroristes », nous pouvons remarquer qu'il en tisse progressivement les fils au moyen de la brutalité de la torture. La « mentalité des quotas » des *siloviki* et l'arbitraire de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme mènent pourtant à la contradiction suivante : le produit final de l'affaire criminelle « fabriquée » dépend « du bas », à savoir des aveux extorqués sous la torture auprès des détenus. Cette méthode laisse supposer une mise en œuvre rhizomique de la « fabrication » des affaires criminelles au sein du FSB. C'est ce que suggère Vitalij Čerkasov, avocat de Viktor Filinkov et membre de l'association de juristes Agora, lorsqu'il décrit la manière dont l'affaire « Réseau » s'est progressivement construite et comment les différents accusés ont été désignés :

Dès le tout départ, ils [les accusés] ont subi des pressions. Et comme il me semble, afin de donner l'impression qu'ils [le FSB] avaient découvert une organisation terroriste aussi menaçante, ils ont demandé aux accusés de les informer sur toutes leurs connaissances qui partageaient les mêmes idéaux dans d'autres régions. De cette manière, ils ont reçu des informations, notamment sur mon client, qui vivait à l'époque à Saint-Pétersbourg⁶³⁰.

Pendant les perquisitions dans les appartements et les voitures des détenus, les agents du FSB ont saisi pistolets, grenades, poudre noire et matériel pouvant servir à confectionner des explosifs. Or, selon la défense, les *siloviki* savaient exactement où trouver ces armes car c'est le FSB lui-même qui les aurait placées chez les accusés. En outre, Il'ja Šakurskij, un des accusés de Penza, déclare avoir rencontré sur le réseau social V Kontakte un néo-nazi sous le pseudonyme de Dobrovolskij. Ce dernier l'aurait incité à prendre des mesures radicales contre les forces de l'ordre et à fabriquer une bombe⁶³¹. Or il s'est avéré que Dobrovolskij fréquentait le même centre sportif que l'enquêteur du FSB, Valerij Tokarev, coïncidence semblant souligner son rôle de « provocateur ». Enfin, selon sept accusés sur dix, le seul « crime » qu'ils auraient commis est d'avoir joué à l'*airsoft*, un jeu sportif avec des armes à billes.

⁶³⁰ Entretien avec Vitalij Čerkasov, *op. cit.*

⁶³¹ Татьяна Лиханова, « Антифашистам подложили Кабанова », *Новая газета*, 2019 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2019/01/23/79277-antifashistam-podlozhili-kabanova>> (consulté en ligne le 28 juin 2019).

En 2018, Vitalij Čerkasov conclut ainsi :

Ce Réseau existe presque depuis 2015 et se prépare activement à faire quelque chose, c'est-à-dire à commettre des actes terroristes susceptibles de déstabiliser la situation dans le pays dans le cadre (tout d'un coup ils [les agents du FSB] s'en souviennent) des élections présidentielles et de la Coupe du monde de football. Pardonnez-moi mais si c'est depuis 2015 que tout serait en préparation pourquoi n'y a-t-il encore rien ? Il n'y a rien contre mon client. En ce qui concerne les jeunes de Penza, non plus. Selon les informations qui nous parviennent, deux d'entre eux déclarent qu'une arme a été placée chez eux⁶³².

Vitalij Čerkasov connaît bien les mécanismes internes des forces de l'ordre puisqu'il a travaillé pendant dix-sept ans pour le MVD avant de fonder le Centre des droits humains de la Transbaïkalie à Tchita, de recevoir le prix Artem Borovik à New York, puis de devenir membre de l'association de juristes Agora. Poussé par le sentiment qu'en Russie les « forces de l'ordre ne travaillent pas pour protéger les gens des criminels », et après avoir refusé de « falsifier les documents d'une grosse affaire pénale »⁶³³, il a démissionné de son premier poste de travail. Voici pourquoi son témoignage sur la « fabrication » d'affaires criminelles au sein du MVD et du FSB dont le dossier « Réseau » est particulièrement précieux.

La « fabrication » de l'affaire est également suggérée par les défenseurs des droits humains russes que j'ai interviewés. Par exemple, selon Sergej Davidis, l'affaire « Réseau » a été montée de toutes pièces contre des antifascistes, car ces derniers constituaient ainsi une cible facile pour le FSB :

S'ils ont choisi les antifascistes, c'est parce qu'ils redoutent l'auto-organisation. Il s'agit d'un mouvement indépendant aux motivations idéologiques. Il est clair qu'ils n'allaient pas renverser le régime, c'est une idée absolument absurde. Comment auraient-ils pu le renverser avec leurs moyens ? Idéologiquement, les autorités n'ont pas mis en avant leur antifascisme, elles ont tout simplement choisi une victime appropriée à sacrifier pour rendre leurs rapports d'activité et démontrer que l'ennemi ne fait pas de vieux os. C'est plutôt l'intérêt corporatif du FSB de démontrer une simple théorie du complot, ainsi que les moyens pouvant en justifier l'existence⁶³⁴.

⁶³² Entretien avec Vitalij Čerkasov, *op. cit.*

⁶³³ *Ibidem.*

⁶³⁴ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

Étant donné que « Réseau » avait des activités autogérées et développait une position critique vis-à-vis du pouvoir, il remplit ainsi parfaitement les critères qui caractérisent les mouvements interdits en tant qu'« organisations terroristes » par les tribunaux russes. Malgré les débats autour de la « fabrication » de l'affaire, en février 2019, les noms des dix détenus ont été ajoutés à la liste des « extrémistes » et des « terroristes » du Service fédéral de surveillance financière [Rosfinmonitoring]. En mars 2019, « Réseau » est également intégré à la « Liste fédérale unifiée des organisations, y compris étrangères et internationales reconnues comme terroristes par les tribunaux de la Fédération de Russie » du NAK. En parallèle, les détenus ont été ajoutés à la liste des « prisonniers politiques » de Memorial en 2019.

Le 17 janvier 2019, le premier arrêt de l'affaire « Réseau » a été rendu contre Igor' Šiškin, un des trois détenus à Saint-Petersbourg. Puisqu'il s'est déclaré coupable et a souscrit un accord avec les enquêteurs, son procès s'est déroulé sans examen des preuves⁶³⁵. Plusieurs mois plus tard, le 22 juin 2020, les peines de sept et de six ans et demi de réclusion criminelle sont imposées aux deux derniers accusés de l'affaire à Saint-Petersbourg, Viktor Filinkov et Julij Bojaršinov, pour violation à l'article 205.4 du CP FR⁶³⁶.

Entre-temps, l'arrêt contre les accusés de Penza a été rendu le 10 février 2020 par le tribunal militaire de la Volga. Les sept jeunes antifascistes ont tous été condamnés pour infraction à l'article 205.4 du CP FR. Certains ont également été déclarés coupables de trafic illégal d'armes (article 222 du CP FR) et de tentative de vente de drogue (articles 30 et 228.1 du CP FR). Les peines de réclusion criminelles infligées sont les suivantes : dix-huit ans de prison pour Dmitrij Pčelincev ; seize ans pour Il'ja Šakurskij ; quatorze pour Andrej Černo ; treize pour Maksim Ivankin ; dix pour Mihail Kulkov ; neuf pour Vasilij Kuksov et six ans pour Arman Sagynbaev. En prononçant ses derniers mots, Dmitrij Pčelincev, condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, a affirmé que les

⁶³⁵ Meduza, « “Сеть” главное дело против левых активистов в России, ФСБ считает его фигурантов террористами, которые хотели свергнуть власть », 2019 <<https://meduza.io/feature/2019/04/08/set-glavnoe-delo-protiv-levyh-aktivistov-v-rossii>>(consulté en ligne le 13 janvier 2020).

⁶³⁶ OVD.info, « Дело о террористическом сообществе “Сеть” » <<https://ovdinfo.org/story/delo-o-terroristicheskom-soobshchestve-set>> (consulté en ligne le 9 juillet 2020).

agents du FSB sont les héritiers du NKVD qui, aujourd'hui comme en URSS, ne défendent pas la justice mais le « banditisme »⁶³⁷.

Les organisations russes de défense des droits humains ont dénoncé le verdict. Les condamnations prononcées ont donné lieu à de nombreuses manifestations non autorisées notamment à Moscou, ainsi qu'à des lettres de soutien collectives en Russie et à l'étranger. Par exemple, des urbanistes de l'association Ville vivante, axée sur la défense de l'héritage culturel de Saint-Pétersbourg, ont signé une lettre ouverte en soutien aux condamnées de Penza de l'affaire « Réseau »⁶³⁸. En France, plusieurs universitaires ont également rédigé une lettre-pétition adressée à Valerij Zorkin, président de la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie, en demandant l'annulation des condamnations⁶³⁹.

De la répression au militantisme

L'affaire « Réseau » a eu un fort retentissement dans les médias russophones indépendants en 2018. Elle a également eu pour conséquence la perpétration d'un réel acte de terrorisme en octobre 2018. En effet, un jeune anarchiste de dix-sept ans a commis un attentat à la bombe dans une antenne locale du FSB à Arkhangelsk, blessant trois agents. Avant son acte fatal, il publie le message suivant sur le réseau social Vkontakte et sur le chat « Paroles de rebelles » via Telegram :

Camarades, il va y avoir à l'instant une attaque terroriste dans le bâtiment du FSB d'Arkhangelsk, dont je prends moi-même la responsabilité. Les raisons sont entièrement claires pour vous. Le FSB est allé trop loin, il fabrique des affaires criminelles, torture des gens⁶⁴⁰.

⁶³⁷ Rupression, « Последнее слово Дмитрия Пчелинцева в суде 17 января 2020 года », 2020 <<https://rupression.com/2020/01/18/poslednee-slovo-dmitrija-pcheinceva-v-sude-17-janvarja-2020-goda/>> (consulté en ligne le 9 mai 2020).

⁶³⁸ *Idem*, « Заявление градозащитников в поддержку фигурантов “Сети” », 2020 <<https://rupression.com/2020/03/15/zajavlenie-gradozashhitnikov-v-podderzhku-figurantov-seti/>> (consulté en ligne le 9 mai 2020).

⁶³⁹ Change.org, « Appel à la libération des sept condamnés de Penza », 2020 <<https://www.change.org/p/responsables-politiques-et-representants-du-monde-universitaire-et-culturel-appel-a-la-liberation-des-sept-condamnes-de-penza>> (consulté en ligne le 9 mai 2020).

⁶⁴⁰ Грани, « Взрыв в здании ФСБ в Архангельске : один погибший », 2018 <<https://graniru.org/Politics/Russia/FSB/m.273567.html>> (consulté en ligne le 24 juin 2019).

Il va ainsi de soi que les pratiques répressives des forces de sécurité dans le cadre de la lutte antiterroriste risquent d'être contre-productives, voire de mener à des vrais phénomènes de terrorisme intérieur. Si les agents du FSB, impliqués dans l'affaire « Réseau », n'avaient vraisemblablement pas prévu l'attentat à Arkhangelsk, ils ont également été surpris par la mobilisation citoyenne issue de l'affaire. Vitalij Čerkasov souligne à ce propos :

[Les agents du FSB] croyaient que tout se passerait comme d'habitude de manière silencieuse et paisible, qu'ils n'attireraient pas l'attention du grand public, parce que c'est comme ça que ça se passe avec les détenus d'Asie centrale. Or ici, ils ont perdu le contrôle et l'affaire est remontée à l'espace public. Et à présent une guerre de l'information est en cours entre eux et nous⁶⁴¹.

Dans le cadre de cette « guerre de l'information », comme l'affirme Vitalij Čerkasov, le projet citoyen Rupression brosse le portrait de la défense sur son site. Rupression est aussi muni d'une page de levée de fonds pour garantir sa survie et vend des articles, tels que des t-shirts et des sacs, avec son logo représentant deux mains qui se serrent, symboles de solidarité, entourées d'un cercle en fil de fer barbelé⁶⁴². Suite aux arrestations des jeunes antifascistes, une campagne informelle intitulée « le FSB est le principal terroriste » a aussi été lancée. Ce slogan a été utilisé sous forme de tags et d'affiches. Par exemple, en février 2018, des militants ont été arrêtés à Tcheliabinsk pour avoir brandi une bannière devant un bâtiment du FSB qui portait cette inscription. Les militants de Tcheliabinsk ont ensuite été torturés et accusés de hooliganisme avant que les accusations à leur encontre soient retirées en juin 2018 pour absence de délit⁶⁴³.

En avril 2018, les parents des accusés des affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur » ont fondé à Moscou le mouvement non enregistré appelé le Réseau des parents [Roditel'skaja set']. Son but est non seulement de fédérer leurs forces mais également de favoriser le dialogue avec les défenseurs des droits humains et les organes du pouvoir. Toujours en lien avec

⁶⁴¹ Entretien avec Vitalij Čerkasov, *op. cit.*

⁶⁴² Rupression, « Мерч » <<https://rupression.com/merch/>> (consulté en ligne le 24 juin 2019).

⁶⁴³ Лента, « Анархисты атаковали управление ФСБ в Челябинске », 2018 <<https://lenta.ru/news/2018/02/15/anarhisty/>> (consulté en ligne le 24 juin 2019).

ces deux affaires, de nombreuses autres actions de sensibilisation et de protestation ont eu lieu à Moscou, Penza et Saint-Pétersbourg. À partir de 2018, de nombreuses manifestations non autorisées ont été organisées à Moscou par les parents des accusés, par exemple la « Marche des mères » et la manifestation « Pour nos et vos enfants »⁶⁴⁴. Par ailleurs, le 5 décembre 2019, Lev Ponomarev, directeur de l'organisation Pour les droits humains, et très engagé dans la campagne de sensibilisation sur les affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur », a été arrêté par la police pour une publication sur Facebook incitant les internautes à participer à une manifestation non autorisée. Âgé de soixante-dix-sept ans en 2019, il a ensuite été incarcéré durant seize jours⁶⁴⁵. Des cas isolés de manifestations de solidarité dans les milieux anarchistes en Europe et aux États-Unis ont également été relevés par Rupression.

À Saint-Pétersbourg, les détenus de l'affaire « Réseau » ont eu la chance d'être défendus par des avocats de l'association de juristes Agora. Jusqu'en 2019, ils étaient aussi soutenus par l'ONK 16 %⁶⁴⁶. Ses deux membres, Jana et Ekaterina, ont publié beaucoup d'informations sur les réseaux sociaux concernant les tortures qui auraient été infligées par les agents du FSB aux détenus. De plus, des concerts, des pièces de théâtre et des expositions d'art ont été organisés par l'Espace ouvert et les membres de l'ONK 16 % à Saint-Pétersbourg. À son tour, le Centre Saharov de Moscou organise régulièrement des concerts pour lever des fonds en soutien aux « prisonniers politiques ».

Entre solidarité et indifférence

« Réseau » et « Nouvelle grandeur » sont des affaires criminelles qui se sont déroulées dans un contexte de contestation citoyenne. Selon Sergej Davidis, l'attention accordée par l'opposition démocratique et les organisations russes de défense des droits humains à Moscou et Saint-Pétersbourg

⁶⁴⁴ Rupression, « “За наших и ваших детей”, Акции в поддержку фигурантов “Сети” и “Нового величия” », 2018 <<https://rupression.com/2018/10/22/za-nas-hih-i-vashih-detej-marsh-v-podderzhku-figurantov-seti-i-novogo-pokolenija/>> (consulté en ligne le 24 juin 2019).

⁶⁴⁵ Вера Челищева, « Это позорная заказуха, Ваша честь », *Новая газета*, 2018 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2018/12/07/78853-eto-pozornaya-zakazuha-vasha-chest>> (consulté en ligne le 24 juin 2019).

⁶⁴⁶ En 2019, la Chambre sociale n'a pas renouvelé le contrat de Jana et Ekaterina au sein de l'ONK de Saint-Pétersbourg.

aux affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur » est liée à une question d'identification : « [ces deux affaires] suscitent la solidarité de l'opposition déjà formée, des activistes, des défenseurs des droits de l'homme, des militants politiques qui peuvent s'y identifier »⁶⁴⁷.

La réaction du pouvoir russe face à la contestation citoyenne sur la « fabrication » des affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur » a en revanche été plutôt froide. Lors de la réunion du Conseil présidentiel russe pour les droits humains et la société civile du 11 décembre 2018, le président Vladimir Poutine a affirmé qu'il n'en avait jamais entendu parler⁶⁴⁸. De surcroît, la grande majorité des citoyens russes, qui ne côtoie pas les organisations russes de défense des droits humains et qui ne lit pas les informations sur les médias indépendants, ne connaît pas l'existence de ces affaires criminelles. Voici ce qu'écrit Jan Šenkman de *Novaja Gazeta* sur un rassemblement en mars 2019 consacré à l'affaire « Nouvelle grandeur » :

Les gens passent, ils réagissent. La question principale est : « de qui s'agit-il ? ». L'affaire Nouvelle grandeur dure depuis un an, c'est une des affaires politiques les plus connues du pays. Seuls les plus paresseux de mes collègues n'ont pas écrit à ce sujet. Or il y a tant de paresseux qui n'ont pas lu⁶⁴⁹.

La déception qui rejaillit des propos de Jan Šenkman laisse transparaître les limites du travail titanesque de sensibilisation et de contestation qu'entreprennent les organisations de défense des droits humains à Moscou et Saint-Petersbourg et les proches des accusés pour dénoncer les « répressions politiques » menées sous couvert de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en Russie. Très peu nombreux face au système répressif mis en place, les défenseurs des droits humains, les proches des accusés et surtout, les « prisonniers politiques » qu'ils cherchent à défendre, sont seuls

⁶⁴⁷ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

⁶⁴⁸ ЗНАК, « “Я первый раз об этом слышу” Владимир Путин заявил, что ему не докладывали о делах “Нового величия” и “Сети” », 2018 <https://www.znak.com/2018-12-11/vladimir_putin_zayavil_chno_emu_ne_dokladyvali_o_delah_novogo_velichiya_i_seti> (consulté en ligne le 7 juillet 2019).

⁶⁴⁹ Ян Шенкман, « “Новое величие” : последние удары зимы, В центре Москвы прошел массовый пикет в поддержку Ани Павликовой и Маши Дубовик, Прохожие решили, что началась революция », *Новая газета*, 2019 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2019/03/02/79756-novoe-velichie-poslednie-udary-zimy>> (consulté en ligne le 7 juillet 2019).

face à l'inflexibilité du pouvoir et à l'indifférence d'une grande partie de l'opinion publique russe.

Hizb ut-Tahrir sur les vagues de l'antiterrorisme

Musulmans et officiellement « terroristes », les membres présumés de Hizb ut-Tahrir sont, depuis 2003, encore plus seuls que les condamnés de « Nouvelle grandeur » et « Réseau » face à la machine répressive des *siloviki* pour un faisceau infiniment complexe de raisons.

Hasni, ancien condamné et membre de Hizb ut-Tahrir réfugié en Ukraine, estime que la répression du mouvement musulman s'explique par le fait que l'administration russe s'oppose au développement d'une « vision politique de l'islam » et cela, dans le contexte des printemps arabes⁶⁵⁰. Dans le même temps, l'interdiction de Hizb ut-Tahrir rejoint les intérêts de l'islam « traditionnel » en Russie. En effet, comme me l'a affirmé en 2018 Ahmed, vice-recteur de l'Institut islamique de Moscou, si l'interdiction de Hizb ut-Tahrir était levée en Russie, il finirait par « créer une concurrence très sérieuse à notre islam traditionnel »⁶⁵¹. Mon interlocuteur Sergej Davidis lie, en revanche, la répression à l'encontre des membres du parti Hizb ut-Tahrir à un contexte politique plus large. Il souligne la « composante mythique » de la menace terroriste islamiste visant, selon lui, le renforcement de l'idéologie de l'État :

Pour justifier l'inefficacité des politiques économiques, les violations massives des droits humains, les fraudes électorales, etc., le gouvernement a besoin de renforcer son idéologie. Mais vu qu'il n'a pas d'idéologie propre, il utilise des simulacres idéologiques, à savoir les références aux valeurs conservatrices, et en particulier, à la menace du terrorisme islamiste [...] Le terrorisme islamiste existe, mais cela ne suffit pas pour renforcer l'idéologie [de l'État] et, pour ainsi dire, le trouver en Russie est beaucoup plus difficile. Pour alimenter le mythe de la menace du terrorisme islamiste, c'est-à-dire sa composante mythique, il en faut une confirmation d'où la persécution de Hizb ut-Tahrir⁶⁵².

Les constats de Hasni, d'Ahmed et de Sergej Davidis nous apportent des clés d'analyse pour éclairer la répression de Hizb ut-Tahrir en Russie dès

⁶⁵⁰ Entretiens avec Hasni, *op. cit.*

⁶⁵¹ Entretien avec Ahmed, *op. cit.*

⁶⁵² Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

2003–2004. Vitalij Ponomarev, directeur du programme « Fabrication de cas d'extrémisme islamique en Russie » auprès de Memorial, nous permet en revanche de passer en revue les vagues de répression contre Hizb ut-Tahrir en Russie.

Comme il l'explique, la décision de la Cour suprême a frappé de plein fouet les membres présumés de Hizb ut-Tahrir en 2004–2005. À cette époque, des peines de réclusion criminelle sont imposées pour détention de « matériaux extrémistes ». Lors de la présidence de Dimitri Medvedev, de 2008 à 2012, les personnes accusées d'être membres de Hizb ut-Tahrir sont condamnées à payer des amendes, les peines d'emprisonnement étant beaucoup plus rares. Une deuxième vague de répression débute en 2012⁶⁵³.

En mars 2012, Vladimir Poutine reprend le pouvoir pour son troisième mandat. L'année 2012 est également marquée par la tentative de meurtre à l'encontre du mufti du Tatarstan Ildus Fajzov, qui fait suite à l'assassinat de son adjoint Valiulla Jakupov en juillet 2012 à Kazan. Ces deux faits sont attribués par l'enquête à des musulmans radicaux qui s'opposaient à « l'islam traditionnel »⁶⁵⁴. Un an plus tard, la « théorie du complot », comme l'affirme Vitalij Ponomarev, selon laquelle Hizb ut-Tahrir aurait l'intention de renverser le pouvoir, est élaborée dans le cadre du durcissement de la législation antiterroriste en 2013 qui introduit l'article 205.5 dans le CP FR.

Afin de démontrer que Hizb ut-Tahrir ne s'apprête pas à renverser l'administration russe sous Vladimir Poutine, il faut se pencher sur les particularités de l'idéologie du mouvement musulman. Hizb ut-Tahrir estime que le globe se divise en deux blocs, la partie islamique et le reste du monde. Seul le premier bloc est un terrain propice à l'instauration du califat pour Hizb ut-Tahrir. Par conséquent, la Russie ne constitue pas une zone propice à l'instauration du califat, la cible de Hizb ut-Tahrir étant les pays musulmans⁶⁵⁵. La répartition du monde en deux blocs qu'opère Hizb ut-Tahrir est en lien avec son mode d'action, fondé sur l'exemple du prophète, qui se base sur trois étapes. En premier lieu, il

⁶⁵³ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁶⁵⁴ Светлана Брайловская, « Найден убийца Валиуллы Якупова », *RGRU*, 2012 <<https://rg.ru/2012/10/30/reg-pfo/valiulla.html>> (consulté en ligne le 9 mai 2020).

⁶⁵⁵ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

s'agit de créer le noyau dur du « parti » Hizb ut-Tahrir, puis d'interagir avec l'Oumma, la communauté des croyants, afin de répandre les valeurs de l'islam au sein de la société, et enfin, de prendre le pouvoir avec l'assistance des forces armées⁶⁵⁶.

Le mode d'action de Hizb ut-Tahrir ainsi que son idéologie peuvent soulever des inquiétudes légitimes. Toutefois, cette idéologie se réduit à une théorie abstraite sans mise en pratique concrète, et questionne donc la menace réelle de Hizb ut-Tahrir en Russie. Ce qui en revanche est vrai, et déplait vraisemblablement aux autorités russes, est que Hizb ut-Tahrir considère tout pouvoir séculier comme illégitime et encourage ses membres en Russie à ne pas participer aux élections⁶⁵⁷. Cela étant, dans les affaires pénales liées à Hizb ut-Tahrir en Russie, les tribunaux considèrent que ses membres ont déjà atteint la deuxième étape, c'est-à-dire la diffusion des valeurs de l'islam au sein de la société russe et se préparent, par conséquent, à accomplir la troisième, à savoir le renversement du pouvoir suivi de l'instauration du califat. Selon Vitalij Ponomarev et Aleksandr Verhovskij, cette accusation est complètement irréaliste et absurde. C'est également ce que mentionne Hasni, ancien condamné :

C'est impensable, vous imaginez ? Plus de 80 % de la population est chrétienne, sans compter le fait que nous ne nous sommes jamais adressés aux représentants du pouvoir pour instaurer le califat. C'est tout simplement ridicule. Ça fait rire les poules, pour ainsi dire⁶⁵⁸.

Au regret de Vitalij Ponomarev, dans le contexte de l'examen de l'interdiction de Hizb ut-Tahrir en tant qu'« organisation terroriste » en Russie, la CEDH n'a pas tenu compte des spécificités de l'idéologie du mouvement musulman dans sa décision de 2013.

Une « organisation extrémiste » ou « terroriste » ?

Jusqu'en 2013, les membres présumés de Hizb ut-Tahrir, interdit comme « organisation terroriste », étaient tous condamnés en application de l'article 282.2 du CP FR⁶⁵⁹ par des tribunaux civils de district. Par la suite,

⁶⁵⁶ *Ibidem*.

⁶⁵⁷ Приговор именем Российской Федерации, 20 ноября 2013г., Челябинск.

⁶⁵⁸ Entretiens avec Hasni, *op. cit.*

⁶⁵⁹ En guise de rappel, l'article 282.2 du CP FR porte sur l'organisation des activités d'une organisation extrémiste et la participation à ces dernières.

après l'introduction en 2013 de l'article 205.5 du CP FR, tous les arrêts dans les affaires liées à Hizb ut-Tahrir seront progressivement rendus pour infraction à ce dernier. De plus, à partir de 2015, rappelons le, la compétence de juger des affaires pénales de terrorisme a été attribuée de manière exclusive aux tribunaux militaires. En revanche, les tribunaux civils de district ont gardé la compétence de juger des affaires d'extrémisme (articles 282, 282.1 et 282.2 du CP FR)⁶⁶⁰.

Comme le souligne Hasni, vu que les affaires criminelles contre Hizb ut-Tahrir ne portaient pas sur des actes violents entre 2003 et 2013, les articles concernant la lutte contre le terrorisme préexistants à l'article 205.5 du CP FR, à l'instar de l'article 205.1 du CP FR sur l'« assistance aux activités terroristes »⁶⁶¹, n'étaient pas utilisés par les juges civils :

Ils ne pouvaient pas nous condamner en vertu de l'article 205.1, car les juges civils, qui nous jugeaient à ce moment-là, saisissaient le caractère à la fois absurde et mensonger des accusations. Ainsi, ils nous libéraient ou nous condamnaient soit à payer des amendes soit à la peine maximale avec sursis, prévue par l'article 282.2⁶⁶².

Hasni relève également que nier son affiliation en tant que membre est contraire à l'éthique interne de Hizb ut-Tahrir⁶⁶³. Puisque les peines encourues pour avoir participé aux activités de Hizb ut-Tahrir étaient relativement clémentes jusqu'en 2013, la majorité des accusés ne cachaient à l'époque pas leur adhésion. Comme le souligne Vitalij Ponomarev :

Ils essayaient de défendre leurs droits. Ils disaient : « vous nous accusez parce que nous sommes interdits en tant que terroristes, mais nous ne sommes pas des terroristes, nous n'incitons pas à la terreur, nous n'avons pas de texte qui contienne d'incitations à la terreur, nous ne commettons pas d'actes

⁶⁶⁰ КонсультантПлюс, Справочная информация : « Правовой календарь на I квартал 2015 г. » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_171434/ac60dcac92c89e70de1fc42d69391a35b185f8d4> (consulté en ligne le 12 juillet 2019).

⁶⁶¹ L'article 205.1 du CP FR sur l'« assistance aux activités terroristes » sanctionne le recrutement de nouveaux membres visant, notamment, la propagande du terrorisme (article 205.2 du CP FR) et le renversement de l'ordre constitutionnel de la Fédération de Russie (article 278 du CP FR).

⁶⁶² Entretiens avec Hasni, *op. cit.*

⁶⁶³ *Ibidem.*

terroristes, nulle part dans le monde, la décision même de nous interdire en tant que terroristes est erronée »⁶⁶⁴.

L'introduction de l'article 205.5 dans le CP FR en 2013 a ainsi provoqué une rupture entre ce que j'appelle ici la première génération des arrêts rendus au titre de l'article 282.2 du CP FR et une nouvelle génération de sentences liées à l'emploi de l'article 205.5 du CP FR. L'hybridation entre les notions d'« extrémisme » et de « terrorisme » se manifeste de manière particulièrement frappante dans cette première génération d'arrêts.

Tcheliabinsk 2013 : la transition de l'« extrémisme » au « terrorisme »

Un arrêt rendu en novembre 2013 par le tribunal civil de district de Tcheliabinsk illustre parfaitement la transition entre les deux générations d'arrêts mentionnées ci-dessus. Comme signe de cette transition, le juge procède à l'emploi simultané des articles 282.2, 205.1⁶⁶⁵ et 278⁶⁶⁶ du CP FR. Dans l'arrêt de Tcheliabinsk, l'interaction hybride entre les notions d'« extrémisme » et de « terrorisme » peut être observée sur la base de l'accusation faite à l'égard des détenus de se livrer à des « activités » à la fois « extrémistes » et « terroristes » : « sous la juridiction de la législation russe, les activités de Hizb ut-Tahrir sont considérées comme terroristes et interdites par la décision de la Cour suprême de la Fédération de Russie entrée en vigueur le 14 février 2003, en raison de ses activités extrémistes »⁶⁶⁷.

Compte tenu que les accusations dans les affaires criminelles liées à Hizb ut-Tahrir ne portent pas sur la réalisation d'actes violents, la nature « extrémiste » et, à partir de 2013, « terroriste » des activités auxquelles

⁶⁶⁴ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁶⁶⁵ Il s'agit de l'article sur l'« assistance aux activités terroristes » qui, pour Hasni, n'était pas utilisé par les tribunaux civils contre les membres de Hizb ut-Tahrir avant 2013. L'emploi de l'article 205.1 du CP FR par le tribunal civil de Tcheliabinsk marque la transition vers les affaires criminelles qui, à partir de 2013, seront examinées, cette fois par les tribunaux militaires, pour infraction à l'article 205.5 du CP FR.

⁶⁶⁶ L'article 278 du CP FR sanctionne, nous l'avons vu, le renversement du pouvoir ou le maintien du pouvoir par la force. Il est employé par les tribunaux militaires avec l'article 205.5 du CP FR à partir de 2013.

⁶⁶⁷ Приговор именем Российской Федерации, 20 ноября 2013, Челябинск.

les membres présumés du mouvement musulman sont accusés de participer est déduite du contenu et de l'esprit des « lectures extrémistes » interdites qu'ils font, détiennent et diffusent. Ainsi, le tribunal de district de Tcheliabinsk met en avant dans son arrêt de 2013 que les livres et les brochures de Hizb ut-Tahrir contiennent des incitations au renversement de l'ordre constitutionnel et à la violation de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie :

Selon les conclusions de l'examen médico-légal psycholinguistique complet n° 12 du 3 juin 2012 : dans les livres *L'État islamique* et *Le système de l'islam*, etc., se trouvent des méthodes lexicques et stylistiques, ainsi que des sens cachés, incitant directement et indirectement le lecteur à modifier par la force les fondements de l'ordre constitutionnel et à violer l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie⁶⁶⁸.

Les conclusions émises en la matière peuvent être expliquées à la lumière de l'assemblage entre les « trois fléaux » de l'OCS. Pour démontrer le caractère « extrémiste » des livres de Hizb ut-Tahrir, le tribunal affirme, en s'appuyant sur l'examen médico-légal psycholinguistique complet, que ces derniers incitent au renversement de l'ordre constitutionnel – soit un acte extrémiste contre le gouvernement selon le CP FR – et à la violation de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie – un acte séparatiste contre le gouvernement selon le CP FR. En rattachant l'idéologie de Hizb ut-Tahrir à la menace de la réalisation d'actes extrémistes et séparatistes, le tribunal de Tcheliabinsk illustre ainsi la pratique judiciaire paradoxale qui interprète le terrorisme comme une « idéologie de la violence ».

Le métissage complexe entre le terrorisme et l'extrémisme est d'ailleurs confirmé par les articles 282.2, 205.1 et 278 du CP FR qu'applique le tribunal civil de Tcheliabinsk dans l'affaire de 2013. Après avoir fait appel à la Cour suprême de la Fédération de Russie, les détenus ont été condamnés, en février 2015, à des peines de réclusion criminelle allant jusqu'à cinq ans pour violation des articles 205.1 et 278 du CP FR⁶⁶⁹. La condamnation sur la base de l'article 282.2 du CP FR a donc été annulée en dernière instance. C'est, en effet, à partir de 2013 que l'article 282.2 du CP FR cesse progressivement d'être employé, marquant

⁶⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁶⁹ Correspondances avec Farid via Facebook, membre de Hizb ut-Tahrir et ancien condamné, février 2019 ; Верховный суд Российской Федерации, Дело № 48-АПУ 14-60, М., 2015.

ainsi la transition vers la nouvelle génération d'arrêts où l'article 205.5 du CP FR et les tribunaux militaires sont rois.

L'article 205.5 : une nouvelle vague de répression

Depuis l'entrée en vigueur de l'ensemble de lois antiterroristes du « paquet Jarovaja » en juillet 2018, les peines infligées aux membres de Hizb ut-Tahrir pour infraction à l'article 205.5 du CP FR oscillent entre dix et vingt-quatre ans de réclusion criminelle. Dans cette seconde génération d'arrêts, comme c'était déjà le cas dans la première, l'instruction se limite à accuser les détenus de participer à des réunions politiques, d'étudier et de diffuser la littérature de Hizb ut-Tahrir⁶⁷⁰.

Vitalij Ponomarev précise à ce propos que les critères pour définir les actes constitutifs de « participation aux activités d'une organisation terroriste », prévus à l'article 205.5 du CP FR, restent nébuleux et ouverts à l'interprétation des tribunaux militaires⁶⁷¹. D'ailleurs, il s'avère que de nombreux accusés ont assisté aux réunions de Hizb ut-Tahrir, sans pourtant en être membres. Cependant, au vu de la logique des enquêteurs, le démontrer est virtuellement impossible, souligne Vitalij Ponomarev : « Étant donné que tu es sur l'enregistrement audio, que tu as prononcé quelques mots, qu'un expert nous a dit qu'il s'agissait d'un événement de Hizb ut-Tahrir, nous te considérons membre »⁶⁷².

La multiplication d'affaires criminelles à partir d'une matrice commune, à savoir une affaire criminelle pilote, est selon mes interlocuteurs, une pratique courante dans l'histoire de la répression des membres présumés de Hizb ut-Tahrir en Russie. Selon Farid, ancien condamné, la tradition de la « fabrication » d'affaires criminelles contre Hizb ut-Tahrir est tellement bien rodée que les conclusions des tribunaux sont souvent copiées d'un arrêt à l'autre⁶⁷³. Les méthodes répressives de la politique pénale en Russie mises en avant par mes interviewés renforcent d'ailleurs l'hypothèse du développement rhizomique des affaires criminelles « fabriquées » qui semblent se multiplier à partir d'un cas pilote.

⁶⁷⁰ Maria Kravchenko, « Inappropriate Enforcement of Anti-Extremist Legislation in Russia in 2018 », *op. cit.*, p. 82.

⁶⁷¹ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁶⁷² *Ibidem.*

⁶⁷³ Correspondances avec Farid, *op. cit.*

Une cible pratique pour « fabriquer des affaires criminelles »

Quelles sont, selon mes interlocuteurs, les raisons qui rendent les membres présumés de Hizb ut-Tahrir particulièrement vulnérables à la « fabrication » d'affaires criminelles liées au terrorisme ? Selon Sergej Davidis, les membres de Hizb ut-Tahrir sont une « proie facile » pour les *siloviki*, car ils ne sont pas des vrais criminels mais sont pourtant les membres du plus grand mouvement musulman interdit depuis 2003 comme « organisation terroriste » par la Cour suprême de la Fédération de Russie. Cette thèse est également défendue par Vitalij Ponomarev :

Il y a généralement de nombreuses vagues d'arrestations qui surviennent à la fin de chaque année, car en décembre à la réunion du Conseil du FSB, il faut rendre compte du travail accompli au cours de l'année. Un ou deux mois avant cet événement, ils déclarent avoir repéré un nouveau groupe terroriste. Et quand ils commencent à parler, ce n'est pas un groupe terroriste, disent-ils alors, mais que faire, la Cour les reconnaît comme des terroristes⁶⁷⁴.

En outre, Hizb ut-Tahrir est une cible pratique pour « fabriquer des affaires criminelles » car, comme le souligne Vitalij Ponomarev, le FSB détient des listes de ses membres issues de la « période libérale » de 2008 à 2012 sous Dimitri Medvedev. À cette époque, Hizb ut-Tahrir organisait de grands événements, qui n'étaient pas formellement interdits et réunissaient des centaines d'invités dans des hôtels à Moscou, notamment les hôtels Izmajlovo et Saljut⁶⁷⁵. La sécurité dans les salles de conférence était assurée par le MVD et tous les participants étaient invités à inscrire leurs données de passeport dans un registre à l'entrée. À partir de 2013–2014, surgissent ainsi plusieurs affaires pénales pour « participation » à ces mêmes événements, interprétée cette fois par les tribunaux militaires comme des « activités terroristes » aux termes de l'article 205.5 du CP FR. Vitalij Ponomarev en déduit :

En raison du fait que de nombreux membres de Hizb ut-Tahrir sont désormais connus grâce à leur participation à ces événements, ils sont devenus une cible très commode pour le FSB afin de rendre leur rapport d'activité car, à chaque fois qu'il y a des incidents comme à Beslan, suit la consigne de renforcer la lutte contre le terrorisme. Or il est difficile de trouver des

⁶⁷⁴ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁶⁷⁵ *Ibidem.*

terroristes, ils sont loin d'être dans toutes les régions, tandis que les membres de Hizb ut-Tahrir se trouvent dans la Volga, en Sibérie, en Russie centrale, en Crimée, il y en a des milliers. [...] Si Hizb ut-Tahrir était réellement considéré comme un groupe terroriste, ils n'auraient pas attendu des décennies avant de les arrêter⁶⁷⁶.

Selon l'avocat Vitalij Čerkasov, certains agents du FSB mettent en œuvre un autre stratagème encore, utile à la remise de leur rapport d'activité annuel : « fabriquer » des affaires pénales à partir des aveux de ressortissants d'Asie centrale, notamment de ceux qui maîtrisent mal le russe et habitent nombreux sous le même toit. Ces derniers sont, l'avocat russe le souligne, prêts à signer n'importe quel document sans le comprendre ni le lire, du moment où un emploi leur est promis en échange. D'après Vitalij Čerkasov, il existe plusieurs affaires criminelles de ce type qui, de surcroît, sont tacitement soutenues par l'opinion publique :

Quand ils habitent serrés comme des sardines dans un appartement loué, quand il y en a vingt dans le même appartement et qu'en plus ils sont barbus, les gens seront du côté du FSB et ne verront pas qu'il y a de bonnes raisons pour ne pas faire confiance à la version [du FSB]⁶⁷⁷.

Il n'est ainsi pas étonnant que les affaires pénales liées à Hizb ut-Tahrir impliquent, en règle générale, un grand nombre de condamnés, tous supposément membres de la même cellule terroriste. Par ailleurs, dans la grande majorité des cas, les détenus sont des musulmans russes ou des ressortissants d'Asie centrale pauvres. N'ayant pas les moyens d'engager un avocat, ce dernier est nommé par le FSB⁶⁷⁸. Pour tous les motifs évoqués ci-dessus, le FSB tisse, selon mes interlocuteurs, des « cellules terroristes » attribuées à Hizb ut-Tahrir d'une région russe à l'autre tandis que les organisations de défense des droits humains à Moscou reconnaissent, parmi les accusés et les condamnés de « terrorisme » de Hizb ut-Tahrir, des « prisonniers politiques ». Cela étant, selon l'expérience personnelle de Hasni, le FSB est conscient que Hizb ut-Tahrir ne constitue pas, dans les faits, une menace réelle au gouvernement russe et, encore moins, à l'ordre public :

⁶⁷⁶ *Ibidem.*

⁶⁷⁷ Entretien avec Vitalij Čerkasov, *op. cit.*

⁶⁷⁸ Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajanov, Moscou, 25 janvier 2019.

Dans les conversations, que ce soit avec les représentants du FSB ou du Centre de lutte contre l'extrémisme, il arrive qu'ils affirment, je vous le dis franchement : « Nous comprenons, nous comprenons, Hasni, mais malheureusement, c'est comme ça, que pouvons-nous faire ? » Bien sûr, on peut aussi les comprendre même si je ne les justifie pas. Ils sont les otages de leur avenir. C'est tout d'abord : l'argent, les retraites, les récompenses. Parce que s'ils ne le font pas, quelqu'un d'autre arrivera à leur place et ils seront virés⁶⁷⁹.

Enfin, la reconfiguration de la lutte « dure » contre le terrorisme au sein du FSB semble ainsi découler de l'effort pour préserver les contradictions d'un système répressif, pourtant conscient du caractère inoffensif de certaines victimes qu'il frappe.

« Oufa 20 » : « nos enfants ne sont pas des terroristes »

Le 30 juillet 2018, à l'issue d'un procès contre vingt et un habitants d'Oufa, le tribunal militaire de la Volga a prononcé des sentences allant de cinq à vingt-quatre ans de réclusion criminelle en application des articles 205.5 et 278 du CP FR. Quand l'arrêt a été rendu, le « paquet Jarovaja » venait d'entrer en vigueur. La peine d'emprisonnement la plus sévère dans l'histoire de la répression de Hizb ut-Tahrir, vingt-quatre ans d'emprisonnement en colonie pénitentiaire à sécurité maximale, a été infligée à un jeune père de deux enfants, âgé à l'époque de vingt-huit ans, Rinat Nurlygajanov.

Parmi les autres condamnés figurent : Rustem Latypov, directeur du « Centre d'analyse des problèmes des musulmans », Linar Vahitov, directeur du mouvement Pour les droits des musulmans; les entrepreneurs Rustem Galjamov, Il'giz Failovič, Ruslan Fattahov, Rustem Hamzin, Irek Tagirov et Aramis Fazylov ; les ouvriers et techniciens Radik Ahmetov, Azamat Kajumov, Radmir Maksutov, Ahmetšin Fanis, Halil Mustafin, Farit Mustafaev, Artur Salimov, Danis Fajzrahmanov, Rafaël' Fattahov, Šamil' Šaripov, Ural Jakupov ainsi que le chercheur Aleksandr Kornev.

L'affaire criminelle est appelée « Oufa 20 » par les parents qui militent contre le verdict du tribunal militaire de la Volga. Ce nom n'inclut pas le vingt et unième condamné, Aramis Fazylov, qui a témoigné contre les autres. Tous les condamnés de l'affaire ont été ajoutés à la liste des

⁶⁷⁹ Entretiens avec Hasni, *op. cit.*

« prisonniers politiques » de Memorial⁶⁸⁰. L'histoire de l'affaire « Oufa 20 » remonte à juillet 2015, au moment où la ville d'Oufa accueillait pour la première fois les Sommets de l'OCS et des BRICS.

Linar Vahitov, condamné à vingt-deux ans de réclusion criminelle, précise que l'un des sujets du sommet en question était la lutte contre le terrorisme. Selon lui, le FSB avait par conséquent besoin de rendre son rapport d'activité en matière de lutte antiterroriste à la direction, d'où la « fabrication » de l'affaire « Oufa 20 »⁶⁸¹. Les arrestations commencent en février 2015.

Des vices de procédure

Miljauša Garif'janova et son mari Ranif Nurlygajanov ont été nommés « défenseurs publics » de leur fils Rinat Nurlygajanov. Ils soulignent lors d'un entretien que les « 20 d'Oufa », accusés d'être membres de la même cellule terroriste par les enquêteurs, ne se connaissaient pas avant leur premier jour de détention⁶⁸². De même, ils relèvent que tous les accusés de l'affaire « Oufa 20 » avaient des revenus très modestes et ne pouvaient dès lors pas se permettre d'engager des avocats disposant d'une solide expérience. Ils mettent enfin en avant que les *siloviki* ont exercé de la pression sur les accusés en menaçant d'arrêter leur épouse.

Les parents de Rinat Nurlygajanov estiment que leur fils a reçu la peine la plus sévère car il « a cherché à se défendre très activement et a aidé les autres accusés »⁶⁸³. Par ailleurs, d'après eux, leur fils n'était pas membre de Hizb ut-Tahrir. Dans son quartier Inors, à Oufa, il réparait des appareils électroménagers, organisait bénévolement des matchs de football pour des jeunes toxicomanes ainsi que des festivals de *plov*, en

⁶⁸⁰ Мемориал, « Уфимское дело двадцати шести » <<https://memohrc.org/ru/special-projects/ufimskoe-delo-dvadcati-shesti>> (consulté en ligne le 18 janvier 2020).

⁶⁸¹ Алексей Полихович, « “Ненасильственный терроризм”, Уфимское дело Хизб ут-Тахрир », *OVD.Info*, 2018 <<https://ovdinfo.org/articles/2018/08/09/nenasils-tvennyy-terrorizm-ufimskoe-delo-hizb-ut-tahrir>> (consulté en ligne le 18 janvier 2020).

⁶⁸² Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajanov, *op. cit.*

⁶⁸³ *Ibidem.*

collaboration avec le siège régional de la Direction spirituelle des musulmans de Russie⁶⁸⁴. Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajonov ajoutent qu'en qualité de jeune activiste musulman, leur fils avait recueilli des signatures pour une pétition en vue de la construction d'une mosquée dans son quartier.

Lors de la conduite de l'instruction et du procès, d'importants vices de procédure ont été relevés par la défense. Tout d'abord, les condamnés mettent en avant dans un rapport rédigé par eux en 2018, qu'ils ont été torturés en détention. De plus, comme l'affaire de Tcheliabinsk de 2013, le cas d'étude « Oufa 20 » illustre la transition de la première génération des affaires criminelles contre Hizb ut-Tahrir à la seconde. En effet, on peut lire dans le rapport des condamnés que deux affaires parallèles étaient ouvertes contre huit d'entre eux : dans la première, ils étaient accusés d'extrémisme (article 282.2), alors que dans la seconde ils étaient accusés de terrorisme (article 205.5). Légalement, les huit accusés auraient dû renoncer à leur procès pour extrémisme afin que le tribunal militaire de la Volga puisse se saisir des accusations de terrorisme à leur encontre. L'arrêt rendu par le tribunal militaire de la Volga contre les vingt et un condamnés souligne que les accusés ont renoncé à leur premier procès oralement en refusant toutefois de signer les déclarations⁶⁸⁵. Le rapport des condamnés suggère le contraire⁶⁸⁶.

L'accusation et la défense s'accordent à dire que deux tomes de l'enquête contenant les rapports des perquisitions ont été perdus lors du procès. Pour remplacer ces tomes, le tribunal militaire de la Volga a accepté les témoignages d'agents du FSB. Le jugement se base également sur le témoignage d'autres prisonniers qui purgeaient leur peine dans le cadre d'une affaire similaire. Selon les condamnés, les prisonniers en question ont reçu des privilèges pour avoir témoigné contre eux⁶⁸⁷. Quant aux autres « preuves » utilisées contre les accusés de l'affaire « Oufa 20 », il s'agit, comme on le lit dans l'arrêt, d'enregistrements audio qui n'ont pas été soumis à une expertise d'identification vocale⁶⁸⁸.

⁶⁸⁴ *Ibidem*.

⁶⁸⁵ Приговор именем Российской Федерации, 30 июля 2018г., Уфа.

⁶⁸⁶ « Основные нарушения по уголовному делу », document rédigé par les condamnés de l'affaire « Oufa 20 ».

⁶⁸⁷ *Ibidem*.

⁶⁸⁸ Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajonov, *op. cit.*

Les déclarations d'Aramis Fazylov, le condamné ayant témoigné contre les vingt autres, est l'unique source qui a permis une prétendue identification puisqu'il a affirmé, lors de son audition, reconnaître les voix. Or, plus loin dans l'arrêt, il s'avère qu'il n'était même pas présent à la réunion enregistrée⁶⁸⁹. Dans l'arrêt, le tribunal militaire retranscrit de ces enregistrements des mots isolés, par exemple, « djihad » ou « hizb ». Ces mots apparaissent suffisants, aux yeux du juge, pour prouver la « participation » des accusés aux activités de la cellule « terroriste » d'Oufa, rattachée à Hizb ut-Tahrir⁶⁹⁰. À cet égard, Vitalij Ponomarev relève que, depuis l'introduction de l'article 205.5 dans le CP FR, tous les procès criminels contre des membres présumés de Hizb ut-Tahrir se déroulent selon le même schéma :

Il y a systématiquement des enregistrements clandestins de conversations. Ces enregistrements sont transmis à des experts qui ne sont pas des experts de l'islam. Par exemple, en Crimée il y avait une expertise, un expert a écrit : « je suis un expert de la langue russe, j'ai reçu une attestation de la part du FSB, indiquant que quiconque utilise le mot « da'wa » (incitation à l'islam), « tablîgh » (proclamation), « zakât » (aumône légale), avec encore deux ou trois mots, est un membre de Hizb-ut Tahrir ». C'est une bêtise incroyable ! Ces mots se trouvent dans le Coran⁶⁹¹.

Une fois que le tribunal militaire de la Volga estime avoir démontré l'affiliation des accusés à Hizb ut-Tahrir, il applique les articles 205.5 et 278 du CP FR, en précisant, dans une longue liste, que l'on trouve dans l'arrêt, les actes violents qui, dans la théorie, sont prévus par l'idéologie de l'« organisation terroriste »⁶⁹². Miljauša Garif'janova utilise l'expression « terrorisme sans terrorisme » pour décrire le raisonnement de l'accusation :

Personne ne cherche aucun élément terroriste dans leurs actions. Ils font tout simplement valoir qu'ils sont des membres de Hizb ut-Tahrir et c'est tout. Cela devient du terrorisme sans terrorisme. Et même dans certains passages de l'arrêt, il est précisé que conformément aux règles de l'organisation Hizb ut-Tahrir il est envisagé... et plus loin apparaît une liste [d'actes terroristes]. Qu'est-ce qui est envisagé ? Est-ce qu'il [mon fils] a commis ces

⁶⁸⁹ Приговор именем Российской Федерации, 30 июля 2018г., Уфа.

⁶⁹⁰ *Ibidem*.

⁶⁹¹ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

⁶⁹² Приговор именем Российской Федерации, 30 июля 2018г., Уфа

actes ou pas ? Ce n'est aucunement prouvé mais, pour le juge, c'est suffisant : l'enquêteur l'a déclaré coupable donc cela signifie qu'il est coupable⁶⁹³.

À partir de 2019, le slogan « article 205.5 : un terrorisme sans terreur » a commencé à apparaître dans les campagnes de sensibilisation organisées par Miljauša Garif'janova et les proches d'autres affaires criminelles liées à Hizb ut-Tahrir en Russie. Selon les condamnés, la répression des membres présumés de Hizb ut-Tahir dont l'affaire « Oufa 20 » s'inscrit dans le cadre de la « fabrication » d'affaires criminelles par le FSB pour justifier l'ampleur des fonds investis dans la lutte contre le terrorisme en Russie. En effet, dans un appel rédigé par les condamnés en novembre 2018 à l'attention des participants d'une table ronde que je présenterai plus loin, ils affirment :

Le mot « terroriste » est devenu une étiquette qui peut être collée sur toute personne ou même sur un groupe de personnes qui n'a rien à voir avec le terrorisme, de telle sorte que la répression des personnes indésirables est mise en œuvre dans des conditions confortables et avec l'approbation tacite de la société. À cette fin, l'actualité de ce problème, selon nous inexistant, est constamment alimentée par les médias, qui justifient ainsi aux yeux du citoyen les coûts énormes pour entretenir les services spéciaux et leur soignant « lutte » contre le terrorisme et l'extrémisme⁶⁹⁴.

Dans ce même appel, les condamnés de l'affaire « Oufa 20 » se dépeignent comme le « rebut d'une machinerie » répressive servant à modeler l'opinion publique. Ils soulignent également le caractère arbitraire de la « fabrication » des affaires criminelles et la méthode utilisée pour sa mise en œuvre, la torture :

Et si quelqu'un pense vraiment que nous sommes des terroristes, nous lui répondrons : non, nous ne sommes que le rebut d'une machinerie visant à élaborer des stratagèmes et à modeler l'opinion publique. Après tout, sur notre dos, ils apprennent à frapper le dos des autres et, forts de l'impunité dans l'arbitraire qu'ils commettent à notre encontre, demain les « agresseurs » iront déchirer la peau des autres⁶⁹⁵.

⁶⁹³ Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajanov, *op. cit.*

⁶⁹⁴ « Обращение осужденных », document rédigé par les condamnés de l'affaire « Oufa 20 » destiné aux participants de la table ronde, Centre Saharov, Moscou, 29 novembre 2018.

⁶⁹⁵ *Ibidem.*

Les condamnations prononcées contre les détenus de l'affaire « Oufa 20 » en 2018 ont commencé à être examinées en appel par la Cour suprême de la Fédération de Russie en février 2020⁶⁹⁶. De nombreux défenseurs russes des droits humains étaient présents aux audiences. La défense a par ailleurs pu compter sur la participation de la célèbre avocate russe, Karinna Moskalenko⁶⁹⁷. Malgré cela, le 21 septembre 2020, la Cour suprême a rendu sa décision finale qui a été celle de laisser le jugement de première instance inchangé. Seule la peine de réclusion criminelle d'un des condamnés a été réduite d'un an⁶⁹⁸.

Défendre les « prisonniers politiques » de Hizb ut-Tahrir : quel dilemme ?

Le 29 novembre 2018, pour la première fois, les organisations russes de défense des droits humains organisèrent une table ronde au Centre Saharov de Moscou pour débattre des affaires criminelles liées à Hizb ut-Tahrir. Invitée par Vitalij Ponomarev, j'ai eu l'opportunité d'assister à cette table ronde et de rencontrer les proches de certains condamnés. À l'issue de cet événement, un groupe de travail a été créé par les associations présentes : Memorial, l'Espace ouvert de Saint-Petersbourg, le Comité de l'Assistance civile, le Centre SOVA et l'organisation Pour les droits de l'homme.

L'intérêt grandissant des défenseurs des droits humains à Moscou et Saint-Petersbourg pour les affaires criminelles contre Hizb ut-Tahrir s'explique, en premier lieu, à la lumière du durcissement des peines infligées à ses membres suite à l'entrée en vigueur du « paquet Jarovaja ». En deuxième lieu, cet intérêt est à replacer dans le contexte des affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur » qui ont mené, nous l'avons vu, à une attention renouvelée pour les violations des droits humains sous couvert de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Ce constat apparaît de façon

⁶⁹⁶ Conversation avec Miljauša Garif'janova via Facebook, 16 janvier 2020.

⁶⁹⁷ Karinna Moskalenko était parmi les avocats de la défense de l'affaire contre Mihail Hodorkovskij.

⁶⁹⁸ OVD.info, « Верховный суд сократил на год срок одному из более 20 осужденных по уфимскому делу “Хизб ут-Тахрир” » <<https://ovdinfo.org/express-news/2020/09/21/verhovnyy-sud-sokratil-na-god-srok-odnomu-iz-bolee-20-osuzhdennyh-po>> (consulté en ligne le 24 septembre 2020).

très explicite dans l'appel des condamnés de l'affaire « Oufa 20 » aux participants de la table ronde :

Ces dernières années, plusieurs centaines de personnes ont été condamnées pour avoir participé aux organisations Hizb-ut Tahrir et Tablighi Jamaat en Russie. Cependant, comme nous le constatons aujourd'hui, les héritiers du NKVD ont commencé à identifier des extrémistes et des terroristes non seulement parmi les musulmans. À cet égard, nous pouvons mentionner, par exemple, les affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur », la persécution des témoins de Jéhovah et d'autres opposants. Ce n'est qu'après ces affaires pénales, qui ont fait beaucoup de bruit en Russie, que le grand public a manifesté de l'intérêt au sujet de la répression orchestrée par le FSB, à un moment où les musulmans, en raison de leurs opinions et leur activisme citoyen, se voyaient déjà imposer des peines de réclusion criminelle presque à perpétuité⁶⁹⁹.

Si la table ronde du 29 novembre 2018 est très tardive, Vitalij Ponomarev cherche depuis 2004 à sensibiliser ses collègues au sujet de la « fabrication » d'affaires criminelles contre les musulmans en Russie. Suite à la prise d'otages de Beslan en 2004 et à la première vague de répression à l'encontre de Hizb ut-Tahrir, il avait déjà créé le programme « Fabrication de cas d'extrémisme islamique » auprès de Memorial. Or il explique que le développement de ce programme a toujours été très problématique :

Honnêtement, le financement de cette thématique a toujours posé de gros problèmes, car dès que les sponsors entendaient parler d'un sujet lié à l'extrémisme, avec des musulmans en plus, ils répondaient que non, qu'ils étaient prêts à donner de l'argent, mais qu'il fallait changer de sujet. Par conséquent, ce programme n'a pas fonctionné à son plein potentiel⁷⁰⁰.

Comme le remarque d'ailleurs Aleksandra Krylenkova lors de la table ronde au Centre Saharov de 2018, très peu d'organisations de défense des droits humains se penchent sur les « répressions politiques » sous couvert de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme à l'égard des musulmans. Elle souligne que l'approche des défenseurs des droits humains, en Russie et à l'étranger, à cette thématique, pose problème :

Un grand merci à Memorial, qui reconnaît les condamnés au titre de cet article [205.5 du CP FR] en tant que prisonniers politiques, merci beaucoup aussi au Comité de l'assistance civique, etc., mais en général, il y a très peu

⁶⁹⁹ « Обращение осужденных », *op. cit.*

⁷⁰⁰ Entretien avec Vitalij Ponomarev, *op. cit.*

d'organisations qui travaillent réellement sur le sujet ou, du moins, qui s'intéressent dans une certaine mesure à ce problème. Et très souvent, vous êtes face à une véritable islamophobie en Russie, à l'étranger et ailleurs. Vous arrivez, vous en parlez et vous entendez la réaction : « Oh, des musulmans, oh, sous un article terroriste, trouvez-moi quelque chose de plus sympathique : un révolutionnaire, un membre du parti de Navalnyj, ou quelque chose d'autre encore, et alors on comprendra qu'il s'agit vraiment d'une persécution politique »⁷⁰¹.

À cet enjeu relatif à l'« islamophobie », comme l'affirme Aleksandra Krylenkova, s'ajoute celui du manque de ressources des organisations russes de défense des droits humains pour défendre les « prisonniers politiques » de Hizb ut-Tahrir. Sergej Davidis le confirme avec l'exemple de Memorial qui n'a pas les ressources suffisantes pour leur financer des avocats indépendants⁷⁰². Cela est dû, d'un côté, au grand nombre d'affaires criminelles et d'accusés/condamnés liés à Hizb ut-Tahrir⁷⁰³ et, de l'autre, à la pénurie d'avocats spécialisés dans le domaine de droit pénal, surtout en dehors de Moscou⁷⁰⁴. Sergej Davidis estime d'ailleurs que la présence d'avocats indépendants ne changerait rien aux sentences car l'essentiel du débat ne tient pas aux faits mais à l'évaluation de ces faits :

Ils ne sont pas accusés d'avoir volé quelque chose, d'avoir tué quelqu'un, donc on ne peut pas se demander si cet acte a eu lieu ou pas. C'était une réunion, oui, c'était une réunion. Mais les accusés disent que c'était une réunion pacifique au cours de laquelle ils ont exercé leurs droits, alors que l'enquête et le tribunal disent que non, c'était une réunion criminelle et vu que vous y avez participé, alors vous êtes des terroristes. Eh bien, de quoi faut-il discuter⁷⁰⁵ ?

Malgré ces constats, les organisations de défense des droits humains à Moscou et à Saint-Petersbourg fournissent leur soutien moral aux « prisonniers politiques » de Hizb ut-Tahrir et à leurs proches. Les médias russophones indépendants diffusent également des informations sur les affaires pénales les concernant. Ce soutien est précieux mais, selon Sergej Davidis, il ne change en rien la situation des personnes condamnées pour

⁷⁰¹ Aleksandra Krylenkova, Centre Saharov, Moscou, 29 novembre 2018, table ronde sur Hizb ut-Tahrir.

⁷⁰² Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

⁷⁰³ *Ibidem.*

⁷⁰⁴ Entretien avec Denis, *op. cit.*

⁷⁰⁵ Entretien avec Sergej Davidis, *op. cit.*

violation de l'article 205.5 du CP FR. Aux yeux de Sergej Davidis, seule l'annulation de la décision de la Cour suprême de 2003 ou la contestation de la décision de la CEDH de 2013 sont de vraies solutions :

Dans la situation de Hizb ut-Tahrir, il est nécessaire d'annuler la décision de la Cour suprême. À présent, il y a une tentative de contester la décision de la CEDH, mais il n'est pas du tout évident que cela marchera, car d'une manière ou d'une autre, l'Europe aussi mène la lutte contre le terrorisme islamiste et l'opinion publique en Europe n'est pas trop encline non plus à chercher à comprendre qui sont les bons fondamentalistes islamiques et qui sont les mauvais⁷⁰⁶.

Une autre solution imaginée par Aleksandr Verhovskij, est celle de requalifier Hizb ut-Tahrir d'« organisation extrémiste », puis de préciser la définition de l'extrémisme dans le droit pénal russe pour que l'infraction ne puisse être réalisée qu'en présence de la perpétration d'actes violents⁷⁰⁷. Considérant le nombre très restreint d'organisations de défense des droits humains en Russie qui s'intéressent à cette thématique ainsi que leur manque de ressources, il est peu probable que l'interdiction de Hizb ut-Tahrir soit levée ou l'organisation requalifiée d'extrémiste à court ou moyen terme.

L'indifférence de l'opinion publique et le manque frappant d'une couverture médiatique indépendante lors des procès liés à Hizb ut-Tahrir compliquent par ailleurs la situation des accusés. Force est en effet de constater avec Aleksandr Verhovskij que la grande majorité des affaires pénales lancées contre des membres présumés de Hizb ut-Tahrir passent complètement inaperçues en Russie : personne ne les connaît⁷⁰⁸.

Être musulman et militant pour les droits humains

Il s'avère que les tentatives de créer en Russie des groupes de défenseurs musulmans des droits humains ont toujours toutes « très mal fini », comme l'affirme Aleksandr Verkhovskij⁷⁰⁹. Par exemple, l'avocat Rustem Valjulin, qui avait fondé le projet « Pour l'État de droit ! »⁷¹⁰ dédié

⁷⁰⁶ *Ibidem*.

⁷⁰⁷ Aleksandr Verhovskij, Centre Saharov, *op. cit.*

⁷⁰⁸ Entretien avec Aleksandr Verhovskij, *op. cit.*

⁷⁰⁹ *Ibidem*.

⁷¹⁰ Голос ислама, « За правовое государство ! », Проект адвоката Рустема Валиуллина <<http://www.lawfulstate.ru>> (consulté en ligne le 11 juin 2019).

à la défense des droits des musulmans accusés d'extrémisme, s'est noyé dans la rivière Katoun dans l'Altai en 2012, selon la version officielle du MVD⁷¹¹. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, Linar Vahitov, directeur du mouvement Pour les droits des musulmans, a été condamné à vingt-deux ans de réclusion criminelle dans le cadre de l'affaire « Oufa 20 ».

Malgré ces précédents inquiétants, Miljauša Garif'janova a créé le projet Solidarité des parents [Roditel'skaja solidarnost'] sous forme de page Facebook à l'issue de la table ronde du 29 novembre 2018. À long terme, l'objectif de Miljauša Garif'janova est de fonder une organisation à but non lucratif⁷¹². Sur la page Solidarité des parents, des informations au sujet d'affaires criminelles liées à Hizb ut-Tahrir sont régulièrement publiées sous le slogan du projet « Nos enfants ne sont pas des terroristes »⁷¹³.

Ceux qui suivent les activités de Solidarité des parents sont, avant tout, les parents et les épouses de condamnés issus de différentes affaires criminelles contre Hizb ut-Tahrir. Les membres de ce projet ont participé à de nombreux piquets solitaires et ont organisé des manifestations non autorisées au centre de Moscou et sur la place Rouge. Dans ce cadre, sept Tatars de Crimée ont été arrêtés par la police pour avoir manifesté en juillet 2019 sous le slogan « Nos enfants ne sont pas des terroristes »⁷¹⁴. Miljauša Garif'janova rencontre également des difficultés dans la sphère de son militantisme :

Premièrement, des difficultés financières. [...] Deuxièmement, il est très difficile de faire bouger les proches [des condamnés] qui ne croient plus vraiment aux bonnes choses. Troisièmement, nous subissons la pression des services de renseignement. Par exemple, dernièrement ils sont allés chez une mère et lui ont dit de ne plus participer aux piquets solitaires⁷¹⁵.

⁷¹¹ Islamnews, « Ехал как адвокат, утонул как “турист” », 2012 <<https://islamnews.ru/news-Ehal-kak-advokat-utonul-kak-quot-turist-quot>> (consulté en ligne le 11 juin 2019).

⁷¹² Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajanov, *op. cit.*

⁷¹³ Родительская солидарность <<https://www.facebook.com/profile.php?id=100022307105467>> (consulté en ligne le 5 juillet 2019).

⁷¹⁴ Українська правда, « Возле Кремля задержали 7 крымских татар с плакатами “Наши дети не террористы” », 2019 <<https://www.pravda.com.ua/rus/news/2019/07/10/7220510/>> (consulté en ligne le 17 janvier 2020).

⁷¹⁵ Conversation avec Miljauša Garif'janova via Facebook, *op. cit.*

Dans le cas de Miljauša Garif'janova engagée dans la défense de son fils, c'est ce dernier qui subit la pression du FSB et non elle-même directement : les gardiens de la prison l'enferment dans une cellule d'isolement et le soumettent à des fouilles, en particulier quand sa mère organise des manifestations.

Concernant les difficultés financières, Miljauša Garif'janova a besoin de trouver des fonds pour financer les avocats de son fils et ses voyages à Moscou où elle milite avec ses collègues. Si elle estime pouvoir compter sur les contributions de ses proches, la recherche de bailleurs de fonds lui semble en revanche vaine. En citant à ce propos l'exemple d'une association caritative musulmane, elle énonce : « Je me suis récemment tournée vers une organisation caritative musulmane pour obtenir de l'aide [...]. Alors ils nous ont répondu : il nous est interdit d'aider des prisonniers. [...] À la fin, elle [la représentante de l'organisation caritative musulmane] m'a écrit : que Dieu vous aide⁷¹⁶ ».

Dans le cadre de son militantisme, Miljauša Garif'janova cherche à briser l'indifférence de l'opinion publique russe. Ainsi, dans la vidéo intitulée Appel des parents de l'affaire « Oufa 20 » à laquelle elle a participé, elle fait appel « à tous ceux qui ne sont pas indifférents »⁷¹⁷. Cela étant, la réaction des passants lors des piquets solitaires des parents est souvent décevante :

Quand nous faisons nos piquets solitaires, les passants réagissent de manière variable. Une fois, une mère est passée avec sa fille devant le bureau du président lorsque je manifestais à Moscou. La fille a demandé : « Pourquoi est-ce que [cette dame] est là ? » La maman a répondu : « Parce qu'elle n'a rien de mieux à faire ». Mon cœur s'est pétrifié⁷¹⁸.

Depuis sa création en novembre 2018, la Solidarité des parents collabore activement avec le Réseau des parents des affaires « Réseau » et « Nouvelle grandeur » ainsi qu'avec la plateforme d'information indépendante Solidarité de Crimée. En novembre 2019, les proches des détenus des affaires « Nouvelle grandeur », « Réseau » et « Oufa 20 » et d'autres affaires pénales réunissant des « prisonniers politiques » ont annoncé la création du mouvement des Mères contre les répressions politiques

⁷¹⁶ *Ibidem.*

⁷¹⁷ Обращение родителей « Уфимской 20-ки » <<https://www.facebook.com/watch/?v=368746463708714>> (consulté en ligne le 12 juillet 2019).

⁷¹⁸ Conversation avec Miljauša Garif'janova via Facebook, *op. cit.*

[Materi protiv političeskijh repressij]. Ce mouvement a également fait appel à Vladimir Poutine afin que les trois affaires criminelles « Nouvelle grandeur », « Réseau » et « Oufa 20 » soient placées sous son contrôle personnel⁷¹⁹ sans que le président russe y réponde.

Les cas d'étude « Nouvelle grandeur », « Réseau » et « Oufa 20 » permettent d'examiner la mise en œuvre des pratiques judiciaires paradoxales en Russie dans le domaine de la lutte « dure » contre l'extrémisme et le terrorisme. En me basant sur mes entretiens, j'ai mis en avant que la méthode de la torture est ce qui engendre la multiplication des accusés qui donnent de la matière aux affaires criminelles « fabriquées ». Le produit final de ces affaires apparaît dès lors moins dépendre d'une enquête qui viendrait « du haut » que de dénonciations venant « du bas ». Outre la torture, une autre méthode de « fabrication » d'affaires criminelles mise en avant par mes interlocuteurs est le recours à des « provocateurs », par exemple dans les affaires « Nouvelle grandeur » et « Réseau ». De même, mes interlocuteurs ont décrit la multiplication d'affaires criminelles, liées notamment à Hizb ut-Tahrir, à partir d'un cas pilote, ce qui suggère le développement rhizomique des réseaux « extrémistes » et « terroristes » qui sont « fabriqués » par le FSB et le MVD.

Les affaires « Nouvelle grandeur », « Réseau » et « Oufa 20 » ont donné lieu à de nouveaux mouvements citoyens à l'instar du Réseau des parents, de la Solidarité des parents et des Mères contre les répressions politiques. De même, ces trois affaires ont favorisé le développement de nouvelles synergies et de nouveaux programmes au sein des organisations russes de défense des droits humains à Moscou et Saint-Petersbourg. Toutefois, le militantisme contre les « répressions politiques » sous prétexte de la lutte anti-extrémiste et antiterroriste reste traversé de risques et de limites. Face au FSB, la plus grande machine répressive de la Fédération de Russie, les militants pour la défense des droits humains ne sont pas nombreux et ont très peu de ressources. Enfin, si le constat de la répression qui s'abat sur les « prisonniers politiques » est douloureux et accablant, l'indifférence d'une grande partie de l'opinion publique russe vis-à-vis de ces affaires criminelles l'est tout autant.

⁷¹⁹ Meduza, « Матери против политических репрессий » объявили о проведении марша в центре Москвы », 2020 <<https://meduza.io/news/2020/01/09/materi-protiv-politicheskijh-repressiy-ob-yavili-o-provedenii-marsha-v-tsentre-moskvy>> (consulté en ligne le 17 janvier 2020).

Les « réseaux terroristes » que, selon mes interlocuteurs, tisse le FSB reflètent-ils les intérêts de l'administration russe ? Financer avec le budget fédéral consacré à la lutte anti-extrémiste et antiterroriste des affaires criminelles « fabriquées » et l'emprisonnement d'individus qui ne présentent pas une menace réelle au gouvernement et à l'ordre public n'est vraisemblablement pas économiquement rentable pour l'administration russe. On constate néanmoins que les groupes faisant l'objet de ces « fabrications » répondent, sur le plan politique, aux critères qui, aux yeux du pouvoir, caractérisent les menaces sécuritaires : le sectaire, le potentiellement séparatiste et révolutionnaire.

Conclusion

L'évolution vers une approche globale et inclusive de l'antiterrorisme au sein de l'OCS et de la Fédération de Russie s'inscrit dans la tendance mondiale de l'après-11 septembre consistant à mobiliser des instruments tour à tour coercitifs et non coercitifs pour réprimer et prévenir le terrorisme. Comme le démontrent l'exemple de l'OCS et le cas d'étude spécifique de la Fédération de Russie, la « guerre globale contre le terrorisme » a eu deux conséquences majeures sur la société civile : le renforcement des contraintes réglementaires et légales à l'encontre des éléments de la société civile considérés comme des menaces sécuritaires et l'inclusion des associations encadrées par les administrations nationales dans la sphère de la prévention des discours terroristes. Les répercussions paradoxales des stratégies antiterroristes des États membres fondateurs de l'OCS sur leurs sociétés civiles sont ainsi, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme islamiste au XXI^e siècle, l'effet de la mise en œuvre conjointe de tactiques d'endiguement et de cooptation.

La Fédération de Russie a constitué un terreau d'analyse particulièrement riche afin d'examiner la mise en œuvre pratique de la lutte globale et inclusive contre l'extrémisme et le terrorisme, depuis l'adoption de loi sur l'extrémisme de 2002 jusqu'à l'entrée en vigueur du « paquet Jarovaja » en 2018. Cette période est marquée par de nombreux événements qui renforcent les dimensions à la fois « douce » et « dure » de l'antiterrorisme russe : notamment, la seconde guerre de Tchétchénie (1999–2009), la prise d'otages de Beslan en 2004, les « révolutions de couleur » dans l'espace postsoviétique entre 2003 et 2005, les manifestations pour des « élections propres » de 2011–2012 et l'annexion de la Crimée à la Fédération de Russie en 2014.

La volonté de préciser les contradictions de l'antiterrorisme que développent l'OCS et la Fédération de Russie a motivé le choix de mobiliser la théorie de la biopolitique de Foucault et le concept philosophique du rhizome de Deleuze et Guattari dans ce livre. Ce faisant, je n'ai pas poursuivi l'objectif de démêler les fils de la lutte contre le terrorisme de l'OCS et de la Fédération de Russie, mais plutôt d'en exposer la configuration

et les nœuds. Ainsi, j'ai présenté, d'une part, les modes d'action rhizomiques des multiples acteurs qui interagissent dans la mise en œuvre de l'antiterrorisme à la fois « doux » et « dur » à l'échelle transnationale et nationale. D'autre part, j'ai interrogé la finalité politique que poursuivent les États membres fondateurs de l'OCS, surtout la Fédération de Russie, dans l'élaboration de leur approche inclusive et globale de l'antiterrorisme : le contrôle et la surveillance couplée à la coproduction de dispositifs de sécurité par les gouvernants et les acteurs associatifs pour célébrer et défendre la souveraineté de l'État. Enfin, le recours aux notions de biopolitique et de rhizome a permis de détailler à la fois le caractère centralisé de l'élaboration des politiques antiterroristes au sein des États membres fondateurs de l'OCS et la nature « acentrée », dans les termes de Deleuze et Guattari, de leur mise en œuvre sur le terrain.

L'échelle transnationale de lutte contre les « trois fléaux » de l'OCS et le niveau national de l'antiterrorisme de la Fédération de Russie présentent de nombreux liens que je répartirai ci-dessous selon les conclusions émises dans l'analyse des deux dimensions, « douce » et « dure », de la lutte contre le terrorisme. Suivront des réflexions finales sur la synthèse entre ces deux volets qu'incarne l'antiterrorisme « souple ».

La lutte « douce » contre le terrorisme

Les conventions de l'OCS, les *Stratégies de la politique nationale et de la sécurité nationale* de la Fédération de Russie ainsi que les *Plans quinquennaux globaux du Comité national de lutte contre le terrorisme* (NAK) développent la dimension « douce » de l'antiterrorisme. De fait, ces actes normatifs suggèrent que la prévention de l'extrémisme et du terrorisme est l'affaire non seulement des États, mais aussi des ONG encadrées par les administrations nationales et des organisations de l'enseignement.

Dans la mise en place du volet « doux » de la lutte contre le terrorisme de l'OCS et de la Fédération de Russie, le patriotisme et l'« harmonie interethnique » sont érigés en valeurs « traditionnelles et spirituelles » et présentés comme des alternatives au concept de l'universalité des droits humains. Leur mobilisation vise à défendre l'ordre constitutionnel, l'intégrité territoriale et la souveraineté des États membres fondateurs de l'OCS face aux menaces qu'ils associent aux « trois fléaux » et aux « révolutions de couleur ». L'« esprit de Shanghai » apparaît ici comme la synthèse des valeurs de l'OCS ainsi que l'outil que l'organisation emploie

pour rejeter la « morale étrangère » attribuée à l'ingérence dans les affaires intérieures de ses États membres fondateurs.

Pour la Fédération de Russie, en revanche, la notion qui fédère toutes les constructions idéologiques du pouvoir est l'« unité civique » de la « nation panrusse ». S'ajoute à cela le projet politique d'éradiquer les valeurs considérées comme insolites, menaçantes et étrangères. Ainsi s'approfondit, entre autres, la distanciation de la Fédération de Russie vis-à-vis du système de valeurs qu'elle associe aux États-Unis et à l'Europe occidentale, comme le montrent les exemples que j'ai présentés de la « tolérance » et du « multiculturalisme ». Ainsi se renforcent également le rapprochement entre la Russie et ses partenaires de l'OCS et le projet de promouvoir une vision commune et alternative de la sécurité.

La Fédération de Russie et l'OCS déclarent déléguer la mission de prévenir l'extrémisme et le terrorisme à des acteurs issus du domaine de l'éducation et de la sphère associative. Or, dans les deux cas, cette logique inclusive en matière de prévention de l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme » se télescope avec la centralisation de l'antiterrorisme entre les mains des acteurs institutionnels et des forces de sécurité. De ce fait, le Secrétariat de l'OCS et les *siloviki* en Russie simulent l'engagement réel de la société civile dans la sphère de la prévention de l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme ». C'est dans cet esprit que le Secrétariat a créé la Ligue de Jeunesse de l'OCS, afin qu'elle participe à la lutte contre les « trois fléaux ». Dans la même veine, pour se légitimer et montrer que les ONG participent à la prévention des discours extrémistes et terroristes en Russie, le FSB sous l'égide du NAK promeut des associations qui lui sont rattachées directement et s'appuie sur le service d'urgence offert par la Chambre sociale pour exploiter la confiance qu'elle est à même de susciter auprès des citoyens.

L'exemple de l'Université de l'OCS et de quelques universités et centres de formation et d'enseignement à Saint-Pétersbourg et Moscou a jeté la lumière sur la place de l'éducation dans la sphère de l'antiterrorisme « doux ». Grâce à mes entretiens, j'ai montré que les partenaires universitaires en Russie du réseau de l'Université de l'OCS contournent le projet de développer une véritable collaboration multilatérale sous l'égide de l'OCS. De même, les institutions universitaires à Saint-Pétersbourg et Moscou que j'ai étudiées détournent les « commandes » relatives à l'organisation de manifestations antiterroristes et anti-extrémistes du ministère de l'Éducation et de la Science de la Fédération de Russie. Quant aux centres d'enseignement et de formation que j'ai analysés à Moscou

et Saint-Pétersbourg, ils mobilisent les constructions idéologiques du pouvoir dans leurs activités mais s'en distancient ou en modifient légèrement le contenu sémantique. De plus, dans le cas de la Fédération de Russie, les initiatives universitaires autonomes dédiées à la prévention du terrorisme/extrémisme sont très vite replacées sous l'égide du NAK et jouissent d'un soutien de l'administration russe fort limité. Il en va de même pour les pratiques de « maintien de l'ordre ».

Le Conseil des Jeunes de l'OCS nous a introduit à l'activisme de jeunesse placé sous le contrôle des États membres fondateurs de l'OCS dans la sphère de la prévention des « trois fléaux ». Ce cas d'étude a été très utile pour comprendre, dans un deuxième temps, la marge de manœuvre que se créent les ONC administrées par les autorités russes dans la sphère de l'antiterrorisme « doux ». À titre comparatif, j'ai souligné de nombreux points communs entre l'action du Conseil des Jeunes de l'OCS et du Collège des Jeunes de Saint-Pétersbourg. Comme des plateformes de dialogue qui rejoignent le mode de fonctionnement respectivement du Conseil des chefs d'État de l'OCS et de l'administration de Saint-Pétersbourg, le Conseil des Jeunes de l'OCS et le Collège des Jeunes de Saint-Pétersbourg mobilisent le tourisme comme outil de prévention de l'extrémisme et du terrorisme en poursuivant leurs intérêts propres. De même, les membres de ces deux plateformes civiles font preuve d'une loyauté discutable vis-à-vis du pouvoir. Les mêmes mécanismes d'action peuvent être repérés au sein des ONC militaro-patriotiques et civilo-patriotiques ainsi que des associations ethnoculturelles russes à Saint-Pétersbourg et Moscou.

Les pratiques de prévention « indirecte » de l'extrémisme et du terrorisme que mettent sur pied les activistes du Conseil des Jeunes de l'OCS et des associations du Caucase du Nord et d'Asie centrale basées à Moscou et Saint-Pétersbourg suivent par ailleurs le même schéma. Il s'agit avant tout de convaincre, en tant que « leaders de l'opinion publique », les « compatriotes » d'agir de « manière constructive » pour le bien-être de la patrie et de son avenir. Dès lors, les activistes ne mettent pas en place de stratégie ciblée visant l'intégration des travailleurs migrants et n'arrivent pas à atteindre suffisamment le « groupe à risque », en danger de radicalisation. Comme l'a résumé pour la Russie Jurij, membre de l'ONC militaro-patriotique l'Union des peuples, la prévention de l'extrémisme et du terrorisme n'est pas destinée à la « jeunesse des rues » mais aux élites, à savoir la « jeunesse dorée ». Il en résulte, en définitive, une prévention déclaratoire des « trois fléaux » qui met en scène le « partenariat » entre

acteurs civils et institutionnels et qui favorise l'éclatement d'initiatives qui font peu réseau, hormis dans le cadre d'événements cérémonieux.

Enfin, en faisant appel aux acteurs associatifs pour qu'ils apportent leur soutien à la lutte « douce » contre les « trois fléaux », l'OCS et la Fédération de Russie renforcent le paradigme de la société civile partenaire du pouvoir, sans toutefois lui octroyer un statut de véritable acteur sécuritaire. De même, en sollicitant le concours d'acteurs non étatiques pour qu'ils participent à la prévention du terrorisme, l'objectif de l'OCS n'est pas que ces plateformes civiles préviennent réellement les « trois fléaux » mais qu'elles s'érigent en porte-parole de la vision de la lutte contre les « trois fléaux » de l'OCS, en diffusant ses valeurs, dont le socle est l'« esprit de Shanghai », aux échelles transnationale et nationale.

De son côté, le pouvoir russe aspire, en mobilisant ses ONG partenaires dans la sphère de la prévention de l'« idéologie de l'extrémisme et du terrorisme », à la production et à la coproduction d'allégeances, de loyautés et de discours légitimateurs confortant la vision officielle de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Dès lors, l'objectif de prévenir l'idéologie de l'extrémisme et du terrorisme passe au second plan. La raison en est que, dans la sphère sécuritaire, l'élaboration de mesures « douces » vise à renforcer, en réalité, la « force dure » du pouvoir russe et des services de renseignement, qui demeurent les acteurs incontestés de la lutte contre le terrorisme.

Même si la plupart de mes interlocuteurs issus du domaine de l'éducation et de la sphère associative contestent, au sein de l'OCS et en Russie, la pertinence des outils de lutte « douce » contre l'extrémisme et le terrorisme et se distancient en coulisses de la vision officielle, il reste qu'ils les mobilisent dans leur sphère d'activité. Malgré la pluralité des représentations de la prévention de l'extrémisme et du terrorisme, sa réalisation dans le cadre de la mise en scène du « partenariat social » entre État et société civile accentue et légitime ainsi le fossé entre « nous et les autres ».

La lutte « dure » contre le terrorisme

S'étant développée dès juin 2001 comme une plateforme de négociations non contraignante, l'OCS favorise les échanges entre ses États membres fondateurs et l'harmonisation de leurs politiques antiterroristes musclées en les légitimant. Dans le contexte de la lutte globale contre le terrorisme

islamiste, ce que l'OCS offre à la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan est une doctrine qui repose sur l'hybridation entre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme pour en justifier les emplois mouvants au niveau national, renforcée par un système d'extraditions à l'échelle transnationale.

Bien que l'OCS ne détermine pas les contours des politiques antiterroristes de ses États membres, elle a mis sur pied un système multilatéral de coordination qui favorise la pratique des refoulements au niveau transnational en frappant, notamment, les individus soupçonnés d'être membres de Hizb ut-Tahrir. Dans ce cadre, des acteurs pluriels interagissent sur la plateforme de dialogue de l'OCS et en dehors de celle-ci pour réaliser la lutte « dure » contre les « trois fléaux », notamment en réalisant des extraditions extrajudiciaires. C'est ainsi que la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan peuvent réprimer les éléments qu'ils considèrent comme des menaces potentielles à la souveraineté de l'État au-delà de leurs frontières.

Au sein de l'OCS, la Russie est le premier État à donner une importance capitale à la coopération sécuritaire, à revendiquer son monopole de pourvoyeur de sécurité en Asie centrale et à influencer l'harmonisation des lois antiterroristes au niveau transnational. C'est aussi le premier État membre fondateur de l'OCS à avoir défini le terrorisme en termes d'« idéologie de la violence » dans sa loi fédérale n° 35 de 2006. Pour saisir les singularités de l'antiterrorisme russe, j'ai exposé la manière dont il évolue en se juxtaposant à une législation anti-extrémiste préexistante. Selon la loi n° 114 sur les activités extrémistes de 2002, qui précède de quatre ans la loi n° 35, les « actes d'extrémisme » peuvent se référer à la violation de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie, à l'incitation aux actes de terrorisme ou à leur réalisation. L'étude de l'hybridation entre terrorisme, séparatisme et extrémisme dans le droit pénal russe permet ainsi de souligner les circulations entre la doctrine des « trois fléaux » et la lutte contre le terrorisme en Russie.

Pour tester cette idée dans la pratique judiciaire russe, je suis partie de l'hypothèse selon laquelle les idéologies considérées comme des menaces sécuritaires sont susceptibles d'être punies comme des actes de terrorisme dans l'espace de l'OCS. Mes observations ont porté sur l'application des articles 282.1, 282.2 ou 205.4, 205.5 du CP FR, introduits respectivement en 2002 et 2013. Pour rappel, ces articles criminalisent la création/l'organisation d'un groupe extrémiste/terroriste ou la participation à ce dernier. L'analyse du recours simultané, par les tribunaux militaires

russes, à ces articles permet de découvrir une pratique judiciaire paradoxale en Russie. En examinant le terrorisme comme une « idéologie de la violence », située au croisement entre l'extrémisme et le séparatisme, il devient possible de criminaliser comme des actes de terrorisme les idéologies qui, selon les tribunaux, portent atteinte à l'ordre constitutionnel (extrémisme) ou à l'intégrité territoriale (séparatisme) de la Fédération de Russie. Cette pratique illustre l'incarnation, à l'échelle nationale, de la doctrine des « trois fléaux » de l'OCS dans l'application du droit pénal russe.

Les tribunaux en Russie appliquent les articles 282.1, 282.2 ou 205.4, 205.5 du CP FR contre des personnes accusées d'être membres d'organisations interdites en tant qu'extrémistes/terroristes. En règle générale, il s'agit de groupes politiques et religieux dont l'idéologie sous-tend une opposition au gouvernement en place ou un manque de soumission à ce dernier, car considéré par ses membres comme séculier et illégitime. En outre, la direction des mouvements en question est située, dans la majorité des cas, à l'étranger. Au-delà de ces points communs, j'ai repéré des divergences entre les groupes interdits comme « extrémistes » et « terroristes » par la justice russe. Les groupes politiques qui s'opposent au gouvernement en place sans menacer l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale de l'État et les mouvements religieux qui se limitent à la prédication d'une vision « non traditionnelle » de la foi sont interdits en tant qu'« organisations extrémistes ». En revanche, les mouvements politiques qui affichent une idéologie que les tribunaux russes associent à des menaces révolutionnaires ou séparatistes peuvent être interdits en tant qu'« organisations terroristes ». Concernant les mouvements religieux, en particulier musulmans, se livrer à une activité politique en professant une interprétation « non traditionnelle » de l'islam mène à des interdictions pour raison de terrorisme.

Pour illustrer cette dernière hypothèse, j'ai accordé une attention particulière au mouvement Hizb ut-Tahrir, interdit par tous les États membres fondateurs de l'OCS. Ajouté à la liste des organisations terroristes de la Fédération de Russie en 2003, Hizb ut-Tahrir constituait bien plus une menace à l'administration de l'ancien président ouzbèk, Islam Karimov, qu'au pouvoir russe. Ainsi, Hizb ut-Tahrir illustre l'importance des accords bilatéraux entre les États membres fondateurs de l'OCS. De surcroît, l'étude de la pratique judiciaire russe liée à la répression des membres présumés de Hizb ut-Tahrir en Russie démontre l'hybridation entre les notions de terrorisme, séparatisme et extrémisme (les

« trois fléaux » de l'OCS) dans le raisonnement des tribunaux militaires russes. Avant l'introduction de l'article 205.5 dans le CP FR en 2013, rappelons-le, les personnes accusées d'être membres de Hizb ut-Tahrir, interdit dès 2003 comme « organisation terroriste », étaient accusées de « participer aux activités d'une organisation extrémiste » en application de l'article 282.2 du CP FR datant de 2002.

En interrogeant la rentabilité économique de la « fabrication » d'affaires criminelles mis en avant par des avocats et des défenseurs russes des droits humains à Moscou et Saint-Pétersbourg, il est apparu que le FSB et le MVD entendent davantage produire l'« offre du crime » terroriste et extrémiste, selon une « mentalité des quotas », que la limiter. À ce constat s'ajoute pourtant le fait que l'interprétation par l'administration russe et les forces de l'ordre de l'extrémisme et du terrorisme est « préventive » : il ne s'agit pas de punir la perpétration de crimes violents mais d'empêcher que certaines idéologies considérées comme « non traditionnelles » se matérialisent, à l'avenir, dans des actes extrémistes/terroristes. Les articles 282.2, 282.1, 205.5 et 205.4 du CP FR ont été élaborés et sont appliqués en ce sens. Par conséquent, ce qui alimente la « fabrication » d'affaires criminelles par le MVD et le FSB que dénoncent mes interlocuteurs n'est pas seulement un système répressif qui œuvre à sa préservation mais également des instruments juridiques qui légitiment la plasticité et la politisation de l'anti-extrémisme et de l'antiterrorisme en Russie.

Dans les années 2000, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme évolue de pair avec la lutte contre l'opposition et le renforcement de la réglementation à l'égard des ONG russes recevant des fonds étrangers, en particulier occidentaux. Bien que perçues par le gouvernement russe comme des menaces sécuritaires dans la toile de fond des « révolutions de couleur » de 2003–2005 dans l'espace postsoviétique et de la contestation pour des « élections propres » de 2011–2012, les organisations russes de défense des droits humains sont sujettes à la législation sur les « agents étrangers » et les « organisations indésirables », mais pas aux lois anti-extrémistes et antiterroristes. Il n'en va pas de même, nous l'avons vu à l'aide de l'exemple de l'application de l'article 282 du CP FR de 2014 à 2018, pour les internautes qui critiquent avec virulence le pouvoir en ligne.

Très actives dans le domaine de la dénonciation des « répressions politiques » au nom de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, les

organisations russes de défense des droits humains élaborent et mettent à jour des listes d'individus qu'elles considèrent comme des « prisonniers politiques ». Comme nous l'avons vu, la lutte « dure » contre l'extrémisme et le terrorisme a un impact sur la prolifération de nouveaux programmes et partenariats au sein des organisations russes de défense des droits humains. Elle favorise également des processus d'autonomisation au sein des organisations de défense des droits humains et des médias russophones indépendants qui, en remplissant de plus en plus des fonctions de contrôle citoyen, cherchent à se substituer à une justice qu'ils perçoivent comme corrompue. Leur action est pourtant entravée par leur nombre restreint, leurs ressources fort limitées et le manque de dialogue direct avec les autorités.

Pour explorer le lien entre, d'une part, la « fabrication » d'affaires pénales mise en avant par mes interlocuteurs et, d'autre part, le militantisme contre les « répressions politiques » sous prétexte de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, j'ai présenté les dossiers contre les groupes politiques d'extrême gauche appelés « Nouvelle grandeur » et « Réseau » par l'accusation et l'affaire pénale dite « Oufa 20 », qui aurait été « fabriquée » suite aux Sommets de l'OCS et des BRICS à Oufa de 2015. Les moyens d'action des mouvements citoyens de contestation issus de ces trois affaires pénales sont des piquets solitaires, des manifestations et des plateformes en ligne de sensibilisation. Bien que forts du soutien moral, et parfois matériel, des organisations russes de défense des droits humains, les membres de ces réseaux de solidarité ne sont pas nombreux. Pis encore, leur militantisme est dirigé contre la plus grande machine répressive de l'État, le FSB, et contre l'indifférence d'une grande partie de l'opinion publique russe à leur cause. Il en résulte un combat courageux et désespéré de parents qui, par tous moyens, cherchent à défendre leurs enfants, accusés d'être membres d'organisations extrémistes et terroristes.

La lutte « souple » contre le terrorisme

La lutte « souple » contre les « trois fléaux » de l'OCS favorise la circulation, à l'aide d'acteurs institutionnels et associatifs, des mêmes discours sécuritaires et politiques au niveau transnational. Elle encourage également l'harmonisation de pratiques antiterroristes répressives et le renforcement de la collaboration multilatérale entre les services de

renseignement. Il en résulte, en définitive, la promotion d'un nouveau modèle alternatif de coopération sécuritaire à l'échelle internationale.

L'antiterrorisme de la Fédération de Russie produit aussi bien les discours légitimateurs que diffusent les nombreuses ONG administrées par les autorités que les discours contestataires du nombre restreint d'associations qui s'engagent à défendre les droits humains dans le pays. Il est aussi susceptible de provoquer sur le long terme des cas concrets de terrorisme intérieur. L'attentat à la bombe de 2018 à Arkhangelsk, un acte de protestation extrême contre la « fabrication » d'affaires criminelles par le FSB, en est la confirmation.

S'il est probable, bien qu'impossible à démontrer, que l'administration russe est consciente du fait que le FSB « fabrique » des affaires criminelles, on constate néanmoins que le mode d'action du MVD et du FSB ne contredit pas l'esprit des politiques sécuritaires et nationales du gouvernement russe. Dans le cadre d'un débat sur la lutte contre le terrorisme en Russie, Igor⁷²⁰, activiste proche du milieu des services de sécurité russe, expose à ce sujet la distinction qu'il perçoit entre un « héros » et un « traître » de la nation :

Qu'est-ce qui différencie un héros d'un traître national ? Une chose. Tu veux que je te le dise ? Ils ont des points de repère différents, mais ils ont exactement la même peur, c'est tout aussi dur pour l'un que pour l'autre. Malgré cela, ils vont de l'avant et atteignent leur objectif, quoi qu'il arrive. La victoire à tout prix. Tout simplement leur but est différent – dans les intérêts de l'État pour le premier et contre les intérêts de l'État pour le second⁷²⁰.

C'est ainsi que les instruments coercitifs de la lutte « dure » contre l'extrémisme et le terrorisme, accompagnés des discours légitimateurs de sa dimension « douce », produisent et approfondissent la césure en Russie entre le « vrai » et le « faux », le « traditionnel » et le « non traditionnel », le « constructif » et le « destructif », les « valeurs panrusses » et les « valeurs étrangères », les « héros » et les « traîtres », les « compatriotes », d'un côté, et les « opposants », les « extrémistes », les « terroristes », de l'autre.

Enfin, la lutte globale et inclusive contre le terrorisme et l'extrémisme de la Fédération de Russie tout comme la lutte « souple » contre les « trois

⁷²⁰ Interview avec Igor⁷²⁰, *op. cit.*

fléaux » de l'OCS constituent, au nom de l' « esprit de Shanghai » et de la stabilité de l'État, le reflet et la mise en pratique d'une vision sécuritaire commune : la répression préventive des idéologies perçues comme étant des menaces sectaires, séparatistes et révolutionnaires.

Bibliographie

1. Sources primaires

1.1. Sources juridiques en ligne en français et anglais

CEDH, Case of Kasymakhunov and Saybatalov v. Russia, Strasbourg, 14 March 2013 <[https://hudoc.echr.coe.int/fre#{"itemid":\["001-117127"\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre#{)>

Nations unies, *Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations unies*, 2008 <<https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/fr/un-global-counter-terrorism-strategy>>

Résolution 1566, Conseil de sécurité, 2004 <[https://www.undocs.org/fr/S/RES/1566\(2004\)](https://www.undocs.org/fr/S/RES/1566(2004))>

Société des Nations, *Convention pour la prévention et la répression du terrorisme*, Genève, 1937 <[http://biblio-archiv.unog.ch/Dateien/CouncilMSD/C-546\(1\)-M-383\(1\)-1937-V_BI.pdf](http://biblio-archiv.unog.ch/Dateien/CouncilMSD/C-546(1)-M-383(1)-1937-V_BI.pdf)>

United Nations, *Draft comprehensive convention against international terrorism*, A/59/894 <<https://www.ilsa.org/jessup/jessup08/basicmats/unterrorism.pdf>>

1.2. Sources juridiques en ligne en russe

Государственная программа по противодействию религиозному экстремизму и терроризму в Республике Казахстан на 2018–2022 годы <<http://knb.gov.kz/ru/article/ob-utverzdenii-gosudarstvennoi-programmy-po-protivodeistviu-religioznomu-ekstremizmu-i>>

Государственная программа Санкт-Петербурга « Создание условий для обеспечения общественного согласия в Санкт-Петербурге » <<http://docs.cntd.ru/document/822403529>>

Декларация, « Заявление и План действий государств-членов ШОС и Исламской Республики Афганистан по проблемам борьбы с терроризмом, незаконным оборотом наркотиков и организованной

- преступностью », М., 2009 <https://www.un.org/ru/documents/decl_conv/declarations/afgan_dec.shtml>
- Закон Республики Казахстан № 63 от 08.01.2013 « О внесении изменений и дополнений в некоторые законодательные акты Республики Казахстан по вопросам противодействия терроризму » <http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=31318154#pos=0;0>
- Закон Республики Узбекистан №3РУ-489 « О противодействии экстремизму », 2018 <http://base.spininform.ru/show_doc.fwx?rgn=108616>
- Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2013–2018 годы <https://www.nstu.ru/static_files/63706/file/Komplex_plan.pdf>
- Комплексный план противодействия идеологии терроризма в Российской Федерации на 2019–2023 годы <<http://nac.gov.ru/terrorizmu-net/kompleksnyy-plan-protivodeystviya-ideologii-terrorizma-v.html>>
- Конвенция Шанхайской организации сотрудничества по противодействию экстремизму, Астана, 2017 <[http://ecrats.org/upload/iblock/349/Конвенция%20по%20экстремизму%20\(русский\).pdf](http://ecrats.org/upload/iblock/349/Конвенция%20по%20экстремизму%20(русский).pdf)>
- Конвенция Шанхайской организации сотрудничества против терроризма, Екатеринбург, 2009 <<http://nac.gov.ru/zakonodatelstvo/mezhdunarodnye-pravovye-akty/konvenciya-shanhayskoy-organizacii.html>>
- Конституция Российской Федерации, 1993 <<http://www.constitution.ru>> (consulté en ligne le 20 janvier 2020).
- Концепция сотрудничества государств-членов Шанхайской организации сотрудничества в борьбе с терроризмом, сепаратизмом и экстремизмом, 2005 <<http://kremlin.ru/supplement/3667>>
- Министерство образования и науки Российской Федерации, « Гражданское население в противодействии распространению идеологии терроризма », Дополнительная образовательная программа, М., 2015 <<http://vuit.ru/about/terrorizm/file/DOP.pdf>>
- Министерство Юстиции Российской Федерации, « Информация о зарегистрированных некоммерческих организациях », 2019 <<http://unro.minjust.ru/NKO.aspx>>

- Министерство Юстиции Российской Федерации, « О деятельности некоммерческих организаций » <<http://unngo.minjust.ru/NKO.s.aspx>>
- Министерство Юстиций Российской Федерации, Перечень некоммерческих организаций, в отношении которых судом принято вступившее в законную силу решение о ликвидации или запрете деятельности по основаниям, предусмотренным ФЗ « О противодействии экстремистской деятельности » <https://minjust.ru/ru/nko/perechen_zapret>
- Министерство Юстиций Российской Федерации, Федеральный список экстремистских материалов <<https://minjust.ru/ru/extremist-materials>>
- О Программе гармонизации межкультурных, межэтнических и межконфессиональных отношений, воспитания культуры толерантности в Санкт-Петербурге на 2011–2015 годы (программа « Толерантность ») <<http://docs.cntd.ru/document/891838553>>
- О Стратегии национальной политики города Москвы на период до 2025 года <<http://pervomayskoe.msk.ru/protivodeystvie-ekstremizmu/pravovaya-osnova/o-strategii-natsionalnoy-politiki-goroda-moskvy-na-period-do-2025-goda-s-izmeneniyami-na-4-sentyabrya/>>
- Перечень иностранных и международных неправительственных организаций, деятельность которых признана нежелательной на территории Российской Федерации <<https://minjust.ru/ru/activity/nko/unwanted>>
- Программа Правительства Кыргызской Республики по противодействию экстремизму и терроризму на 2017–2022 годы <<http://cbd.minjust.gov.kg/act/view/ru-ru/100104>>
- Решение Верховного Суда от 17.11.2014 г., Дело № АКПИ14-1292С <http://www.supcourt.ru/stor_pdf.php?id=622816>
- Росфинмониторинг, Перечень террористов и экстремистов <<http://www.fedsfm.ru/documents/terrorists-catalog-portal-add>>
- Статья 205.4 УК РФ « Организация террористического сообщества и участие в нем » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/67367c123b0bc5c1d141517befa1701a1f95ff6d/>
- Статья 205.5 УК РФ « Организация деятельности террористической организации и участие в деятельности такой организации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/b3c75b6ea12b-fa94d8edc4d027b3fa1ab7b6a27e/>

Статья 278 УК РФ « Насильственный захват власти или насильственное удержание власти » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/e1daac900412e92365566b08702aab43df16ac2b/>

Статья 280.1 УК РФ « Публичные призывы к осуществлению действий, направленных на нарушение территориальной целостности Российской Федерации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/8b38952a3e743c7996551cbfe4b32d4d336a35ad/>

Статья 282 УК РФ « Возбуждение ненависти либо вражды, а равно унижение человеческого достоинства » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/d350878ee36f956a74c2c86830d066eafce20149/>

Статья 282.1 УК РФ « Организация экстремистского сообщества » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/b99a4508e05471a407e532780d2c0c95471049d9/>

Статья 282.2 УК РФ « Организация деятельности экстремистской организации » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/9854c783addde555fa364e762d297c660b9be113/>

Статья 284.1 УК РФ « Осуществление деятельности на территории Российской Федерации иностранной или международной неправительственной организации, в отношении которой принято решение о признании нежелательной на территории Российской Федерации ее деятельности » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_10699/5802aba51541d53b73657a3ba1c58637d5b4a426/>

Статья 155 Уголовный Кодекс Республики Узбекистан <http://www.lex.uz/pages/getact.aspx?lact_id=111457>

Статья 179 Уголовный кодекс Республики Таджикистан <http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=30397325#pos=0;0>

Статья 226 Уголовный Кодекс Кыргызской Республики <https://online.zakon.kz/Document/?doc_id=30222833&doc_id2=30222833#pos=1;-8&pos2=2490;0>

Стратегия государственной национальной политики Российской Федерации на период до 2025 года, 2012 <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=312941&fld=134&dst=100017,0&rnd=0.6895168149061109#0847772147898785>>

- Указ Президента Российской Федерации № 640 от 30.11.2016 г. « Об утверждении Концепции внешней политики Российской Федерации » <<http://kremlin.ru/acts/bank/41451>>
- Указ Президента Российской Федерации № 683 от 31.12.2015 г. « О Стратегии национальной безопасности Российской Федерации » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=191669&fld=134&dst=1000000001,0&rnd=0.13086926220703643#02971718925350104>>
- Указ Президента РФ № 602 от 07.05.2012 г. « Об обеспечении межнационального согласия » <<http://base.garant.ru/70170940/#ixzz5vdTP6K65>>
- Указ Президента РФ № 30 от 30.01.2019 г. « Положение о грантах Президента Российской Федерации, предоставляемых на развитие гражданского общества », 2019 <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_316945/c01c70bee23d5839dadf97b34cda635fdeae9c0/>
- Уфимская декларация глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества, 2015 <<http://static.kremlin.ru/media/events/files/ru/PyhhPKOjP2Lj5IJmFSa5CWIgaHxRxA6.pd>>
- Федеральный закон № 35 от 06.03.2006, « О противодействии терроризму » <<https://rg.ru/2006/03/10/borba-terrorizm.html>>
- Федеральный закон № 112 от 25.07. 2002 г. « О внесении изменений и дополнений в законодательные акты Российской Федерации в связи с принятием Федерального закона “О противодействии экстремистской деятельности” », 2002 <<http://ivo.garant.ru/#%2Fdocument%2F12127576%2Fparagraph%2F9938%3A0>>
- Федеральный закон № 114 от 25.07.2002 г. « О противодействии экстремистской деятельности » <<http://kremlin.ru/acts/bank/18939>>
- Федеральный закон № 115 от 07.07.2017 г. « О внесении изменений в Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации » <<https://rg.ru/2017/06/09/upk-dok.html>>
- Федеральный закон № 125 от 1997 г. « О свободе совести и о религиозных объединениях » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=339214&fld=134&dst=1000000001,0&rnd=0.6457820354895852#0368433518600605>>

Федеральный закон №129 от 23.05.2015 г. « О внесении изменений в отдельные законодательные акты Российской Федерации » <<http://ivo.garant.ru/#%2Fdocument%2F71035684%2Fparagraph%2F31%3A0>>

Федеральный закон № 302 от 02.11.2013 г. « О внесении изменений в отдельные законодательные акты Российской Федерации » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=153916&fld=134&dst=100000001,0&rnd=0.49977300133506164#0011640196684038373>>

Федеральный закон № 374 от 06.07.2016 « О внесении изменений в Федеральный закон “О противодействии терроризму” и отдельные законодательные акты Российской Федерации в части установления дополнительных мер противодействия терроризму и обеспечения общественной безопасности » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=201078&fld=134&dst=100008,0&rnd=0.3079147572232648#0>>

Федеральный закон № 375 от 06.07.2016 « О внесении изменений в Уголовный кодекс Российской Федерации и Уголовно-процессуальный кодекс Российской Федерации в части установления дополнительных мер противодействия терроризму и обеспечения общественной безопасности » <http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_201087/>

Федеральный закон № 433 от 28.12.2013 г. « О внесении изменения в уголовный кодекс Российской Федерации » <<http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=156577&fld=134&dst=100000001,0&rnd=0.10868927595099742#07322630034757414>>

Шанхайская конвенция о борьбе с терроризмом, сепаратизмом и экстремизмом, 2001 <<http://www.kremlin.ru/supplement/3405>>

1.3. Liste des entretiens

Entretien avec Ahmed, Institut islamique de Moscou, 14 novembre 2018.

Entretien avec Ajatžat, Saint-Pétersbourg, 7 septembre 2018.

Entretien avec Aleksandr Verhovskij, Centre SOVA, Moscou, 16 avril 2018.

Entretien avec Aleksandr, Moscou, 6 novembre 2018.

Entretien avec Aleksandra Krylenkova, Espace ouvert, Saint-Pétersbourg, 20 juin 2018.

- Entretien avec Aleksej Podberezkin, MGIMO, Moscou, 19 avril 2018.
- Entretien avec Amindžon, Saint-Pétersbourg, 19 juin 2018.
- Entretien avec Anatolij, Moscou, 24 décembre 2018.
- Entretien avec Andrej, Saint-Pétersbourg, 31 mai 2018.
- Entretien avec Anton, ITMO, Saint-Pétersbourg, le 28 mai 2018.
- Entretien avec Arsenij, Moscou, 14 juin 2018.
- Entretien avec Artur, Espace ouvert, Saint-Pétersbourg, 18 septembre 2018.
- Entretien avec Azamat, Saint-Pétersbourg, 6 juin 2018.
- Entretien avec Boris Saint-Pétersbourg, 24 mai 2018.
- Entretien avec Daniil, LETI, Saint-Pétersbourg, 21 juin 2018.
- Entretien avec Dar'ja, Saint-Pétersbourg, 16 septembre 2018.
- Entretien avec Denis Tjurin, Moscou, 2 novembre 2018.
- Entretien avec Denis, Memorial, Moscou, 24 octobre 2018.
- Entretien avec Dmitrij Dubrovskij, Saint-Pétersbourg, 6 mars 2018.
- Entretien avec Egor, Moscou, 15 novembre 2018.
- Entretien avec Elena Sutormina, Moscou, 20 décembre 2018.
- Entretien avec Evgenij, Locaux de l'Équipe 29, Saint-Pétersbourg, 25 juin 2018.
- Entretien avec Evgenija, Saint-Pétersbourg, 12 octobre 2018.
- Entretien avec Farmon, Saint-Pétersbourg, 10 mai 2018.
- Entretien avec Galina, Saint-Pétersbourg, 2 mars 2018.
- Entretien avec Gavriil, Moscou, 13 novembre 2018.
- Entretien avec Gleb, Institut technique d'État de Saint-Pétersbourg, 10 mai 2018.
- Entretien avec Grigorij, Moscou, 17 avril 2018.
- Entretien avec Gul'fija, Institut islamique de Moscou, 14 novembre 2018.
- Entretien avec Gusen, Moscou, 31 octobre 2018.
- Entretiens avec Hasni, membre de Hizb ut-Tahrir et ancien condamné avec récidive, les 21 février 2019, 15 mars 2019 et 9 juin 2019.
- Entretien avec Hursaev, Moscou, 3 octobre 2018.
- Entretien avec Igor', Saint-Pétersbourg, 28 juin 2018.
- Entretien avec Irina, APPO, Saint-Pétersbourg, 16 mai 2018.

- Entretien avec Ivan, Moscou, 22 janvier 2019.
- Entretien avec Jana, Saint-Pétersbourg, 16 mai 2018.
- Entretien avec Jurij, Moscou, 19 décembre 2018.
- Entretien avec Kantemir Hurtaev, Moscou, 29 octobre 2018.
- Entretien avec Kirill, Saint-Pétersbourg, 21 septembre 2018.
- Entretien avec Konstantin, Saint-Pétersbourg, 12 mars 2018.
- Entretien avec Leonid, Moscou, 28 novembre 2018.
- Entretien avec Liza, Saint-Pétersbourg, 24 septembre 2018.
- Entretien avec Maksim, Saint-Pétersbourg, 21 juin 2018.
- Entretien avec Marija, ITMO, Saint-Pétersbourg, 23 mai 2018.
- Entretien avec Marina, Saint-Pétersbourg, 5 juin 2018.
- Entretien avec Mihail, Saint-Pétersbourg, 11 mai 2018.
- Entretien avec Miljauša Garif'janova et Ranif Nurlygajanov, Moscou, 25 janvier 2019.
- Entretien avec Mirzo, Moscou, 3 octobre 2018.
- Entretien avec Natalija Taubina, Fondation Verdict social, Moscou, 4 octobre 2018.
- Entretien avec Nijazi, Faculté de relations internationales de l'Université d'État de Saint-Pétersbourg, 27 mars 2018.
- Entretien avec Nikita, Saint-Pétersbourg, 28 mai 2018.
- Entretien avec Nikolaj, Saint-Pétersbourg, 26 septembre 2018.
- Entretien avec Nurgazy, Moscou, 30 octobre 2018.
- Entretien avec Nurlan, Moscou, 8 novembre 2018.
- Entretien avec Nurs, Moscou, 7 novembre 2018.
- Entretien avec Oleg, Moscou, 27 novembre 2018.
- Entretien avec Olesja Zaharova, Moscou, 20 décembre 2018.
- Entretien avec Pavel, Moscou, 18 décembre 2018.
- Entretien avec Petr, Université de l'Amitié des Peuples, Moscou, 30 octobre 2018.
- Entretien avec Rais, Saint-Pétersbourg, 22 mai 2018.
- Entretien avec Ruslan, Saint-Pétersbourg, 29 avril 2018.
- Entretien avec Sergej Davidis, Moscou, 30 octobre 2018.

- Entretien avec Svetlana Sidorkina, Moscou, 24 octobre 2018.
- Entretien avec Svjatoslav, Saint-Pétersbourg, 28 novembre 2018.
- Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Hudjand, Tadjikistan, 31 August 2018.
- Entretien avec Taalajbek Dajyrbekov, Moscou, 19 novembre 2018.
- Entretien avec Vadim, Saint-Pétersbourg, 4 juin 2018.
- Entretien avec Viktor et Il'ja, Camp d'entraînement du groupe Vympel, Saint-Pétersbourg, 31 mai 2018.
- Entretien avec Vitalij Čerkasov, Saint-Pétersbourg, 1^{er} juin 2018.
- Entretien avec Vitalij et Elena, Union panrusse des vétérans d'Afghanistan, Moscou, 19 décembre 2018.
- Entretien avec Vitalij Ponomarev, Moscou, 8 novembre 2018.
- Entretien avec Vladimir, Moscou, 30 janvier 2019.

1.3.1. Événements enregistrés et correspondances

- Aleksandr Verhovskij, Centre Sakharov, Table ronde sur Hizb ut-Tahrir, Moscou, 29 novembre 2018.
- Aleksandra Krylenkova, Centre Sakharov, Table ronde sur Hizb ut-Tahrir, Moscou, 29 novembre 2018.
- Conversation avec Miljauša Garif'janova via Facebook, 16 janvier 2020.
- Conversation via Facebook avec Miljauša Garif'janova, 27 février 2019.
- Correspondances avec Farid via Facebook, membre de Hizb ut-Tahrir et ancien condamné, février 2019.
- Margarita Liange, École du dialogue interculturel, Saint-Pétersbourg, 30 mai 2018.
- Session « La jeunesse contre le terrorisme et l'extrémisme », Festival international de la jeunesse des pays de la CEI et de l'OCS, Tadjikistan, 30 août 2018.
- Vladimir Zorin, Forum de jeunesse « Saint-Pétersbourg : le territoire de l'harmonie nationale », Repino, 14 septembre 2018.

1.3.2. Sources primaires transmises par mes interviewés

- АППО, « Патриотическое воспитание в школе : современные модели социально-педагогического партнерства », СПб., *Учебно-методическое пособие*, 2017.

Верховный суд Российской Федерации, Дело № 48-АПУ 14-60, М., 2015.

Международная научно-практическая конференция, *Создание воспитательной антиэкстремистской и антитеррористической среды в современном вузе*, СПб., СПбГТИ (ТУ), 2016.

« Обращение осужденных », document rédigé par les condamnés de l'affaire « Oufa 20 » destiné aux participants de la table ronde, Centre Saharov, Moscou, 29 novembre 2018.

Общероссийское общественное движение « Всероссийский международный союз молодежи », Методическое пособие по организации работы интернациональной структуры студенческого самоуправления в образовательной организации высшего образования, М., 2016.

« Основные нарушения по уголовному делу », document rédigé par les condamnés de l'affaire « Oufa 20 ».

Приговор именем Российской Федерации, 30 июля 2018г., Уфа.

Приговор именем Российской Федерации, 20 ноября 2013, Челябинск.

Программа действий по реализации положений Совместного обращения глав государств-членов Шанхайской организации к молодёжи, Утверждена решением Совета глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества №7 от 10 июня 2018 г.

Совместное обращение глав государств-членов Шанхайской организации сотрудничества к молодёжи, Циндао, 2018.

Страшная сказка ДАИШ, СПб., *Издательство « Русь »*, 2016.

2. Sources secondaires

2.1. Ouvrages en français et en anglais

AMBROSIO Thomas, *Authoritarian Backlash, Russian Resistance to Democratization in the Former Soviet Union*, London, Routledge, 2013.

AMACHER Korine et BERELOWITCH Wladimir (dir.), *Histoire et mémoire dans l'espace postsoviétique. Le passé qui encombre*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, 2013.

- BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *Les courtiers en développement*, Paris, Karthala et APAD, 2000.
- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015.
- CAMAU Michel et GEISSER Vincent, *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015.
- CHABAL Pierre, *La coopération de Shanghai : conceptualiser la nouvelle Asie*, Liège, Presses de l'Université de Liège, 2019.
- COX David, *Close Protection : The Politics of Guarding Russia's Rulers*, London, Greenwood Publishing Group, 2001.
- DAUCÉ Françoise, *Une paradoxale oppression : le pouvoir et les associations en Russie*, Paris, CNRS, 2013
- DE HAAS Marcel and VAN DER PUTTEN Frans-Paul, *The Shanghai Cooperation Organisation; Towards a full-grown security alliance ?*, The Hague, Netherlands Institute of International Relations, 2007.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique*, Cours au Collège de France (1978–1979), Paris, Gallimard-Seuil, 2004.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- HORVATH Robert, *Putin's « preventive counter-revolution » : post-Soviet authoritarianism and the spectre of Velvet Revolution*, London, Routledge, 2013.
- HOWELL Jude and LIND Jeremy, *Counter-terrorism, aid, and civil society : before and after the war on terror*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.
- MALFLIET Katlijn et PARMENTIER Stephan, *Russia and the Council of Europe : 10 years after*, New York, Palgrave Macmillan, 2010.
- SAUL Ben, *Defining Terrorism in International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- SAUVAGNARGUES Anne, *Deleuze et l'art*, Paris, PUF, 2005.

TOLSTOÏ Léon, *Résurrection*, Traduction de Teodor de Wyzewa, Paris, Perrin, 1990.

2.2. Chapitres d'ouvrage en français et en anglais

AMACHER Korine, « History Textbooks in Russia (1992–2019) : Between Multisided and Imperial Perspectives », in AMACHER Korine, PORTNOV Andriy and SERHIENKO Viktoriia (dir.), *Official History in Eastern Europe, Transregional Perspectives*, Osnabrück, Éditions Fibre, 2021.

BAIZAKOVA Kuralay, « L'Organisation de coopération de Shanghai dans la dynamique de l'histoire », in CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 45–67.

DAUCÉ Françoise, « Encadrer le pluralisme ethnique. La mission ambiguë des écoles ethno-culturelles à Moscou », in CADIOT Juliette, AREL Dominique et ZAKHAROVA Larissa, *Cacophonies d'empire. Le gouvernement des langues dans l'Empire russe et en Union soviétique*, Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 279–300.

DUEZ Denis, « De la définition à la labellisation : le terrorisme comme construction sociale », in BANNELIER Karine, CHRISTAKIS Théodore, CORTEN Olivier et DELCOURT Barbara, *Le droit international face au terrorisme. Après le 11 septembre 2001*, Paris, Pedone, 2004, pp. 105–118.

GUANG Pan, « The Spirit of the Silk Road : The SCO and China's Relations with Central Asia », in FREDHOLM Michael, *The Shanghai Cooperation Organisation and Eurasian geopolitics : New Directions, Perspectives, and Challenges*, Denmark, NIAS Press, 2013, pp. 20–29.

GUILLOT Philippe, « Coopérer entre souverains. L'institutionnalisation de "l'esprit de Shanghai" aspects politiques et juridiques », in CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 439–461.

LARUELLE Marlène and PEYROUSE Sebastien, « Friendship with Moderation », in FREDHOLM Michael, *The Shanghai Cooperation Organisation and Eurasian geopolitics : New Directions, Perspectives, and Challenges*, Denmark, NIAS Press, 2013, pp. 229–253.

LE HUÉROU Anne, « Fédération de Russie : l'antiterrorisme comme instrument de pouvoir », in BIGO Didier, BONELLI Laurent et DELTOMBE

- Thomas, *Au nom du 11 septembre. Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 260–273.
- MARTEL Stéphanie, « Lutte anti-terrorisme transfrontalière en Asie du Sud-Est : la coopération subrégionale comme tremplin pour le régionalisme en matière de sécurité », *L'Espace Politique*, 24/3, 2014 <<http://espacepolitique.revues.org/3181>>
- MARTIN-MAZÉ Médéric, « L'Organisation de coopération de Shanghai, nouvelle forme d'alliance sécuritaire ? », in BIGO Didier, BONELLI Laurent et DELTOMBE Thomas, *Au nom du 11 septembre. Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 274–279.
- PARMAR Inderjeet and COX Michael, « The Future of Soft Power in US Foreign Policy », in PARMAR Inderjeet et COX Michael, *Soft Power and US Foreign Policy*, London, Routledge, 2010, pp. 1–4.
- PETERMANN Simon et GOENS Olivier, « Réflexions sur l'histoire du terrorisme », in MICHEL Quentin, *Terrorisme : regards croisés*, Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes-Peter Lang, 2005, pp. 13–32.
- PUSHKINA Darya et ZINCAVAGE Helen, « Maintenir, construire ou renforcer la paix ? L'impact de l'OCS entre héritages multilatéraux et innovations multifonctionnelles après le retrait des forces occidentales d'Afghanistan », in CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 91–111.
- SAFFRAIS Guylaine, « Russie : les “zones d'ombre” du massacre de Beslan », in BIGO Didier, BONELLI Laurent et DELTOMBE Thomas, *Au nom du 11 septembre. Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 350–362.
- TOLIPOV Farkhod, « Organisations internationales “contre” organisations régionales en Asie centrale ? », in CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 111–134.
- WANG Wei-Guang, « Au-delà de la lutte contre le terrorisme : le rôle de l'OCS dans la construction de la sécurité régionale », in CHABAL Pierre (dir.), *L'Organisation de coopération de Shanghai et la construction de la « nouvelle Asie »*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 145–170.

2.3. Articles en français et en anglais

- ALY Anne, « The policy response to home-grown terrorism : reconceptualising Prevent and Resilience as collective resistance », *Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism*, 8/1, 2013, pp. 2–18.
- ALY Anne, BALBI Anne-Marie and JACQUES Carmen, « Rethinking countering violent extremism : implementing the role of civil society », *Journal of Policing, Intelligence and Counter Terrorism*, 10/1, 2015, pp. 3–13.
- ARIS Stephan, « A new model of Asian regionalism : Does the Shanghai Cooperation Organisation have more potential than ASEAN ? », *Cambridge Review of International Affairs*, 22/3, 2009, pp. 451–467.
- ARIS Stephan, « The Shanghai Cooperation Organisation : “Tackling the Three Evils”, A Regional Response to Non-traditional Security Challenges or an Anti-Western Bloc ? », *Europe-Asia Studies*, 61/3, 2009, pp. 457–482.
- BAYART Jean-François, « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, n° 3, 1985, pp. 343–373.
- DADABAEV Timur, « Shanghai Cooperation Organization (SCO), Regional Identity Formation from the Perspective of the Central Asia States », *Journal of Contemporary China*, 23/85, 2014, pp. 102–118.
- DAUCÉ Françoise, « Vers un patriotisme civique ? Les associations face aux injonctions de l'État russe », *Revue russe*, n° 33, « D'autres Russies, Altérité, diversité et complexité dans la Russie d'aujourd'hui », 2009, pp. 31–41.
- DAUCÉ Françoise, LE HUÉROU Anne et ROUSSELET Kathy, « Les diversités du patriotisme contemporain », *Critique internationale*, 58/1, 2013, pp. 9–17.
- DÉSERT Myriam, « La société civile en Russie », *Études*, n° 4205, 2014, pp. 7–17.
- EADIE Pauline, « Counter-terrorism, Smart Power and the United States », *Global Policy*, 7/3, 2016, pp. 323–331.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles, « La police russe en procès », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1052, 2005, pp. 66–74.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles et GAYER Laurent, « Violier la loi pour maintenir l'ordre : le vigilantisme en débat », *Politix*, 29/115, 2016, pp. 9–33.

- HOWELL Jude, « Commentary : Crises, Opportunities and the Elephant in the Room », *Journal of Civil Society*, 7/3, 2011, pp. 265–271.
- HOWELL Jude, « The securitisation of NGOs post-9/11 », *Conflict, Security & Development*, 14/2, 2014, pp. 151–179.
- HUBRECHT Joeïl, « Comment distinguer un “combattant de la liberté” d’un terroriste ? », *Esprit*, 2002, pp. 30–35.
- KARAGIANNIS Emmanuel, « Political Islam in Uzbekistan : Hizb ut-Tahrir al-Islam », *Europe-Asia Studies*, 28/2, 2006, pp. 261–280.
- KREIKEMEYER Anna, « State, Criminality and Security in Central Asia : What do Eurasian Regional Organisations Contribute to Security and Peace ? », *Security and Human Rights*, n° 24, 2013, pp. 169–181.
- LARUELLE Marlène, « L’idéologie comme instrument du soft power russe. Succès, échecs et incertitudes ». *Hérodote*, 3–4, 2017, pp. 23–35.
- LUKIN Alexander, « The Shanghai Cooperation : What Next ? », *Russia in Global Affairs*, 5/3, 2007, pp. 140–156.
- MARTIN Raymond, « Terreur et terrorisme », *Revue juridique de l’Ouest*, 2005, pp. 171–178.
- NYE Joseph Jr., « Soft power », *Foreign Policy*, n° 80, 1990, pp. 153–171.
- OMELICHEVA Mariya, « Convergence of Counterterrorism Policies : A Case Study of Kyrgyzstan and Central Asia », *Studies in Conflict & Terrorism*, 32/10, 2009, pp. 893–908.
- PEYROUSE Sébastien, « Le tournant ouzbek de 2005. Éléments d’interprétation de l’insurrection d’Andijan », *Revue internationale et stratégique*, n° 64, 2006, pp. 79–88.
- SINAI Joshua, « The terrorist threats against Russia and its counterterrorism response measures », *Connections*, 14/4, 2015, pp. 95–103.
- SPALEK Basia and WEEKS Doug, « Counterterrorism Measures », *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social Theory*, 2017.
- TOLIPOV Farkhod, « Multilateralism, Bilateralism and Unilateralism in Fighting Terrorism in the SCO Area », *China and Eurasia Forum Quarterly*, 4/2, 2006, pp. 153–169.
- WEIGEND Thomas, « The Universal Terrorist : The International Community Grappling with a Definition », *Journal of International Criminal Justice*, 4/5, 2006, pp. 894–911.

ZUNYOU Zhou, « Chinese Strategy for De-radicalization, Terrorism and Political Violence », *Terrorism and Political Violence*, 31/6, 2017, pp. 1187–1209.

2.3.1. Articles en ligne en français et en anglais

ALBERT Eleanor, « China's Big Bet on Soft Power », *Council on Foreign Relations*, 2018 <<https://www.cfr.org/backgrounders/chinas-big-bet-soft-power>>

ANDOKA Florence, « Qu'est-ce qu'un corps sans organes ? », *Philosophique*, n° 16, 2013 <<https://journals.openedition.org/philosophique/838#quotation>>

CHAUVIER J. M., « “Révolution blanche”, drapeaux rouges et forces de l'ombre », *Le Monde diplomatique*, 2011 <<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-12-22-Revolution-blanche-drapeaux-rouges>>

CHEANG Chris, « Online Extremism in Russia : Assessing Putin's Move », *Rajaratnam School of International Studies*, 2018 <<https://www.rsis.edu.sg/rsis-publication/rsis/online-extremism-in-russia-assessing-putins-move/#.XQeSUi3pP-Z>>

CLÉMENT Carine, « Mobilisations citoyennes russes, le quotidien au cœur des protestations », *La Vie des idées*, 2012 <https://lavedesidees.fr/IMG/pdf/20121211_mvt_sociaux_russie.pdf>

DAUCÉ Françoise, « La civilité de l'oppression », *Politika*, 2017 <<https://www.politika.io/fr/notice/civilite-loppression>>

DAUCÉ Françoise, DESERT Myriam, LARUELLE Marlène, LE HUE-ROU Anne et ROUSSELET Kathy, « Les usages pratiques du patriotisme en Russie », *Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po*, Questions de recherche n° 32, 2010, <https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2282939>

DAUCÉ Françoise, LOVELUCK Benjamin, OSTROMOOUKHOVA Bella and ZAYTSEVA Anna, « From citizen investigators to cyber patrols : volunteer Internet regulation in Russia », *Russian Review of Social Research*, 11/3, 2019, pp. 46–70.

DUCHÂTEL Mathieu, « Terror overseas : understanding china's evolving counter-terror strategy », *ECFR*, n° 193, 2016 <<http://www.css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/resources/docs/ECFR-Terror%20Overseas.pdf>>

- GOROKHOV Vitalii Aleksandrovich, « Forward Russia ! Sports mega-events as a venue for building national identity », *Nationalities Papers*, 43/2, pp. 267–282.
- HABAY Laurence, « Russie. Les Ingouches ne veulent pas de la frontière avec la Tchétchénie », *Courrier international*, 2018 <<https://www.courrierinternational.com/article/russie-les-ingouches-ne-veulent-pas-de-la-frontiere-avec-la-tchetchenie>>
- Hongying WANG and Yeh-Chung LU, « The Conception of Soft Power and its Policy Implications : A comparative study of China and Taiwan », *Journal of Contemporary China*, 17/56, 2008, 425–447.
- HOOPER Melissa, « Russia's Bad Example », *Democracy Digest*, 2016 <<https://www.demdigest.org/russias-bad-example/>>
- KIRCHERR Julian and CHARLES Katrina, « Enhancing the sample diversity of snowball samples : Recommendations from a research project on anti-dam movements in Southeast Asia », *PLoS ONE*, 13/8, 2018 <<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0201710>>
- LASCOURMES Pierre, « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Revue de philosophie et de sciences humaines*, 13/14, 2004 <<https://leportique.revues.org/625>>
- LO Bobo, « La Russie a-t-elle une stratégie en Asie centrale ? », *Russie.Nei. Visions*, n° 82, 2015 <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ifri_rnv_82_central_asia_bobolo_fra_janvier_2015_0.pdf>
- MARTINS Dora, « The Influence of International Civil Society in China », *Inter Asia Papers*, n° 37, 2014 <<http://www.raco.cat/index.php/interasia-papers/article/view/297206/386182>>
- MAY Paul, « Philosophies du multiculturalisme », *Presses de Sciences Po*, 2016 <<https://www.cairn.info/philosophies-du-multiculturalisme-9782724619157.htm>>
- MCKUNE Sarah, « Will the SCO states' efforts to address "territorial disputes" in cyberspace determine the future of international human rights law? », 2015 <<https://citizenlab.ca/2015/09/international-code-of-conduct/>>
- MURPHY Damian, « The Shanghai Cooperation Organization : Threatening Human Rights or Providing Regional Cooperation and Stability ? », *Freedom House*, 2007 <https://freedomhouse.org/sites/default/files/inline_images/DMSCOtestimony.pdf>

- NÉRARD François-Xavier, « Une image de l'étranger en URSS dans les années trente », *Bulletin*, n° 6, 1998 <<https://www.pantheonsorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/ipr/les-revues/bulletin/tous-les-bulletins/bulletin-n-06-centre-europe-centrale/francois-xavier-nerard-une-image-de-letranger-en-urss-dans-les-annees-trente/>>
- OMELICHEVA Mariya and MARKOWITZ Lawrence, « The Nature and Sources of Terrorist Threat in an “Armed Underground” or ISIL ? », *Ponars Eurasia*, 2018 <<http://www.ponarseurasia.org/memo/armed-underground-or-isis-nature-sources-terrorist-threat-russia>>
- PIGMAN Lincoln, « A Tactical Retreat : The Kremlin Reins in a War on Online Extremism », *Carnegie Moscow Center*, 2018 <<https://carnegie.ru/commentary/77418>>
- PING Xu and LI Wang, « The China Model vs. American Soft Power going Global and Peaceful », 2015 <<https://dergipark.org.tr/en/download/article-file/89294>>
- ROTAR Igor, « The Islamic Movement of Uzbekistan : A Resurgent Imu ? », *Terrorism Monitor*, 1/8, 2003 <<https://jamestown.org/program/the-islamic-movement-of-uzbekistan-a-resurgent-imu-2/>>
- ROZANOV Anatoliy A., *The Shanghai Cooperation Organisation and Central Asia's Security Challenges*, The Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces, 2013 <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_RP16_SCO.pdf>
- SINGH PRATAP Abhishek, « China's First Anti-Terrorism Law : An Analysis », *Institute for Defence Studies and Analyses*, 2016 <http://www.idsa.in/idsacomments/china-first-anti-terrorism-law_apsingh_290316>
- SUNDSTROM MCINTOSH Lisa, « Funding civil society : foreign assistance and NGO development in Russia », *The Journal of Power Institutions in Post-soviet Societies*, n°9, 2009 <<https://journals.openedition.org/pipss/1973>>
- ZEVELEV Igor, « Russian National Identity and Foreign Policy », *CSIS*, 2016 <<https://www.csis.org/analysis/russian-national-identity-and-foreign-policy>>

2.4. Ouvrages et articles en russe

- АЛИМОВ Рашид, *Шанхайская организация сотрудничества : становление, развитие, перспективы*, М., Издательство « Весь мир », 2017.
- ВАСИЛЕНКО В. И., ВАСИЛЕНКО В. В. и ПОТЕЕНКО А. Г., *Шанхайская организация сотрудничества в региональной системе безопасности*, М., Российская академия народного хозяйства и государственной службы при президенте РФ, 2017.
- БЕНЕВОЛЕНСКИЙ В. Б. и ШМУЛЕВИЧ Е. О., « Государственная поддержка социально ориентированных НКО в свете зарубежного опыта », *Вопросы государственного и муниципального управления*, № 3, 2013, pp. 150–175.
- БЛЕЙХ Н. О., « Истоки становления боевого мастерства у северокавказских народов », *Genesis : исторические исследования* 8, 2018, pp. 29–34.
- БРЮСОВ Г. П., « Сравнительный анализ состояния вольной борьбы в Северо-Кавказском Федеральном Округе », *Ученые записки университета имени П.Ф. Лесгафта* 4/86, 2012, pp. 12–15.
- БУДАЕВА Дарима, « Нормативно-правовое регулирование вопросов межэтнической толерантности: федеративный и региональный опыт », *Вестник Бурятского Государственного Университета*, 2/2, 2015, pp. 158–166.
- ГОВОРОВ И. В. и РЕМНЕВА С. В., « Из истории развития общественных формирований по содействию органам милиции в СССР в 20–80-е годы », *Вестник Санкт-Петербургского университета МВД России*, 4/36, 2007, pp. 25–31.
- ДРОБИЖЕВА Леокадия, « Потенциал межнационального согласия : осмысление понятия и социальная практика в Москве », *Социологические исследования*, № 11, 2015, pp. 80–90.
- ДРОБИЖЕВА Леокадия, « Ресурс межнационального согласия и баланс нетерпимости в современном российском обществе », *Мир России*, № 4, 2012, pp. 91–110.
- ЕВГЕНЬЕВА Т. В. и ХАМЕТОВ Э. Ш., « Формирование национально-государственной идентичности через спорт высших достижений (на материалах исследования в Республике Северная Осетия – Алания) », *Вестник Московского государственного областного университета* 1, 2020, pp. 38–51.

- ИВАНОВ Василий, « Турки-месхетинцы в странах СНГ на современном этапе: фактор исламизма », *Мусульманский мир*, п°1, 2015, pp. 20–41.
- КОНЯЕВА Е. В., « Содержание и вариативность идеологического концепта “дружба народов” », *Политическая лингвистика*, 2/52, 2015, pp. 190–198.
- КОРНАУХОВА Т. В., « Развитие Российского антитеррористического законодательства на рубеже двух веков », *Вестник Саратовской государственной академии*, 4/87, 2012, pp. 80–84.
- КУЗНЕЦОВ Игорь, « Вариативность дискурсов патриотизма в повседневном сознании Россиян », *Власть*, № 7, 2016, pp. 164–171.
- ЛУРЬЕ С. В., « “Дружба народов” в СССР : национальный проект или пример спонтанной межэтнической самоорганизации ? », *Общественные науки и современность*, п°4, 2011, pp. 145–156.
- МАРКИНА Э. В., СОСНОВСКАЯ Ю. Н. и БУБНОВ С. В., « Проблемные вопросы по осуществлению оценки деятельности территориальных органов МВД РФ », *Вестник Московского университета МВД России*, п°5, 2012, pp. 205–208.
- ОСИПОВА Виктория, « Понятие “нетрадиционные религии” в общественно-политическом дискурсе 1990–2010-х гг. », *Государственное управление*, п°70, 2018, pp. 133–149.
- ПОДБЕРЕЗКИН Алексей, « Политика новой публичной дипломатии как новый вариант стратегии принуждения Запада », *Противодействие идеологии терроризма и экстремизма в образовательной сфере и молодежной среде*, Материалы III науч.-практ. конф, М., МГИМО-Университет, 2016, pp. 29–31.
- СИНЕЛЬНИКОВ А. В., « Система критериев оценки деятельности правоохранительных органов и ее криминологическое значение », *Проблемы уголовного законодательства*, 1/14, 2011, pp. 159–163.
- СТАРИЦЫНА Ольга и ГРИЩЕНКО Ольга, « Понятие “толерантность” и её место в системе базовых ценностей жителей России и Германии », *АНИ педагогика и психология*, 5/2, 2016, pp. 297–301.
- ТИМОФЕЕВ М. С., « Развитие правовых основ системы общественного контроля как фактор формирования сильного российского

государство », *Вестник Российского университета кооперации*, 4/14, 2013, pp. 79–83.

ЧИМИТОВА И. З., « О соотношении понятий “толерантность” и “согласие” », *Вестник Бурятского Государственного Университета*, 3/3, 2018, pp. 25–31.

联合国安全理事会, 2011 年 8 月 17 日安全理事会关于反恐恐怖主义的第 1373(2001)号决议所 设委员会主席给安全理事会主席的信

2.4.1. Articles et ouvrages en ligne en russe

БАГДАСАРЯН Вардан, « Какая Стратегия нужна России для победы в войнах нового типа ? », *Центр Сулакшина*, 2016 <<http://rusrand.ru/docconf/kakaya-strategiya-nujna-rossii-dlya-pobedy-v-voynah-novogo-tipa>>

БОРОГАН Ирина, « Россия открывает двери для спецслужб Китая, Узбекистана и других азиатских стран и разрешает им проводить спецоперации на своей территории », *Новая газета*, 2008 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2008/08/21/36840-gb-bez-granits>>

БРАЙЛОВСКАЯ Светлана, « Найден убийца Валиуллы Якупова », *RGRU*, 2012 <<https://rg.ru/2012/10/30/reg-pfo/valiulla.html>>

ВЕРХОВСКИЙ Александр, « Антиэкстремистское законодательство и злоупотребления при его применении », *SOVA*, 2008 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/publications/2008/05/d13425/>>

ВЕРХОВСКИЙ Александр, « Запрет партии “Хизб ут-Тахрир” в России и его последствия », *SOVA*, 2018 <<https://www.sovacenter.ru/misuse/publications/2018/02/d38877/>>

ГАНИЯНЦ Мария, « Эндаумент в России: как Еврейский музей толерантности собрал у миллиардеров \$4,5 млн за вечер », *Forbes*, 2014 <<https://www.forbes.ru/forbeslife/dosug/250893-endaument-v-rossii-kak-evreiskii-muzei-tolerantnosti-sobral-u-milliardеров-4?photo=1>>

ГОРШЕНИНА Дарья, « Территория национального несогласия », *Razvilka*, 2018 <<https://razvilkaspb.com/2018/09/21/территория-национального-несогласия/>>

ГУАН Пан, « Что такое шанхайский дух », *Infoshos.ru*, 2008 <<http://www.infoshos.ru/ru/?idn=3296>>

- ГУТКИН Михаил, « Глава МВД подписал приказ об отмене “палочной системы” », *Голос Америки*, 2010 <<https://www.golos-ameriki.ru/a/russia-mvd-reform-2010-012182313817/251893.html>>
- ЕВДОКИМОВ Павел, « Подразделению “Вымпел” исполнилось бы двадцать лет », *Спецназ России*, 8/59, 2001 <<http://www.fsb.ru/fsb/history/author/single.htm%21id%3D10317997%40fsbPublication.html>>
- КАРЕВ Андрей, « Говорили о собачках и кошечках », *Новая газета*, 2019 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2019/07/09/81178-govorilo-sobachkah-i-koshechkah>>
- ЛАУХИН В. Е. и ЧЕРНОВ С. А., « Терроризм и экстремизм, как реальная угроза безопасности в современном мире », Нижегородская академия МВД России, *Учебное пособие*, 2014 <https://на.мвд.рф/upload/site128/document_file/TERRORIZM_I_EKSTREMIZM,_КАК_>>
- ЛИТАВРИН Максим, « “Новое величие”: как полицейский провокатор внедрился в кружок по интересам », *Meduza*, 2018 <<https://meduza.io/feature/2018/07/18/novoe-velichie-kak-politseyskiy-provokator-vnedrilsya-v-kruzhok-po-interesam>>
- ЛИТОЙ Александр, « Урны, подоконники, репосты : обвинения в терроризме не всегда сопряжены с насилием », *OVD.Info*, 2019 <<https://ovdinfo.org/articles/2019/05/20/urny-podokonniki-reposty-obvneniya-v-terrorizme-ne-vsegda-sopryazheny-s>>
- ЛИХАНОВА Татьяна, « Антифашистам подложили Кабанова », *Новая газета*, 2019, <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2019/01/23/79277-antifashistam-podlozhili-kabanova>>
- ПОЛИХОВИЧ Алексей, « “Ненасильственный терроризм”, Уфимское дело Хизб ут-Тахрир », *OVD.Info*, 2018 <<https://ovdinfo.org/articles/2018/08/09/nenasilstvennyy-terrorizm-ufimskoe-delo-hizb-ut-tahrir>>
- ПОЛИХОВИЧ Алексей и КРИВЕНЬ Елена, « Дело “Нового величия” – кто эти люди и за что их судят », *OVD.Info*, 2018 <<https://ovdinfo.org/articles/2018/10/27/delo-novogo-velichiya-kto-eti-lyudi-i-za-chto-ih-sudyat-gid-ovd-info>>
- ПОНОМАРЕВ Виталий, « Беженцы из Узбекистана в странах СНГ: угроза экстрадиции (май 2005 г.-август 2007 г.) », *Мемориал* <https://memohrc.org/uploads/files/283_source.pdf>

- ПОНОМАРЕВ Виталий, « В России усиливается давление на сообщества читателей “Рисале-и Нур” », *COBA*, 2016 <<https://www.sova-center.ru/misuse/publications/2016/05/d34565/>>
- ПУТИН В. В., « Россия : национальный вопрос », Информационно-аналитический сборник по материалам круглого стола, 2012 <<https://mdn.ru/download/Knigi/Informatsionno-analiticheskij-sbornik-po-materialam-kruglogo-stola-Obsuzhdenie-stati-Predsedatelya-Pravitelstva-Rossijskoj-Federatsii-V.V.-Putina-ROSSIYA-NATSIONALNYJ-VOPROS-.pdf>>
- РОМАНОВ Серафим, « Звенья одной “Сети” », *Новая Газета*, 2018 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2018/02/02/75366-zvenya-odnoy-seti>>
- СКОВОРОД Егор и БОРОДИХИН Александр, « Принесите мне паяльник », *Mediazona*, 2018 <<https://zona.media/article/2018/06/15/penza-prequel>>
- ТЕРЕНТЬЕВ Денис, « Палочный менталитет », *Невское время*, 2010 <<https://nvspb.ru/2010/01/30/palochnyy-mentalitet-41622>>
- ТИШКОВ Валерий « “Движение” как постфактическая рационализация », *Неприкосновенный запас*, 1/39, 2005 <<http://www.valerytishkov.ru/cntnt/publikacii3/publikacii/antropolog2.html>>
- ТОРОЧЕШНИКОВА Марьяна, « Для чего в России фабрикуют уголовные дела и можно ли избежать произвола следствия и суда ? », *Радио Свобода*, 2018 <<https://www.svoboda.org/a/29064006.html>>
- ЧЕЛИЩЕВА Вера, « Это позорная заказуха, Ваша честь », *Новая газета*, 2018 <<https://www.novayagazeta.ru/articles/2018/12/07/78853-eto-pozornaya-zakazuha-vasha-chest>>
- ШЕНКМАН Ян, « “Новое величие” : последние удары зимы, В центре Москвы прошел массовый пикет в поддержку Ани Павликовой и Маши Дубовик, Прохожие решили, что началась революция », *Новая газета*, 2019 <https://www.znak.com/2018-1211/vladimir_putin_zayavil_chno_emu_ne_dokladyvali_o_delah_novogo_velichiya_i_seti>

2.5. *Rapports*

- ARMITAGE Richard L. and NYE Joseph S., Jr., « CSIS Commission on Smart Power : a smarter and more secure America », 2007.

- Civic Assistance Committee, « Agreements of the SCO as the “legal” basis for the extradition of political refugees », 2008.
- DU QUENOY Irina and DUBROVSKIY Dmitry, « Violence and the Defense of “Traditional Values” in the Russian Federation », in OLIKER Olga, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, CSIS, London, Rowman & Littlefield, 2018, pp. 93–117.
- FAGAN Geraldine and SIBIREVA Olga, « Violence Toward “Nontraditional” Faiths in Russia », in OLIKER Olga, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, CSIS, London, Rowman & Littlefield, 2018, pp. 67–93.
- FIDH, « Shanghai Cooperation Organisation : A Vehicle for Human Rights Violations », 2012.
- GORBUNOVA Y. and BARANOV K. A., *Laws of Attrition, Crackdown on Russia’s Civil Society after Putin’s Return to the Presidency*, Human Rights Watch, 2013.
- Human Rights in China, *Counter-Terrorism and Human Rights : The Impact of the Shanghai Cooperation Organization*, A Human Rights in China Whitepaper, New York, HRIC, 2011.
- KRAVCHENKO Maria, « Inventing Extremists : The Impact of Russian Anti-Extremism Policies on Freedom of Religion or Belief », *United States Commission on International Religious Freedom*, 2018.
- LARUELLE Marlène and YUDINA Natalia, « Islamophobia in Russia : Trends and Social Context », in OLIKER Olga, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, CSIS, London, Rowman & Littlefield, 2018, pp. 43–65.
- RICHTER A., « Les “agents étrangers” dans le droit russe des médias », *IRIS Extra, Observatoire européen de l’audiovisuel*, Strasbourg, 2020.
- SOKOLOV Denis and OLIKER Olga, « Uses of “Radicalism” : Elite Relationships, Migration, Religion, and Violence in the Volga Region and Central Russia », in OLIKER Olga, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, CSIS, London, Rowman & Littlefield, 2018.
- VERKHOVSKY Alexander, « The State Against Violence in Spheres Related to Religion », in OLIKER Olga, *Religion and Violence in Russia, Context, Manifestations and Policy*, London, Rowman & Littlefield, 2018.

2.5.1. Rapports en ligne

Amnesty International, « Freedom under threat. The clampdown on freedoms of expression, assembly and association in Russia », 2013 <<http://www.amnestyusa.org/sites/default/files/eur460112013en.pdf>>

Amnesty International, « Russie. Le projet de loi sur les “agents de l'étranger” menace les journalistes », 2019 <<https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR4614202019FRENCH.pdf>>

Amnesty International, « Возвращение к пыткам, экстрадиция, принудительное возвращение и выдворение лиц в страны Центральной Азии », 2013 <<https://www.amnesty.org/download/Documents/12000/eur040012013ru.pdf>>

KRAVCHENKO Maria, « Inappropriate Enforcement of Anti-Extremist Legislation in Russia in 2018 », in *Xenophobia, Freedom of Conscience and Anti-Extremism in Russia in 2018*, A collection of annual reports by the SOVA Center for Information and Analysis, M., 2019 <<https://www.sova-center.ru/en/misuse/reports-analyses/2020/04/d42333/>>

3. Ressources en ligne

3.1. Ressources en ligne en français et en anglais

Amnesty International, « China : Families of up to one million detained in mass “re-education” drive demand answers », 2018 <<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/09/china-xinjiang-families-of-up-to-one-million-detained-demand-answers/>>

Assemblée des Nations unies, Liste des États non membres, des entités et des organisations ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale, 2017 <<http://undocs.org/fr/A/INF/71/5>>

Change.org, « Appel à la libération des sept condamnés de Penza », 2020 <<https://www.change.org/p/responsables-politiques-et-representants-du-monde-universitaire-et-culturel-appel-a-la-liberation-des-sept-condamnes-de-penza>>

China Daily, « Central govt pledges better governance in Xinjiang », 2014 <http://www.chinadaily.com.cn/china/2014-05/30/content_17552753.htm>

- Institute for Economics and Peace, « Global Terrorism index, Capturing the impact of terrorism for the last decade », 2012 <<https://www.files.ethz.ch/isn/156010/2012-Global-Terrorism-Index-Report1.pdf>>
- Nations unies, « L'action de L'ONU contre le terrorisme » <<http://www.un.org/fr/counterterrorism/legal-instruments.shtml>>
- Meeting of the Valdai International Discussion Club, « The theme of the club's anniversary session is Russia's Diversity for the Modern World », 2013 <<http://en.kremlin.ru/events/president/news/19243>>
- ONU Info, « Ouzbékistan : la répression d'Andijan s'apparenterait à un "massacre" », 2005 <<https://news.un.org/fr/story/2005/07/76192>>
- Rupression, « Kidnapping, electrocuting, beating up, The FSB fabricates the case about terrorism against antifascists » <<https://rupression.com/en/>>
- Security Council Counter-Terrorism Committee, « Briefing by Deputy Head of National Anti-terrorism Committee Central Office of the Russian Federation », 2016 <<https://www.un.org/sc/ctc/news/2016/11/11/briefing-by-deputy-head-of-national-anti-terrorism-committee-central-office-of-the-russian-federation/>>
- Security Council, « Security Council Unanimously Adopting Resolution 2250 (2015), Urges Member States to Increase Representation of Youth in Decision-Making at All Levels », 2015 <<https://www.un.org/press/en/2015/sc12149.doc.htm>>
- SOVA Center, « Old Problems and New Alliances: Xenophobia and Radical Nationalism in Russia, and Efforts to Counteract Them in 2016 » 2017 <<https://www.sova-center.ru/en/xenophobia/reports-analyses/2017/05/d36995/>>
- United Nations Office on Drugs and Crime, « Introduction to International Terrorism », 2018 <https://www.unodc.org/documents/e4j/18-04932_CT_Mod_01_ebook_FINALpdf.pdf>

3.2. Ressources en ligne en russe

- Актуальные комментарии, « Медведев: Межнациональные конфликты смертельно опасны для России », 2010 <http://actualcomment.ru/medvedev_mezhnatsionalnye_konflikty_smertelno_opasny_dlya_rossii.html>
- АППО, « Историческая справка » <<https://spbappo.ru/istoricheskaya-spravka/>>

- Ассоциация ветеранов подразделения антитеррора « Альфа » <<http://alphagroup.ru/association/index.php>>
- ВМСМ, Всероссийский межнациональный союз молодёжи <https://vk.com/vmsm_info>
- Московский центр развития кадрового потенциала образования, « В Москве прошёл Всероссийский форум по противодействию идеологии терроризма », 2018 <<https://mcrkpo.ru/news/18107>>
- Голос ислама, « За правовое государство ! », Проект адвоката Рустема Валиуллина <<http://www.lawfulstate.ru>>
- Государственная Дума, « Полный текст поправок в Конституцию: за что мы голосуем ? », 2020 <<http://duma.gov.ru/news/48045/>>
- Государственная дума, « Приняты законы о приоритете Конституции РФ над решениями международных организаций и судов », 18.11.2020 <<http://duma.gov.ru/news/50047/>>
- Гарант.ру, Указ Президента РФ от 29 мая 2020 г. № 344 « Об утверждении Стратегии противодействия экстремизму в Российской Федерации до 2025 года », 2020 <<https://www.garant.ru/products/ipo/prime/doc/74094369/>>
- Грани, « Взрыв в здании ФСБ в Архангельске : один погибший », 2018 <<https://graniru.org/Politics/Russia/FSB/m.273567.html>>
- Заседание Совета Безопасности, « Рассматривался проект Стратегии противодействия экстремизму в Российской Федерации до 2025 года », 2014 <<http://special.kremlin.ru/events/security-council/47045>>
- ЗНАК, « В Москве суд вынес второй приговор по делу “Нового величия” », 2019 <https://www.znak.com/2019-0429/v_moskve_sud_vynes_vtoroy_prigovor_po_delu_novogo_velichiya>
- ЗНАК, « “Я первый раз об этом слышу” Владимир Путин заявил, что ему не докладывали о делах “Нового величия” и “Сети” », 2018 <https://www.znak.com/2018-12-11/vladimir_putin_zayavil_chno_emu_ne_dokladyvali_o_delah_novogo_velichiya_i_seti>
- Интерфакс, « Путин сообщил о воюющих в Сирии четырех тысячах боевиках из России », 2017 <<https://www.interfax.ru/world/551160>>
- Интерфакс, « Путин счел нецелесообразным переход России на парламентскую форму правления », 2020 <<https://www.interfax.ru/russia/692229>>

- Исламский институт в Москве <<https://medinaschool.org/library/obshestvo/islamskoe-obrazovanie/islamskij-institut-v-moskve>>
- Контртеррористического комитета СБ ООН, « Выступление заместителя Директора ИК РАТС ШОС А. Мукашева », 2018 <<https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2018/07/SCO-RATS-02.07.18-NY-Russian.pdf>>
- Лента, « Анархисты атаковали управление ФСБ в Челябинске », 2018 <<https://lenta.ru/news/2018/02/15/anarhisty/>>
- Лига безопасного интернета, « О лиге » <<http://www.ligainternet.ru/liga/about.php>>
- Мемориал, « Пензенское дело запрещённой “Сети” », 2020 <<https://memohrc.org/ru/special-projects/penzenskoe-delo-zapreshchyonnoy-seti>>
- Мемориал, Программа « Поддержка политзаключённых и других жертв политических репрессий » <<https://memohrc.org/ru/content/programma-podderzhka-politzaklyuchyonnyh-i-drugih-zhertv-politicheskikh-repressiy>>
- Мемориал, Программа поддержки политзаключённых, Олег Сенцов <<https://memohrc.org/ru/defendants/sencov-oleg-gennadevich>>
- Мемориал, « Уфимское дело двадцати шести » <<https://memohrc.org/ru/special-projects/ufimskoe-delo-dvadcati-shesti>>
- Министерство внутренних дел Российской Федерации, Главное управление по противодействию экстремизму <https://мвд.рф/mvd/structure1/Glavnie_upravlenija/Glavnoe_upravlenie_po_protivodejstviju_j>
- Министерство юстиции Российской Федерации, « О деятельности некоммерческих организаций » <<http://unro.minjust.ru/NKOs.aspx>>
- Молодежный форум ШОС, « Молодёжный совет ШОС » <<http://forumsco.com/?lng=ru&module=pages&action=view&id=20>>
- НАК, « Система противодействия терроризму сложилась в России под эгидой НАК », 2016 <[http://nac.gov.ru/publikacii/stati-knigi-brosyury/sistema-protivodeystviya-terrorizmu-slozhilas-v.html](http://nac.gov.ru/publikacii/stati-knigi-brosyury/sistema-protivodeystviya-terrorizmu-slozhilas-v-rossii-pod-egidoy-nak)>
- Наука и образование против террора, « О проекте » <<http://scienceport.ru/about/>>

- Новая газета, « В России вступили в силу законы о наказании за фейковые новости и “явное неуважение” к власти », 2019 <<https://novayagazeta.ru/news/2019/03/29/150424-v-rossii-vstupili-v-silu-zakony-o-nakazanii-za-feykove-novosti-i-yavnoe-neuvazhenie-k-vlasti>>
- НЦПТИ, « Интерактивная карта антитеррористической деятельности » <<http://ncpti.su>>
- Обращение родителей « Уфимской 20-ки » <<https://www.facebook.com/watch/?v=368746463708714>>
- Общественная палата Российской Федерации, Координационный Совет по противодействию терроризму <<https://www.oprf.ru/about/structure/counciloncounterterrorism/>>
- Политические преследования в России, « О проекте » <<https://politpressing.org/about>>
- Право, « Путин подписал закон о наказании за оскорбление власти », 2019 <<https://pravo.ru/news/210003/>>
- Президент России, « Вступительное слово на расширенном заседании Правительства с участием глав субъектов Российской Федерации », 2004 <<http://www.special.kremlin.ru/events/president/transcripts/22592>>
- Президент России, « Совещание послов и постоянных представителей России », 2012 <<http://kremlin.ru/events/president/news/15902>>
- Радио свобода, « Трех активистов “Артподготовки” признали политзаключенными », 2019 <<https://www.svoboda.org/a/29834144.html>>
- РИА новости, « Совбез отметил снижение количества терактов в России в десять раз », 2017 <<https://ria.ru/20171226/1511725927.html>>
- РКНК, Устав Общероссийского общественного движения « Российский конгресс народов Кавказа » <<http://ркнк.рф/pages/regulation.html>>
- Родительская солидарность <<https://www.facebook.com/profile.php?id=100022307105467>>
- Россия Уфа 2015, « SCO Youth Card позволит расширить контакты между странами ШОС », 2015 <<http://sco-russia.ru/commentaries/20150323/1013315832.html>>

- Секретариат Шанхайской организации сотрудничества, « Генеральный секретарь отвечает на ваши вопросы », 2016 <<http://rus.sectsc.org/news/20160917/130480.html>>
- СОВА, « “Артподготовка” включена в Федеральный список экстремистских организаций », 2018 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/news/counteraction/2018/04/d39288/>>
- СОВА, « ЕСПЧ рассмотрел жалобы Ю. Касымаханова и М. Сайбаталова и вынес особое постановление относительно “Хизб ут-Тахрир” », 2013 <<https://www.sova-center.ru/religion/news/extremism/counter-extremism/2013/03/d26662/>>
- СОВА, « Мальцев уехал из России и получил политическое убежище во Франции », 2017 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/news/counteraction/2017/07/d37409/>>
- СОВА, « Подготовлены новые поправки к пакету Озерова и Яровой », 2016 <<https://www.sova-center.ru/misuse/news/lawmaking/2016/06/d34835/>>
- СОВА, « Список организаций, признанных Верховным судом РФ террористическими », 2019 <<https://www.sova-center.ru/racism-xenophobia/docs/2019/04/d40885/>>
- Совет при Президенте Российской Федерации по развитию гражданского общества и правам человека, « Состав Совета », 2019 <<http://president-sovet.ru/members/constitution/>>
- Спасайкин, « Конкурс для юных поэтов “Муза безопасности” », 2018 <<http://www.spasay-kin.ru/compet.php?id=72>>
- Федеральная налоговая служба, УФНС России по субъектам Российской Федерации, 2020 <https://www.nalog.ru/rn77/about_fts/fts/structure_fts/ufns_rf/>
- Федеральная служба государственной статистики, « Социально-демографический портрет России по итогам всероссийской переписи населения 2010 года », М., *Статистика России*, 2012 <https://www.gks.ru/free_doc/new_site/perepis2010/croc/Documents/portret-russia.pdf>
- Фонд президентских грантов, « 4,7 млрд рублей будут направлены 2022 победителям второго конкурса президентских грантов 2018 г ». <<https://президентскиегранты.рф/public/news/vo-vtorom-konkurse-prezidentskih-grantov-v-2018-godu-pobedili-2022-proekta>>
- Центр « КОНТАКТ », « О нас » <<https://profcenter.spb.ru/o-nac/>>

- Центр профилактики религиозного и этнического экстремизма в образовательных организациях Российской Федерации, « О центре » <<http://mpgu.ru/departments/tsentr-profilaktiki-religioznogo-etnicheskogo-ekstremizma-v-obrazovatelnyih-organizatsiyah-rossiyskoy-federatsii/>>
- Українська правда, « Возле Кремля задержали 7 крымских татар с плакатами “Наши дети не террористы” », 2019 <<https://www.pravda.com.ua/rus/news/2019/07/10/7220510/>>
- Юнармия, « Патриотическое движение » <<https://yunarmy.ru>>
- Islamnews, « Ехал как адвокат, утонул как “турист” », 2012 <<https://islamnews.ru/news-Ehal-kak-advokat-utonul-kak-quot-turist-quot>>
- Meduza, « “Единая Россия” разработала законопроект о кибердружинах », 2018 <<https://meduza.io/news/2018/11/02/edinaya-rossiya-razrabotala-zakonoproekt-o-kiberdruzhinah>>
- Meduza, « “Матери против политических репрессий” объявили о проведении марша в центре Москвы », 2020 <<https://meduza.io/news/2020/01/09/materi-protiv-politicheskikh-repressiy-ob-yavili-o-provedenii-marsha-v-tsentre-moskvy>>
- Meduza, « “Сеть” главное дело против левых активистов в России, ФСБ считает его фигурантов террористами, которые хотели свергнуть власть », 2019 <<https://meduza.io/feature/2019/04/08/set-glavnoe-delo-protiv-levyh-aktivistov-v-rossii>>
- Meduza, « Фигурантов дела “Нового величия” внесли в список террористов и экстремистов Росфинмониторинга », 2019 <<https://meduza.io/news/2019/06/05/figurantov-dela-novogo-velichiya-vnesli-v-spisok-terroristov-i-ekstremistovrosfinmonitoringa>>
- NEWS2, « Муфтий призвал государство увеличить финансирование и расширить сферу деятельности муфтиятам », 2017 <<https://news2.ru/story/518457/>>
- Nowarcongress, « Открытое обращение к Президенту России – не подписывать пакет законопроектов Яровой-Озерова ! » <<https://nowarcongress.com/petitions/594/>>
- Obozrevatel, « В России начинается “белая революция” ? », 2011 <<http://obozrevatel.com/abroad/v-rossii-nachinaetsya-belaya-revoljutsiya.htm>>
- OVD.info. « Верховный суд сократил на год срок одному из более 20 осужденных по уфимскому делу “Хизб ут-Тахрир” »,

- <<https://ovdinfo.org/express-news/2020/09/21/verhovnyy-sud-sokratil-na-god-srok-odnomu-iz-bolee-20-osuzhdennyh-po>>
- OVD.info, « Дело Нового величия » <<https://ovdinfo.org/story/delo-novogo-velichiya>>
- OVD.info, « Дело о террористическом сообществе “Сеть” » <<https://ovdinfo.org/story/delo-o-terroristicheskom-soobshchestve-set>>
- PolitPressing.org, « Политические преследования в России » <<https://politpressing.org>>
- Rupression, « “За наших и ваших детей”, Акции в поддержку фигурантов “Сети” и “Нового величия” », 2018 <<https://rupression.com/2018/10/22/za-nashih-i-vashih-detej-marsh-v-podderzhku-figurantov-seti-i-novogo-pokolenija/>>
- Rupression, « Заявление градозащитников в поддержку фигурантов “Сети” », 2020 <<https://rupression.com/2020/03/15/zajavlenie-gradozash-hitnikov-v-podderzhku-figurantov-seti/>>
- Rupression, « Как ФСБ фабрикует дело о терроризме против антифашистов в России », 2018 <<https://rupression.com/kak-fsb-fabrikuet-delo-terrorizme-protiv-antifashistov-v-rossii/>>
- Rupression, « Мерч » <<https://rupression.com/merch/>>
- Rupression, « Последнее слово Дмитрия Пчелинцева в суде 17 января 2020 года » <<https://rupression.com/2020/01/18/poslednee-slovo-dmitrija-pchelinceva-v-sude-17-janvarja-2020-goda/>>
- Saferworld, « Центральная Азия на перепутье », 2015 <<https://www.saferworld.org.uk/resources-ru/publications/979-nnnn-n-nnnn>>
- ТАСС, « Финансирование Фонда поддержки исламской культуры будет увеличено », 2020 <<https://tass.ru/obschestvo/7716023>>
- UNESCODOC, « Декларация принципов терпимости », 1995 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000101803_rus.page=94>

New International insights/ Nouveaux Regards sur l'International

En hommage au fondateur de l'ancienne collection *Regards sur l'international*, Eric REMACLE, les éditeurs ont proposé de le renommer New International Insights.

Leur objectif consiste à inviter les auteurs potentiels à considérer les situations, les études de cas et les dynamiques qu'ils souhaitent analyser et conceptualiser comme innovantes dans un ordre mondial de plus en plus multipolaire, plus que comme une simple continuation des évolutions et des théories passées. C'est l'approche qui caractérise les propres recherches des éditeurs. Plus d'un quart de siècle après la fin de la guerre froide, les innovations constantes eurasiennes, transatlantiques, asiatiques-pacifiques et panaméricaines remettent en question les conclusions les plus analytiques presque aussitôt qu'elles ont été formulées. Pourtant, il y a un besoin de théorie. Les exemples dépasseraient le cadre de cette brève présentation, mais une illustration valable peut être suggérée : le tournant par lequel une Asie sino-post-soviétique déjà innovante s'est révélée capable, tout en étant au stade de sa première affirmation, d'engager l'Asie du Sud et de construire une relation triangulaire Chine-Russie-India qui bouscule, voire remet en question la plupart des visions existantes de l'Asie, notamment les visions néoréalistes. Les visions traditionnelles cèdent ainsi aux incertitudes contemporaines. Alors que les acteurs non-étatiques provoquent toujours le recul, le retrait ou le trébuchement des États, de nouvelles constructions trans-nationales et même trans-continentales, font « revenir » les États, même si c'est autour d'objectifs différents : logistiques et commerciaux, tandis que la coopération militaire apparaît comme une forme datée et remise en question de mise en œuvre de la sécurité.

New International Insights vise à équilibrer les publications de livres d'auteurs de toutes origines intellectuelles, occidentales et orientales, d'auteurs du Nord et du Sud. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra espérer faire avancer la vision de ses premiers fondateurs. Un monde post-moderne a besoin d'une épistémologie post-occidentale pour dévoiler sa nouvelle signification.

Les manuscrits en science politique et en sciences sociales sont invités à être soumis, de préférence en anglais, n'excédant pas 650 000 signes, notes et annexes comprises.

Series Editors

Pierre CHABAL (Ph.D., Dr. Habil.), Political Science associate professor (regional studies), the University of Le Havre, and Sciences-Po Europe-Asia campus.

Esra LAGRO (Ph.D.), Jean Monnet Professor of European Union Governance and Professor of International Relations, CIRP, Turkey.

Turtogtokh JANAR (Ph.D.), Political Science professor, the National University of Mongolia, editor of *Contemporary Political Society*.

Brigitte VASSORT-ROUSSET (Ph.D.), Professor Emerita in Political Science, former ECPR-SGIR Chairperson, Senior Research Fellow Sciences Po Grenoble.

Scientific advisory Committee

Prof Aliya AKATAYEVA, Satbayev University, Almaty, Kazakhstan

Prof Hakan CAVLAK, Namik Kemal University, Turkey

Prof Charles-Philippe DAVID, UQAM, Canada

Prof Nobuto IWATA, Aoyama Gakuin University, Japan

Prof George KALLANDER, Syracuse University, United States

Prof Nedret KURAN, Yeditepe University, Turkey

Prof Yves-Heng LIM, Macquarie University, Sydney, Australia

Prof Erik MOBRAND, National University of Singapore, Singapore

Prof Darya PUSHKINA, St Petersburg State University, Russia

Prof Jayati SRIVASTAVA, JNU, Delhi, India

Prof Elisabeth VALLET, UQAM, Canada

Series titles/Titres parus

International insights/Regards sur l'International

Édité par Éric Remacle (†)

N° 1 – Pierre CALAME, Benjamin DENIS & Éric REMACLE (eds.), *L'Art de la Paix. Approche transdisciplinaire*, 2004.

N° 2 – Gustaaf GEERAERTS, Natalie PAUWELS & Éric REMACLE (eds.), *Dimensions of Peace and Security. A Reader*, 2006.

N° 3 – Yves DENÉCHÈRE (ed.), *Femmes et diplomatie. France – XX^e siècle*, 2004 (2^e tirage 2005).

N° 4 – Takako UETA & Éric REMACLE (eds.), *Japan and Enlarged Europe. Partners in Global Governance*, 2005.

N° 5 – Barbara DELCOURT, Denis DUEZ & Éric REMACLE (eds.), *La guerre d'Irak. Prélude d'un nouvel ordre international?*, 2004.

N° 6 – Claude SERFATI (ed.), *Mondialisation et déséquilibres Nord-Sud*, 2006.

N° 7 – Takako UETA & Éric REMACLE (eds.), *Tokyo-Brussels Partnership. Security, Development and Knowledge-based Society*, 2008.

N° 8 – David AMBROSETTI, *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, 2009.

N° 9 – Dries LESAGE & Pierre VERCAUTEREN (eds.), *Contemporary Global Governance. Multipolarity vs New Discourses on Global Governance*, 2009.

N° 10 – Christophe WASINSKI, *Rendre la guerre possible. La construction du sens commun stratégique*, 2010.

N° 11 – Sébastien BOUSSOIS & Christophe WASINSKI (eds.), *Armement et désarmement nucléaires. Perspectives euro-atlantiques*, 2011.

**New International insights/
Nouveaux Regards sur l'International**

N° 12 – Pierre CHABAL, Jildiz NICHARAPOVA & Kuralay BAIZAKOVA (eds.), *Cross-border exchanges. Eurasian perspectives on logistics and diplomacy*, 2019.

N° 13 – Yann ALIX, Kuralay I. BAIZAKOVA, Pierre CHABAL (eds.), *Evolving regional values and mobilities in global contexts. The emergence of new (Eur)Asian regions and dialogues with Europe*, 2020.

N° 14 – Caroline DUFY, *Le retour de la puissance céréalière russe. Sociologie des marchés du blé, 2000–2018*, 2021.

N° 15 – Annick VALLEAU, *Lutter contre le terrorisme au nom de « l'esprit de Shanghai ». Quels paradoxes pour la société civile en Russie ?*, 2022.